TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11777 – VENDREDI 10 DÉCEMBRE 1982

Pour la première fois

Le président algérien Chadli Bendjedid sera reçu à l'Élysée le 17 décembre

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3.00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1.60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6.50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Escalade à Pretoria

« S'il le faut, nous recommencerons », avait déclaré en février 1981 le général Magnus Malan, ministre sud-africain de la défense, après un raid meurtrier lancé par ses troupes d'élite contre les bases des nationalistes noirs du Congrès national africain (A.N.C.) installés au Mozambique. Depuis lors, à maintes reprises, le territoire angolais a été violé par l'armée sud-africaine prétendant exercer le droit de suite à l'encontre de nationalistes de la SWAPO opérant en Namibie, puis se repliant en Angola. C'est au Lesotho que, au cours des dernières quarante-huit heures, les troupes sud-africaines viennent d'exercer de sévères représailles contre un autre « sanctuaire », *tuant une quarantaine* de personnes supposées appartenir à l'A.N.C. ou avoir partie liée avec elle.

L'attaque de l'armée sud-africaine au Lesotho intervient alors que l'attention du monde extérieur est fixée sur le Mozambique, où les rebelles du Mouvement national de la résistance (M.N.R.) harcèlent le gouvernement de Maputo avec le concours discret des Sud-Africains, et sur l'archipel du Cap-Vert, où viennent de négocier Angolais et Sud-Africains. Cette nouvelle escalade de la violence décidée par Pretoria déroute d'autant plus les observateurs qu'elle contraste avec une série de faits qui laissaient espérer une certaine volonté de libéralisation du régime sud-africain.

Malgré la discrétion dont ont été entourées les conversations de Praïa, celles-ci suscitent un regain d'espoir parmi ceux qui aspirent à un règlement négocié en Afrique australe. Le fait que M. Dos Santos, chef de l'État angolais, ait reçu les pleins pouvoirs donne à penser que les brefs pourparlers qui ont eu pour cadre l'archipel du Cap-Vert pourraient être le prélude à une véritable négociation aux objectifs plus spécifiquement politiques. Dans une telle hypothèse, seraient notamment en jeu, et en balance, le soutien angolais aux nationalistes namibiens et l'aide sud-africaine aux rebelles angolais de l'UNITA.

La récente remise en liberté du dissident Breyten Breytenbach n'était pourtant point le seul indice d'une évidente volonté de détente de la part de Pretoria. Les projets de réforme constitutionnelle qui prévoient une ouverture en direction des communautés indienne et métisse et préconisent la mise en place de trois chambres consultatives – si insuffisants fussent-ils – ne sauraient laisser indifférents ceux qui veulent entamer les privilèges exorbitants du « pouvoir pâle ».

Si, quelques jours avant l'ouverture du débat sur la Namibie à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Botha assume les risques d'une expédition punitive face à une opinion internationale toujours largement défavorable à son pays, c'est sans doute parce qu'il pense donner ainsi satisfaction à la majorité de ses compatriotes blancs. Un récent sondage indique, en effet, que 60 % d'entre eux sont opposés à toute négociation directe avec les nationalistes de la SWAPO, que 70 % s'estiment directement menacés par les États voisins, que 80 % sont favorables à une attaque préventive contre ces derniers. Mais voilà qui, à New-York, servira inévitablement de prétexte à une attaque en règle des États membres du groupe africain de l'ONU à la fois contre la République Sud-Africaine et contre les États-Unis, accusés une fois de plus de « chercher à retarder l'accession de la Namibie à l'indépendance ».

(Lire nos informations page 6.)

La « normalisation » en Pologne

Avant de lever l'état de guerre le pouvoir paraît décidé à supprimer les organisations contestataires

Avant la levée prochaine de l'état de guerre, les autorités polonaises multiplient les mesures de précaution afin que le retour à la vie civile ne s'accompagne pas d'un renouveau des activités que le pouvoir communiste ne tolère pas. Des militants internés depuis un an sont libérés, mais en même temps la répression se poursuit.

D'autre part, la junte paraît décidée à supprimer des associations encore légales qui pourraient entretenir la contestation dans la société.

De notre correspondant

Varsovie. – Les menaces pesant sur les dernières associations existantes d'artistes et d'intellectuels se précisent. Huit jours après la dissolution de l'association des artistes auxquels on reprochait de boycotter les émissions télévisées, c'est en effet celle des cinéastes, dont le président est Andrzej Wajda, qui se trouve maintenant mise en accusation.

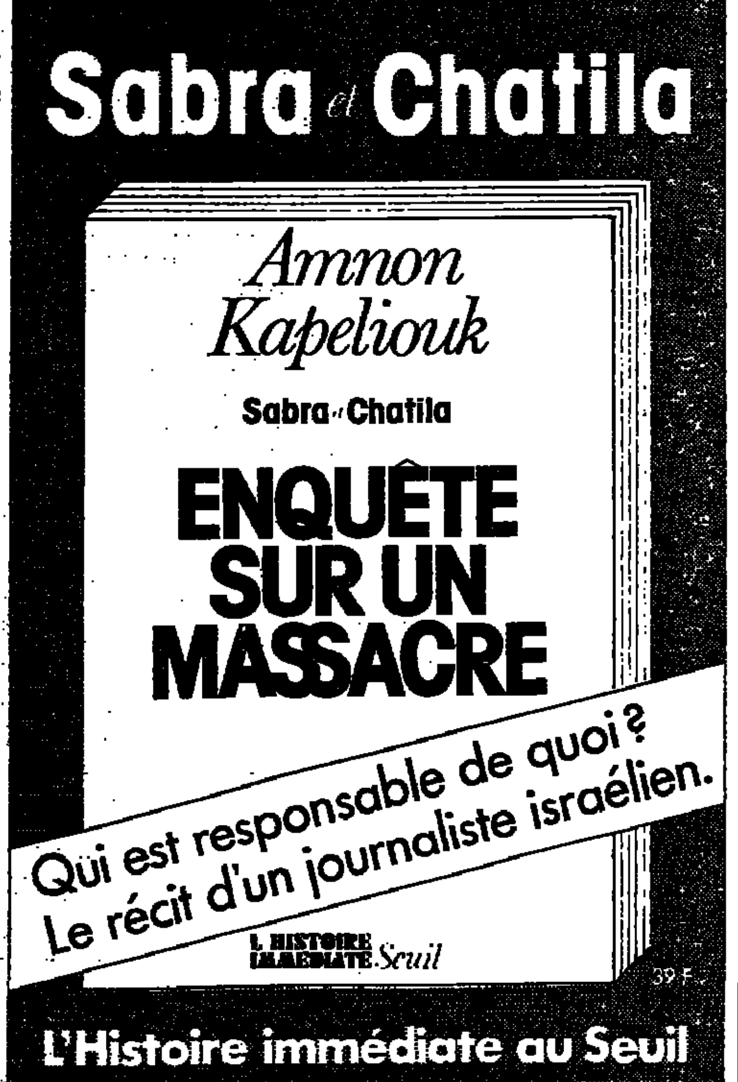
Suivant un schéma désormais bien rodé, c'est à la « base » – en l'occurrence un groupe de professionnels du cinéma membres du parti et réunis au siège du comité central – qu'il est revenu, mercredi 8 décembre, d'ouvrir le feu. Ces personnes ont estimé que la production cinématographique de ces dernières années ne correspondait pas aux besoins réels de la société et que « *les activités d'une partie des dirigeants de l'association (...) servaient à défendre le monopole d'un groupe restreint* ». Plus grave, il a été « *démontré que la tendance d'un groupe de la direction à mener une activité contraire au statut de l'association s'opposait au courant de la renaissance patriotique nationale* ».

Le délit étant constitué, le choix, si choix il y a toujours, apparaît limité : la démission d'Andrzej Wajda et de ses amis ou une dissolution administrative qui pourrait bien précéder celle de l'Association des écrivains et de quelques autres encore. On prête, en effet, de plus en plus, aux autorités la volonté de faire, avant la prochaine levée de l'état de guerre, table rase de toutes les organisations susceptibles d'user des droits que devrait théoriquement offrir le retour à une forme de vie civile.

On saura bientôt si ces craintes, extrêmement vives dans les milieux intellectuels, sont justifiées. En attendant, le doute grandit aussi sur l'attitude inquiétante du pouvoir vis-à-vis des internés. Mesure dépendant totalement de l'arbitraire de l'exécutif, l'internement est une institution de l'état de guerre. Il devrait, à ce titre, disparaître avec lui : la Pologne devrait donc, en principe, ne plus compter bientôt un seul interné. De fait, la presse annonce chaque jour depuis le début du mois des libérations dans une ou plusieurs voïvodies, soit maintenant dans plus d'un tiers (dix-sept sur quarante-neuf) d'entre elles.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)



Les résultats des élections prud'homales

• Net recul de la C.G.T.
• Stagnation de F.O. et de la C.F.D.T.
• Progrès de la C.G.C. et de la C.F.T.C.
• Percée du S.N.P.M.I.

La progression des abstentions et le succès des syndicats C.G.C. et C.F.T.C. aux élections prud'homales du mercredi 8 décembre constituent un coup de semonce pur le gouvernement. Ses « partenaires » les plus favorables régressent ou piétinent. C'est ainsi que la C.G.T. enregistre un net recul (36,81 % au lieu de 42,4 % en 1979). On constate une stagnation relative de la C.F.D.T. (23,50 % au lieu de 23,1 %). F.O. pour sa part maintient ses positions avec, toutefois, un progrès chez les ouvriers et employés, mais un revers chez les cadres.

Chez les employeurs, le fait le plus significatif est la percée du syndicat national de la petite et moyenne industrie (S.N.P.M.I.), qui passe de 2 % à 14,68 %.

La C.G.T. voit dans ces élections un « *avertissement pour les milieux dirigeants de la majorité* ». La C.F.D.T. estime que ses orientations sont confortées par le scrutin.

F.O. dénonce « *le comportement de la télévision et de la radio d'État* » et déclare avoir « *renforcé sa position* ».

La C.F.T.C., satisfaite, estime avoir recueilli les fruits de sa non-politisation. La C.G.C., enfin, voit dans la progression de son influence une « *approbation* » de sa politique.

Dans les milieux politiques, la première réaction est venue de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., qui qualifie les résultats de la C.G.T. de « *recul historique* ».

L'échéance prud'homale étant passée, le C.N.P.F. s'apprête à reprendre les négociations sur la préretraite et la retraite à soixante ans, vraisemblablement le 22 décembre.

Coup de semonce au gouvernement

Première constatation que l'on peut tirer de ce scrutin : le taux d'abstention (41,39 %) progresse de 4,59 points de 1979 à 1982. Cette augmentation atteint 5,06 points dans la section encadrement – où pourtant la participation est la plus forte... – et est la plus faible dans la section industrie (+ 3,69). Dans la section activités diverses, plus d'un électeur inscrit sur deux ne s'est pas rendu aux urnes.

Le taux d'abstention le plus élevé a été observé chez les non-cadres, en Corse (54,75 %), et en Ile-de-France (48,19 %); avec un record à Paris (55,26 %). En revanche, ce sont dans les régions de Picardie et du Limousin où on a le plus voté. Chez les cadres, la même distinction géographique, à un degré moindre, est à signaler.

Certes, la participation est traditionnellement plus faible que lors des élections politiques ou même les élections pour les comités d'entreprise (C.E.) – les abstentions et les nuls représentaient 28,8 % aux élections de C.E. en 1978 et 30,8 % en 1979.

JEAN-PIERRE DUMONT et MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 38.)

Le C.N.P.F. contesté

Le succès incontestable du Syndicat de la petite et moyenne industrie (S.N.P.M.I.) n'est pas sans poser de problèmes au patronat traditionnel comme au pouvoir politique. Certes, la poussée de ce mouvement néo-poujadiste doit être relativisée. Le S.N.P.M.I. présentait près de deux mille trois cents candidats, soit infiniment plus qu'en 1979. Cela explique pour partie un gain de près de 13 points en trois ans. Mais, expression évidente du mécontentement de petits patrons, la pénétration de ce syndicat dans l'industrie (30 %) est significative, d'autant qu'à Lyon, par exemple, elle atteint 44 % dans ce secteur. Il y a toujours eu en France une frange patronale fort réactionnaire dont le mode d'expression est, c'est le moins qu'on puisse dire, peu orthodoxe. Le S.N.P.M.I. renaissant n'a pas dérogé à cette tradition : obstruction systématique aux inspections du travail, opérations de commando dans les chemins de fer ou à la Bourse, refus de payer la taxe professionnelle ou la cotisation patronale à l'UNEDIC, on ne compte plus ces derniers mois les actions de ce syndicat contre les lois Auroux, les charges des entreprises, les entraves à la liberté d'entreprendre.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 38.)

LES ENTREPRISES ET LE POUVOIR

« Vous êtes extraordinaires ! »

par PIERRE DROUIN

Il ne manque que les serpentins et les confetti. Jamais l'industrie n'a été autant à la fête : « Journées Chevènement » des 15 et 16 novembre ; Forum de *l'Expansion* au cours duquel M. Bérégovoy a déclaré le 25 novembre qu'il fallait revaloriser les marges des entreprises ; colloque P.S. les 11 et 12 décembre sur les nationalisations ; États généraux du C.N.P.F. le 14 décembre. C'est qu'il faut redorer le blason des producteurs, qu'ils soient privés ou publics, trop chahutés jusqu'à présent au nom de l'idéologie, ou tout simplement de la politique, puisque le sort de l'économie française dépend en grande partie de leur action, de leur stratégie.

Fait nouveau : le gouvernement et le Conseil national du patronat français voudraient mobiliser l'opinion dans cette conquête d'une bonne image des chefs d'entreprise. Car on n'a jamais rien fait de grand dans une démocratie, sans qu'un large mouvement de fond porteur ait aidé l'exécutif à prendre ses décisions. Or il est vrai que la France ne se passionne pas pour son industrie. Vieil héritage culturel ? On l'a beaucoup dit, et M. Chevènement le premier, ce qui a d'ailleurs amené M. Yvon Gattaz (1), à lui répondre – comme un marxiste ! – que la culture ne précède pas l'économie, mais la suit. Trêve de discussion. En fait, il fut une époque où l'on exaltait lyriquement l'industrie : au temps des saints simoniens (2).

Les choses ont bien changé depuis : l'émerveillement devant la création technique s'est émoussé, et la France s'est plutôt laissé porter par ses vieilles suspicions à l'égard du profit et du paysage « matérialiste ».

Et puis il ne faut pas oublier que le ministre Méline, ce farouche défenseur du protectionnisme à la fin du siècle dernier, passait pour un grand homme, que la France était encore largement agricole au sortir de la dernière guerre, que l'empire colonial était un extraordinaire déversoir pour nos produits qui ne nous incitait pas à nous battre sur les marchés, donc ne nous offrait pas des occasions de gagner. La réserve de certains devant le Marché commun fut significative. Même un homme aussi clairvoyant que Pierre Mendès France menait campagne contre la C.E.E. : il voyait notre industrie s'effondrer sous le poids des Allemands et les ouvriers français obligés d'aller travailler dans la Ruhr.

(Lire la suite page 2.)

(1) Dans *Paris-Match* du 10 novembre 1982.

(2) Henri de Saint-Simon (1760-1825) entendait fonder l'harmonie sur l'industrie, entendue au sens large de « *tout ce qui est productif* » (*le Système industriel ; le Nouveau Christianisme*).

UN DOSSIER SUR LES SICAV ET LES COMPTES D'ÉPARGNE EN ACTIONS

« Le Monde » publiera dans son prochain numéro (daté du 11 décembre) un supplément consacré aux Sicav et au compte d'épargne en actions, nouveau produit financier destiné à remplacer les « 5 000 F Monory ».

AU JOUR LE JOUR

Préjudice

Après le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse, faudra-t-il prévoir l'indemnisation des victimes d'avortements ratés ?

Devant le tribunal de Bobigny, une mère réclame à son médecin 50 000 F de dommages-intérêts pour ce préjudice : la naissance d'un enfant qui a survécu à une I.V.G. inefficace.

Si les juges lui accordent ce pactole, beaucoup de couples voudront absolument des enfants non désirés.

BRUNO FRAPPAT.

UNE ÉTUDE DE MAURICE DUVERGER

Le peuple et la République

Après *la Démocratie sans le peuple* et *la Monarchie républicaine*, voici *la République des citoyens* : thèse, antithèse, synthèse. Après l'affrontement des contraires ou le divorce des complémentaires, l'heure aurait enfin sonné de la réconciliation des partenaires dont l'harmonie est indispensable à la démocratie : le peuple et la République, et ce, grâce aux vertus de la Constitution de 1958, modèle révisé 1962. Synthèse, le dernier livre de Maurice Duverger l'est assurément de l'ensemble de son œuvre, écrits théoriques aussi bien qu'analyses de circonstance.

C'est la reprise des principaux thèmes qu'il a contribué à inscrire à l'ordre du jour de la réflexion politique : rapports entre partis et forces sociales, effets des régimes électoraux sur les systèmes de partis, rôle des centres, correspondances entre régimes institutionnels et état de la société. Tous ces problèmes, qu'il a éclairés d'une lumière nouvelle, se retrouvent récapitulés dans une construction ordonnée à l'interprétation de la Ve République. Je ne pense pas que Duverger ait dans un autre ouvrage lié aussi étroitement le commentaire des textes, la description des institutions, l'analyse des forces et des réalités sociales ; tour à tour constitutionnaliste, politiste, historien, il a fondu heureusement ces diverses approches au service de son dessein : expliquer la genèse, pénétrer la nature, scruter l'avenir de nos institutions.

RENÉ RÉMOND.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

Politique industrielle

Le colloque du parti socialiste sur les nationalisations, prévu pour les 11 et 12 décembre, précédera de peu les états généraux du C.N.P.F., le 14 décembre. La politique industrielle n'a jamais été autant sous les feux de la rampe et Pierre Drouin se demande comment mieux mobiliser l'opinion sur le sujet. Pour Jean-Pierre Fourcade, l'industrie française est en péril du fait de la conjonction trop rapide de trois mesures : les nationalisations (coûteuses, dangereuses et inefficaces), la décentralisation et les lois Auroux. Dans l'autre sens, Michel Charzat, sans ignorer les défis que doivent affronter les firmes nationalisées, voit en elles la force de frappe de notre développement économique.

Nationalisations : la voie française

par MICHEL CHARZAT (*)

POUR faire face à la crise, notre pays a choisi de renforcer ses instruments de puissance industrielle, de restaurer le Plan, d'initier un nouveau dialogue social.

Comme au lendemain de la Libération, la voie française du redressement appelle le rassemblement des forces vives ; de larges convergences sur les choix qui engagent l'avenir de notre communauté de destin sont nécessaires.

Dans cette perspective, les nationalisations industrielles et bancaires de 1982 parachèvent celles de la Libération ; elles les prolongent dans l'industrie. Désormais, les entreprises du secteur public — les sociétés de premier rang et leurs quelque trois mille cinq cents filiales — assurent 30 % de la valeur ajoutée et 50 % de l'investissement industriel. Aujourd'hui, un nouvel équilibre historique, économique et politique est donc atteint.

Le fonctionnement du secteur public doit s'appuyer sur l'existence de deux partenaires forts, capables de résoudre les conflits propres à toute économie mixte.

Deux partenaires forts

Dans la gigantesque compétition internationale en cours, l'État est responsable du succès de l'entreprise France. Son intervention comme coordinateur des efforts de tous, comme régulateur de l'allocation des ressources, peut, si elle est durablement affirmée, nous permettre de combler une partie de nos handicaps : faiblesse et vieillissement des structures industrielles, retard pris dans certaines technologies, inadaptation des structures de financement.

Déjà, l'initiative publique ordonne la nouvelle politique industrielle autour de projets mobilisateurs susceptibles d'entraîner l'ensemble du tissu industriel. Les pouvoirs publics cherchent à gérer au mieux leurs crédits — armée, télécommunications, énergie... — pour concilier dynamisme budgétaire, indépendance nationale et compétitivité. L'État commence, enfin, à se comporter en actionnaire exemplaire des entreprises du secteur public actuel.

Mais il doit s'imposer à lui-même ce qu'il demande aux entreprises : des objectifs clairs, une programmation pluriannuelle de ses concours financiers à la mesure des objectifs, des décisions rapides.

Pour les entreprises dont l'activité ne s'exerce que partiellement dans le secteur concurrentiel, leurs sujétions de service public doivent faire l'objet d'une compensation qui évite de pénaliser la part de leurs activités soumises à la concurrence. Tout déficit structurel est un puissant facteur de démobilisation ; les remarquables progrès de la productivité enregistrés (S.N.C.F., E.D.F., Air France...) ne doivent pas être opérés par certaines pratiques administratives.

Dans le secteur concurrentiel, les entreprises nationales ont un devoir de résultat. C'est pour elles une obligation. Pour autant, la nécessaire autonomie de gestion des entreprises nationalisées ne peut signifier souveraineté en matière d'orientations stratégiques majeures.

Le lieu de rencontre des deux partenaires est le contrat de plan. Le principe du contrat de plan s'inscrit dans une logique de plus grande cohérence économique. L'entreprise doit d'abord, en toute liberté, élaborer son projet de convention ou de plan stratégique. Le dialogue avec l'Etat, incitateur et actionnaire, assure ensuite l'intégration des objectifs de solidarité nationale (1) dans les objectifs de résultats financiers de l'entreprise.

Pour l'avenir, le suivi, le contrôle et l'éventuelle révision des contrats impliqueront une évaluation claire et pertinente des performances des entreprises nationales.

Avec la conclusion imminente des contrats d'entreprise, s'amorce une dialectique nouvelle entre autonomie de gestion et politique industrielle nationale dont la future loi d'orientation industrielle et le IXe Plan devront assurer la maîtrise.

Quatre défis majeurs

Mais, dès aujourd'hui, les pouvoirs publics et les entreprises nationales se trouvent confrontés à quatre défis majeurs.

1) *Remettre à niveau les groupes nationalisés.*

Les groupes nationalisés en 1981 relevaient davantage du conglomérat que du projet industriel. Une gestion étroite des ressources dictée par la rentabilité financière immédiate ne les a pas préservés du surendettement (2). Les actionnaires privés avaient privilégié la distribution des coupons, négligeant leurs devoirs d'apporteurs de capitaux (3). Depuis leur nationalisation, ces groupes réfléchissent à leur vocation industrielle. La programmation de l'avenir, la mise en place de directions horizontales, constituent, pour eux, des novations prometteuses. L'État actionnaire a commencé à combler le handicap financier de la gestion précédente. En 1982, il leur a apporté cinq fois plus de fonds propres que les actionnaires privés entre 1976 et 1981.

Des restructurations interviennent dans une optique de rationalisation fondée sur les notions de filières et de métiers, en cohérence avec les grands programmes (sidérurgie, électronique, chimie, câblage). Des synergies, hier impensables, le deviennent (PUK — E.D.F).

La coopération industrielle de l'Europe, elle-même, semble pouvoir prendre appui sur ces pôles publics nationaux : hier avec l'espace, l'aéronautique ; demain avec l'électronique grand public et le nucléaire civil.

2) *Assurer la solidarité entre les entreprises.*

Cette solidarité est indispensable pour le développement économique de notre pays. Chacun est persuadé, aujourd'hui, de la nécessité d'inscrire les P.M.I. et les P.M.E. dans le redéploiement industriel.

Il faut, pour cela, stabiliser leur environnement, favoriser le développement des entreprises existantes et la création de nouvelles.

Les entreprises nationales doivent intégrer les entreprises privées dans leurs projets, en les faisant bénéficier des retombées de la recherche, en leur offrant un nouveau type de financement. Elles peuvent, en matière d'innovation, de qualification, de normes et d'exportation être un puissant facteur d'entraînement.

Le développement par Thomson d'une société de commerce international permettant, notamment, de valoriser des produits en provenance des P.M.E. s'inscrit dans cette perspective.

3) *Favoriser la mutation des relations sociales.*

Enfin, il n'y aura pas de politique industrielle sans une participation active des travailleurs à la vie de leur entreprise. La démocratisation de la vie au travail n'est pas le supplément d'âme de la politique industrielle. Elle répond à une inspiration légitime et permet une mobilisation sur un projet commun, gage d'une meilleure efficacité globale de l'entreprise.

Dans le secteur public, sans attendre les textes ou les directives, un climat nouveau doit s'instaurer. Il est regrettable que les représentants de salariés n'aient pas, sauf exception, été véritablement associés à la préparation des contrats de plan pour 1983. Demain, les conseils d'administration devront jouer un rôle actif. De même, les futures structures de base devront encourager l'expression directe des salariés. Car c'est dans le secteur public que la mutation des relations sociales peut et doit s'amorcer dans les domaines de l'information, de la décentralisation, de la préparation et du contrôle des décisions.

4) *Mobiliser les ressources par le système financier.*

Les besoins de financement des entreprises nationales seront très importants en raison de l'ampleur des restructurations et d'investissements très lourds. La nationalisation de la grande majorité des banques françaises devrait permettre cette adaptation progressive des circuits financiers aux impératifs nouveaux.

On ne pourra cependant pas attendre la réforme bancaire, encore moins l'évolution des mentalités dans la profession pour faire face.

Le redéploiement des prêts bonifiés en direction de l'industrie, la modification de certains emplois, par exemple ceux de la C.D.C. ou des compagnies d'assurances, peuvent amorcer la pompe de l'investissement productif. Enfin, on peut se demander si le moment n'est pas venu de créer une société de financement *ad hoc* qui émettrait des emprunts en France et à l'étranger et placerait des obligations auprès des banques. Cette instance jouerait un rôle privilégié pour l'octroi de concours à long terme et de prêts participatifs aux entreprises — nationales et privées — contractant avec l'État.

∴

Un bon usage des nationalisations commence à se dessiner.

Pour favoriser la clarification et les convergences nécessaires, le parti socialiste a pris l'initiative d'une vaste concertation, décentralisée, ouverte à tous les acteurs de la bataille économique. Car c'est par l'élan de grands rassemblements que les nationalisations seront placées au service de la voie française de sortie de crise.

(*) Député de Paris, secrétaire national du parti socialiste au secteur public.

(1) Emploi et localisation, commerce extérieur, recherche, relations avec le tissu industriel.

(2) 37,3 milliards d'endettement consolidé à moyen et long terme, fin 1981, pour PUK, C.G.E., Rhône-Poulenc, Thomson, Saint-Gobain, C.I.I.-H.B.

(3) Entre 1976 et 1981, pour les groupes précités, les apports des actionnaires se sont montés à 1,67 milliard de francs à comparer aux 4,5 milliards distribués.

L'évolution la plus préoccupante

par JEAN-PIERRE FOURCADE (*)

UNE politique industrielle se juge sur des faits. Alors que de 1974 à 1980 le volume des exportations de produits industriels français avait augmenté de moitié, l'année 1982 va connaître, pour la première fois depuis longtemps, un recul de ses exportations. La situation particulière de l'industrie automobile nationale, qui régresse aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'étranger, illustre cette évolution défavorable. La France n'est plus la troisième puissance industrielle du monde : que le pouvoir incrimine l'héritage, la crise mondiale ou la politique américaine, le fait est là — et il nous inquiète.

Comment peut-on expliquer une dégradation aussi rapide ? Si l'on se souvient que le rapport de la commission Bloch-Lainé avait conclu, l'année dernière, que, *« en quinze ans (1964-1979), l'industrie française avait reconquis une grande partie de son retard sur l'industrie allemande, s'était créé un excédent commercial durable vis-à-vis de la Grande-Bretagne et avait relativement bien résisté aux nouvelles concurrences européennes »*, les résultats des dix-huit premiers mois de la gestion socialo-communiste apparaissent bien négatifs. Tout a déjà été dit sur la cause principale de ce recul, à savoir la politique d'aggravation des charges fiscales et sociales des entreprises entraînant un déclin de leur compétitivité. De Raymond Barre à Michel d'Ornano, d'excellents auteurs ont décrit avec précision l'affaiblissement rapide des marges financières, la stagnation des investissements productifs, les contre-performances à l'exportation et, conséquence du reste, la montée du chômage. On me permettra de renvoyer à leurs commentaires.

Une triple mutation

Ce que je voudrais ajouter au débat concerne plutôt l'incidence des mesures structurelles dont l'effet va progressivement peser sur l'industrie. L'évolution qui me paraît la plus préoccupante, en effet, est que les résultats sans doute plus efficaces d'une politique conjoncturelle dont le gouvernement vient de changer le cap risquent d'être réduits à néant par les conséquences de la triple mutation que constituent les nationalisations, la décentralisation et les lois Auroux. Non que je conteste la totalité de ces mesures : mais leur caractère hâtif, leurs excès et la gravité des problèmes que soulève leur application représentent un tel handicap pour notre industrie qu'il lui faudrait de singulières vertus pour s'en accommoder.

Par la nationalisation totale ou partielle de dix groupes industriels de première importance, le président de la République voulait à la fois marquer sa volonté de rompre avec le passé et entreprendre une politique industrielle tournée vers l'avenir. Force est de constater que cette réforme de structure s'avère aujourd'hui coûteuse, dangereuse et inefficace.

Coûteuse, la nationalisation des principaux groupes industriels privés le sera dès 1983. L'addition des dépenses entraînées par l'indemnisation des actionnaires — 8 milliards de francs, — des dotations en capital aux entreprises nationalisées — 11 milliards de francs — et des prises en charge des déficits d'exploitation et des contributions aux caisses de retraite aboutit, dans la loi de finances pour 1983, à une charge totale proche de 65 milliards de francs.

Ce chiffre est à comparer avec le total des dépenses de même nature engagées en 1981 — 43 milliards de francs. Le budget de l'Etat enregistre donc, en deux ans, une augmentation de ses concours aux entreprises nationales, qui atteint 50 %. Et rien ne dit que les lois de finances rectificatives qu'il faudra bien élaborer après les élections municipales ne majoreront pas ces dépenses. Une telle charge budgétaire explique en partie l'importance du déficit des finances publiques. Ainsi le financement du secteur public élargi vient-il concurrencer le reste de l'industrie sur le marché des obligations : la grande politique industrielle du gouvernement commence par l'assèchement financier de tout le tissu industriel non nationalisé.

Dangereuse, la nationalisation des groupes industriels l'est autant sur le plan interne que sur le plan international. Les entreprises nationalisées n'ont pas résisté, en effet, à la tentation de réduire le volume de travail confié à leurs sous-traitants pour préserver leur plan de charge. C'est ce qui explique le très grave malaise qui règne dans le milieu des petites et moyennes entreprises. Sur le plan international, par ailleurs, la rupture de beaucoup de connexions financières et commerciales et l'attentisme dont font preuve les nouveaux dirigeants des groupes nationalisés entraînent des pertes de marché ou, tout au moins, des reculs à l'exportation.

Inefficace, enfin, la nationalisation d'une grande partie de l'industrie ne peut tenir lieu d'une véritable politique industrielle. Depuis un an, les entreprises nationalisées attendent la définition d'orientations claires et d'objectifs précis. Depuis un an, le gouvernement n'a su que ralentir la mise en œuvre du programme électronucléaire, freiner l'industrie des télécommunications et subir les désordres syndicaux dans le groupe Peugeot-Citroën. Si la motivation principale de la nationalisation des dix groupes industriels concernés était de disposer rapidement d'un levier pour renforcer l'appareil productif français, l'échec est patent : les déclarations de M. Chevènement ne peuvent effacer le constat désabusé dressé par M. Gandois lors de son départ de Rhône-Poulenc.

Péril

On pourrait sans doute me taxer de pessimisme excessif dans l'analyse des conséquences de la nationalisation si les entreprises industrielles demeurées à l'écart de cette appropriation par l'Etat ne devaient affronter en même temps l'effet de la décentralisation et de l'application des lois Auroux. C'est la concomitance qui est préjudiciable à l'entreprise, du fait des bouleversements de l'organisation territoriale, du renforcement des pouvoirs des syndicats et de la transformation des rapports sociaux à l'intérieur des entreprises. Affronter ces problèmes dans une conjoncture internationale maussade et dans un climat de tension monétaire relève de la quadrature du cercle, ou plus précisément d'une méconnaissance profonde des difficultés actuelles des entreprises industrielles.

L'industrie française est donc en péril. En attendant l'alternance politique qui rendra possible un nouveau bond en avant, il faudra bien que le gouvernement, là comme ailleurs, change de cap et infléchisse sa politique. On peut déplorer que la règle essentielle du monde industriel soit la compétitivité des entreprises : sauf à accepter l'abaissement durable de la France, on ne peut oublier trop longtemps cette exigence.

(*) Ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine.

« Vous êtes extraordinaires ! »

(Suite de la première page.)

« *En France*, disait M. Bernard Tapie (3), *on est culturellement porté sur le perdant, alors qu'aux États-Unis, par exemple, on est axé uniquement sur le gagnant* » (4). Dans le même ouvrage on trouve cette pertinente citation de Guy de Rothschild : « *Le Français aime l'argent, mais déteste l'argent des autres.* »

Si le public a dans son inconscient collectif une sorte d'allergie, plus encore vis-à-vis des banquiers que des industriels, il n'exprime généralement pas d'animosité contre la personne des chefs d'entreprise. Lorsqu'on pratique des sondages dans une affaire, une large majorité du personnel reconnaît l'efficacité du patron et ne voudrait pas en changer. Il n'empêche qu'au sortir des grandes écoles on compte sur les doigts d'une main ceux qui affirment hautement avoir la vocation de chef d'entreprise et se lancent dans l'aventure. La haute fonction publique est beaucoup mieux considérée.

Le gouvernement jusqu'ici n'a pas aidé beaucoup à faire évoluer cette mentalité, en restant par trop dans les abstractions. Quand on parle de « politique industrielle », de « reconquête du marché intérieur » (après avoir souhaité le « redéploiement »), l'opinion n'accroche pas. Elle sait que les Américains, les Allemands ou les Japonais font mieux que nous sans avoir besoin de recourir à ce jargon. Au reste, comment imaginer que nos entreprises puissent reconquérir le marché intérieur sans être compétitives au point de reconquérir des marchés extérieurs ? C'est ce que M. Mitterrand reconnaissait dans l'interview accordée au *Monde* (5).

Les chefs d'entreprise, enfin, sont en partie responsables d'une désaffection du public pour leurs problèmes. Ils ne suivent pas d'assez près les désirs d'une clientèle potentielle. On l'a vu pour les motos, on le voit aujourd'hui pour les magnétoscopes. L'un d'entre eux disait fortement : « *Les entreprises ne sont pas faites pour produire. Elles sont faites pour vendre. Quand je peux offrir quelque chose de bien à un prix valable, mon chiffre d'affaires augmente automatiquement. Il n'est pas vrai qu'il y ait une sorte de snobisme pour les marques étrangères.* »

Autre comportement, qui n'est pas plus apprécié du Français moyen que des concurrents étrangers : le recours à l'État — par ailleurs traité d'envahisseur — lorsque quelque chose va mal dans le secteur privé.

Maintenant que l'heure est au « tout pour l'entreprise », les instances patronales vont essayer de regonfler leur moral. « *Vous êtes extraordinaires* », leur dira Pierre Bellemare, qui prépare pour leurs prochains états généraux une émission spéciale où il présentera par exemple un patron qui exporte des palmiers en Arabie Saoudite ! Tout cela est bel et bon et il est certes important que les médias s'intéressent davantage aux affaires qui accomplissent des performances. Mais il faut aller au-delà pour mobiliser l'opinion en faveur des entreprises qu'on ne vend pas comme des marques de lessive. Que faire ?

Travailleurs, épargnants, jeunes

Quarante pour cent de la population active française travaille dans l'industrie. Le personnel s'attache d'autant plus à son entreprise que celle-ci est menacée. On l'a bien vu avec les mineurs, avec Lip, etc. Ne pourrait-on faire en sorte que ce sentiment d'appartenir à une communauté vivante naisse avant de graves échéances ? Beaucoup de choses dépendent bien sûr des patrons. Le comportement de certains d'entre eux paraît encore d'un certain archaïsme si on le compare à celui de leurs collègues de l'Europe du Nord voire, sous certains aspects, du Japon. Rappelons-nous la bagarre déclenchée avant que soit admise la section syndicale d'entreprise ! Et quel tintamarre aujourd'hui à propos des lois Auroux... qui, sur certains points, vont moins loin que le projet Sudreau. Un changement d'attitude favoriserait sûrement l'apparition d'une meilleure image du patronat. Déjà des initiatives comme celles de l'ouverture de « cercles de qualité », à l'instar du Japon, méritent d'être soulignées. Le personnel d'un service discute librement des produits qu'il contribue à fabriquer et fait des propositions à la direction, ce qui valorise non seulement la marchandise, mais aussi les travailleurs.

Après le personnel intéressé, ce sont les épargnants qu'il faut « récupérer » pour l'industrie. Le gouvernement en est bien conscient qui fait discuter par le Parlement une loi sur le développement de l'investissement. Mais, comme l'a dit M. Chevènement dans son discours d'ouverture des Journées de travail sur la politique industrielle de France : « *Quelles que soient les incitations par lesquelles l'Etat pourra encourager les ménages à investir dans l'industrie, elles n'auront d'effet que si les entreprises... offrent aux épargnants une image attractive...* » On ne peut à la fois multiplier les discours alarmistes et en même temps attirer les capitaux d'actionnaires potentiels ou de prêteurs.

Enfin, les jeunes et les moins jeunes qui n'ont pas de rapports directs avec l'industrie pourraient être amenés à la considérer avec un œil moins indifférent, voire hostile, si toute une « culture technique » avait droit de cité en France. Aux Etats-Unis, les visiteurs de Wall Street peuvent se faire projeter films et diapositives sur telle firme de leur choix rien qu'en appuyant sur un bouton. Il n'est pas rare de voir des classes entières d'élèves de secondaire se faire expliquer comme dans un musée le rôle et l'évolution de telle société.

Surtout, « *il s'agit désormais de considérer le métier industriel comme une culture à part entière et non plus d'ajouter la culture à la profession* ». C'est ce que demande notamment M. Jocelyn de Noblet dans *Manifeste pour le développement de la culture technique* (6). Réduire la fracture entre les arts libéraux et les arts mécaniques n'est pas une mince affaire (7). C'est dès le plus jeune âge, dans l'enseignement, que la tâche doit être entreprise. Ce comportement collectif aurait pour effet de dégeler dans les entreprises des capacités créatrices. Elles en ont bien besoin pour être « extraordinaires » !

PIERRE DROUIN.

(3) *Les Patrons face à la gauche*, de Jean-Gabriel Fredet et Denis Pingaud. Éditions Ramsay. Octobre 1982.

(4) Péguy écrivait déjà en 1909 : « *C'est à bon droit que les suprêmes honneurs ont toujours été historiquement à l'infortune* ». Dans *Nous sommes tous des vaincus.*

(5) Numéro du 26 novembre 1982.

(6) Edité par le Centre de recherche sur la culture technique (C.R.C.T.) 69 bis, rue Charles-Laffite, 92200 Neuilly-sur-Seine. Diffusion Berger-Levrault : 229, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

(7) Voir aussi le rapport du Commissariat général au Plan sur « L'impératif culturel » (*le Monde* du 9 décembre).

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La Chambre a approuvé un budget militaire en hausse de 6 %

De notre correspondant

Washington. – Moins de vingt-quatre heures après avoir refusé de débloquer 998 millions de dollars pour le missile MX, la Chambre des représentants a adopté, mercredi 8 décembre, à une forte majorité (346 voix contre 68), un budget militaire de 231 milliards de dollars pour 1983, ce qui représente un record en temps de paix.

Les deux votes ne sont pas forcément contradictoires. Opposés au mode de déploiement du MX, les représentants n'en acceptent pas moins d'envisager pour l'avenir la construction de ce nouveau missile intercontinental. Ils ont d'ailleurs inclub dans leur budget 2,5 milliards de dollars pour les travaux de recherches et d'expérimentation du MX. Seule exigence : qu'un cinquième de cette somme ne soit pas dépensé avant le 30 avril prochain pour permettre à la Chambre d'étudier plus en détail le projet controversé du Pentagone, à savoir l'installation de cent fusées sur une surface très réduite du Wyoming.

Mais le projet enchante-t-il le Pentagone lui-même ? On a appris mercredi que, par trois contre deux, les principaux chefs militaires s'étaient prononcés contre le procédé du « goupement serré ». Seuls le président de l'état-major et le chef de l'armée de l'air y étaient favorables, alors que leurs collègues de la marine, de l'armée de terre et des « marines » (1) n'en voulaient pas.

Le Sénat, à son tour, doit voter dans quelques jours le budget militaire et donc la portion consacrée à la fabrication des cinq premiers MX. Il ne fait aucun doute qu'il approuvera pour 1983 une somme globale au moins aussi importante que celle de la Chambre. Sur le missile, en revanche, on ignore l'orientation qu'il prendra.

M. Reagan avait demandé pour le Pentagone 249 milliards de dollars, soit 13,3 % de plus, en termes réels, qu'en 1982. La Chambre (à majorité démocrate) ne lui a accordé qu'une hausse de 6 %. Cela témoigne tout de même d'un *« fort consensus pour poursuivre le réarmement »*.

La Chambre a approuvé mercredi à l'unanimité une clause concernant l'Amérique centrale : elle interdit de consacrer des fonds à l'assistance militaire à des commandos qui aurait pour but de renverser le gouvernement légal du Nicaragua ou de provoquer une guerre entre ce pays et le Honduras. C'est une claire allusion aux activités de la C.I.A. Mais personne ne se fait d'illusion sur l'efficacité d'une telle clause, qui a d'ailleurs été soutenue par la Maison Blanche. Il sera toujours possible, en particulier, de fournir des armes et une instruction militaire aux exilés nicaraguayens de Floride, étant entendu que ceux-ci n'ont jamais eu l'intention d'opérer au Nicaragua...

ROBERT SOLÉ.

(1) Les « marines » forment un corps à part, distinct des trois armes.

● *La Force à déploiement rapide devient un commandement séparé et unifié.* Créée par le président Carter en 1980 à la suite de la prise d'otages de Téhéran et de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, la Force à déploiement rapide deviendra le 1er janvier 1983 un commandement séparé et unifié, a annoncé mercredi 8 décembre, à Washington, le ministère de la défense. Cet organisme, appelé Centcom, aura son quartier général sur la base de MacDill, près de Tampa (Floride). Il a pour mission de sauvegarder les intérêts américains dans la région s'étendant de l'Egypte au Pakistan, et de l'Iran à la corne de l'Afrique (Israël n'y est pas inclus). – *(A.F.P., U.P.I.)*

● ERRATUM.– La Chambre des représentants a rejeté, et non pas alloué, 998 millions de dollars de crédits pour la fabrication des cinq premiers missiles MX, comme une coquille nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 9 décembre dans les premières lignes de l'article de notre correspondant à Washington.

Le bluff mortel d'un militant antinucléaire

De notre correspondant

Washington. – Un fait divers exceptionnel qui a coûté la vie à un homme a tenu en haleine la capitale, pendant toute la journée et la soirée du mercredi 8 décembre. Dès 9 h 30, les chaînes de radio et de télévision répétaient inlassablement : *« Un homme se trouve au pied du Washington Monument avec un camion contenant 500 kilogrammes de dynamite. Il menace de le faire exploser si on n'interdit pas les armes nucléaires. »*

Équipée d'une combinaison bleue, d'un casque à visière et d'un sac à dos, l'inconnu faisait les cent pas au pied du monument. Il tenait à la main une sorte de transistor, surmonté d'une antenne, qui semblait être le détonateur. A quelques mètres de lui était garé un camion blanc, portant une inscription : Priorité numéro un : interdire les armes nucléaires.

Le Washington Monument est un obélisque géant, de marbre et de granit, situé à quelques centaines de mètres de la Maison Blanche. Il occupe le centre de l'esplanade qui va du Capitole au Mémorial de Lincoln. Haut de 169 mètres, c'est la construction la plus élevée de la capitale.

La police avait donc bloqué les grands axes qui traversent l'esplanade, provoquant d'énormes embouteillages. A la Maison Blanche, le président Reagan évita de travailler dans le bureau ovale, situé au sud, et le déjeuner qu'il donna fut transféré dans une autre salle.

Vers midi, l'homme en bleu insista pour s'entretenir avec un journaliste « qui n'a ni femme ni enfant ». Steve Komarow, de l'Associated Press, fut tiré au sort parmi les volontaires et s'approcha de l'obélisque en agitant un mouchoir blanc. Il eut cinq entretiens successifs avec l'inconnu. Celui-ci exposa ses exigences, de manière un peu confuse : qu'un « débat national » sur les armes nucléaires soit engagé et diffusé quotidiennement dans les journaux et sur les ondes, à raison de... 51 % de leur espace ou temps d'antenne.

A 19 h 30, le véhicule se mit en mouvement. Les policiers tirèrent. Ils ont expliqué par la suite : *« Cette zone était déserte, mais on ne pouvait tolérer qu'un camion contenant une telle charge aille prendre position dans un quartier habité. »*

L'homme, identifié par la police comme Norman Mayer, un militant antinucléaire solitaire, âgé de soixante-six ans, a été tué sur le coup. Il s'agissait d'un bluff : il n'y avait pas d'explosif dans le véhicule. – R.S.



Brésil

LES FORCES ARMÉES LANCENT UNE MISE EN GARDE A M. LEONEL BRIZOLA, NOUVEAU GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE RIO.

Rio-de-Janeiro *(U.P.I.)*. – Les forces armées ont lancé, mardi 7 décembre, une mise en garde indirecte, mais sans équivoque, à M. Leonel Brizola, élu gouverneur de l'Etat de Rio aux élections du 15 novembre. Dans un discours prononcé devant un auditoire militaire, le général Pires, ministre de la défense, a fait entendre à M. Brizola qu'il ne devait pas songer à faire campagne pour la prochaine élection présidentielle. Le général a également précisé qu'il ne permettrait pas des « interférences » dans la politique brésilienne de la part des amis de M. Brizola dans l'Internationale socialiste.

M. Leonel Brizola, ancien gouverneur de l'Etat du Rio-Grande-do-Sul et beau-frère de l'ancien président Joao Goulart, renversé par le coup d'Etat militaire de 1964, est le chef du parti démocratique du travail. Pendant sa campagne électorale, ses partisans ont souvent crié *« Brizola à la présidence ! »*. M. Brizola est très lié aux dirigeants de l'Internationale socialiste.

« En ma qualité de ministre et de représentant des forces armées, a affirmé le général Pires devant le général Figueiredo, chef de l'Etat, *je peux vous assurer de notre ferme détermination d'empêcher les importations de modèles inspirés par l'Internationale socialiste. Je peux vous assurer que nous ne permettrons pas l'action de ceux qui n'ont pas les qualités requises pour diriger une expérience démocratique qui reste basée sur les idéaux de la révolution de 1964. »*

Suriname

Les militaires reprennent la totalité du pouvoir

Le Suriname, ex-Guyane hollandaise, qui était dirigé depuis le coup d'Etat du 25 février 1980 par un gouvernement comprenant des civils et des militaires, est passé mercredi 8 décembre totalement sous la coupe des militaires.

La radio nationale de Paramaribo, la capitale, a annoncé que l'armée, sous la conduite du colonel Bouterse, commandant en chef des forces armées et principal artisan du coup d'Etat du 25 février 1980, a repris le contrôle total du pays *« pour éviter un bain de sang et le chaos »*. Selon la radio, un couvre-feu a été imposé.

Le colonel Bouterse, considéré comme un progressiste, avait pris le pouvoir en 1980 à la veille d'élections générales qui devaient se dérouler dans ce pays de quelque quatre cent mille habitants, voisin de la Guyane française, du Guyana et du Brésil. Le gouvernement issu du coup d'Etat avait dissous le parlement, *interdit les partis politiques* et arrêté les principales personnalités de l'ancien régime. Depuis le coup d'Etat, le gouvernement, bien que composé en majorité de civils, est demeuré sous le contrôle d'un conseil national militaire.

Fin octobre 1982, des manifestations et des grèves avaient eu lieu dans tout le pays pour réclamer des élections. Le gouvernement avait alors promis une consultation à une date *« prochaine »* ainsi que l'adoption d'une nouvelle constitution. De nouvelles manifestations étudiantes ont relancé la tension alors que des discussions se poursuivaient entre représentants du gouvernement, de l'armée et des syndicats. Ces derniers réclamaient un calendrier pour les élections, la date du retour des militaires dans les casernes, et le rétablissement des libertés d'expression et de presse. Selon la radio nationale ce sont ces manifestations qui ont motivé le nouveau coup de force des militaires.

La radio officielle de Paramaribo diffuse de la musique militaire et précise que *« la situation est calme mais tendue, et totalement contrôlée par les militaires »*. – *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Une délégation de l'Internationale socialiste* conduite par l'ancien président vénézuélien Carlos Andres Perez, a examiné, mercredi 8 décembre, à Washington la crise en Amérique centrale avec de hauts fonctionnaires du département d'Etat américain. Le sous-secrétaire d'Etat américain pour les questions politiques, M. Eagleburger, le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Thomas Enders, le secrétaire général de l'I.S., M. Bernt Carlsson, ainsi que les délégués de nombreux partis sociaux-démocrates du monde entier ont participé à cette rencontre. La délégation de l'I.S. a notamment estimé que les opérations d'anciens somozistes menées depuis le Honduras contre le territoire nicaraguayen poussent ce pays à se rapprocher de l'Union soviétique. Les fonctionnaires du département d'Etat ont souligné que le terme « ex-somozistes » est impropre pour qualifier la résistance au gouvernement sandiniste, qui, selon eux, peut aussi bien regrouper des Indiens Miskitos que d'anciens sandinistes. Les représentants de l'I.S. ont rappelé que la tension dans la région est à situer dans le cadre des rapports Est-Ouest, en soulignant que divers pays latino-américains, comme le Mexique, le Venezuela, la Colombie et le Brésil, critiquent la politique des Etats-Unis en Amérique centrale. – *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Les experts des Nations unies font état d'« éléments de preuves indirectes » de l'emploi d'armes chimiques soviétiques en Afghanistan

Les Nations unies ont adopté en commission politique, mercredi 8 décembre, par 63 voix contre 20 (dont celles de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est), un projet de résolution néo-zélandais approuvant un rapport d'experts, qui conclut à *« l'emploi possible »* d'armes chimiques par les Soviétiques et leurs alliés dans les conflits asiatiques.

La résolution (qui viendra la semaine prochaine en assemblée plénière) rappelle que la Convention de Genève de 1925 interdit l'emploi d'armes chimiques. Alors que, au cours de la discussion d'un précédent rapport, l'an dernier, les Nations unies avaient demandé aux mêmes experts (des médecins militaires : un égyptien, un kényan, un péruvien et un philippin) de poursuivre leur mission, personne n'a fait cette année la même proposition. Les États-Unis et d'autres pays occidentaux estiment, en effet, que les moyens d'investigation sont insuffisants, alors que l'U.R.S.S. rejette les accusations en bloc. La France a cependant fait adopter en commission, il y a quelques semaines, une résolution demandant au secrétaire général de réunir une documentation systématique sur cette question.

Dans leur précédent rapport, les experts s'étaient déclarés *« dans l'impossibilité d'arriver à une conclusion finale » :* ils font état cette année de présomptions, et ajoutent : *« Le groupe n'est pas en mesure d'affirmer que ces allégations ont été prouvées, mais il ne peut non plus rejeter les éléments de preuves indirectes qui laisseraient supposer l'emploi possible d'une substance chimique toxique dans certains cas.*

Les experts soulignent qu'il leur a été impossible d'enquêter sur place, en Afghanistan, au Laos et au Cambodge, et qu'ils ont interrogé des réfugiés. Ils indiquent qu'ils ont rejeté certains renseignements *« parce qu'ils étaient incomplets ou déformés pour diverses raisons »* et précisent que, dans certains cas, s'ils ont détecté sur des victimes la présence de mycotoxines, ils n'ont pu décider si *« la contamination était due à une attaque chimique ou si elle pouvait être attribuée à des causes naturelles »*. Mais ils citent des exemples plus probants : *« Des éléments de preuves indirectes (...) ont trait à l'utilisation possible d'agents neutralisants dans les canalisations d'irrigation en Afghanistan »*, notent-ils. Un autre cas, ajoutent-ils, *« concerne les allégations d'utilisation de produits toxiques dans la zone du Laos où habitent les Hmongs »*. Ils précisent toutefois que le groupe n'a pas été en mesure de déterminer l'agent de guerre chimique ou produit toxique employé.

Ces conclusions sont en retrait sur celle d'un rapport publié fin novembre par le département d'État, qui, lui aussi, faisait suite à un premier rapport américain publié en mars (*le Monde* du 24 mars). Le nouveau rapport américain apporte, pays par pays, les conclusions suivantes :

● AFGHANISTAN. – *« Les preuves recueillies révèlent qu'en Afghanistan les Soviétiques ont continué à faire usage d'un certain nombre de substances chimiques jusqu'en octobre 1982. C'est en soumettant à analyse deux masques à gaz (...) que, pour la première fois, nous vons obtenu la preuve indéniable que les forces soviétiques utilisaient des mycotoxines. »*

Parmi les preuves qui, disent-ils, *« vont toutes dans le même sens »*, les auteurs citent notamment le témoignage d'un médecin *« employé dans un hôpital accueillant les résistants afghans blessés au combat »*, qui a déclaré *« avoir soigné quinze hommes souffrant d'irritations cutanées provoquées, selon lui, par les armes chimiques utilisées par les Soviétiques lors des attaques dans la province de Kandahar en mai-juin 1982 »*.

« Nous avons reçu, poursuivent-ils, *des rapports indiquant que, le 20 septembre 1982, des soldats soviétiques avaient déversé du poison dans les conduites d'eaux souterraines de la province de Lowgar, au sud de Kaboul, où des moudjahidin étaient retranchés. Selon un chef de la résistance réfugié au Pakistan, une action similaire avait été commise dans la même province le 13 septembre 1982, provoquant la mort de soixante adultes et de treize enfants. »*

« En 1982, précise le rapport, *un soldat soviétique passé du côté des moudjahidines a déclaré (...) qu'il existait une substance toxique de fabrication soviétique, qualifiée de « mortelle dans 100 % des cas », qui provoque une décomposition de la chair. »*

● LAOS. – *« De janvier à juin 1982,* écrivent les auteurs du rapport, *de nombreux Hmongs se sont réfugiés en Thaïlande ; dans leurs récits, ils faisaient état d'attaques menées au moyen d'agents toxiques et ils présentaient de graves symptômes, prouvant qu'ils avaient souffert de l'action de ces produits. Ils ont apporté de nouveaux échantillons contaminés par une substance jaune, gluante, provenant d'une « pluie jaune », déversée par hélicoptères en 1982. Nous savons donc maintenant que cette pluie jaune contient des toxines trichothécènes et d'autres substances qui provoquent chez les victimes des vomissements, des hémorragies, des vésications, de graves lésions cutanées et bien d'autres symptômes et malaises qui ont été observés par des médecins qualifiés. »*

● CAMBODGE. – Les offensives chimiques ayant eu lieu en 1982 se sont produites le long de la frontière thaïlandaise, ce qui a permis de recueillir de nombreux témoignages et échantillons *« et autres preuves flagrantes de l'utilisation de substances toxiques »*. Le nombre des attaques chimiques et celui des décès a cependant diminué de moitié pendant les six premiers mois de 1982.

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DU GROUPE LIBÉRAL DE L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG

A la recherche d'un centrisme européen

Le groupe libéral de l'Assemblée européenne consacre, du mercredi 8 au vendredi 10 décembre, à Paris, trois journées d'études au rôle de la C.E.E. dans les échanges internationaux. Les principaux thèmes abordés sont la capacité concurrentielle de l'Europe, l'influence des capitaux internationaux (dont le F.M.I.) et les nouvelles orientations à apporter aux accords de Lomé III. M. Edgar Faure devait, en outre, présenter, ce jeudi après-midi, un rapport sur *« le diagnostic du syndrome mondial et les perspectives d'un nouveau New Deal »*.

L'organisation de cette réunion répond à trois objectifs. Le premier est de contribuer, fût-ce modestement, à relancer l'idée européenne dans l'opinion. Les élus « libéraux et démocrates européens » (L.D.E.), puisque telle est leur appellation officielle, estiment, en effet, qu'après une phase de relatif intérêt – en particulier à l'occasion de la première élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel direct – les affaires communautaires, singulièrement dans leur dimension politique, se heurtent de nouveau à une désaffection, ou à une certaine ignorance.

Du moins de la part du grand public : agriculteurs, syndicalistes ou chefs d'entreprise, eux, ont appris l'usage des mécanismes et des institutions communautaires. *« On a trop donné à l'opinion de nos différents pays que l'Europe ne servait qu'à soulever des contentieux, quand elle permet, au contraire, de les régler,* explique par exemple Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée, et qui conduisait la liste libérale en France aux élections de juin 1979. *Y compris chez nombre d'hommes politiques, qui tiennent volontiers un langage pro-européen en public et nettement plus chauvin en privé. Sur ce point, et paradoxalement, c'est pourtant leur langage public qui est le plus sincère... »*

En second lieu, les libéraux européens voudraient contrebattre le mouvement général de repli néoprotectionniste qu'ils décèlent dans les politiques économiques des pays membres de la Communauté. Mme Veil avait d'ailleurs déjà eu l'occasion devant la « Convention pour l'Europe » réunie cet automne à Versailles (*le Monde* du 13 octobre), de dénoncer ce glissement et les risques qu'il comporte, en particulier pour la France. Le groupe L.D.E. souhaite mettre l'accent sur les capacités, qu'il juge grandes, du Vieux Continent face à l'offensive commerciale japonaise ou américaine. Et aussi sur le champ d'action que lui offre sa contribution au développement du tiers-monde.

Enfin, les élus libéraux cherchent à marquer la place d'un véritable centrisme européen entre les deux grands blocs qui se partagent, à Strasbourg, le gros des effectifs parlementaires : les socialistes et sociaux-démocrates, et les démocrates-chrétiens. Certains de leurs dirigeants estiment, lorsqu'ils tirent un premier bilan à mi-parcours de la présente législature, que le groupe L.D.E. a eu trop tendance à *« pencher à droite »*, et n'a pas assez noué de liens avec le groupe socialiste. Même à l'occasion de certains grands débats, où leurs positions étaient finalement plus sociales-démocrates que conservatrices. Il est vrai que le changement d'alliance des libéraux ouest-allemands, en faveur de la C.D.U. à Bonn, risque de ne pas faciliter ce réajustement, que beaucoup jugent cependant nécessaire à la réaffirmation de la personnalité centriste sur la scène européenne.

BERNARD BRIGOULEIX.

EUROPE

Italie

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

La « filière bulgare » est étudiée par les magistrats instructeurs de trois affaires différentes

Rome. — Les développements de l'enquête sur la complicité éventuelle de fonctionnaires bulgares, dont M. Antonov, arrêté le 25 novembre, dans l'attentat contre le pape, tendent à placer la Bulgarie au centre de trois affaires qui ne sont sans doute pas sans liens entre elles. Cette « Bulgarian Connexion » est mise en relief par la rencontre, ces jours-ci, à Rome, des trois magistrats instructeurs travaillant sur ces affaires afin de confronter les résultats de leurs enquêtes : la première concerne les complicités dans l'attentat contre le pape, la seconde, l'énorme trafic d'armes et de drogue découvert récemment à Milan (*le Monde* du 1er décembre) et la troisième l'affaire du syndicaliste de l'U.I.L. soupçonné d'avoir été en laison avec les *Brigades rouges*.

Quoique la magistrature fasse preuve de la plus grande discrétion sur le « cas Antonov », il semble, selon des indiscrétions dignes de foi, que se précisent les accusations portées contre le fonctionnaire des lignes aériennes bulgares, arrêté le 25 novembre. Celui-ci, en compagnie du caissier de l'ambassade, M. Aivazov, aurait accompagné Ali Agca, auteur de l'attentat contre le pape place Saint-Pierre, deux jours de suite afin de mette au point les détails du plan criminel.

Le 13 mai, jour de l'attentat, les deux Bulgares l'auraient à nouveau conduit place Saint-Pierre, après que M. Aivazov se soit arrêté chez lui pour prendre une petite valise contenant deux pistolets et une grenade (Agca avait déjà une arme qu'il se serait procurée, selon ses premières déclarations, en arrivant en Italie). Pour étayer ses aveux, Agca aurait

De notre correspondant

donné des descriptions détaillées des appartements de M. Antonov et Aivazov, ainsi que des numéros de téléphone ne figurent pas à l'annuaire (*le Monde du 7 décembre*). *Selon les avocats de M. Antonov, celui-ci nie non seulement connaître Agca, mais encore s'être trouvé place Saint-Pierre le jour de l'attentat : ses collègues affirment qu'il se trouvait alors à son bureau.*

Les explications de l'ambassade

A l'ambassade de Bulgarie à Rome, on nous précise ne pas avoir connaissance du mandat d'arrêt lancé contre M. Aivazov et le secrétaire de l'attaché militaire, M. Juelio Kolev Vassilev. Le premier a quitté l'Italie le 10 novembre pour *« des raisons de service »*. Le second, officier de l'armée bulgare, est parti à la fin août . Ni l'un ni l'autre, selon l'ambassade, ne bénéficie d'immunité diplomatique, mais étaient porteurs de passeports de service qui, théoriquement, les soustrayaient à la justice italienne. M. Aivazov doit-il rentrer à Rome ? *« Dans les circonstances présentes, c'est peu probable »*, nous dit-on à l'ambassade.

Les autorités bulgares soulignent que dans la version des faits apparemment officielle rapportée par la presse italienne des points obscurs demeurent : 1) comment Agca aurait-il pu communiquer avec les deux Bulgares, les trois personnes n'ayant aucune langue commune ? ; 2) Pourquoi, s'ils étaient coupables, les trois fonctionnaires bulgares seraient-ils restés en Italie si longtemps alors que la « piste bulgare » était à l'ordre du jour après certaines émissions de télévision américaine et surtout une perquisition faite par la police italienne, au printemps dernier, dans les locaux de Balkan Air, dans le cadre de l'enquête sur le syndicaliste de l'U.I.L. ? Nos interlocuteurs rejettent, en outre, la possibilité que M. Antonov et les deux autres fonctionnaires aient pu avoir des activivés inconnues de l'ambassade.

Outre les aveux d'Agca, la magistrature italienne semble détenir d'autres preuves contre les trois Bulgares. La Bulgarie paraît surtout être le point de convergence de différentes affaires liées entre elles par des personnages-clés. L'un d'eux est un « boss » de la Maffia turque. Bechir Celenk, connu dans le monde du trafic d'armes et de drogue, disparu de Turquie depuis l'instauration du régime militaire en septembre 1980. Selon les déclarations d'Agca, ce serait Celenk qui aurait pris contact avec lui à Sofia. Agca venait de s'échapper de Turquie, où il purgeait une peine de prison pour l'assassinat d'un journaliste. Celenk l'aurait présenté non seulement aux services secrets bulgares mais encore lui aurait proposé 3 millions de marks pour assassiner le pape. Première interrogation : comment se fait-il qu'Agca ait pu entrer en Bulgarie — certes avec un faux passeport — sans que la police l'interpelle alors que sa photo figurait dans les journaux turcs ? A Sofia, au demeurant, il habitait le plus luxueux hôtel de la ville, le Victoria New Otani (appartenant à une chaîne japonaise), où il a pu séjourner pendant plusieurs semaines dans une des meilleures chambres.

Puis Agca a quitté la Bulgarie et voyagé en Europe, apparemment pour faire perdre la trace de son passage à Sofia. C'est à Milan qu'il reçut d'un autre Turc, arrêté par la suite, l'arme dont il se servira. Il arrive à Rome et prend contact, selon ses aveux, avec la « colonne bulgare ». Celenk était en contact avec le groupe des Loups-Gris, lié au parti d'Action nationaliste. Ce groupe aurait été le soutien logistique d'Agca en Europe jusqu'à sa prise en charge par les Bulgares de Rome.

Aussi intrigant que ce contact d'Agca avec les Bulgares est le fait que Celenk, recherché par la police turque, ait pu se trouver à Sofia sans être inquiété. Mieux : selon la presse turque, on a vu sa femme s'embarquer, la semaine dernière, d'Istanbul à destination de Sofia, ce qui laisserait penser qu'il s'y trouve encore.

Celenk paraît en fait un personnage-clé de plusieurs affaires : celle de l'attentat contre le pape, mais aussi du trafic d'armes et de drogue qui transitaient avec une grande facilité par la Turquie jusqu'en septembre 1980. La police du régime, ayant pris des mesures sévères contre les trafiquants, a pu saisir 800 000 armes, et découvert au printemps dernier trois laboratoires clandestins d'héroïne près de la frontière syrienne. C'est apparemment de là qu'est partie l'enquête qui, en Italie, a conduit au démantèlement du réseau dirigé par le Syrien Henri Arsan.

La presse turque a décrit à plusieurs reprises les liens qui existeraient entre la pègre d'Ankara et les services secrets bulgares à propos de ce trafic. Non seulement Celenk a séjourné à plusieurs reprises à Sofia — peut-être s'y trouve-t-il encore ? — mais aussi Henri Arsan, toujours dans la même hôtel, apparemment lieu de rencontre des trafiquants.

Dans l'affaire Scricciolo, le syndicaliste accusé de liens avec les Brigades rouges, les contacts qu'il entretenait avec des fonctionnaires de l'ambassade bulgare sont aussi au centre de l'enquête. Scricciolo aurait récemment affirmé avoir été l'objet de pressions de quatre fonctionnaires bulgares dont deux des contacts d'Agca, afin qu'il collabore avec eux. Scricciolo était connu à Rome pour ses contacts avec Solidarnosc. Selon la presse italienne, la magistrature aurait prévu une confrontation entre M. Antonov et le syndicaliste.

PHILIPPE PONS.

Selon un magazine suisse

BECHIR CELENK AURAIT FONDÉ SON ACTIVITÉ SUR L'EXPORTATION DE MONTRES ET D'ARMES

Le Turc Bechir Celenk, qui apparaît progressivement comme le personnage central des affaires criminelles liées à l'attentat contre le pape, aurait fondé son activité sur une société horlogère suisse. Le magazine *l'Hebdo*, de Suisse romande, a, en effet, découvert que Bechir Celenk s'était spécialisé dans l'exportation de montres suisses en Turquie par la Bulgarie.

Ce trafic, mené depuis 1976, procurant des devises à la Bulgarie, aurait consisté à décharger les montres en Turquie, en même temps que des armes, et à en rapporter de la drogue. C'est en avril 1979 que Bechir Celenk aurait précipitamment cessé son activité, laissant à Bienne, où était le siège de sa société, près de 8 millions de francs suisses de dettes. On en retrouve la trace en Bulgarie, puis à Londres, à Munich, à nouveau en Suisse sous une fausse identité.

Pologne

Le pouvoir paraît décidé à supprimer les organisations contestataires

(Suite de le première page.)

Mais, il est rare que l'on ait annoncé la libération de tous les internés d'une voïvodie, et l'on n'a encore vu sortir des camps aucune des grandes figures de Solidarité. Il est tout à fait possible que l'on ne souhaite élargir ces hommes qu'au dernier moment. L'inquiétude est d'autant plus vive que les porte-parole officiels se gardent systématiquement de confirmer que tous les internés sans exception seront libérés. Il y a, au contraire, de sibyllines allusions à d'éventuelles mesures de remplacement *« dans certains cas »*. En clair, cela signifie qu'on n'écarte pas la possibilité, soit de maintenir l'internement, soit d'inculper des hommes auxquels on ne peut rien reprocher, même en vertu de la législation de l'état de guerre, pour la bonne raison qu'ils sont détenus depuis le 13 décembre dernier à l'aube.

Parallèlement, il apparaît que les trois mille à cinq mille militants, manifestants ou grévistes, arrêtés ou condamnés depuis le coup d'État, ne peuvent espérer au mieux qu'une amnistie extrêmement partielle. La répression (tout comme, au demeurant, l'action clandestine) se poursuit d'ailleurs sans discontinuer. On arrête, on juge toujours en « procédure sommaire ». Le procès d'un des membres de la direction clandestine nationale de Solidarité, M. Piotr Bednarz, de Wroclaw, s'est ainsi ouvert mercredi. Suspendu en raison d'un mauvais état de santé de l'accusé, il doit reprendre dans une semaine.

Une lettre de M. Walesa au général Jaruzelski

A cette brume de plus en plus froide s'ajoute depuis vingt-quatre heures un mystère parfaitement opaque. Le week-end dernier — mais on ne le sait que depuis mardi par suite d'une indiscrétion de sa femme — M. Walesa a écrit une seconde lettre au général Jaruzelski. Bien qu'on se refuse à le confirmer du côté officiel, le fait est établi, mais on ignore tout du contenu de cette lettre, qui n'était pas destinée à publication et sur laquelle les proches du dirigeant syndical restent muets.

Mercredi, toutefois, a été remise à un correspondant étranger une version de ce texte, présentée sans aucune preuve comme authentique. Cette version venant de source douteuse a toutes chances de circuler bientôt *in extenso*. Elle fait tenir par M. Walesa le langage suivant au général Jaruzelski : c'est avant tout par l'effort de toute la société que peut être vaincue la crise économique : cet effort ne peut être obtenu que par l'approfondissement de la confiance populaire dans le pouvoir ; il faut, en conséquence, donner une réalité à l'entente nationale qui est une nécessité pour tous. Pour réaliser cette entente, personne n'a donc de cadeau à faire à personne. Suivrait une proposition de marché en bonne et due forme : la fin des activités clandestines en échange, premièrement, de la possibilité pour tous les anciens militants de Solidarité de prendre une place dans les nouveaux syndicats et, deuxièmement, de l'ouverture à toutes les personnes sincères et responsables du Mouvement patriotique — organisme créé par le régime de l'état de guerre et destiné officiellement à assurer une représentation politique de l'ensemble du pays.

BERNARD GUETTA.

Manifestations diverses en France

Un certain nombre de manifestations sont prévues en France pour marquer le premier anniversaire, le 13 décembre, de la proclamation de l'état de guerre en Pologne.

● A PARIS, un colloque sur la culture polonaise se tiendra vendredi 10 et samedi 11 décembre avec la participation notamment du poète Czeslaw Milosz, prix Nobel de littérature, et du philosophe Leszek Kolakowski. La séance de clôture sera ouverte au public ; elle aura lieu samedi à 15 heures à l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne. M. Jean-Marie Domenach présentera les travaux de ce colloque, MM. Milosz et Pierre Emmanuel prononceront des discours. D'autre part, une conférence internationale organisée par *« le comité pour la libération de Walesa, Kuron, Baluka et tous les emprisonnés de Pologne »* se tiendra le 12 décembre au siège de Force ouvrière, avec pour objectif principal la constitution d'une commission internationale d'enquête pour se rendre en Pologne.

En liaison avec le « Bureau de la coordination avec la commission caritative de l'épiscopat de Pologne », plusieurs associations organisent dimanche 12 décembre à 15 heures au Cirque d'hiver (boulevard des Filles du Calvaire), un gala de solidarité. Un programme, des chants et danses de Pologne, sera donné pour le Noël des enfants polonais.

Enfin, le comité parisien « Solidarité avec Solidarnosc » organise lundi 13 décembre, à 18 h 30, un cortège animation de rue à partir de Beaubourg jusqu'à la Mutualité où des membres de Solidarnosc en France organisent un gala. Ce cortège consistera en un défilé de piétons et de voitures, portant des bannières éclairées par des phares, et dont les thèmes seront : la défense de milliers de syndicalistes emprisonnés en Pologne, le rappel des accords de Gdansk bafoués par les autorités, le soutien à la résistance de Solidarnosc et la revendication du syndicalisme indépendant et des droits démocratiques dans le monde.

● A TOURS, l'université a décerné au professeur de l'académie des sciences Bronislaw Geremek, connu pour ses travaux sur les marginaux à la fin du Moyen Age, un doctorat *honoris causa*. Le professeur Geremek, conseiller de Solidarité a été arrêté le 13 décembre 1981.

U.R.S.S.

Nouveaux remaniements dans le gouvernement et l'appareil du parti

Moscou *(A.F.P.)*. — M. Stepan Khitrov a été libéré de ses fonctions de ministre soviétique de la construction agricole. Il a été appelé à faire valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé par M. Viktor Danilenko, qui occupait, depuis février dernier, le poste de premier vice-ministre de la construction agricole, précise l'agence.

M. Khitrov détenait le portefeuille de la construction agricole depuis la création de ce ministère, en février 1967.

M. Danilenko avait été, avant d'entrer au gouvernement soviétique, ministre de la construction agricole de Biélorussie.

Ce remaniement apparaît comme « technique », mais on rappelle que M. Andropov a également nommé, quinze jours seulement après sa prise de fonctions, un nouveau ministre des chemins de fer, M. Nicolas Konarev. Dans ce cas, le ministre sortant, M. Ivan Pavlovski, s'était vu reprocher sa gestion à la tête d'un secteur dont, selon M. Andropov, les indices de travail empiraient au fil des ans en dépit de l'aide gouvernementale.

D'autre part, M. Boris Stoukaline a été nommé chef de la section de propagande du comité central du parti communiste d'Union soviétique (P.C.U.S.), en remplacement de M. Eugène Tiajelnikov. Ces changements à la tête des services de propagande du parti (Agitprop) et des jeunesses communistes (Komsomol) s'inscrivent dans la politique de lutte contre l'inertie que M. Andropov a annoncée.

M. Eugène Tiajelnikov, ancien chef du Komsomol, dirigeait, depuis 1977, la section de propagande du comité central. M. Boris Stoukaline, qui prend en charge le contrôle des *mass dia* soviétiques, était déjà à la tête, depuis 1972, du comité d'Etat pour les éditions, la polygraphie et le commerce des livres. Il avait été remplacé à ce poste, le 6 décembre, par M. Boris Pastoukhov, relevé de ses fonctions de premier secrétaire du Komsomol.

[Dans un article de la *Pravda* du mercredi 8 décembre, un économiste, M. Koulaguine, met en cause la conception des investissements industriels appliquée en U.R.S.S. depuis l'origine. Il critique la construction de vastes complexes et préconise l'installation d'usines plus petites et efficaces comme cela se fait en Occident.]

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES AUTORITÉS AFGHANES ONT RECONNU, mercredi 8 décembre, que des attentats commis dans plusieurs restaurants de Kaboul, le mois dernier, avaient fait trente-sept morts. Radio-Kaboul a indiqué que leurs auteurs avaient été arrêtés et que leurs « confessions » seraient bientôt rendues publiques. Des sources diplomatiques occidentales avaient fait état de la mort d'une vingtaine de personnes dans ces attentats (*le Monde* du 18 novembre). — *(Reuter.)*

Bolivie

● Mme REGINA DE ALTMAN, ÉPOUSE DE KLAUS BARBIE, ancien chef de la Gestapo de Lyon réfugié en Bolivie et qui a pris la nationalité bolivienne sous le nom de Klaus Altman, est décédée et a été inhumée au cimetière allemand de La Paz, mercredi 8 décembre. La Cour suprême de justice bolivienne, dont la composition a été transformée depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Siles Zuazo, doit se prononcer sur les différentes demandes d'extradition déposées à l'encontre de Klaus Barbie, notamment par la France et l'Allemagne de l'Ouest. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● HUIT PROFESSEURS ET UN RESPONSABLE D'UNE STATION DE RADIO SUD-CORÉENNE ont été arrêtés sous l'accusation de complot contre le gouvernement du président Chun Doo-hwan, a annoncé la police le mercredi 8 décembre. Il leur est reproché d'avoir formé une organisation qui projetait de commettre des actes terroristes et soutenait la Corée du Nord. — *(Reuter, U.P.I.)*

Grande-Bretagne

● INTERDICTION AUX DIRIGEANTS DU SINN FEIN DE SE RENDRE A LONDRES. — Le gouvernement britannique a finalement décidé, mercredi 8 décembre, d'interdire l'entrée du territoire de la Grande-Bretagne aux trois dirigeants du Sinn Fein, branche politique légale de l'IRA provisoire, qui avaient été invités à rencontrer le mardi suivant la majorité travailliste du conseil du Grand Londres. Cette décision se fonde sur la loi sur la prévention du terrorisme qui, depuis 1976, permet d'interdire l'accès à une partie du territoire britannique à *« toute personne étant ou ayant été impliquée dans la commande, la préparation ou l'instigation d'actes de terrorisme »*. Le dirigeant du parti unioniste officiel, M. McCusker, a dénoncé cette mesure, qui revient, selon lui, à transformer l'Ulster *« en un vaste camp pour terroristes »*. Le Sinn Fein a cependant confirmé qu'il demeurait intéressé par des discussions avec les hommes politiques britanniques. — *(Corresp.)*

EUROPE

Union soviétique

Les premiers pas de M. Andropov

IV. — *Vers un « totalitarisme éclairé »*

De notre envoyé spécial Daniel Vernet

Dans les précédents articles (*le Monde* des 7, 8 et 9 décembre), Daniel Vernet a montré comment M. Andropov se distinguait par le style de direction de Leonid Brejnev, puis il a énuméré les problèmes économiques que le nouveau secrétaire général doit essayer de résoudre. En matière de politique étrangère, le discours prononcé devant le comité central de novembre indique que M. Andropov s'en tient présentement au programme établi par le vingt-sixième congrès : détente avec les États capitalistes, solidarité avec les peuples en lutte pour leur libération, coopération avec les pays socialistes.

Moscou. — Si M. Andropov est ce « libéral » que se plaisent à peindre ses thuriféraires, il aura à cœur de le montrer rapidement en libérant les contestataires que ses propres services ont envoyés croupir en prison ou dans les camps de travail et en délivrant l'académicien Sakharov de son exil à Gorki (1). La question du libéralisme a été rarement pertinente dans l'histoire de la Russie, et il ne semble pas qu'elle doive le devenir aujourd'hui. S'il a voulu se donner une image d'homme ouvert et cultivé, le chef du K.G.B. avait à sa disposition pour sa propre publicité de nombreux collaborateurs prêts à répandre la bonne nouvelle.

On se demande plutôt pourquoi il a cru bon de le faire et pourquoi son principal rival lui a emboîté le pas dans les derniers mois du règne de Brejnev. M. Tchernenko passe pour avoir entraîné tout le bureau politique à la pièce *Comment nous sommes vainqueurs*, inspirée du « testament » de Lénine et montrant comment un homme malade dirige le pays — sujet délicat s'il en fut — après l'avoir personnellement autorisée (2). Quel intérêt MM. Andropov et Tchernenko pouvaient-ils avoir à s'assurer la bienveillante neutralité d'une intelligentsia dont le poids politique est pratiquement nul ?

Intellectuel par rapport aux autres

M. Andropov soigne sans doute sa réputation pour effacer l'image détestable que pourrait laisser, tant en U.R.S.S. qu'à l'étranger, ses quinze ans passés à la direction du K.G.B.. C'est sous son autorité qu'a été créé, en 1969, le cinquième département, chargé de la lutte contre la contestation intérieure. Certes, la police secrète a rompu avec les méthodes d'élimination les plus expéditives, mais le mérite n'en revient pas seulement à M. Andropov. Depuis une vingtaine d'années, le K.B.G. s'est efforcé de respecter des lois qui, de toute manière, ne l'entravent en rien dans son travail. M. Andropov s'est débarrassé des dissidents par des moyens variés, dont le seul « avantage » est qu'ils sont plus « sophistiqués » que ceux employés par Iejov ou Beria... Les derniers mois ont été marqués par un durcissement, avec l'interruption des communications téléphoniques internationales, les nouvelles mesures contre la circulation des livres, la chute draconienne de l'émigration juive...

Dans le domaine culturel pourtant, l'intelligentsia moscovite s'accorde à penser que le nouveau secrétaire général a un profil d'intellectuel. Même si certains ajoutent perfidement une nuance péjorative en précisant : « *par rapport aux autres membres du bureau politique* »... On met à son crédit l'ouverture, rue Malaya-Grouzinskaya, d'une salle d'exposition pour peintres non officiels, le soutien apporté dans les moments les plus difficiles au Théâtre de la Taganka, dirigé par Lioubimov, l'encouragement discret à la musique tzigane autrefois interdite, une intervention en faveur d'un « formaliste » historien de la littérature, sur l'insistance de sa fille, qui est mariée à un acteur non conformiste...

Brejnev ne s'intéressait aux arts et aux lettres que dans la mesure où les fonctionnaires de la plume chantaient ses louanges. Le reste le laissait pratiquement indifférent. M. Andropov a ses goûts propres, il aime lire dans le texte les nouvelles anglaises et possède, dit-on, une belle collection de peintres modernes. Comme dans les anciennes cours, les préférences du despote ne sont pas indifférentes, car le marxisme-léninisme et même le « réalisme socialiste » laissent un vaste champ à l'interprétation.

Avec Brejnev, le laisser-aller accompagnait l'arbitraire le plus complet ; il était difficile pour un écrivain ou un artiste de savoir ce qui serait autorisé et ce qui serait interdit. Les dix-huit années de brejnévisme se sont soldées par un appauvrissement considérable de la vie culturelle soviétique. Des intellectuels ont été réduits au silence, d'autres ont été contraints à l'exil, où ils tentent dans des conditions difficiles de perpétuer la culture russe. Mais ces années d'obscurantisme n'ont pas réussi à éradiquer toute création en musique ; les compositions contemporaines ont pratiquement acquis droit de cité, bien que règne sur l'Union des compositeurs un rescapé du stanilisme.

En littérature, à côté de quelques grands noms, a fleuri une école du roman sociologique qui dépeint sous des couleurs crues la vie à la campagne. Beaucoup de jeunes qui ne peuvent pas ou n'osent pas se faire éditer en Occident « *écrivent pour leurs tiroirs* ». Même sous Staline existait tout un bouillonnement souterrain qui a surgi à la surface après 1956. Il eût été bien étonnant qu'il n'en fût pas de même sous Brejnev.

Dans le domaine de la peinture , l'exposition Moscou-Paris, malgré toutes ses imperfections, a révélé leur histoire à plusieurs générations soviétiques. Brejnev l'a visitée en octobre 1981, apportant ainsi la bénédiction officielle à un art longtemps maudit. La comparaison entre deux expositions Picasso, objet de scandale dans les années 60, peintre presque classique cet automne, permet de mesurer le changement imperceptible, mais fondamental, qui s'est produit au cours des dernières années.

Des tendances dangereuses

Le mélange d'arbitraire et de laxisme a, dans le même temps, encouragé le développement de tendances dangereuses : slavophiles, antisémites, racistes ; elles peuvent prendre des formes anodines ou honorables et se camoufler par exemple derrière le Mouvement pour la protection des monuments culturels de la Russie. Du fait du vide — ou du trop-plein — idéologique , elles trouvent un écho chez les jeunes, convaincus, commme leurs pères, que le peuple russe sacrifié sur l'autel de l'amitié entre les peuples soviétiques est celui qui souffre le plus du socialisme. Des groupes de jeunes fascistes manifestant pour la pureté de la race russe ont célébré cette année, dans le centre de Moscou, l'anniversaire de la naissance de Hitler sans être autrement inquiétés, car il se trouvait parmi eux de nombreux héritiers de la nomenklatura.

M. Andropov ne devrait pas montrer une grande indulgence à l'égard de ces tendances (3). Mais s'il introduit des changements dans la vie culturelle, ceux-ci ne pourront être que très lents. Les conservateurs ont déjà fait entendre leur voix. Dans le journal *Russie soviétique*, le vice-ministre de la culture de la Fédération de Russie a écrit que le « *devoir civique* » des auteurs dramatiques était de célébrer l'activité sociale des Soviétiques, leur « *santé morale* » et l'ambiance de collectivisme. Moins d'une semaine après la mort de Brejnev, il les appelait à rejeter les petites histoires de famille, les « *aspects négatifs de la vie courante* », pour s'intéresser uniquement aux « *héros positifs* ».

Pourtant, l'intelligentsia, qui n'a pas rompu complètement avec le régime, ne peut réfréner un petit sentiment d'espoir. Elle ne croit évidemment pas au « libéralisme » du K.G.B., dont elle a eu à connaître à une occasion ou à une autre, mais elle pense que M. Andropov pourrait codifier plus précisément la vie culturelle, marquer les limites de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas, dans la mesure où ses activités passées lui permettent d'apprécier mieux que les *apparatchiki* ce qui est vraiment dangereux pour le régime et ce qui fait fonction de soupape de sûreté. Dans ce domaine, l'U.R.S.S. se rapprocherait de la R.D.A.... Le progrès est une notion très relative...

Ce « totalitarisme éclairé » se retrouvera-t-il aussi en politique ? Ce n'est pas exclu si M. Andropov reprend à son service les universitaires qui étaient avec lui dans le groupe Kuusinen à la fin des années 50 : MM. Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis et du Canada, Bovine, journaliste des *Izvestia*, qui se permet des articles non conformistes, Bourlatsky, directeur de l'Institut de philosophie, qui, dans les années 60, écrivit d'un point de vue léniniste orthodoxe les critiques les plus aiguës du stalinisme...

Dans *Kommunist*, M. Bourlatsky a prêché, il y a peu, pour le développement de la démocratie socialiste, le dépérissement de l'Etat au profit des syndicats et des organisations de masse, qui ne sont actuellement que des chambres d'enregistrement ou des caisses de résonance du parti. On trouve un écho assourdi de ces thèses dans deux discours prononcés par M. Andropov, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Lénine, en 1976 et en 1982. Celui qui n'était alors qu'un membre du bureau politique développait dans le premier la notion de démocratie socialiste ; il reconnaissait dans le second l'existence d'une pluralité des intérêts et des points de vue au sein de la société socialiste, tout en rejetant l'idée de pluralisme politique.

Il serait hasardeux d'y voir les prémices d'une réforme de la société soviétique. Le voudrait-il que M. Andropov se heurterait à la force d'inertie d'un appareil bureaucratique pour qui tout changement comporte un risque de débordement et d'anarchie. Le souci d'efficacité, avec ce qu'il suppose de contraintes et de contrôles, peut s'opposer à tout effort de démocratisation.

M. Andropov est un secrétaire général de transition au sens plein du terme. Il doit assurer le passage de la génération qui est venue au pouvoir grâce aux grandes purges staliniennes de 1937-1938 (lui-même en a profité pour sa carrière dans le komsomol) et la génération qui a grandi après la guerre. C'est cette dernière qui assurera véritablement la relève. La question est de savoir si la lutte pour le pouvoir, qui ne semble pas terminée au Kremlin, permettra à M. Andropov de mettre fin à une décennie d'immobilisme, ou si cette tâche reviendra à son successeur.

FIN

(1) M. Andropov est député de Gorki.

(2) Au même moment, un théâtre non officiel affichait une pièce intitulée *Un bouffon sur le trône*, qui a reçu un écho favorable dans la presse.

(3) On colporte déjà à Moscou que M. Andropov n'est pas « un bon Russe », parce qu'il aurait une grand-mère juive et un grand-père arménien.



PROCHE-ORIENT

L'arrivée à Beyrouth de deux émissaires du président Moubarak marque la rentrée en scène de l'Egypte

De notre correspondant

Beyrouth. – L'arrivée mercredi 8 décembre dans la capitale libanaise du ministre d'État égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros-Chali, et du chef de cabinet présidentiel, M. Oussama Baz, marque la rentrée en scène de l'Egypte, qualifiée de « *fracassante* » par la presse de Beyrouth.

Les deux émissaires du président Moubarak ont été reçus non seulement par le président Gamayel, mais aussi par le chef du gouvernement M. Wazzan, le président de la chambre M. El-Assad. Ils ont conféré avec plusieurs autres personnalités chrétiennes (MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun) et, ce qui dans ce cas précis est plus important, musulmanes (MM. Saeb Salam, Rachid Solh, Takieddine Solh et Walid Joumblatt, ce dernier étant, de surcroît, le chef du mouvement national progressiste). En prenant, avec une telle unanimité, le parti de répondre à l'initiative égyptienne, l'islam libanais a posé un acte politique majeur puisqu'il est passé outre aux interdits énoncés par le sommet de Bagdad de 1978 consécutif aux accords de camp David.

Pour ce retour en force sur l'échiquier politique arabe, l'Egypte a, il est vrai, du adopter une attitude fermement hostile à la politique israélienne d'occupation du Liban et ses propres relations avec Israël se trouvent dans une impasse.

Cet évènement a coïncidé avec le premier incident entre une patrouille isrélienne et un barrage de l'armée libanaise à l'entrée du ministère de la défense à Yarze. Bien qu'ayant évacué Beyrouth, l'armée israélienne se trouve toujours dans sa balieue Sud et Sud-Est. Une de ses patrouilles comprenant quatre véhicules s'est présentée mercredi à midi à l'entrée du ministère de la défense. A-t-elle voulu y pénétrer, ou y établir un barrage ? Ou s'est-elle simplement approchée plus que de coutume du poste de garde libanais devant lequel les véhicules israéliens passent régulièrement ? Toujours est-il que les militaires libanais ayant tenté de faire rebrousser chemin aux soldats israéliens, ceux-ci ont ouvert le feu sur eux. Un accrochage s'est ensuivi dans lequel deux soldats libanais ont été tués et un israélien blessé.

Pour l'armée libanaise qui a, enfin, fait acte de présence face à Israël, et donc pour l'État, cette manifestation de fermeté est tout a fait salutaire. Plus important encore est la manière dont l'incident a été réglé. Puisque les États-Unis ont mis leur poids dans la balance pour faire conclure, dans le cadre de la force multinationale, un accord interdisant aux patrouilles israéliennes de circuler dans la zone de Yarze où se trouve le ministère de la défense. Les *marines* américains s'y déploieront pour y seconder l'armée libanaise. Signalons que l'armée israélienne a encore eu deux tués à Saida, à la suite d'une embuscade.

Enfin, l'armée libanaise a depuis mercredi soir un nouveau commandant en chef, le général Ibrahim Tannous. C'est le fameux « *officier borgne* » – il a perdu l'œil droit au combat – dont on parle depuis plusieurs semaines à Beyrouth et sont on se demandait si le président Gemayel, sont il est proche, parviendrait à l'imposer. Homme de poigne, il a en effet, l'avantage appréciable d'avoir la confiance des « *forces libanaise* » qui continuent à détenir l'autorité réelle à Beyrouth-Est. Le nouveau directeur de la sûreté générale, le commissaire Zaki Boustany dont la nomination a été simultanée est, également, un homme qui a l'oreille des « *forces libanaises* ». Troisième nomination-clef : M. Hicham Chaar à la tête des forces de sécurité intérieure.

Avec ces trois hommes aux postes de commandement dans le domaine de la sécurité, le président Gemayel dispose d'atouts certains pour faire progresser le pouvoir des forces publiques au détriment des milices privées et sans heurt avec celles-ci.

LUCIEN GEORGE.

Israël

L'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila

M. BEGIN JUSTIFIE A NOUVEAU SA DÉCISION D'AUTORISER LES MILICES PHALANGISTES A PÉNÉTRER DANS LES CAMPS

Jérusalem (*Reuter*). – M. Menahem Beghin estime avoir bien agi en envoyant les milices phalangistes dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila, où des centaines de civils furent massacrés en septembre.

Dans une lettre adressée à la commission d'enquête et rendue publique mercredi 8 décembre par la radio, le président du conseil déclare notamment : « *Compte tenu des faits portés à sa connaissance, le gouvernement a agi avec justesse en prenant la décision d'envoyer les phalangistes dans les camps.* »

M. Beghin nie de nouveau avoir été informé de ce qui se passait le matin du 18 septembre et répète avoir appris la nouvelle en écoutant la B.B.C. en soirée. Il nie aussi que le chef de l'état-major, le général Eytan, ait prévenu le cabinet dès le 16 septembre qu'envoyer les milices chrétiennes dans les camps afin de capturer les fedayin qui auraient pu s'y dissimuler pût dégénérer en massacre.

La commission d'enquête a prévenu MM. Begin, Sharon, ministre de la défense, Shamir, ministre des affaires étrangères, le général Eytan et cinq de leurs collaborateurs que ses conclusions pourraient leur être défavorables. Ils ont jusqu'au 16 décembre pour témoigner une nouvelle fois ou compléter par écrit leur déposition antérieure.

● *Invité par l'Appel unifié juif de France,* M. Eliahov Ben Elissar, président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, vient d'effectuer un bref séjour à Paris. Dans une déclaration à l'Agence télégraphique juive, l'ancien négociateur de Camp David et le premier ambassadeur israélien au Caire a affirmé que les efforts de Paris pour « *sauver l'O.L.P.* » avaient ajouté « *une note acrimonieuse* » aux relations entre les deux pays. Au cours de son séjour dans la capitale française, M. Ben Elissar n'a rencontré aucun responsable français.

AFRIQUE

LA RELANCE DE LA NÉGOCIATION SUR LA NAMIBIE

Sud-Africains et Angolais ont décidé de se revoir après leurs cinq heures d'entretiens dans l'archipel du Cap-Vert

De notre correspondant

Johannesburg. – Lorsqu'un gouvernement ruiné, affaibli et humilié se fait, de toute urgence, voter les pleins pouvoirs quelques heures à peine après avoir rencontré pour la première fois son adversaire le plus sérieux, l'heure, sans doute, est grave. L'adjectif figurait d'ailleurs en bonne place dans le communiqué publié par l'agence officielle de presse angolaise ANGOP.

« *Vu la gravité de la situation, le comité central du parti des travailleurs (M.P.L.A.) a décidé d'accorder au président Dos Santos des pouvoirs spéciaux dans le cadre du plan global d'urgence nationale* », indique l'ANGOP. L'existence même de ce plan n'ayant jamais été mentionné par le passé, tout indique que le comité central du M.P.L.A. vient en fait d'investir son chef, « *à l'unanimité* », des pleins pouvoirs. Sans précédent au sein d'un comité central jusqu'à présent profondément divisé sur la question namibienne et ses parallèles, l'événement coïncide avec l'éclipse de l'une des personnalités les plus « *dures* » du parti au pouvoir, M. Ambrosio Lukoki, éliminé de sa position-clef au sein du politburo et déchu de ses responsabilités de chef de l'information nationale.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, et bien que le communiqué ne fasse aucune allusion directe à la rencontre surprise du Cap-Vert, il est clair que les pressions diplomatiques américaines et militaires sud-africaines, sont à l'origine directe de cet événement capital. De toute évidence, la délégation sud-africaine du Cap-Vert, conduite par le bouillant ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, accompagné par le général Malan, responsable de la défense, a su se montrer suffisamment convaincante pour déclencher un réflexe d'unité angolaise sans précédent au sein du M.P.L.A.

Les entretiens de Sal ayant duré, selon les autorités du Cap-Vert, cinq longues heures, et les protagonistes s'étant entendus pour se revoir à une date indéterminée, un certain optimisme commence à se dessiner sur cette question en Afrique du Sud. « *Les entretiens prouvent,* commentait mardi matin la radio d'Etat, *qu'il est possible pour deux parties fortement antagonistes de travailler ensemble lorsque chacun a quelque chose à y gagner.* » Cette petite phrase pose cependant la question de savoir qui y perdra. En l'absence totale d'informations officielles, on entre dans le domaine des supputations, mais pour certains familiers du ballet diplomatique en cours, la réponse ne fait guère de doute. « *La SWAPO sûrement, l'UNITA peut-être* », avance l'un d'eux.

« Ne pas mourir pour Windhoek »

Un moment abandonnée, l'idée, incluse dans la fameuse résolution 435, de créer une zone démilitarisée dans le Sud angolais refait surface. Ayant enfin pris conscience de son extraordinaire position de force sur le terrain, le pouvoir sud-africain se serait résolu à accepter ce que ses militaires rejetaient jusqu'à ces derniers mois. Luanda n'a guère le choix. Si le M.P.L.A., qui semble avoir décidé de « *ne pas mourir pour Windhoek* », souhaite un jour retrouver la paix et son intégrité territoriale, il lui faudra en passer par la volonté de Pretoria.

L'objectif militaire immédiat de l'Afrique du Sud étant de « *mettre un terme aux activités terroristes de la SWAPO en Namibie* », le mouvement nationaliste de M. Sam Nujoma, qui a d'ailleurs appris « *avec surprise* » la rencontre du Cap-Vert, pourrait ainsi se voir invité par ses hôtes à s'abstenir de toute action armée à partir de l'Angola. Ce pourrait être la phase initiale d'un cessez-le-feu *de facto* en Namibie.

Assiégé par les journalistes, le ministère des affaires étrangères se refusait encore mercredi matin à divulguer publiquement sa position. A Washington, un porte-parole du département d'Etat s'est borné à qualifier la rencontre de « *développement positif* » propre à « *briser le cycle de la violence* ». « *Les conversations,* a poursuivi le porte-parole, *pourraient faciliter la recherche d'un règlement des problèmes de sécurité régionale* » tout en contribuant « *à nos efforts en faveur de l'indépendance namibienne* ».

Accusés de tous côtés d'avoir conduit les négociations namibiennes à l'impasse en adoptant une stratégie régionale liant la présence cubaine en Angola à l'indépendance du territoire occupé par Pretoria, les Américains attendent, logiquement, la suite des événements. Malgré les efforts désespérés de la presse du Cap-Vert pour créditer le président Aristides Pereira de l'initiative de la rencontre, il est clair, cependant, que celle-ci a été organisée par les Américains. On confirme, de source sûre, que M. Chester Croker, secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, avait confié, il y a au moins deux semaines, à certains diplomates occidentaux associés à la recherche d'un règlement en Namibie, que l'événement avait des chances de se produire autour du 6 décembre.

Ravagé par une guerre qui ruine son économie, humilié quotidiennement par l'occupation sud-africaine de toute la région Sud-Ouest de son territoire (jusqu'à 200 kilomètres au nord de la frontière namibienne), soumis à la pression accrue des rebelles antimarxistes de l'UNITA qui, avec le soutien de Pretoria, contrôlent virtuellement le sud-est et remonteraient vers le centre du pays, c'est un M.P.L.A. unifié mais affaibli qui se trouve acculé à la négociation directe avec le géant sud-africain.

PATRICE CLAUDE.

Haute-Volta

DECES DE L'EMPEREUR DES MOSSI

Ouagadougou (*Reuter*). – Le Moro Naba Kougri, empereur des Mossi, ethnie majoritaire en Haute-Volta, est décédé, mercredi 8 décembre, à l'âge de cinquante-deux ans. Trente-sixième souverain d'une dynastie dont un des aïeuls, Kouka Koutou, signa le « traité de paix et de protectorat » avec la France, le 20 janvier 1897, le Moro Naba Kougri avait été intronisé en 1957. Il était président du conseil supérieur du Syndicat national des chefs coutumiers de Haute-Volta.

Les forces de l'ordre ont encerclé puis évacué, mercredi, le marché central afin d'éviter d'éventuels pillages, désordres, qui suivent généralement le décès d'un Moro Naba.

[Fortement structurée, la chefferie des Mossi a résisté à l'épreuve du temps et cohabite de façon relativement harmonieuse avec les structures politiques de type moderne. Le Moro Naba, empereur des Mossi installé à Ouagadougou, a préséance sur les Naba des autres centres du pays des Mossi, qu'il s'agisse du Yatenga Naba installé à Ouahigouya ou du Tenkodogo Naba, dont la résidence est à Tenkodogo. Bien que ses pouvoirs politiques se soient progressivement amenuisés au point de disparaître, le Moro Naba a longtemps continué d'exercer une certaine influence, également en déclin depuis la proclamation de l'indépendance voltaïque. Il a néanmoins conservé une Cour et est assisté d'un certain nombre de « ministres », qui constituent une sorte de conseil privé. Son autorité n'est pas négligeable en matière de justice coutumière pour les litiges mineurs. Enfin, le Moro Naba, bien que musulman, est le chef d'une religion animiste.]

Lesotho

Une attaque sud-africaine contre des installations de l'A.N.C. à Maseru fait une quarantaine de morts

Prétoria (*A.F.P.*). – Des troupes sud-africaines ont envahi pour la première fois le jeudi 9 décembre le petit royaume du Lesotho pour attaquer des bases et des installations du Congrès national africain (A.N.C.) dans la capitale, Maséru, tuant une trentaine de membres de l'organisation anti-apartheid et sept civils, dont cinq femmes et deux enfants.

Dans un communiqué officiel publié à Pretoria, le général Constand Viljoen, commandant-en-chef de l'armée sud-africaine, a exprimé ses « *profonds regrets* » pour les pertes de civils innocents, tués dans la fusillade. Les commandos, selon le communiqué, avaient reçu des instructions précises pour n'attaquer que les centres de l'A.N.C. – une douzaine au total – et éviter, dans la mesure du possible, d'entrer en contact avec les forces armées du Lesotho et les civils.

Quatre soldats sud-africains ont été blessés. Après leur raid éclair sur Maséru, les troupes de Pretoria, qui, selon Radio-Maséru, ont été héliportées, ont regagné leurs bases, ramenant un nombre (considérable d'armes, d'explosifs et de documents, précise le communiqué.

Le général Viljoen a souligné que cette opération avait été déclenchée à la suite de renseignements selon lesquels l'organisation anti-apartheid s'apprêtait à lancer « *des actions terroristes* » contre l'Afrique du sud, le Transkei et le Ciskei, deux homelands dont l'indépendance n'a été reconnue que par Pretoria.

Des « *terroristes bien entraînés, venus d'autres pays d'Afrique australe, se sont concentrés au cours des derniers mois au Lesotho* », indique le communiqué.

Le commandant-en-chef a affirmé que les objectifs attaqués servaient de « *quartiers généraux* » et de « *tremplins* » aux actions terroristes de l'A.N.C. et a rappelé que Pretoria avait récemment mis en garde les gouvernements voisins contre toute aide à l'A.N.C. Les bases de l'A.N.C. à Maséru, selon Pretoria, avaient été installées délibérément au milieu des habitations civiles, dans les quartiers résidentiels de la capitale, pour rendre difficiles des actions militaires contre elles, poursuit le document.

Le général Viljoen a souligné en outre que les « *terroristes de l'A.N.C. au Lesotho étaient influencés par l'organisation de libération de la Palestine pour éliminer, entre autres, des leaders noirs.* » « *La seule mission des forces armées sud-africaines a été d'éviter la mort d'innocents, des attentats, des sabotages ou autres actes de terrorisme* », ajoute le communiqué.

C'est la première fois, notent les observateurs, que l'armée sud-africaine, qui lance régulièrement des opérations en Angola contre les bases des nationalistes de la S.W.A.P.O. lance un raid de cette importance contre le petit royaume du Lesotho, qui compte 1,2 million d'habitants.

LE PRÉSIDENT CHADLI SERA REÇU A L'ÉLYSÉE LE 17 DÉCEMBRE

A l'issue de la visite d'Etat qu'il doit, la semaine prochaine, accomplir en Belgique – ce sera le premier déplacement officiel d'un président algérien en Europe occidentale depuis l'accession de l'Algérie à l'indépendance en 1962, – M. Chadli Bendjedid sera, vendredi 17 décembre, reçu à l'Elysée par le président de la République.

Si MM. Mitterrand et Chadli se sont déjà vus trois fois, notamment lors de la visite officielle à Alger à l'automne 1981 du chef de l'Etat français, aucun des trois présidents qu'a eus l'Algérie n'avait encore jamais été reçu à Paris.

En mars 1964, deux ans après les accords d'Evian, le général de Gaulle avait toutefois eu un rapide entretien, préparé dans le plus grand secret, avec le président Ben Bella, au château de Champs, près de Paris.

Si l'atmosphère est plus cordiale entre les deux pays depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand, les problèmes ne manquent pas entre Paris et Alger : le dernier en date, et non le moindre aux yeux des Algériens, étant le projet français d'ajouter, à partir de 1984, de nouvelles restrictions à l'entrée des voyageurs algériens en France, dans le cadre de la nouvelle politique de contrôle des étrangers venant en France (près d'un million d'Algériens vivent en France).

LE RÉAJUSTEMENT « TECHNIQUE » DU GOUVERNEMENT

MM. Rocard et Jospin s'opposent sur l'interprétation du départ de M. Cot

Le second gouvernement de M. Pierre Mauroy, formé le 23 juin 1981, a connu mercredi 8 décembre son troisième réajustement : M. Jean-Pierre Cot est remplacé, au poste de ministre délégué chargé de la coopération et du développement, par M. Christian Nucci, ancien député (P.S.) de l'Isère et ancien haut commissaire en Nouvelle-Calédonie ; M. Daniel Benoist, député (P.S.) de la Nièvre et maire de Nevers, devient secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, poste dont Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat, chargé de la famille, assurait l'intérim.

Le premier réaménagement avait eu lieu le 29 juin dernier pour remplacer *Mme Nicole Questiaux*, ministre de la solidarité nationale, et M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie. Le second réajustement avait vu M. Joseph Franceschi quitter, le 17 août dernier, le secrétariat d'Etat aux personnes âgées pour inaugurer la charge de secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique.

Le départ de M. Jean-Pierre Cot n'a pas été présenté à l'Elysée comme une démission. M. Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence, a innové en annonçant simplement que, *« comme vous le savez deux postes étaient vacants »*.

En d'autres termes, M. Cot avait cessé d'exercer ses fonctions dès lors que les plus hautes autorités de l'Etat en avaient décidé ainsi. Reçu pendant quarante minutes par le président de la République, l'ex-ministre chargé de la coopération n'a donc pas, formellement, présenté sa démission.

Sa situation personnelle, notamment par rapport à certains chefs d'Etat africains qui préféraient s'adresser davantage à M. Guy Penne, chargé à l'Elysée des questions de ce continent, était devenue difficile au point que son remplacement s'imposait, dit-on aujourd'hui en haut lieu. Cette version a été accréditée par M. Lionel Jospin. Le premier secrétaire du P.S. a évoqué les *« difficultés avec certains chefs d'Etat africains »*.

On ne saurait mieux signifier que M. Cot prend place parmi les victimes du *« domaine réservé »*. De fait, tous les présidents de la Ve République se sont directement occupés de la politique africaine.

« Il n'y a pas pour moi de domaine qui soit ou négligé ou réservé », a pourtant écrit le général de Gaulle dans ses *Mémoires d'espoir*. Cette formule pourrait être reprise à son compte par l'actuel chef de l'État : tout ministre, dans ce régime, quel que soit son domaine, est d'abord responsable devant le président de la République. En cas de désaccord, mieux vaut pour lui se taire, attendre et accepter. Faute de quoi il s'expose à la mésaventure de M. Cot.

Le souci de ce dernier, et de ses amis politiques (les rocardiens), est de tenter de tirer un profit politique de ce départ en s'efforçant de montrer qu'une certaine politique tiers-mondiste, fidèle aux options du P.S. lorsque celui-ci était dans l'opposition, doit désormais être assimilée à une sensibilité du P.S. Tel est le sens de la déclaration de M. Michel Rocard, qui souligne que l'action de M. Cot a donné un *« souffle nouveau »* à la coopération.

M. Jospin a, dès jeudi matin 9 décembre, au micro d'Europe 1, combattu cette interprétation, en soulignant que le remplacement de M. Cot par M. Nucci *« n'est pas lié au fait qu'un homme incarne la lutte pour les droits de l'homme, les autres se situant sur le terrain du réalisme »*.

Quant à la modification de l'équilibre politique du gouvernement aux dépens des rocardiens : *« oublions cela »*, a déclaré le premier secrétaire du P.S.

J.-M.C.

M. ROCARD : JE COMPRENDS LES RAISONS DE M. COT.

Interrogé jeudi matin 9 décembre, M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire nous a déclaré :

« Jean-Pierre Cot est mon ami. Son action au ministère de la coopération a traduit, dans la politique internationale de la France, les idées pour lesquelles le parti socialiste tout entier avait combattu dans l'opposition. C'est grâce à lui qu'un souffle nouveau anime désormais la politique de coopération, là où elle était encore trop marquée par l'héritage colonial.

Il a contribué à ce que la France soit plus forte et plus respectée, notamment dans le tiers-monde. En particulier, la recherche d'une perspective de codéveloppement a marqué notre volonté commune de mieux planifier nos rapports à moyen terme avec les pays en voie de développement. Il n'y a en rien là un conflit entre les idéalistes et les autres : le vrai réalisme est celui qui sait se faire du temps un allié. La traduction de cette nouvelle politique dans les faits a rencontré des obstacles tels que je comprends les raisons du ministre de la coopération. »

● *Le parti radical* met en doute la *« cohérence gouvernementale »* à la suite du départ de M. Jean-Pierre Cot, *« homme sincère et cohérent, socialiste, idéaliste et dogmatique »*. Il estime que *« le pouvoir socialiste à l'Elysée fait de l'opportunisme forcé et chausse la politique africaine de ses prédécesseurs, de de Gaulle à Giscard »*. Il ajoute : *« Les contradictions, le dogme et l'équivoque socialistes appellent aussi dans le domaine de la coopération une autre politique pour la France. »*

PORTRAITS

M. NUCCI : un homme de terrain

Professeur d'histoire et géographie, M. Christian Nucci a un goût prononcé pour l'action. Il se définit lui-même comme un « fonceur ». « J'ai la réputation de mener mes militants comme Napoléon ses batailles », *affirmait-il à la veille des élections législatives de mars 1978 qu'il allait remporter en battant au second tour le député sortant R.I., M. Boyer, dans la sixième circonscription de l'Isère (Vienne-Sud). Ce succès, confirmé aux législatives de juin 1981, marquait une nouvelle étape dans un* cursus honorum *mené rondement : conseiller général du canton de Beaurepaire en mars 1976, maire de la commune chef-lieu en 1977.*

Né le 31 décembre 1939 à Turenne (Algérie), M. Nucci, muni d'un certificat d'études littéraires générales obtenu à la faculté d'Aix-en-Provence, avait commencé sa carrière d'enseignant à Oujda (Maroc) d'abord comme instituteur au titre de la coopération culturelle puis comme professeur au lycée Omar Ibn Abdelaziz.

Affecté au C.E.S. de Beaurepaire en 1971, cet ancien sympathisant du P.S.U. se lie rapidement d'amitié avec son voisin, lui aussi professeur, M. Louis Mermaz, dont il partegea vite les idées.

« Je ne dois rien à Louis Mermaz », *précise M. Nucci, qui adhère au P.S. en 1973, avant d'ajouter :* « je me suis seulement trouvé sur sa ligne politique. » *Ces nuances n'empêchent pas les militants socialistes de le considérer comme le principal* « lieutenant » *du président de l'Assemblée nationale dans l'Isère, et le meilleur défenseur de ses thèses notamment dans les milieux agricoles dont il connaît bien les problèmes.*

Devenu vice-président de l'Assemblée nationale après sa réélection, M. Nucci a présidé, d'octobre à décembre 1981, la commission parlementaire d'enquête sur la situation de l'agriculture et de l'économie rurale dans les zones de montagne et défavorisées. Nommé, le 8 décembre, haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Nucci verra ses fonctions confirmées en juin 1982. La prolongation de sa mission au-delà de six mois avait entraîné son remplacement à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. René Bourget.

Premier élu à être nommé haut commissaire à Nouméa, M. Nucci avait été, dans un premier temps, chargé de promouvoir les réformes préparées par le gouvernement, visant à imposer par voie d'ordonnances un partage plus équitable des responsabilités et des terres dans ce territoire.

Plus large que la précédente, la seconde mission confiée à M. Nucci en juin dernier prévoyait que ce dernier, non seulement poursuive l'action réformatrice engagée, mais aussi l'explique aux pays voisins de la Nouvelle-Calédonie. C'est ce que le nouveau ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, s'est employé, non sans succès, à faire jusqu'à ce qu'il quitte Nouméa, à sa demande, dans la perspective des élections municipales, pour laisser la place à M. Jacques Roynette, nommé haut commissaire le 20 octobre dernier.

A. Ch.

M. BENOIST : formation alternée

La nomination de M. Daniel Benoist, député de la Nièvre, maire de Nevers, au poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées, procède d'un échange de bons procédés organisé par le président de la République.

Lorsque M. François Mitterrand avait songé que M. Pierre Bérégovoy devait assurer son destin municipal, il avait pris contact, par téléphone, avec M. Benoist, afin de l'encourager à accueillir M. Bérégovoy au sein de sa liste pour les élections de mars 1983. A charge pour lui, bien entendu, d'assurer la formation professionnelle de l'illustre candidat et de préparer, à terme, sa succession à la mairie de Nevers.

A charge pour M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, d'assurer la formation professionnelle de M. Benoist, âgé de soixante-quatorze ans, dont le destin gouvernemental était, dès lors, scellé. Accessoirement, cette formule de formation alternée, permet de faire entrer à l'Assemblée nationale M. Eugène Teisseire, suppléant de M. Benoist, délégué général du P.S. aux fédérations, premier secrétaire de la fédération de la Nièvre, proche de M. François Mitterrand.

M. Benoist lâcherait-il peu à peu la proie — Nevers et sa circonscription — pour l'ombre, le secrétariat d'Etat aux personnes âgées ? Une réponse positive à cette question permettrait d'expliquer que son entrée au gouvernement est, paradoxalement, la conclusion d'un contentieux ancien entre M. François Mitterrand et lui.

M. Benoist, qui est député de la Nièvre depuis 1967, s'était placé, sous l'étiquette S.F.I.O., en situation de concurrence avec M. Mitterrand, candidat de l'U.D.S.R. (Union démocratique et sociale de la Résistance) lors des élections législatives de 1956. M. Mitterrand avait conservé son siège. En revanche, il l'avait perdu en 1958 au profit d'un indépendant, et M. Benoist en avait été, pour une part, responsable puisqu'il avait maintenu sa candidature au second tour.

En 1962, la concurrence entre les deux hommes avait continué, mais M. Benoist ne s'était pas maintenu au second tour, ce qui avait permis à M. Mitterrand de retrouver son siège à l'Assemblée nationale. L'affaire devait être définitivement réglée en 1967 : cette année-là, M. Benoist avait changé de circonscription, abandonnant la troisième à M. Mitterrand pour conquérir la première.

Maire de Nevers depuis 1971, M. Benoist avait quelque peu relancé un vieux contentieux en manifestant, discrètement il est vrai, son appui à M. Michel Rocard pour la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981.

J.-Y L.

[Né le 9 février 1908 à Paris, M. Daniel Benoist, chirurgien, a été maire de Luzy (Nièvre), de 1953 à 1981, avant de devenir maire de Nevers, poste qu'il occupe depuis 1971. Conseiller général du canton de Luzy (1955-1972), il a été élu sénateur de la Nièvre à la faveur d'une élection partielle, en 1963, en remplacement de M. François Mitterrand, élu député. Réélu en 1965, il devient député F.G.D.S. de la Nièvre en 1967 et est constamment réélu depuis. M. Benoist est conseiller général de Nevers depuis 1972.

Agé de soixante-quatorze ans, il est le doyen du gouvernement. Il « succède » ainsi à M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation qui est né le 14 septembre 1910.]

LE BUDGET DES AFFAIRES SOCIALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

● Maintien de la franchise postale pour les assurés sociaux
● Taxation des alcools et des tabacs au 1er avril 1983.

Il est des décisions impopulaires qu'il est bien difficile de prendre. M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, en a encore fait l'expérience à l'Assemblée nationale. Pour les députés socialistes, la taxe sur les alcools et les tabacs était déjà difficile à admettre ; ils ne pouvaient aller au-delà et avaliser la suppression de la franchise postale pour les assurés sociaux. On pouvait croire, pourtant, que tout avait été réglé lors de la discussion en première lecture du projet de loi dont l'objet est d'équilibrer les comptes de la Sécurité sociale. Apparemment, il n'en était rien.

La réunion, hebdomadaire du groupe socialiste, mardi 7 décembre, n'a pas suffi non plus à aplanir toutes les difficultés puisqu'il a encore fallu une longue suspension de séance dans la nuit de mercredi à jeudi pour que les élus socialistes acceptent de voter le texte de leur gouvernement. Tout cela n'a pas empêché les députés élus sous le patronage de M. François Mitterrand, mais dans les régions productrices de cognac et d'armagnac, de dire et redire qu'ils ne sont pas d'accord. M. Pierre Joxe, lui-même a dû parler de *« réserves »*, de *« scepticisme »*, de *« dossier très difficile »* de *« situation compliquée »*...

M. Bérégovoy avait pourtant accepté devant le groupe socialiste de mettre de l'eau dans son vin... ou plutôt dans son cognac : *« Acceptez la taxation de l'alcool et du tabac, et je renonce à supprimer la franchise postale des assurés sociaux : ne refusez pas une nécessaire remise en ordre du versement des prestations sociales et les cigarettes des militaires ne seront pas taxées au prix fort... »*

Il faut parfois savoir accommoder la rigueur aux états d'âmes des députés socialistes et de leurs électeurs.

THIERRY BRÉHIER

Mercredi 8 décembre, l'Assemblée nationale entreprend en deuxième lecture la discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la Sécurité sociale (*le Monde* daté 20-21 octobre). Le 15 novembre, le Sénat a opposé la question préalable au texte adopté par l'Assemblée, c'est-à-dire qu'il a refusé d'en discuter. La commission mixte paritaire n'ayant donc pu parvenir à un accord, l'Assemblée rediscute du texte qu'elle avait approuvé le 19 octobre.

En ouvrant la discussion, M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, annonce que le texte sur les alcools et sur les tabacs entrera en vigueur le 1er avril 1983 *« afin de ne pas augmenter l'indice des prix prématurément »*. Il confirme que le forfait hospitalier n'entrera en application que si les comptes de la Sécurité sociale l'imposent. *« Je crains d'y être contraint,* ajoute-t-il, *mais je préférerais différer* [cette mesure] *le plus longtemps possible, voire ne pas la prendre. »*

M. Bérégovoy précise que le texte en discussion ne supprimait pas la nécessité d'une réforme des financements de la Sécurité sociale. *« Trois pistes sont offertes à notre réflexion »*, explique-t-il : une augmentation de la T.V.A. associée à une diminution correspondante des cotisations sociales ; la prise en compte des salaires mais aussi de la valeur ajoutée par l'entreprise dans le calcul de ses cotisations sociales ; le financement des allocations familiales non plus par les entreprises mais par une contribution versée par les titulaires de salaires et de capital ; *le gouvernement n'a pas choisi entre ces trois voies. Nous ne pourrons agir que de façon progressive »*.

Abordant la discussion des articles, l'Assemblée inclut tous les préretraités dans le champ d'application de la cotisation d'assurance-maladie et étend à l'ensemble des allocations de chômage le système d'exonération de ces cotisations pour les titulaires des revenus les plus faibles, disposition prévue initialement pour les seuls préretraités. Puis elle réintroduit une disposition disparue en première lecture suspendant le paiement des pmpensions de retraite aux clercs de notaire devenus notaires en titre.

Malgré les demandes de l'opposition, l'Assemblée maintient la taxation des publicités de l'industrie pharmaceutique, avant de confirmer la création d'un forfait hôtelier pour les personnes hospitalisées.

Les articles 10 à 26 sont adoptés sans modifications sensibles par rapport au texte voté en première lecture. Avant la discussion de l'article 27, qui a institué une *« cotisation »* sur le tabac et les alcools, la séance est suspendue à la demande du groupe socialiste.

A la reprise, les députés socialistes des régions vinicoles, MM. Vilette (Charente), Marchand (Charente-Maritime), Laborde (Gers), Beix (Charente-Maritime) et Mme Dupuy (Gers) redisent, en termes plus ou moins fermes, leur *opposition au projet gouvernemental*. M. Soury (P.C., Charente) redit clairement le *« non »* de son groupe, et M. Blanc (U.D.F., Lozère) apporte le soutien de l'opposition à ces contestataires de la majorité.

M. Bérégovoy présente la dernière version proposée par le gouvernement pour cet article 27. La *« contribution »* sur les tabacs et les boissons *« d'une teneur en alcool supérieure à 25 % »* entrera en vigueur *le 1er avril 1983 : son calcul est modifié par rapport au premier projet : elle sera pour les boissons alcoolisées de 1 franc par décilitre ou fractions de décilitre »* ; pour les tabacs, de 25 % du prix de vente, à laquelle s'ajoute, pour obéir à une directive de la Communauté européenne, et simplement pour les cigarettes, *« une part spécifique égale aux 5/95 du montant résultant de l'application du taux ci-dessus »*, appliqué au prix de la cigarette la plus *vendue, soit 5 centimes par paquet* dans l'état actuel des prix.

Un dossier et une décision difficiles

Contrairement à la deuxième version du projet, les tabacs vendus à prix réduit aux militaires ne seront pas taxés comme s'ils étaient vendus au prix fort. Cette *« cotisation »* sera acquittée au niveau des grossistes.

M. Beix aurait souhaité qu'elle le soit au niveau des détaillants ; il demande, au moins, que les ventes promotionnelles en soient dispensées. Le ministre des affaires sociales assure que celles-ci seront aidées, et l'amendement de M. Beix est repoussé malgré le vote favorable de quatre députés socialistes.

M. Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture, présente longuement les dispositions qu'est prêt à prendre *le gouvernement pour aider les producteurs d'eau-de-vie en difficulté.* Elu du Gers, il précise : *« Je n'ai rien changé à mon analyse personnelle »*, reconnaissant que cette *« contribution »* risque de faire baisser les ventes.

M. Joxe (P.S. Saône-et-Loire) explique longuement les états d'âme de son groupe et demande que ce texte, *« qui a déjà été amélioré, le soit encore »*, ajoutant : *« Ce dossier est difficile ; nous allons aider à le résoudre, nous prendrons avec vous les décisions difficiles. »* M. Blanc lui répond : *« On tourne autour du pôt pour nous dire : On est contre, mais on votera pour. »* A main levée l'article 27 est alors adopté, l'opposition votant contre.

Le gouvernement retire son amendemant prévoyant la suppression de la franchise postale pour le courrier envoyé par les assurés à la Sécurité sociale ; cette suppression avait été décidée par le conseil des ministres du 21 juillet 1982, mais le Conseil d'Etat avait fait remarquer qu'il s'agissait là d'une mesure législative et non réglementaire. Puis le gouvernement fait adopter un nouvel article prévoyant que le versement des prestations familiales ne commencera que le mois suivant celui au cours duquel les conditions d'ouverture du droit sont réunies ; leur versement cessera, de même, en début de mois.

Enfin M. Evin (P.S., Loire-Atlantique) fait adopter deux nouveaux articles prévoyant la suppression de l'obligation faite aux pharmacies mutualistes d'effectuer un abattement de 12 % sur le prix des médicaments. En revanche, elles devront, comme les autres, verser une remise à la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Ainsi modifié le projet de loi est adopté à main levée l'opposition votant contre. – Th. B.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans le titre d'un article publié dans *le Monde* du 9 décembre, le projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne n'a pas été définitivement adopté par l'Assemblée nationale. Celle-ci a voté le projet de loi en deuxième lecture, comme il était indiqué dans le compte rendu. Ce texte doit donc retourner devant le Sénat avant que les députés ne se prononcent de manière définitive.

D'autre part, dans le même compte rendu, une erreur typographique a rendu incompréhensible l'intervention de M. Gantier (U.D.F., Paris) sur les fonds communs de placement à risque. Le député de Paris avait demandé et obtenu que, lorsque le gérant de ceux-ci est un investisseur institutionnel, la part du fonds qu'il devra détenir puisse être plus faible que dans les autres cas.

POLITIQUE

AU SÉNAT

DOM et Justice : crédits repoussés

Le Sénat a repoussé, mercredi 8 décembre, par 193 voix contre 107, les crédits destinés aux départements d'outre-mer (DOM), puis adopté, à main levée, ceux des territoires d'outre-mer (TOM). Il a ensuite rejeté, par 185 voix contre 113, au terme d'un débat qui s'est achevé jeudi 9 décembre, le budget du ministère de la justice, que M. Badinter avait vainement défendu contre les accusations de laxisme portées envers l'institution judiciaire. « *L'immense majorité des Français*, avait déclaréle rapporteur, M. Georges Lombard (Un. centr. Finistère), *craint un affaiblissement de l'appareil répressif* ».

Dans le débat sur les DOM-TOM, la décision du Conseil constitutionnel ayant été mise en cause par M. Boucheny (Paris) et par Mme Perlican (Paris), porte-parole du groupe communiste. M. Valcin, sénateur R.P.R. de la Martinique, s'était demandé s'il n'y avait pas, dans ces propos, « *à la limite, outrage à magistrature* ».

En l'absence de M. Emmanueli, retenu au conseil des ministres par l'examen du nouveau projet de la loi sur les DOM (suite à la condamnation par le Conseil constitutionnel de la réforme instituant dans ces départements une assemblée unique), c'est M. Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, qui a présenté mercredi matin dès l'ouverture de la discussion les dispositions budgétaires du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM.

Rapporteur de la commission des finances, M. Monory (Un. centr., Vienne), déplore l'absence de M. Emmanueli. « *Si le Conseil constitutionnel a donné raison au Sénat*, déclare-t-il, *c'est que notre position était fondée. Je comprends que M. Emmanueli soit gêné.* »

Dans sa conclusion, l'ancien ministre de l'économie regrette « *l'insuffisance des crédits* » et, ne pouvant proposer leur adoption, « *s'en remet à la sagesse du Sénat* ». M. Virapoullé (Un. centr., la Réunion), pour la commission des lois, est contre. La commission des affaires économiques, par la voix de son rapporteur, M. Parmantier (P.S., Paris), demande au contraire « *un vote positif pour aider ceux qui veulent agir* ».

M. Mossion (Un. centr., Somme), rapporteur des crédits des TOM, s'en remet à la « *sagesse du Sénat* », comme le fait ensuite, pour le compte de la commission des lois et sur ces mêmes crédits (TOM), M. Cherrier (R.I., Nouvelle-Calédonie).

Plusieurs élus des DOM-TOM s'expriment ensuite dans la discussion générale. L'un d'eux, M. Henry (Un. centr., Mayotte), accuse le gouvernement de « *délaisser Mayotte pour décourager ses compatriotes* ». Le reproche est repris par M. Max Lejeune (gauche-dém., Somme), qui juge que l'on laise Mayotte « *à son sous-équipement* », tandis que des crédits importants sont accordés aux Comores, « *qui en font un usage mal contrôlé* ».

M. Emmanuelli, qui a maintenant pris place au banc du gouvernement, s'élève contre « *la passion qui, depuis quelques mois, souffle sur l'outre-mer* », et demande à M. Henry « *quelque retenue dans l'expression des procès d'intention qui sont faits au gouvernement* ». Dans sa réponse, le secrétaire d'Etat déclare aussi : « *Je ne me préoccupe que de mettre fin à un système plus proche de l'économie de comptoir que de l'économie moderne ; je me préoccupe d'attenter, je l'avoue, à certains privilèges, et c'est sans doute ce qu'on ne me pardonne pas. Mais je tiens à rassurer ceux qui ont pu croire que je baisse les bras. Quand on combat pour la liberté et le respect des autres, on ne se laisse pas arrêter par les cris et les coups du conservatisme. Sûr de son bon droit, on va de l'avant, sans se laisser arrêter par les procès d'intention, par telle ou telle manœuvre présentée comme une opération de sauvegarde.* »

La « droite judiciaire » et les « déçus du socialisme »

Le budget de la justice est l'occasion pour le garde des sceaux de justifier son action et de présenter un bilan. Comme devant l'Assemblée nationale, il cite des chiffres visant à récuser l'accusation de laxisme que lui prête « la presse de droite ». M. Badinter se dit « *écœuré des propos erronés imprécatoires* » qui sont tenus sur une justice « *qui n'est en rien laxiste (...). Ce qui nuit le plus à notre justice*, conclut-il, *ce sont les idées fausses qu'on se fait d'elle, le tumulte, le mensonge...* »

Ces propos ne paraissent pas convaincre les rapporteurs, MM. Lombard et Carons (R.P.R., Nord). Seul M. Tailhades (P.S., Gard), au nom de la commission des lois, fait exception en félicitant le garde des sceaux de promouvoir une politique pénale « *plus humaine, plus solidaire et plus efficace* ».

M. Lombard reproche au ministre d'introduire la politique dans la justice. Après une critique serrée de son action et de ses déclarations, ce rapporteur reconnaît néanmoins que M. Badinter « *a fait au mieux* » avec « *ce qui lui a été donné* ».

Dans sa réponse, le ministre, qui a été accusé d'utiliser l'expression : « droite judiciaire », définit celle-ci, qui ne se confond pas, dit-il, avec la « droite politique » : « *Elle donne toujours priorité à la raison d'Etat sur l'état de droit, elle fait toujours primer les juridictions d'exception ; elle a une conception frileuse des droits de la défense ; elle préfère la répression à la prévention. Ce sont là des traits absolument constants.* »

Avant le rejet des crédits, M. Dreyfus-Schmidt (P.S., Belfort) intervient pour définir à son tour « une espèce rare » : les orateurs de la majorité sénatoriale, vrais « déçus du socialisme ». « *Ils espéraient*, dit-il, *que le gouvernement allait doubler le budget de la justice ; ils sont déçus.* »

A. G.

● *L'Assemblée nationale* a refusé, le 8 décembre, à l'unanimité, une demande de levée d'immunité parlementaire visant M. Joseph Pinard (P.S., Doubs), que le Syndicat indépendant de la police nationale voulait poursuivre en diffamation.

D'autre part, l'Assemblée nationale a adopté, sans débat, deux projets de loi déjà votés par le Sénat autorisant l'approbation l'un d'une convention internationale pour la protection des obtentions végétales, l'autre d'un échange de lettres entre la France et la République fédérale d'Allemagne concernant la construction du barrage de Kiel-Strasbourg.

DANS UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR PLUSIEURS DE SES NOUVEAUX DIRIGEANTS

Le CNIP est invité à devenir « un véritable parti » pour « représenter la droite modérée »

« *Trop souvent, dans le passé, le CNIP n'a constitué qu'une étiquette commode que cherchaient à s'attribuer des élus locaux sans autre engagement de leur part. Si, dans l'avenir, le CNIP veut représenter la droite modérée au sein de l'opposition, il doit devenir un véritable parti.* » Telle est, en résumé, la proposition soumise à la réflexion des membres de leur formation par deux des nouveaux membres du comité directeur du Centre national des indépendants et paysans, MM. Alain Robert et Gérard Gachet, anciens dirigeants du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), ralliés à M. Philippe Malaud, président du CNIP, après l'élection présidentielle de 1981, et dirigeant respectivement, depuis lors, les fédérations CNIP de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise.

MM. Robert et Gachet précisent leur démarche au sein de l'opposition dans une étude réalisée avec le concours de cinq autres membres du CNIP, Mme Christine Audibert, MM. Pilippe Cuignache, Hervé Novelli, Yves Van Ghele, Jean-Paul Vaslin, et intitulée : Une stratégie pour gagner. »

« La mouvance centriste et libérale traverse actuellement une phase de restructuration, écrivent-ils notamment. *Cette réorganisation des différentes composantes de l'U.D.F. était sans doute nécessaire. (...) Si elle veut pouvoir disposer effectivement de tout le potentiel qu'elle représente dans le pays, cette mouvance ne devra plus apparaître dans l'avenir comme un rassemblement de notables, mais comme une véritable organisation politique. (...)*

« *Pour conserver son impact et gagner encore en crédibilité aux yeux de l'opinion publique, le R.P.R. doit renouer avec l'image gaullienne du « rassemblement ». Cela implique qu'il se dégage de toute apparence trop droitière ou conservatrice. (...) Quant à la mouvance modérée droitière, elle doit se reconstituer en tant que telle autour d'une structure politique d'accueil. (...) Une organisation comme le CNIP est susceptible de constituer un tel pôle de regroupement.* »

L'objectif est donc clairement fixé : il s'agit de faire du CNIP la troisième composante de l'opposition. Et le seul moyen de l'atteindre est, pour le CNIP, de se doter d'une stratégie active. « *Une stratégie active mais pas activiste*, précise cette étude. *L'alternance se fera par la voie électorale et non pas dans la rue.* »

Cette étude n'a pas encore été débattue à l'intérieur du CNIP. M. Malaud estime, pour sa part, qu'elle « *formule un certain nombre de suggestions heureuses* », et souhaite que celles-ci soient « *entendues de l'ensemble de l'opposition* ». Toutefois, certains membres du comité directeur ont déjà exprimé leurs réserves à l'égard d'une démarche qui risque de heurter les habitudes et le sens des nuances chers aux plus anciens adhérents du Centre.

LA PRÉPARATION

Le comité directeur du P.S. se réunira le 15 décembre

Le bureau exécutif du parti socialiste a examiné, mercredi 8 décembre, l'état des discussions avec le P.C.F. sur la préparation des élections municipales.

Le matin même, le groupe de travail P.S.-P.C. s'était réuni, au siège du P.S., pour examiner, à la suite de la lettre adressée par M. Georges Marchais à M. Lionel Jospin (*le Monde* du 2 décembre), le cas des dix-huit villes de plus de trente mille habitants dont le maire est communiste et où les socialistes estiment qu'il leur revient de conduire la liste d'union de la gauche.

La discussion entre MM. Marcel Debarge et Jean Poperen pour le P.S., Mme Madeleine Vincent et M. Paul Laurent, pour le P.C.F., n'a permis d'aboutir à un accord sur aucune de ces villes.

Dans une déclaration faite après la réunion, Mme Vincent a souligné que, « *plus le scrutin se rapproche, et mieux encore il apparaît que les maires sont, en effet, les principaux porteurs du bilan de l'équipe municipale, qu'ils disposent d'un crédit personnel important dû à leur activité permanente au service de la population et à leur combat contre la droite* ».

Mme Vincent a ajouté que, « *pour la constitution des listes, il convient [...] d'assurer une représentation équitable de chacune des composantes de la gauche, qui prenne en considération son caractère pluraliste et les évolutions électorales* ».

Estimant que cette fixité des positions communistes laisse présager de nombreuses « primaires » au sein de la gauche, le bureau exécutif du P.S. a décidé de convoquer le comité directeur pour le 15 décembre, date limite que ce même comité directeur avait fixée, le 20 novembre, à la recherche d'un accord avec le P.C.F. Au cours de cette réunion, les socialistes envisageront l'hypothèse selon laquelle ils pourraient renoncer à demander la tête de liste dans certaines des dix-huit grandes villes concernées.

D'autre part, le groupe de travail P.S.-M.R.G., qui associe, notamment, M. Debarge et M. Jean-Michel Baylet, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, s'est réuni mercredi au siège du P.S. et a décidé de se réunir de nouveau la semaine prochaine.

● *M. Michel Collinot*, porte-parole du Front national, a estimé, le mercredi 8 décembre, que « *le refus* [de M. Chirac] *de faire alliance à Paris avec la droite nationale l'a réduit à devenir le chef du clan gaulliste, coincé sur sa gauche par Valéry Giscard d'Estaing et sur sa droite par Jean-Marie Le Pen... Son seul atout est d'être le maire sortant de Paris* ».

Le comité central du Front national se réunira dimanche 12 décembre à Paris. M. Jean-Marie Le Pen présentera lundi les têtes de liste de son parti dans les 7e, 8e, 11e, 12e, 14e, 18e et 19e arrondissements de Paris.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 8 décembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public.

● DÉCENTRALISATION DANS LES DOM ÉLECTION DES CONSEILS GÉNÉRAUX LE 20 FÉVRIER

Prenant acte de la décision rendue le 2 décembre dernier par le Conseil constitutionnel, le gouvernement a approuvé, sur proposition du secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer, un projet de loi portant organisation des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion.

Le projet institue, dans ces régions, un conseil régional qui sera élu au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle. Il sera soumis au Parlement en vue de son adoption avant la fin de l'année, de façon que l'élection de ces conseils régionaux ait lieu dans les meilleurs délais possibles et en tout cas durant le premier trimestre 1983. [M. Pierre Mauroy a indiqué à l'Assemblée nationale que les élections des conseils régionaux des quatre départements d'outre-mer auront lieu le 20 février 1983.]

● PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le ministre de la fonction publique et des réformes administratives et le ministre des anciens combattants ont présenté trois projets de loi tendant à faciliter l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Le premier projet supprime les limites d'âge pour les handicapés se présentant aux concours de la fonction publique et permet l'aménagement des épreuves des concours et examens afin de les adapter à leurs moyens physiques.

Le deuxième projet permet de reclasser, dans des emplois correspondant à leurs possibilités, les fonctionnaires devenus inaptes à l'exercice de leurs fonctions. Il supprime, dans le statut général des fonctionnaires, les interdictions d'accès à un emploi public frappant les victimes de certaines maladies (cancer, tuberculose, poliomyélite, maladies nerveuses).

Le troisième projet améliore le système des emplois réservés en facilitant la mise à jour de la liste de classement et en réduisant à deux mois le délai de nomination par les administrations.

● IMPORTATION DE SEMENCES ET DE PLANTS

Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant abrogation de diverses dispositions relatives à l'importation de semences et de plants, mettant ainsi le droit français en harmonie avec les directives communautaires.

● CONGÉS SPÉCIAUX DANS LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE

Sur proposition du premier ministre, le gouvernement a adopté un décret qui modifie le décret du 8 décembre 1981 instituant un congé spécial pour les fonctionnaires dont la nomination est à la discrétion du gouvernement.

Ce décret proroge de six mois, jusqu'au 8 juin 1983, le délai de présentation des demandes et étend le champ d'application du congé spécial aux fonctionnaires détachés pour occuper certains emplois de direction dans les entreprises publiques.

● LA SITUATION INTERNATIONALE

BERLIN. — Le ministre des relations extérieures s'est rendu à Berlin à l'invitation du maire et du Sénat de la ville. Il a confirmé que la France assumerait pleinement ses responsabilités à Berlin, aux côtés de ses alliés américains et britanniques et dans le cadre des accords quadripartites en vigueur.

LIBAN. — Le ministre de la défense a rendu compte du voyage officiel qu'il a effectué au Liban du 2 au 4 décembre. A cette occasion, il a apporté le salut de la France au contingent français de la force multinationale de sécurité de Beyrouth et aux éléments français de la FINUL. Après avoir inspecté nos unités, il a rendu un hommage particulier au travail essentiel des démineurs français à Beyrouth qui ont rouvert 26 kilomètres de rues à la circulation et déminé 28 hectares de terrain.

Le ministre de la défense a été reçu en audience par le président Gemayel, auquel a été remis un message du président de la République concernant le renforcement éventuel de l'aide française à la restauration de l'autorité du gouvernement libanais.

● LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le ministre d'Etat, ministre des transports, a présenté, sur la base des conclusions de la commission d'enquête constituée à la suite de l'accident de Beaune, les orientations de la politique gouvernementale de sécurité routière.

La politique résolue menée ces derniers mois a permis de constater une nette diminution, par rapport à la période correspondante de 1981, du nombre des victimes de la route (trois cent quatre-vingt-dix-sept tués de moins sur trois mois). Elle doit être poursuivie selon les modalités suivantes :

1. — *La vitesse* : la modération générale de la vitesse et son adaptation aux conditions météorologiques sont les facteurs déterminants de la sécurité. Dans le cadre général des limitations actuelles, qu'il convient de respecter strictement, la vitesse maximale sera ramenée, par temps de pluie, à 110 km/h sur autoroute et à 80 km/h sur route ; cette mesure sera prise à titre expérimental avant la fin de 1982. Les limitations applicables aux véhicules lourds et aux véhicules encombrants de moins de 2 tonnes (certaines caravanes ou porte-bateaux) seront réexaminées ;

2. — *La formation des conducteurs* : un code de la conduite, rédigé avec un souci de clarté et de simplicité pour l'usager, sera mis au point. Les conducteurs de poids lourds devront justifier d'une pratique régulière minimale de conduite et passer une visite médicale annuelle ;

3. — *Les normes techniques des véhicules* : pour les véhicules légers, la définition de réservoirs d'essence plus solides sera recherchée. Pour les poids lourds, le limiteur de vitesse sera obligatoire pour les véhicules mis en circulation en France à partir du 1er octobre 1983. La définition d'un nouveau poids lourd plus sûr et plus économique comportant à la fois limiteur de vitesse, freins autobloquants et coque rigide et lisse sera entreprise, en liaison avec la mise au point de poids et de dimensions autorisés dans le cadre européen. Pour les autocars et les autobus, le renforcement des normes sera poursuivi, notamment en matière de résistance des matériaux au feu et de systèmes d'évacuation. La modernisation du parc d'autocars scolaires sera accélérée grâce à un doublement des prêts correspondants de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales en 1983, et un effort soutenu durant le IXe Plan. Enfin, une « boîte noire » indestructible sera rapidement mise au point ;

4. — *La politique de contrôle* : des formes nouvelles de contrôles coordonnées avec les actions de sécurité routière entre les forces de police et de gendarmerie et les services concernés ont été définies. Une action spécifique relative au respect des feux rouges sera engagée au début de 1983 ;

5. — *Les infrastructures* : la résorption des principaux « points noirs » sera réalisée d'ici à la fin du IXe Plan. Dès 1983, 150 millions de francs seront consacrés à cette action, dans le cadre de la politique contractuelle entre l'Etat et les collectivités territoriales ;

6. — *Les départs en vacances d'été* : il est impératif de parvenir à un meilleur étalement des départs en vacances, et tout particulièrement pour les transports de groupes d'enfants en autocar. A cet effet, ces transports ne pourront avoir lieu les 29 et 30 juillet 1983.

Le président de la République et le gouvernement rappellent que seule une mobilisation de tous permettra de vaincre le fléau que constituent les accidents de la route.

(Lire page 37.)

● L'ACTION EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté une communication sur le bilan des actions menées en direction des personnes handicapées en 1982 et le programme des mesures prévues en 1983.

L'action gouvernementale a pour but de permettre aux personnes handicapée, d'exercer les responsabilités et les droits de tout citoyen.

En 1982, la politique de maintien à domicile s'est étendue aux personnes handicapées avec la création de sept cent cinquante emplois d'auxiliaires de vie ; l'appareil de formation professionnelle ordinaire a développé ses capacités d'accueil des travailleurs handicapés ; des actions d'intégration scolaire ont été développées sur la base d'instructions lancées au début de l'année.

Pour 1983, les mesures décidées ont pour objectifs :

— Le développement de la prévention des handicaps ;

— L'amélioration du fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) avec, dans l'immédiat, un effort particulier pour résorber les retards accumulés ;

— L'amélioration des conditions de la vie quotidienne et du maintien à domicile, par la création de mille nouveaux emplois d'auxiliaire de vie et l'augmentation de 50 % du premier complément de l'allocation d'éducation spéciale destiné aux enfants les plus handicapés ; en outre, l'accessibilité des installations ouvertes au public sera développée et mieux contrôlée et les conditions de remboursement des prothèses auditives seront améliorées ;

— L'intégration scolaire des enfants handicapés, notamment par la diffusion d'ouvrages scolaires en Braille pour les enfants aveugles ;

— L'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, par le développement des contrats de formation-emploi entre l'État et les entreprises volontaires et la mise en place d'une formule nouvelle de contrats individuels d'adaptation professionnelle.

Pour permettre une mise en œuvre efficace de ces mesures, la concertation et la coordination des organismes publics et privés seront améliorées : la composition du conseil national consultatif des personnes handicapées sera élargie et le comité interministériel de coordination en matière de réadaptation des personnes handicapées assurera un suivi régulier de l'exécution des programmes gouvernementaux.

● L'AIDE AUX FORETS SINISTRÉES

Mme le ministre de l'agriculture a rappelé l'ampleur et la gravité des dommages de la tempête des 6 et 7 novembre 1982 sur les forêts, notamment privées et communales. En deux jours, les arbres abattus par le vent représentent l'équivalent du tiers de la collecte annuelle.

Le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures destinées à faciliter l'exploitation et la commercialisation des chablis, à la fois pour des raisons économiques et pour la bonne conservation de la forêt. Il s'agit essentiellement du dispositif suivant :

1. — *Aide au stockage des bois* : des concours bancaires à taux privilégiés seront accordés aux propriétaires forestiers ou aux entreprises d'exploitation et de sciage des zones sinistrées ;

2. — *Aide exceptionnelle au transport* : Cette mesure qui concerne les bois issus de chablis, permettra aux entreprises extérieures aux zones sinistrés de participer à l'exploitation et à la valorisation d'une partie des bois ;

3. — *Aide à l'acquisition de matériels d'exploitation forestière* ;

4. — *Aide à la réalisation de pistes d'exploitation et d'aires de stockage.*

L'Office national des forêts apportera son concours technique aux opérations engagées par le gouvernement. Il assurera en outre le nettoyage des forêts dont il a la gestion.

Les ministères des transports, de la défense et des P.T.T. apporteront chacun en ce qui les concerne, leur concours aux actions entreprises en vue d'accélérer le dégagement et l'utilisation des bois dans les régions frappées par la tempête.

Enfin, l'aide au reboisement du Fonds forestier national sera accordé par priorité à ceux des propriétaires qui auront procédé à l'évacuation des arbres abattus.

● L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT

Mme le ministre délégué auprès du ministre du temps libre, chargé de la jeunesse et des sports et le ministre de l'éducation nationale ont présenté au conseil des ministre les grandes orientations d'un projet de loi en préparation sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives. Ces orientations visent :

— à mieux insérer l'éducation physique et le sport dans le système éducatif ;

— à rassembler les fédérations sportives scolaires et universitaires, pour assurer le développement coordonné du sport dans les écoles et dans les universités ;

— à harmoniser la formation de cadres qualifiés pour tous les métiers des activités physiques et sportives ;

— à favoriser l'insertion socio-professionnelle des athlètes de haut niveau ;

— à clarifier le statut juridique et fiscal des sportifs professionnels ;

— à développer la pratique des activités physiques et sportives dans l'entreprise ;

— à encourager les activités de détente et de loisirs pour tous.

Ce texte prendra en compte les apports de la consultation du mouvement sportif, qui a été organisé ces dernières semaines.

POLITIQUE

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'U.D.F. commence, face au R.P.R., à manifester une certaine irritation

Bien décidée à « laisser sous le coude » pendant quelques mois les questions d'organisation, d'hommes et de doctrine, l'U.D.F., revigorée par son dernier congrès de Pontoise les 27 et 28 novembre, se consacre de nouveau presque exclusivement à la préparation des élections municipales. Elle semble décidée, face au R.P.R., à hausser le ton, comme l'en presse depuis quelques semaines le parti républicain. M. Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., prêche encore la modération mais évoque la « *détérioration* » du climat sur le terrain. L'irritation gagne peu à peu les instances nationales de l'U.D.F., qui commencent à dire : l'union oui, mais pas à n'importe quel prix !

Les modérés de l'U.D.F. l'ont emporté : en s'abstenant de rendre publics les différends qui l'opposent au R.P.R. dans les négociations municipales et les griefs qu'elle nourrit à son égard dans certaines villes, l'U.D.F. veut montrer qu'elle choisit encore de préserver l'apparente sérénité des futures discussions entre les deux formations de l'opposition.

« *L'entente reste notre objectif* », réaffirme M. Michel Pinton, secrétaire général. Il ajoute : « *Nous ne nous résignons pas à envisager des primaires dans les communes où la mairie appartient à l'ancienne majorité.* » L'U.D.F. s'y résigne d'autant moins qu'elle considère comme de véritables « *agressions* » les candidatures R.P.R. contre ses maires sortants. L'inverse ne se produit jamais, explique M. Pinton, qui rappelle que la règle de l'union comporte le soutien aux sortants.

A ce titre, la rupture des négociations à Lyon, entre M. Francisque Collomb, maire sortant, sénateur non inscrit, et M. Michel Noir, député (R.P.R.) du Rhône, est considéré comme une « *grave* » atteinte portée à l'union de l'opposition. L'U.D.F. refuse de réduire cette affaire à un simple différend entre deux hommes, à une « *querelle d'anciens et de modernes* », selon l'expression de M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. Elle s'estime concernée dans la mesure où elle a apporté son soutien au maire sortant qui, selon elle, s'est montré prêt, à plusieurs reprises, à des concessions. « *Cette attitude de division est contraire aux discours unitaires tenus par les dirigeants nationaux du R.P.R.* », ne manque pas de souligner M. Pinton.

Cette « *agression* » paraît à l'U.D.F. d'autant plus regrettable qu'elle concerne la « *deuxième ville de France* » et qu'elle pourrait faire « *tache d'huile* ». L'U.D.F. cite deux autres exemples de villes où l'attitude du R.P.R. lui paraît condamnable : Metz et Poitiers.

A Metz, M. Jean-Louis Masson, député (R.P.R.) de la deuxième circonscription de la Moselle, se porte candidat alors que M. Jean-Marie Rausch, maire sortant, sénateur (C.D.S.), a décidé de solliciter le renouvellement de son mandat et obtenu le soutien de l'U.D.F. Cette division de l'opposition est jugée d'autant plus « *préoccupante* » qu'en face M. Jean-Marie Laurain (P.S.), ministre des anciens combattants, se présente à la tête d'une très large liste d'union de la majorité.

A Poitiers, face au maire sortant socialiste, M. Jacques Grandon (C.D.S.), vice-président du conseil général investi par l'U.D.F. et soutenu par M. René Monory, sénateur centriste de la Vienne, devra compter avec la candidature de M. Jean-Yves Chamard (R.P.R.), lui aussi conseiller général.

Si à Lyon et à Metz l'organisation de primaires ne semble plus pouvoir être évitée, à Poitiers les deux formations de l'opposition pourraient faire appel à un organisme de sondage pour arbitrer leur différend. L'U.D.F. refuse cependant d'assimiler, contrairement à ce qu'a fait M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., les cas de Lyon et Metz à celui de Nice. Pour l'U.D.F., il y a « *primaire* » et « *primaire* », et celle qui opposera vraisemblablement à Nice le maire sortant, M. Jacques Médecin (app. R.P.R.), à M. Fernand Icart (P.R.) ne peut, selon elle, être imputable à l'U.D.F. M. Pinton et M. François Léotard, secrétaire général du P.R., soulignent en effet qu'ils ont publiquement désavoué M. Icart et accordé leur soutien à M. Médecin. « *Nul ne peut l'ignorer à Nice* », soulignent ces responsables, qui ont réuni leurs comités départementaux en exigeant d'eux qu'ils fassent preuve de discipline. « *Nous demandons au R.P.R. de tenir le même langage à Metz, de désavouer M. Masson et de ne pas se contenter de dire qu'il n'est pas maîtrisable* », ajoutent-ils.

Le cas du XVIIIe arrondissement de Paris

L'irritation de l'U.D.F. face à l'attitude qu'adopte le R.P.R. dans certaines villes s'exprime avec une vigueur particulière au parti républicain, l'une de ses composantes. Le P.R. n'hésite pas à dénoncer l'« *impérialisme* » du R.P.R. et s'étonne que M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat, puisse affirmer que « *l'union de l'opposition profite à l'U.D.F.* ». Au parti républicain, on croit plus volontiers que la devise du R.P.R. reste : « *Tout ce qui est à moi est à moi, tout le reste est négociable.* »

Cette irritation ne fait que croître quand on évoque le cas du dix-huitième arrondissement de Paris. Surtout après l'entrée en campagne de M. Alain Juppé (R.P.R.), qui a parcouru « *sa* » circonscription avec M. Jacques Chirac, vendredi 3 décembre, à un moment où les négociations entre l'U.D.F. et le R.P.R. pour désigner la tête de liste étaient toujours bloquées. (*le Monde* daté 5-6 décembre).

Le P.R. et, avec lui, l'U.D.F. considèrent que M. Roger Chinaud, président de l'U.D.F.-Paris, qui « *s'est battu pendant de longues années dans le dix-huitième arrondissement dont il a été député* » (de 1973 à 1981), doit naturellement conduire la liste de l'opposition face à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. Le P.R. rappelle d'autre part que, lors des primaires qui avaient opposé MM. Chirac et d'Ornano pour la mairie de Paris, M. d'Ornano avait nettement devancé, dans cet arrondissement, la liste parrainée par le président du R.P.R. (1). Il souligne, de la même façon, que l'U.D.F. avait réalisé de meilleurs scores que le R.P.R. lors des élections européennes de 1979 et lors de la présidentielle de 1981 (2).

Alors que les négociations sur cet arrondissement paraissaient dans l'impasse, des conversations se poursuivent activement et de nombreuses rencontres discrètes se déroulent.

M. Roger Chinaud a notamment rencontré M. Jacques Chirac, mercredi 9 décembre dans l'après-midi. Plusieur solutions auraient été évoquées, notamment la possibilité d'accorder la tête de liste à M. Juppé et la mairie du dix-huitième à M. Chinaud. Les deux hommes devraient se rencontrer à nouveau la semaine prochaine. M. Jacques Dominati, député (P.R.) de Paris, chargé des discussions au nom de l'U.D.F. dans la capitale, nourrit désormais « *un espoir raisonnable* » d'aboutir à un compromis. Il devrait lui aussi rencontrer M. Jacques Chirac la semaine prochaine après avoir vu M. Jean Tibéri, adjoint au maire de Paris. L'éventualité de primaires dans cet arrondissement semble s'éloigner mais si, faute d'un accord, elles devaient être organisées, elles pourraient, selon le P.R., s'étendre aux dix-neuf autres arrondissements. Ce qui fait dire à M. Jacques Dominati : « *Je plains celui qui, au R.P.R. ou à l'U.D.F., prendra la responsabilité de briser une fois de plus l'union à Paris.* »

Le C.D.S. plus serein que le P.R.

Le C.D.S. semble plus serein. Mme Annick Lavaure, secrétaire nationale chargée des élections, estime que son parti, dans l'ensemble des négociations, n'a jamais eu le sentiment de « *s'écraser* » devant le R.P.R. « *Nous savons rester fermes* », affirme-t-elle. « *Il n'y a pas aujourd'hui un accord que nous ayons passé et que nous regrettions* », précise-t-elle avant d'ajouter presque en confidence : « *Les élections municipales de 1977 ont été tellement mauvaises pour nous que celles-ci ne peuvent être que meilleures.* »

On ajoute au C.D.S., de manière plus perfide, que si le P.R. semble tellement agité c'est qu'il sait qu'il a d'ores et déjà perdu trois villes : Nancy, Nice et Toulouse, qui, après lui avoir appartenu, iront vraisemblablement à un radical valoisien, un apparenté R.P.R. et un proche du C.D.S.

A ce stade des négociations, tout l'effort de l'U.D.F. consiste à tenter de régler au niveau national les conflits locaux avec le R.P.R. qui, selon elle, « *se dérobe* » en continuant de souligner que la responsabilité des négociations est laissée à *ses comités départementaux*.

Certains responsables de l'U.D.F. estiment que le R.P.R., qui se veut un mouvement discipliné et hiérarchisé, ne peut avoir sur le terrain une attitude qui ne corresponde pas aux propos tenus par les responsables nationaux. Ils émettent deux hypothèses : ou le R.P.R. « *bluffe* » et ne maîtrise effectivement pas ses responsables locaux, ou il tient un « *double langage* ». Ils estiment en fait qu'il y a « *un peu des deux* ».

En proposant à M. Bernard Pons des rencontres régulières, M. Pinton espère constituer avec lui une sorte de « comité d'arbitrage » qui permettra d'entamer une véritable négociation au niveau national, voire de passer au « troc »... La première rencontre « confidentielle », vendredi 3 décembre, a, semble-t-il, permis un premier examen d'une vingtaine de villes où l'on parle de primaires : Lyon, Metz et Poitiers, mais aussi Brest, Ajaccio, Montluçon, Douai, Saint-Malo, Hyères, La Ciotat, Saumur, Bourges... La liste semble devoir s'allonger chaque jour... et quatre-vingts villes n'ont pas encore été examinées.

D'autres réunions des deux secrétaires généraux devraient cependant permettre d'ici à la fin de l'année – c'est encore l'espoir de l'U.D.F. – la présentation d'un bilan global « *positif* » de l'union sans que l'une des deux composantes ait l'impression d'avoir dû, au nom de l'union, « *avaler trop de couleuvres* ». Pour les villes où les primaires resteront inévitables, il s'agira aussi de définir « un code de bonne conduite » en vue du deuxième tour.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Au premier tour, M. d'Ornano avait obtenu 20 728 voix contre 13 135 à M. Le Tac (liste Chirac).

(2) Aux élections européennes, la liste de Mme Veil avait obtenu, dans le dix-huitième arrondissement, 26,17 % des suffrages exprimés contre 20,77 % à la liste de M. Chirac.

Au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, M. Giscard d'Estaing avait obtenu 24,74 % des suffrages exprimés contre 23,16 % à M. Chirac.

Le Monde

société

DÉFENSE

LES « FUITES » DANS LES ÉTATS-MAJORS

M. Hernu a demandé de nouvelles études à l'armée de terre

« Les rapports marqués du timbre « confidentiel-défense » et publiés par la presse sont des maquettes des chefs d'état-major adressées au chef d'état-major des armées. Elles ne sauraient donc, à ce stade, engager ni le ministre ni le gouvernement. » C'est ce qu' a déclaré, mercredi 8 décembre à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, en réponse à des questions orales de MM. Georges Sarre, député socialiste de Paris, et Philippe Mestre, député U.D.F. de Vendée, sur l'origine des « fuites » récentes dans les états-majors.

« *Depuis*, a expliqué M. Hernu, *mais avant la divulgation des documents en question, j'ai demandé à l'armée de terre de conduire des études nouvelles (...) Nous n'en sommes qu'à la première phase d'élaboration du projet de loi de programmation militaire (...) Ces hypothèses sont du ressort du conseil de défense, qui, présidé par le chef de l'État, chef constitutionnel des armées, aura et a déjà eu à en connaître. Cet examen a, au demeurant, commencé lors de la réunion du conseil de défense qui s'est tenu — preuve de l'intérêt porté par le chef de l'Etat — avant ces divulgations. Les choix seront inclus dans le projet de loi de programmation 1984-1988, dont le Parlement sera saisi au printemps prochain.* »

Le ministre de la défense fait allusion à une réunion qui a eu lieu le 2 décembre dernier, avant la publication par *le Matin de Paris* dans ses éditions datées 6 et 7 décembre de documents rédigés par les chefs militaires entre le 6 et le 9 octobre dernier.

« *Le débat n'est donc pas escamoté*, a ajouté M. Hernu, *et il est double : interne aux armées, qui, à ma demande, travaillent sur ce sujet ; et public, devant le Parlement, qui contrôle aujourd'hui et qui décidera demain.* »

Vigoureusement applaudi sur les bancs de la majorité, le ministre de la défense s'en est pris en termes vifs à ceux qui voudraient transformer la défense nationale en enjeu politique. « *Lorsque j'entends un responsable important d'un grand parti politique soutenir, en substance, que la défense est une chose trop sérieuse pour être confiée à un gouvernement de gauche, je dis avec gravité que ce langage n'est pas démocratique* », s'est exclamé M. Hernu, avant de conclure : « *A qui profitent ces écarts de plume et de langage ?* »

Le ministre de la défense a fait allusion à un point de vue, publié dans *le Monde* du 8 octobre, dans lequel M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris et animateur de la commission de la défense de son parti, interrogeait : « *La guerre serait-elle un sujet trop sérieux pour être confiée à des socialistes ?* »

« *En vérité*, a poursuivi M. Hernu, *on instruit contre le gouvernement un mauvais procès. Les gouvernements de MM. Barre et Chirac n'ont-ils pas laissé prendre deux ans de retard à l'exécution d'une loi de programmation militaire votée en 1976, au point que tout le budget 1983 est principalement consacré au rattrapage de ce retard ?* »

Une faute de civisme

Répliquant à M. Mestre, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a, de son côté, rappelé (*le Monde* du 8 décembre) qu'il y aurait des sanctions contre les auteurs des « fuites ». « *Je n'accepterai jamais*, a-t-il déclaré, *le fait qu'un fonctionnaire détenteur de secrets les transmette, car il s'agit d'une faute de civisme, et je ne comprends pas cette indulgence que vous venez d'exprimer à l'égard de ceux qui ne savent pas garder des secrets.* »

L'opposition ayant polémiqué sur la présence de ministres communistes au gouvernement, M. Mauroy, piqué au vif, a répliqué : « *Je ne fais pas de distinction entre les ministres de mon gouvernement. Je n'accepte pas. Il y a là une forme de racisme politique qui est inacceptable. Quand, en 1940-1945, les patriotes se sont retrouvés dans la Résistance, on n'a pas fait de discrimination entre les communistes et ceux qui ne l'étaient pas. Le général de Gaulle ne l'a pas faite.* »

« *La loi de programmation militaire n'est pas encore arrêtée, le gouvernement n'a pas encore fixé ses choix* », a expliqué le premier ministre, avant de lancer : « *Vous n'avez pas le privilège d'avoir la confiance de l'armée !* » à l'adresse de M. Mestre, qui a exprimé sa crainte en ces termes : « *Vos discours ne feront pas plus d'effet aux militaires que ceux que vous avez tenus aux sidérurgistes de Denain, avec le succès que l'on sait.* »

Le général Pozzo di Borgo est nommé directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale

Sur proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 8 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Air.* — Est nommé directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires (C.H.E.M.), le général de division aérienne Claude Pozzo di Borgo.

[Né le 8 mai 1929 à Ajaccio (Corse) et ancien élève de l'Ecole de l'air, Claude Pozzo di Borgo sert dans des unités de chasse, notamment en Algérie entre 1959 et 1961. En 1965, il est sous-chef d'état-major « plans » au commandement des forces aériennes stratégiques (FAS), avant d'être affecté au centre des opérations de ce même commandement. En 1971, il commande la base des missiles stratégiques du plateau d'Albion. De 1974 à 1977, il est sous-chef de la division « emploi » à l'état-major des armées avant de commander le groupe de planification opérationnelle de l'armée de l'air. Le général Pozzo di Borgo était, jusqu'à présent, directeur de l'Ecole supérieure de guerre aérienne (E.S.G.A.).]

Sont nommés : directeur du Centre supérieur d'enseignement aérien et de l'Ecole supérieure de guerre aérienne, le général de brigade aérienne Gilbert Gagneux ; directeur du commissariat de la IVe région aérienne (Aix-en-Provence), le commissaire général de brigade aérienne Gilbert Felten.

● *Terre.* — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jacques Lemaire.

● *Armement.* — Sont nommés : chargé de mission auprès di directeur technique des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Velon ; adjoint au directeur des affaires internationales, l'ingénieur général de deuxième classe René Audran.

ABUS ADMINISTRATIFS ET CONTROLES D'IDENTITÉ

Le procureur, la police et la S.N.C.F.

Valence. — Ce pourrait être une fable contemporaine, parabole sur les règlements tâtillons et les tracas administratifs à l'heure des réservations par ordinateur et des trains à grande vitesse. Les pistes y sont constamment brouillées, la justice occupant la place du délinquant, la tranquille S.N.C.F. s'essayant aux tâches policières et la police jouant les dindons de la farce.

M. le procureur de la République est de ces hommes discrets qui ne vont pas, médailles en sautoir, arborant leurs titres et réclamant du pouvoir, en tout lieu, l'apparence et les passe-droits. Il garde ainsi le souvenir attristé de ce gendarme qui, le contrôlant pour une ceinture de sécurité non attachée, crut bon de s'excuser dès qu'il sut à qui il avait affaire. M. le procureur de Valence n'apprécie guère ces révérences excessives, et, hors du palais de justice, il se veut simplement Apap Georges, citoyen de son état. Citoyen modèle, en somme.

Las ! ce moralisme de principe ne conviendra guère à l'autre protagoniste de la fable, l'administration — en l'occurrence celle des chemins de fer qui, bien qu'impersonnelle par essence, préfère toujours savoir à qui elle a affaire. Citoyen-procureur et S.N.C.F. s'affronteront donc, sur le territoire de celle-ci, le T.G.V. de 7 h 10 arrivée à Valence 10 h 46, lundi 29 novembre. A Paris, gare de Lyon, billet en poche — « *un titre nominatif* », précise-t-il — M. Apap a préalablement acquis sa réservation auprès d'un distributeur automatique, mais elle est accompagnée de cette recommandation : « *Soyez muni d'un supplément de 33 F* ». Troisième démarche obligée — « *pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?* » commente amèrement M. le procureur. Une demi-heure de queue auprès du guichet correspondant, sans résultat : de peur de manquer son train, M. Apap quitte la file d'attente et est à peine assis que le T.G.V. s'ébranle.

Arrive le contrôleur : dialogue de sourds. Le règlement est paraît-il formel : n'étant pas en règle, le voyageur doit payer en sus une « pénalité » de 15 F. M. Apap, lui, veut s'en tenir au seul supplément. Le contrôleur hausse les enchères : rétif, le citoyen mérite alors une contravention de 88 F. Et, afin de dresser le procès-verbal, il lui réclame une pièce d'identité. Pas question, rétorque calmement M. Apap. « *A la rigueur*, confie-t-il aujourd'hui, *j'aurais décliné oralement mon identité, mais je trouve insupportable que pour un si léger différend, cela commence par :* « vos papiers ! » Nouvelle enchère : le contrôleur lui promet « *la police* » à l'arrivée en gare de Valence. Et de fait, deux agents de surveillance de la S.N.C.F. encadrent M. Apap à sa descente du wagon, l'empêchent de quitter la gare et le confient à trois gardiens de la paix à bord d'une voiture de police.

Une affaire

Au commissariat central de Valence, M. Apap tient bon. Celant toujours son état-civil détaillé au-delà de son seul nom inscrit sur le billet, il se prête à un jeu de devinette juridique : dans quel cadre intervenez-vous ? ne cesse-t-il de demander aux policiers. Il avoue ne pas comprendre puisque, lui aurait-on répondu, il ne s'agit pas de contrôle d'identité prévu par la loi Peyrefitte et que, de plus, les gardiens de la paix ne peuvent matériellement constater « l'infraction » en cause. Le débat reste poli — bien qu'un sous-brigadier s'énerve un instant devant l'entêtement de ce citoyen ergoteur — et s'interrompt quand un policier reconnaît fortuitement le procureur de la République, incarnation vivante du droit et de la justice... M. Apap est alors reconduit en voiture, avec les honneurs dus à sa fonction, après qu'il eut dûment déposé plainte — auprès de lui-même — contre les deux fonctionnaires de la S.N.C.F. pour l'avoir retenu physiquement dans la gare.

Bon prince, M. Apap, procureur, a rapidement classé la plainte de M. Apap, citoyen, estimant que le comportement des deux hommes « *bien qu'illégal, leur avait été imposé par leur administration* ». Mais c'est alors que d'anecdote la mésaventure devient affaire publique. Pressentis par certains de leurs adhérents qui craignent d'être les lampistes de l'histoire, six syndicats de policiers prennent les devants et publient un communiqué sévère : accusant le procureur d'avoir voulu « *tester les réactions des fonctionnaires* » ils condamnent « *cette attitude déplacée et irrespectueuse à l'égard de la fonction policière (...) indigne d'un magistrat chargé de l'application de la loi* ».

Sans réponse

Glissement de terrain : du conflit d'un usager avec une administration, l'on tombe dans l'opposition traditionnelle police-justice. M. Apap regrette le raccorci, lui qui confie volontiers : « *sans la police, je ne peux pas travailler, et inversement.* » Aussi s'attachera-t-il à dissiper le malentendu : le 7 décembre, les syndicats des policiers, sauf un, se joignent au syndicat de la magistrature pour affirmer, dans un nouveau communiqué, que « *le litige oppose M. Apap à la S.N.C.F.* » et que l'attitude du procureur « *n'avait pour but ni de tester l'action des policiers ni de remettre en cause leur activité quotidienne* ».

Satisfaction de M. Apap car, troisième facette du personnage, ce citoyen-procureur est aussi syndicaliste. Il vient d'être élu, et fort bien, membre du conseil national de Syndicat de la magistrature. Sa démarche n'était donc pas dénuée de roublardise. En jouant le jeu d'un simple citoyen tout en sachant qu'il se révélerait au bout du compte procureur, il tenait à poser des questions qui lui tiennent à cœur : « *Est-ce que n'importe quelle administration peut faire n'importe quoi en appelant à l'aide la police ? Est-ce que tout différend de ce genre doit se terminer dans une salle de commissariat ?* » Attaché aux libertés individuelles, il s'étonne de « *ces contrôles d'identité auxquels la S.N.C.F. prétend soumettre les voyageurs* ». Il l'a dit dans une lettre adressée au directeur général de la société nationale, dans laquelle il « *proteste contre les abus d'une administration qui, ne sachant pas procurer aux utilisateurs les moyens de se mettre en règle prétend en outre les pénaliser* ».

C'était le 30 novembre. Il n'a pas reçu de réponse, aucun signe, pas même des excuses. Le courrier de M. Apap n'en est pas moins encourageant : une soixantaine de lettres louangeuses abondent d'anecdotes similaires. « *Je suis heureux et fier d'être votre concitoyen* », lui dit-on, « *De tels scandales doivent cesser.* » A les lire, les contrôles dans les trains et les amendes de la S.N.C.F. ne semblent guère être populaires. Selon M. Georges Coulon, chef de gare de Valence, l'accès libre aux quais, entraîné par l'introduction du compostage a abouti à une redéfinition du rôle du « contrôleur de route » : « *Nous voulons que ce soit quelqu'un qui accueille, qui conseille. S'il passe son temps à encaisser de l'argent, il ne le sera pas. D'où la prestation plus chère dans le train : pour vous inciter à être en règle au départ.* » « *Service public, la S.N.C.F. est aussi une entreprise commerciale* », ajoute-t-il.

Une entreprise qui édite des formulaires fort détaillés : ainsi cette « fiche de réquisition », remplie par tout agent de surveillance dès qu'il « *requiert l'assistance de la police* ». Les cas prévus sont énumérés : titre de transport non composté, refus de payer, occupation à tort d'une place non réservée, individu sans ticket de quai, circulation sur les marchepieds d'un train en marche, obstacle à la fermeture ou l'ouverture des portes, refus d'obtempérer à agent de la S.N.C.F., entrave à l'accès du compartiment, pieds chaussés sur les banquettes, utilisation d'un transistor ou appareil sonore, montée ou descente en marche, etc. Prière de rayer la mention inutile.

EDWY PLENEL.

FAITS ET JUGEMENTS

Le directeur d'un centre privé de réinsertion est écroué

L'ancien directeur d'un centre privé de réinsertion sociale pour anciens détenus, le CREOPS de Lannion (Côtes-du-Nord), M. Michel Cabaud, trente-sept ans, a été arrêté, le 2 décembre, à son domicile parisien et écroué à Fresnes sous l'inculpation de complicité dans plusieurs hold-up commis dans l'ouest de la France depuis trois ans.

Ce centre, précise-t-on au ministère de la justice, n'a jamais obtenu de subventions et aucun mineur en éducation surveillée n'y avait été placé, compte tenu des réserves que le juge d'application des peines avait émises sur la situation de M. Cabaud. En effet, ce dernier avait été condamné en décembre 1969 à vingt ans de réclusion après l'assassinat à Lausanne (Suisse) d'un restaurateur chinois. Incarcéré à la prison d'Eisenheim (Bas-Rhin), il a obtenu une licence en psychologie pendant sa détention. Mis en liberté conditionnelle en 1978, il avait pris la direction du centre en 1979.

C'est l'interpellation de deux hommes, MM. Gilbert Laurent, trente-cinq ans, chômeur, et Jean-Louis Ferlin, trente ans, cafetier à Trelevern (Côtes-du-Nord), qui a amené à son arrestation ainsi que celle de M. Georges Meslier, trente-neuf ans, ouvrier-couvreur, interpellé à Stains (Seine-Saint-Denis). MM. Laurent et Ferlin, soupçonnés d'avoir commis vingt-six hold-up dans des banques, ont été inculpés de fabrication, détention et transport d'armes de quatrième catégorie sans autorisation et écroués à Guingamp (Côtes-du-Nord).

● *Inculpation du complice du meurtrier de Gennevilliers.* — Le complice d'El Hosseini Mellouk, le Marocain qui avait avoué, le 6 décembre, être l'auteur de six meurtres commis à Gennevilliers, Asnières et Bondy (*le Monde* du 8 décembre), a été inculpé, le mercredi 8 décembre, de « *complicité d'homicide volontaire* », et écroué.

AU TRIBUNAL DE BOBIGNY

Un bébé préjudice

A vingt ans, Muriel avait fait l'amour la première fois avec un homme rencontré un 14 juillet. Elle s'était retrouvée enceinte, mais n'avait donné aucune suite à cette union d'un soir : son compagnon — elle devait l'apprendre après la fête nationale — était marié et père de famille. Elle avait donc décidé de ne pas conserver cet enfant et s'était résolue à subir une interruption de grossesse.

Histoire banale ? Pas tout à fait. Car après son I.V.G. Muriel... avait mis au monde, à terme, un bébé parfaitement constitué. Aussi, pour avoir subi ce qu'elle considère comme un « traumatisme moral », Muriel, aujourd'hui âgée de vingt-trois ans, poursuivait-elle, mercredi 8 décembre, devant le tribunal civil de Bobigny (Seine-Saint-Denis) le médecin qui avait pratiqué l'I.V.G.

En l'absence de la jeune femme, Me Catherine Mabille et Me Marie-Ange Leprince, ont tenté d'accréditer l'idée que le docteur Wrobel avait commis une erreur en pratiquant l'interruption volontaire de grossesse par la méthode dite par aspiration. Le médecin, selon les avocates de la plaignante, aurait confondu le produit de conception avec des caillots de sang. L'embryon n'aurait pas été aspiré. Aussi la jeune femme, placée au pair en Angleterre, s'était-elle retrouvée, trois mois plus tard, toujours enceinte.

S'appuyant sur les rapports d'expertise, Me Dupré, qui défendait les intérêts du docteur Wrobel, a estimé *qu'« aucun motif de condamnation n'a été relevé »* contre son client. Sa thèse est radicalement opposée à la précédente : il est difficile, indiquent les experts, d'identifier avec certitude le produit utérin, l'aspiration n'extrayant, dans certains cas, qu'un *« magma informe »*. L'assignation devant un tribunal civil, ce procès en responsabilité médicale sont donc abusifs, aucune certitude n'ayant jusqu'ici garanti aux femmes une I.V.G. réussie.

Le procès, prudemment, s'est cantonné à ce débat technique, auquel une jurisprudence encore trop récente n'a été que d'un relatif secours. Une seule fois, Me Dupré s'est étonné *« en tant que chrétien, de voir une jeune femme demander des dommages et intérêts pour avoir mis un enfant au monde »*. Mais la dimension morale de l'histoire de Muriel n'a pas été abordée.

La jeune femme, placée devant le choix d'une interruption thérapeutique, cette fois après cinq mois et demi de grossesse, avait alors refusé une seconde intervention. *« Sa psychologie avait évolué entre-temps »*, a expliqué Me Mabille. Muriel est aujourd'hui heureuse d'être mère. Pourtant, pour atténuer son traumatisme personnel et pour éviter la même aventure pénible à d'autres femmes, elle réclame 500 000 F de dommages et intérêts.

Le jugement sera rendu ultérieurement. — Ph. Bg.

● *M. Claude Sigala*, animateur du « lieu de vie » le Coral à Aimargues (Gard), et M. Jean-Noël Bardy, éducateur bénévole, ont formé, mercredi 8 décembre, un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui, le 6 décembre, a rejeté leur demande de mise en liberté. La chambre d'accusation avait estimé qu'il y avait, à l'encontre des deux inculpés incarcérés à la prison de la Santé depuis le 18 octobre, de graves présomptions et un risque de pression sur les témoins.

La dérive corse

II. — Bouter les « profs »...

Il y a eu sept cent soixante attentats en Corse depuis le début de l'année. La violence prend aussi la forme de lettres anonymes, menaces en tous genres, rackets. La situation est à ce point préoccupante que la nouvelle assemblée de Corse se penche, lors de sa session des 8, 9 et 10 décembre, sur le phénomène (*le Monde* du 9 décembre).

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), lui, campe sur ses positions : les Français doivent quitter l'île au plus tôt. L'une de leurs cibles privilégiées est actuellement les professeurs « continentaux ».

De notre envoyé spécial
LAURENT GREILSAMER

Luri (Haute-Corse). — C'est pour de vrai. Des fusils neufs, bien graissés, remplacent les pétoires de papa. A Luri, planté dans le cap Corse, les choses sont sérieuses. « *Si les types du F.L.N.C. viennent me voir*, dit un habitant, *ils jouent à la roulettte russe*. » Luri est sur ses gardes. Les nationalistes et les autres. Tout le monde. Luri se regarde, tout étonné. Le jour, on se salue, on se tape sur l'épaule, on trinque ensemble. La nuit, on veille, la main sur son arme, à l'affût du bruit suspect.

Au centre de ce mauvais psychodrame : le collège du village et ses professeurs non corses, les « continentaux ». Pas de quoi fouetter un chat, à première vue. A première vue seulement.

Le collège de Luri accueille cent vingt élèves. L'établissement compte onze professeurs. A la rentrée, trois sont « continentaux ». Mme Frattini enseigne l'italien. Mme Lounès est professeur d'éducation physique, M. Ribot, d'anglais. Très vite, les deux derniers vont passer de mauvais quarts d'heure. Cela commence par des menaces, des appels téléphoniques la nuit, un mauvais climat.

A la fin du mois d'octobre, tout s'accélère. La nuit tombée, les voitures de Mme Lounès et de M. Ribot « sautent ». Deux charges de 200 grammes d'explosifs ont raison des deux véhicules. Mme Lounès et M. Ribot doivent comprendre. On leur fait comprendre. Ils doivent quitter Luri, Luri et la Corse. En trois mots, cela donne « *I Francesi fora* » (les Français dehors). A eux de ne pas insister ! M. Ribot, professeur d'anglais, est un « *agent du colonialisme* », selon le Front de libération nationale de la Corse. Il « *véhicule la culture française* ». Il occupe la place d'un Corse. Mme Lounès, prof de gym, *idem*...

A Luri, ce discours passe mal. M. Claude Olivieri, gestionnaire de l'établissement scolaire, et des amis font circuler une pétition contre la violence. Un succès. Il n'empêche que les appels téléphoniques menaçants continuent. Une semaine après les deux attentats, le 1er novembre, M. Ribot marche le long de la route, seul, le soir. Deux individus surgissent, le visage recouvert de cagoule. « *T'es encore là ! On t'avait dit de partir.* » M. Ribot tente de discuter. Les deux ombres sortent des manches de pioche. « *Une ratonnade*, raconte un enseignant. *Comme c'est un sportif, il a réussi à s'échapper.* »

Le professeur d'anglais était arrivé à Luri depuis un mois. Il avait demandé un poste dans le Sud et on lui avait offert la Corse. Sa famille ne l'avait pas encore rejoint. M. Ribot a réfléchi. Quelques jours plus tard, il a fait ses bagages et gagné Paris. Un enseignant syndiqué à la FEN résume : « *Il a expliqué qu'il ne pouvait tenir son poste en Corse puisqu'on n'était pas en mesure d'assurer sa sécurité.* » *Exit* M. Ribot.

Mme Lounès, elle aussi, réfléchit. Elle « déprime ». Elle vit à Luri depuis deux ans. Son mari est un ressortissant algérien. Elle part en Algérie se reposer. Son congé maladie dure à présent depuis plus d'un mois... Mme Frattini, professeur d'italien — qui a épousé un Corse, — a plus de chance.

M. Ribot et Mme Lounès n'avaient pas d'ennemis à Luri. Leur seul tort est d'avoir eu des noms de continentaux. Pour l'instant, M. Ribot et Mme Lounès sont remplacés par des enseignants corses. Sur la place de l'Eglise, à deux pas du collège en préfabriqué, des filles esquissent des passes de rock sous la direction de leur nouveau prof de gymnastique.

Une tactique habile

Luri est un cas limite. Il illustre à la perfection les méthodes du F.N.L.C. et les thèses des séparatistes. Les professeurs « continentaux » sont devenus l'une des cibles de prédilection du mouvement nationaliste corse. « *Nous en sommes à dix-neuf attentats au plastic portant soit sur des voitures, soit sur des appartements ou encore des maisons en construction* », constate le recteur, M. Antoine Ottavi. La série des explosions a commencé le 25 août et se poursuit. Méthodiquement.

La tactique du F.L.N.C. apparaît remarquablement habile. La cible des enseignants continentaux est en effet l'une des plus vulnérables. En raison de leurs revenus, les professeurs ont généralement peu d'attaches financières qui les retiennent sur l'île. De plus, la série d'attentats actuelle intervient alors que les enseignants peuvent rédiger leurs vœux en vue d'une mutation. Déjà, l'on sait que ces demandes parviennent en nombre important au rectorat.

Plus profondément, la ligne d'action du F.L.N.C. place les pouvoirs publics devant un dilemme fâcheux si les attentats se poursuivent. Première hypothèse : le ministre de l'éducation nationale continue de traiter les demandes de mutation venant de Corse comme celles qui viennent des autres régions françaises. Dans ce cas, beaucoup de requêtes sont rejetées. Dès lors, certains enseignants continentaux se retrouvent dans une situation psychologique tendue. Des cas de dépression, de congés maladie, sont déjà enregistrés. Deuxième hypothèse : le ministère accepte massivement les demandes de mutation des continentaux. Cette attitude constitue une énorme victoire pour le F.L.N.C. et les militants nationalistes. Elle consacre une démission.

Pour l'instant, ces hypothèses restent des hypothèses. Le recteur indique cependant qu'on « *ne peut pas prévoir de démarche obéissante de la part du ministère de l'éducation nationale* ». Un haut fonctionnaire admet que « *ce serait entrer dans un processus très dangereux* ».

« On a la trouille »

La dernière habileté de la campagne terroriste du F.L.N.C. envers les professeurs « continentaux » est de poser publiquement (et violemment) la question de la « *corsisation des emplois* ». Sujet tabou, d'une certaine manière, puisqu'il conduit à se demander qui est corse et qui ne l'est pas. Va-t-on dresser des listes, consulter des annuaires, cocher des noms à la manière du F.L.N.C.? L'administration, jusqu'à présent, refuse en tout cas de répondre. Mauvaise volonté ? Souci du secret ? Non, répond M. Ottavi. « *C'est une question que nous ne nous sommes pas posée.* » Et puis qui est corse ? Quels sont les critères ? M. Pierre Faure, responsable académique du SNES corse, assure : « *Personne n'est capable de dire qui est corse et qui ne 'est pas. Où passe la frontière ? Depuis combien de générations faut-il vivre sur l'île ?* »

Certaines personnes avancent cependant des chiffres pour tenter de clarifier les choses. Selon ces statistiques (approximatives), 95 % des instituteurs seraient corses, quelque 90 % des professeurs de collège aussi. En revanche, de 40 à 50 % des autres enseignants du second degré seraient « continentaux » (1). Pour les nationalistes, c'est trop, beaucoup trop. M. Léo Battesti, porte-parole des séparatistes, le dit et le redit : « *Il faut que les Français s'en aillent. Nous sommes un peuple en train de mourir. Les enseignants français en Corse ne peuvent pas jouer aux innocents : ils sont les agents du colonialisme, sa justification, sa parole.* » M. Battesti conclut : « *Pour eux, le geste le plus humaniste, le geste de progrès qu'ils doivent faire, c'est de partir.* »

La FEN, le syndicat le plus visé par les attentats, et la C.G.T. ne l'entendent pas ainsi. Deux manifestations de rue, avec un certain succès, ont été organisées à Bastia et à Morta. A chaque attentat répondra désormais une grève sur le tas. M. Pascal Moracchini, secrétaire adjoint de la FEN (Haute-Corse), note, en parlant des militants du F.L.N.C. : « *Ils ont la mémoire courte. Ils ont déjà oublié qu'ils nous demandaient, il y a peu, de descendre dans la rue pour les sortir de prison.* » Un autre enseignant se souvient : « *Le slogan I.F.F.* [Les Français dehors !], *on ne l'avait pas pris au sérieux. Cela nous faisait sourire autrefois.* »

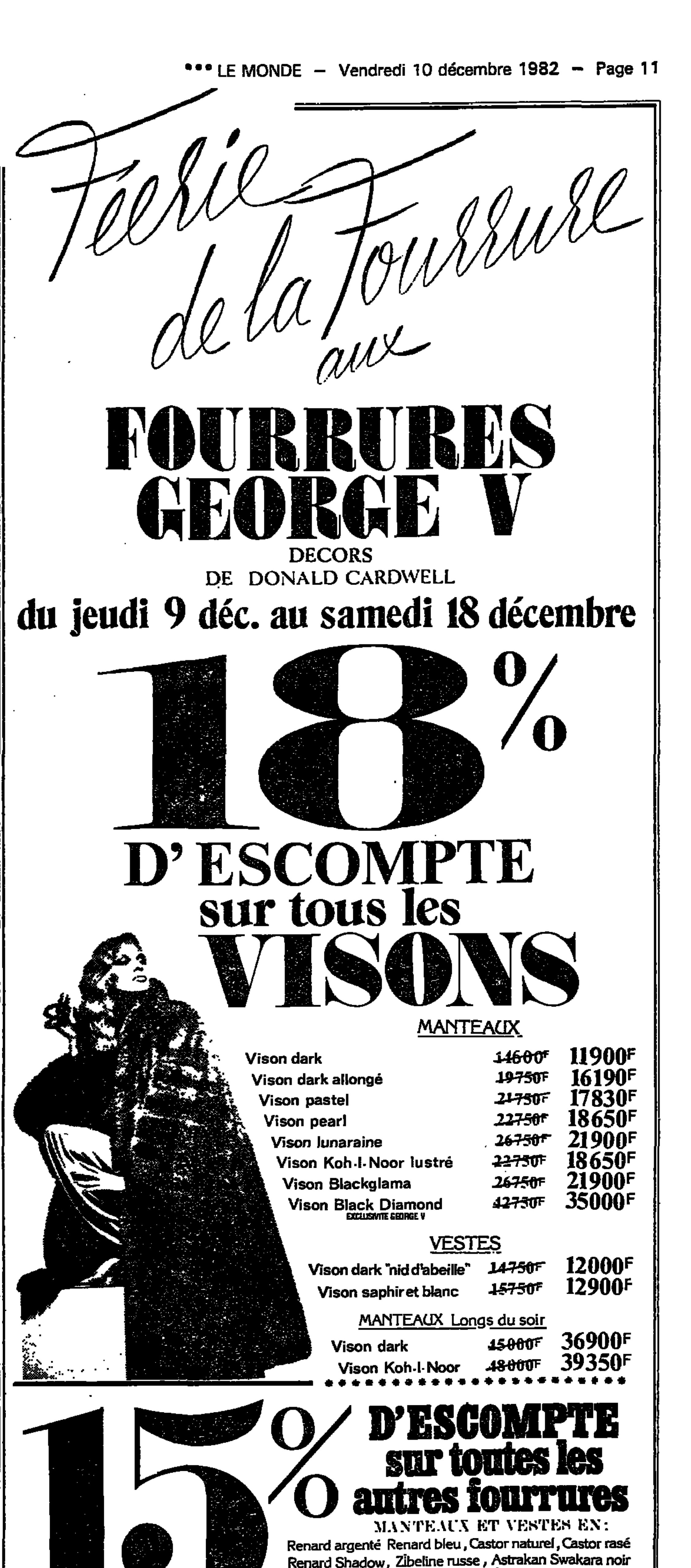
Ce temps-là, pas si lointain, est bien passé. La communauté des professeurs « continentaux » a peur. Elle veille la nuit, guette les bruits suspects. Tel est le climat. « *On a la trouille*, résume un professeur d'histoire à Bastia, *Si on était venu pour coloniser, on s'accrocherait. Mais là, non ! Je souhaite bien du plaisir à ceux qui nous remplaceront.* »

(1) L'académie de Corse compte 1 396 professeurs du second degré (dont 374 P.E.G.C.) et 1 456 instituteurs. D'autre part, nous avons publié dans notre premier article des données statistiques concernant les Corses et les « continentaux ».

Prochain article :

LE SPECTRE DE L'INDÉPENDANCE





SOCIÉTÉ

UN ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION

Pas de nom double pour les enfants naturels

L'évolution des mentalités incite les couples à porter de plus en plus fréquemment un nom double, composé de celui du mari et de celui de la femme. Une réponse ministérielle parue au *Journal officiel* du 12 novembre 1979 les y autorise expressément. Mais la liberté des époux s'arrête là, la loi, autant que les tribunaux interdisant à des Leroy-Martin de transmettre leur nom double à leurs enfants.

La Cour de cassation vient de manifester sa vigilance sur ce point dans une affaire de filiation naturelle, un domaine où le code est pourtant relativement libéral. Aux termes de la loi, en effet, un enfant né d'une union libre peut porter le nom de son père ou celui de sa mère selon qu'il a été reconnu par l'un ou par l'autre de ses parents. Une procédure relativement souple permet aussi à l'enfant naturel reconnu par ses deux parents, et qui, de ce fait, porte le nom de son père, de substituer ensuite à ce nom celui de sa mère si son père s'est manifestement désintéressé de lui.

Dans l'affaire qu'a tranchée le 25 novembre la Cour de cassation, il s'agissait d'un enfant naturel ayant reçu le nom de son père, de nationalité britannique. Les deux parents avaient ensuite demandé au tribunal de Paris d'accoler au nom du père celui de la mère, afin que cet enfant ne se sente pas tiraillé psychologiquement entre ses deux familles, britannique et française.

Le tribunal refusa mais la cour d'appel accepta, estimant qu'aucune disposition n'interdit à l'enfant naturel de porter un nom double, s'il y va de son intérêt.

Satisfaits, les deux parents en restèrent là. Mais la Cour de cassation s'empara de l'affaire, jugeant que celle-ci lui donnait l'occasion de trancher un point de droit sur lequel les cours d'appel divergent fréquemment.

L'arrêt du 25 novembre met fin à l'espoir de voir la jurisprudence évoluer sur ce point. La Cour de cassation affirme en effet qu' « *en l'absence de précision formelle des textes, on ne peut offrir à l'enfant* [naturel] *une possibilité qui n'appartient pas à l'enfant légitime* ». Autrement dit, la faculté de porter un nom double composé de celui des deux parents n'est pas pour demain, qu'il s'agisse d'un enfant né du mariage ou issu d'une union libre.

Il faut remarquer que la nationalité britannique du père n'a eu aucune influence sur cette décision, et que, par conséquent, l'arrêt de principe ainsi rendu par la Cour de cassation s'impose désormais à tous.

C'est volontairement que la première chambre civile, présidée par M. Fernand Joubrel, a fermé la porte à une évolution jurisprudentielle, évolution qui aurait pu avoir un effet d'entraînement sur les mentalités et le nom des enfants légitimes, le droit permettant de trancher l'affaire autrement, comme le prouvent les arrêts favorables à cette évolution rendus par certaines cours d'appel.

Pas de privilège

Les choses sont ainsi faites que le pourvoi dans l'intérêt de la loi, décidé par le procureur général de la Cour de cassation, M. Henri Charliac, n'aura pas d'effet sur l'affaire particulière examinée par la chambre civile. Comme l'a décidé la cour d'appel de Paris, l'enfant de ce couple franco-britannique pourra ainsi porter un nom double, ainsi que le réclamaient ses parents..

Mais il sera l'un des derniers sans doute à bénéficier d'un tel privilège, car, après cet arrêt, les enfants légitimes, comme ceux issus d'une union libre, ne doivent compter que sur un changement de la loi.

Il existe une proposition socialiste en ce sens, antérieure au changement de majorité, et que l'on doit à M. François Autain, aujourd'hui secrétaire d'État chargé des immigrés. Cette proposition, inspirée du système en vigueur en Allemagne fédérale, permettrait aux parents de transmettre à leurs enfants le nom de leur choix, celui du père ou celui de la mère, ou un nom double composé de leurs deux patronymes.

Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, est favorable à une telle réforme, que réclament depuis longtemps les féministes, et le gouvernement sait aujourd'hui qu'il ne peut compter sur les tribunaux pour le précéder, même avec circonspection, sur cette voie.

Une enquête du « Monde de l'éducation »

Frères et sœurs

Il y a le « petit dernier » chouchouté par sa mère ; la « grande sœur » qui porte sur ses frêles épaules une part de l'éducation de la marmaille ; le « frère aîné » qui joue au chef de famille et disparaît le premier dans le gouffre de la vie « active » ; il y a les filles et les garçons, les nombreux et les uniques, les rapprochés et les distants, les désirés, les inattendus, les petits et les grands, ceux du début, ceux du milieu et les ultimes. Il y a ce petit monde qui tourne autour des parents pendant quelques années, avant de se disperser au gré des occasions, des amours et des emplois.

Le monde de la « fratrie » — l'ensemble des frères et des sœurs d'une même famille, — c'est le sujet de l'enquête que publie *le Monde de l'éducation* de décembre sous le titre : « Frères et sœurs, vivre ensemble ». Vaste et passionnant sujet qui, par définition, ne peut laisser personne indifférent : il « renvoie » chacun, comme disent les psychologues, à son enfance certes, mais aussi à ce qui reste de la fratrie, dans nos têtes, lorsque, adultes, nous croyons y avoir définitivement échappé.

Sujet intime, sujet d'étude. Il n'y a que des cas individuels, chaque famille est « unique » : mais, au total, ces cas additionnés, cela donne un mouvement social d'une extraordinaire rapidité : la banalisation, la normalisation.

Prenez la taille des familles. Tout ce qui est extrême tend à s'amenuiser : finies les grandes familles, mais finis aussi, ou presque, les couples mariés sans enfants. Dans les années 30, 16 à 17 % des couples n'avaient pas d'enfants. Dans les années 50, il ne sont plus que 10 %. Aujourd'hui, on les évalue à 5 %. Dans le même temps, les familles nombreuses ont fondu comme neige au soleil, et, déjà, on trouve fabuleux, inouï, ce qui fut jadis la « norme » dans certains milieux : des familles de cinq ou six enfants.

Non seulement la taille des familles se standardise (autour de deux ou trois enfants), mais le rythme de production des enfants, si l'on ose dire, aboutit à un resserrement dans la durée. Moins nombreuses, les naissances sont aussi plus rapprochées. Le confort guide ces choix, mais, à terme, la vie de famille en sera évidemment modifiée. Des figures mythiques risquent de disparaître. L'aîné sera moins « typé » s'il n'a que dix-huit mois de plus que le second et s'il ne précède qu'un ou deux éléments plus jeunes. Le « petit dernier » de deux n'aura pas à bénéficier — ou pâtir — du même traitement, des mêmes avantages (ou handicaps) que celui qui fermait la marche dans une famille de sept ou huit enfants.

Ces éléments visibles et quantifiables de la mutation des fratries ne sont pas les seuls à influer sur la vie des frères et sœurs. Il y a aussi les phénomènes de relation, dans des familles dispersées le jour mais resserrées le soir dans des habitations où la chambre individuelle est une rareté. Les phénomènes liés à la promiscuité, aux jalousies, à la tendresse entre ces frères et sœurs qui ne se sont pas choisis, autant de thèmes qui sont abordés dans ce numéro du *Monde de l'éducation* qui a donné aussi la parole aux intéressés.

Des élèves d'une classe de CM2 et d'une classe de troisième ont été invités à rédiger un texte sur le thème : *« Frères et sœurs, qu'est-ce que cela évoque pour vous ? »* Une petite fille a eu, dans sa réponse, ce merveilleux lapsus : *« Je n'ai ni frère ni sœur et, pour moi, ça m'est inégal. »*

S'ils n'existaient pas, il faudrait les inventer.

Br. F.

La Fondation de la vocation a remis ses prix

M. Marcel Bleustein-Blanchet, président et fondateur de la Fondation de la vocation, créée il y a vingt-trois ans, a remis le 8 décembre, au Théâtre de l'Empire à Paris, vingt-neuf bourses d'un montant de 20 000 F chacune (1). Cette vingt-troisième promotion porte le nom d'Emile Bernheim, président du comité de patronage de la Fondation belge de la vocation. Au cours de la remise des prix, M. Bleustein-Blanchet a annoncé le lancement de Radio-Vocation, qui émettra à partir du 3 janvier de 16 h 15 à 18 h 15, sur les antennes de Radio-Diapason-Tour-Eiffel, proche du maire de Paris, M. Chirac.

De l'ethno-cinéma aux moulins à vent

Les sciences économiques ne l'intéressaient guère. A vingt ans, Christian Durand s'embarque sur un bananier vers les Caraïbes avec une idée fixe : découvrir le monde et vérifier que les images trop regardées sur l'écran de télévision étaient bien réelles. « *Je voulais*, dit-il, *devenir ethnologue et cinéaste, sans savoir comment prendre le problème : de milieu modeste, je n'avais ni appui ni relations.* »

Mais, au-delà, sa vocation était bien « *cette force irrésistible qui vient à bout de tous les handicaps* », « *cette espèce de raz de marée de l'espoir* », que décrit M. Bleustein-Blanchet (2). Christian vit quelques mois avec une tribu indienne, revient en France où il travaille comme maître nageur, part en Côte-d'Ivoire dont il fait le tour à cyclomoteur, puis retourne en Guyane pour tourner son premier film. La caméra est prêtée, la pellicule offerte, une bourse déjà finançait le voyage, et le département de cinéma de l'université de Nanterre offrira, au retour, ses tables de montage. Opération réussie : deux films documentaires sont pris par TF 1 et A 2.

Le temps d'achever une licence d'ethnologie, il crée pour bénéficier des aides prévues sa propre entreprise de production que finance, en fait, un seul et unique film : celui qu'il vient de tourner dans l'ouest des Etats-Unis, qu'il a sillonné à moto. « *J'ai été conquis* », dit-il. Les patrouilles avec la police de Los Angeles, les grandes manœuvres de l'armée américaine, l'immigration clandestine des travailleurs latino-américains, seront quelques thèmes de ce film qu'il veut « *une fresque des Indiens à la conquête de l'espace* ». La bourse, si elle lui permet de financer le montage, est en plus, dit-il « *une formidable carte de visite* ».

Même ardeur, même volubilité, chez Catherine Dubreuil, vingt-six ans, « *reporter-dessinatrice* ». Seul Cabu, peut-être, l'a précédée. « *Ce métier*, dit-elle, *n'existe pas. C'est bien, me répond-on dans les journaux, mais ça ne se fait plus. Pourtant, on agresse bien moins les gens avec des dessins qu'avec des photos. Quand il fait chaud, on transpire avec eux.* » Ses outils : un carton sur les genoux, un encrier et des plumes Sergent-Major et sa musette pleine de planches à dessin qu'elle raconte comme des histoires : les décors des studios de cinéma de Cinecitta, dans la banlieue de Rome, l'Amazone qu'elle a descendue de Manaos à Belem, Mexico où elle a vécu un an ou les ports de Sicile « *là où il faut s'accrocher pour une fille seule* ».

La bourse, pour Catherine, est décidément « *une idée sympa* ». Christian Porcher, un autre lauréat, y voit, avant tout « *une reconnaissance du travail accompli depuis des années* » pour restaurer les moulins à vent. Il n'en existe plus en France que deux en activité : l'un en Vendée, l'autre en Eure-et-Loir ; Christian veut croire que demain, il y en aura un troisième : le sien. Après tout, les lauréats d'hier, — Michel Siffre, qui fut le premier spéléologue à vivre deux mois hors du temps, à 60 mètres sous terre, ou Jacqueline Dubut, la première femme commandant de bord d'Air Inter, ne lui ont-ils pas donné quelque raisons d'être optimiste ?

NICOLAS BEAU.

(1) Il s'agit de : Jean-François Arbona, vingt-neuf ans, algoculteur ; Joël Arpin, vingt-six ans, facteur de flûtes à bec ; Jean-Luc Barre, vingt-cinq ans, historien ; Serge Bennathan, vingt-quatre ans, chorégraphe ; Lisette Bernard, vingt-neuf ans, médecin ; Isabelle Boidron-Métairon, vingt-trois ans, chercheur scientifique ; Frédéric Brenner, vingt-trois ans, photographe ; André Camus, trente ans, facteur d'instruments anciens ; Patrice Costa, vingt-six ans, écologiste ; Patricia Dal-Pra, vingt-cinq ans, restauratrice de textiles anciens ; Henri-François Debailleux, vingt-six ans, promoteur d'art contemporain ; Catherine Dubreuil, vingt-six ans, reporter-dessinatrice ; Christian Durand, vingt-sept ans, ethnologue-cinéaste ; Jean-Marie Laclavetine, vingt-huit ans, écrivain ; Frédérique Maindrault, vingt-huit ans, médecin-pharmacien ; Anne Mathieu, médecin ; Philippe Mercier, vingt-cinq ans, innovation et construction de matériel photographique ; Jean-Claude Merlin, vingt-huit ans, astronome ; Catherine Michon, vingt-sept ans, interprète en langue des signes ; Martine Nguyen-Juilleret, vingt-sept ans, chercheur ; Cendra Ouaki, vingt-quatre ans, cantatrice ; Carole Pailliard-Turenne, vingt-deux ans, luthière ; Pascale Penformis, vingt et un ans, marin-pêcheur ; Pascal Picq, vingt-huit ans, anthropologue ; Christian Porcher, vingt-quatre ans, meunier-restaurateur de moulins à vent ; Sylvie Rabussier, vingt-six ans, mosaïste ; Jacques Samenayre, vingt-trois ans, ingénieur de l'aéronautique ; Anne See, dix-huit ans, bryologue ; Sylviane Valdois, vingt-sept ans, chercheur.

(2) *Les Merveilleux Jours de la vocation*. Anne-Marie Raimond. Ed. Laffont.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Un médecin répond de la mort de trois opérées

Mme Pitavy, trente-six ans, subissant un *lifting* le 3 février 1976, succomba le 7. Mme Martinez, une esthéticienne de trente-trois ans, de Perpignan, meurt le 7 juin 1979 sur la table d'opération à la suite d'une chirurgie plastique du sein. Mme Claire Blanc succombe, elle, le 30 décembre 1979, après une interruption volontaire de grossesse.

S'agissait-il de trois cas parmi les cinq mille accidents graves, dont mille deux cent cinquante décès, qui surviennent chaque année du fait des anesthésies (*le Monde* du 3 septembre) ?

Les familles des intéressés ne le pensaient pas, et elles ont porté plainte. Le docteur Joseph Falk, qui, dans les trois cas, tenait le rôle d'anesthésiste, comparaissait le 8 décembre devant la seizième chambre correctionnelle, inculpé d'homicide involontaire.

Ce médecin généraliste âgé de soixante-cinq ans avait appris l'anesthésie après la deuxième guerre mondiale : la discipline existait à peine et le diplôme n'avait pas encore été créé. « *J'habitais*, explique-t-il, *tout près de l'hôpital Necker ; on m'appelait facilement, notamment dans le service du professeur Richon, pour faire des anesthésies.* » En anesthésiant, on devient anesthésiste, et le docteur Falk, depuis, a effectué dix-huit mille actes opératoires dans toutes les cliniques de Paris — en toute légalité : il n'existe aucun texte pour interdire ou contrôler l'exercice de l'anesthésie par ces praticiens, qui bénéficient du régime dit « ancien ».

Ces trois dossiers paraissent accablants, même si le défenseur de l'inculpé les a *présentés comme un effet* de la « *loi des séries* ». Le président du tribunal, Mme Delobeau, qui s'excusait de ne point être médecin, semblait en connaître plus que l'accusé. Est-il normal, lui demandait-elle, qu'après l'arrêt cardiaque de Mme Pitavy il n'ait interrompu le protoxyde d'azote qu'à la demande de l'aide-soignante, après avoir perdu un temps précieux ? Pourquoi n'a-t-il pas, dans son cas, utilisé les médications modernes, les injections de corticoïdes nécessaires en cas d'arrêt complet du cœur ? Pourquoi a-t-il injecté à Mme Martinez des doses de médicaments qui, d'après les experts, devaient « *nécessairement, sans assistance respiratoire, entraîner l'asphyxie* » ? Pourquoi, enfin, dans le cas de Mme Blanc, avoir quitté la chambre de la malade alors que celle-ci, laissée seule, présentait des difficultés respiratoires, puis, dans un second temps, être rentré chez soi alors que la patiente n'était pas tout à fait réveillée ?

A ces questions, les réponses du docteur Falk, hésitantes, pathétiques d'ignorance, démontraient, alors que le débat avançait, qu'« *il ne connaissait rien au mode d'action et aux effets des médicaments qu'il utilisait* », comme le soulignait l'un des cinq rapports d'expertise. S'il est absent cinq minutes de la salle d'opération lors de l'arrêt cardiaque d'une des patientes, c'est, dit-il, juste pour aller chercher des bouteilles de sérum dans une salle d'opération proche. Si, la malade *étant en arrêt cardiaque*, un dépresseur continue à lui être administré, c'est par négligence : « *Cela n'a aucune importance. Ce qui importe, c'est de faire repartir le cœur.* » Ces négligences ne seraient, après tout, dues qu'aux conditions de travail dans les cliniques : « *C'est comme ça que ça se passe, on opère cinq à six malades à la file.* »

Ce procès fut aussi, à travers le cas des cliniques Prosny (1) et Nicolo à Paris, celui de nombreuses cliniques de chirurgie esthétique. Ainsi furent mises en cause la pénurie totale de personnel qualifié, la non-prescription d'examens pré-opératoires, l'admission des patientes quelques heures avant l'opération, l'absence, dans un cas, de matériel de réanimation et sa non-utilisation dans un autre cas. Sans apparaître comme la cause directe des décès, ces lacunes graves n'ont certainement pas augmenté les chances de survie des patientes. Réquisitoire et plaidoirie le 15 décembre. — N. B.

(1) Cette clinique, dont le docteur Falk était président-directeur général depuis le début du printemps de 1979, a déposé son bilan en juillet. Cet établissement a été rouvert par d'autres propriétaires.

UNE LETTRE DES AVOCATS DE L'INSTITUT HYPÉRION

Mes Jean-Jacques de Félice et Irène Terrel, avocats de l'institut Hypérion, à Paris, nous écrivent :

L'aveu de M. Ugo Pecchioli, membre de la direction du parti communiste italien (*le Monde* daté 5-6 décembre), est de taille : « *Les animateurs de l'école Hypérion sont des idéologues* », qui « *portent de toute façon de très lourdes responsabilités politiques et morales* », « *non de belles âmes ni des angelots* », même s'ils « *ne se sont pas sali les mains* ».

Etrange réquisitoire.

Etranges inculpations.

Traduisez : contestataires des années 68, et donc « *de toute façon* » responsables des crimes et délits commis depuis douze ans par les bandes armées terroristes ou mafieuses !...

Idéologie sans doute redoutable que la leur, même si ce haut dignitaire du parti communiste italien en ignore les dimensions personnalistes, non violentes et communautaires. Redoutable, puisque Vanni Mulinaris est détenu à cause d'elle depuis le 2 février 1982 à Fossombrone dans une prison de haute sécurité.

Et Vanni Mulinaris, directeur de l'école Hypérion à Paris, proteste de son innocence, même si on lui prête des idées abominables qui d'ailleurs, c'est un comble, lui sont totalement étrangères !

Souhaitons que M. Bettino Craxi (responsable socialiste) fasse rapidement partager sa conviction d'innocence à M. Ugo Pecchioli (responsable communiste), car, au-delà des débats idéologiques, un homme reste à tort détenu : tous les démocrates se joindront à nous pour demander la libération immédiate de Vanni Mulinaris.

● *Dix-septième inculpation dans l'affaire Hersant.* — Mme Irénée Le Cornec, quatre-vingt-sept ans, qui fut jusqu'en 1978 directrice de la publication du bihebdomadaire *La voix-Le Bocage* à Vire (Calvados), a été inculpée le 7 décembre par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, d'infraction à l'ordonnance d'août 1944 sur l'organisation de la presse française. *La voix-Le Bocage* est éditée par une filiale de la Société normande de presse, contrôlée par le groupe Hersant. C'est la dix-septième inculpation dans cette affaire.

SPORTS

SKI ALPIN

Le Critérium de la première neige

Un pari sur Hélène Barbier

L'Autrichienne Elisabeth Kirchler, âgée de dix-neuf ans, a pris la tête du classement de la Coupe du monde de ski alpin en remportant la première place du combiné du Critérium de la première neige grâce à sa régularité en descente (6e) et en slalom géant (4e). Elle précède l'Américaine Tamara McKinney et la dernière lauréate du trophée, la Suissesse Erika Hess, qui a gagné, le 8 décembre, le slalom géant dans le temps total de 2 min. 22 sec 12 en dépit d'un épanchement au genou. La meilleure Française dans cette épreuve a été Hélène Barbier, âgée de seize ans : elle s'est classée cinquième, à 1 sec. 82 de la gagnante. La descente hommes, qui devait être disputée ce jeudi 9 décembre, a été reportée parce que la piste a été détériorée par la pluie.

De notre envoyé spécial

Val d'Isère. — « *J'attends Hélène Barbier et je pars.* » Marielle Goitschel, qui ne nourrit pas beaucoup d'illusions sur le ski français, pensait que cette Azuréenne pouvait « *faire quelque chose* » dans ce slalom géant du Critérium de la première neige. Etait-ce parce que l'ancienne championne défend désormais la candidature des stations des Alpes-Maritimes à de prochains Jeux olympiques ? Les skis du dossard 33 se bloquèrent un peu dans les premières portes, puis glissèrent idéalement, et, après 1 min. 9 sec. 11, ils étaient crédités du sixième meilleur temps de la première manche, à 58/100 de sec. de la plus rapide.

Hélène Barbier venait de faire une entrée remarquée dans le grand cirque blanc. Une entrée confirmée par une excellente seconde manche au cours de laquelle elle grignota encore une place. *Au total*, elle concéda 1 sec. 82 à la triple championne du monde Erika Hess qui, signe sa première victoire de la saison, mais elle fit mieux que les « anciennes », Fabienne Serrat, sixième à 1 sec 95, Anne-Flore Rey, dixième à 2 sec. 51, ou Perrine Pelen, treizième à 3 sec. 67.

Une surprise ? Pas vraiment. Les initiés avaient déjà remarqué l'efficacité du style peu orthodoxe de cette gamine élancée. La saison dernière, Hélène Barbier avait terminé quatrième du classement général de la Coupe d'Europe, et elle était devenue championne de France de slalom géant. Lâchée cette année dans le « grand bain » de la Coupe du monde, la fille du président du club des sports d'Auron (Alpes-Maritimes) a confirmé dès son coup d'essai les espoirs placés en elle par le directeur de l'équipe féminine.

Sylvain Dao Lena avait fait un pari risqué avec Hélène Barbier. Comme elle avait eu les jambes dans le plâtre pendant quarante jours cet été, elle n'avait pas pu s'entraîner avec l'équipe de France. Aussi avait-il confié sa préparation à son ancien entraîneur Henri Passeron qui s'occupe habituellement des jeunes. Ce traitement particulier n'avait pas été du goût de tout le monde. Le résultat a escamoté les réserves. Le vertige des pronostics a saisi l'encadrement. « *Vous n'avez encore rien vu* », dirent en chœur mercredi les *entraîneurs, persuadés de tenir, enfin*, l'étalon or de demain.

Dans l'immédiat, le programme d'Hélène Barbier est composé de slaloms où elle doit marquer des points FIS (Fédération internationale de ski) qui lui permettront de partir en Coupe du monde avec de meilleurs numéros de dossard. « *A la fin de la saison, elle doit être en première série de slalom et de géant* ». Mais la vitesse ne lui fait pas peur : elle a été cinquième des derniers Championnats du monde juniors de descente. C'est donc une skieuse capable de briguer le podium dans les trois disciplines, que les entraîneurs pensent pouvoir aligner aux Jeux d'hiver de Sarajevo en 1984.

Cet optimisme n'est-il pas inconsidéré quand on sait combien de rossignols du ski français n'ont chanté qu'une nuit ? Pour l'heure, la première concernée semblait garder la tête froide : « *Je viens de rentrer en première après avoir fait le programme de seconde en six mois. Après le bac, je voudrais faire un B.T.S. de tourisme. C'est dur : les courses l'hiver, le lycée l'été, je ne rentre pratiquement jamais chez moi. Mais j'aime l'ambiance du ski de compétition et je suis décidée à faire les efforts nécessaires.* »

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

BORDEAUX RÉSISTE MAL A L'EXPORTATION

Paris-Saint-Germain sera le seul représentant français en quart de finale des coupes européennes de football au printemps prochain. Après Monaco, Sochaux et Saint-Etienne, éliminés prématurément, les Girondins de Bordeaux n'ont pu franchir le troisième tour de la coupe de l'U.E.F.A. aux dépens des Roumains de l'université de Craiova. Toujours privés de René Girard et de leur buteur allemand Dieter Müller, les Bordelais avaient choisi de défendre, le 8 décembre à Craiova, le mince avantage d'un but obtenu au match aller.

A l'heure du déjeuner, les quarante-cinq mille spectateurs ont eu un aperçu de la société de consommation occidentale avec les multiples panneaux de publicité français qui ceinturaient le terrain mais ont dû rester sur leur faim de beau jeu. Après ses déboires à Iéna et à Split, ce Bordeaux 1982-1983 qui s'annonce comme un grand cru ne supporte décidément pas l'exportation.

En deux heures de match — avec les prolongations, — le gardien de but Lung, qui avec cinq de ses coéquipiers de Craiova en équipe nationale avait, quatre jours plus tôt, tenu l'Italie en échec à Florence en championnat d'Europe des nations, n'a eu cette fois qu'un seul tir de Martinez à stopper. Frileusement recroquevillés en défense, les Bordelais n'ont fait que repousser le danger et retarder l'échéance. Surpris par une reprise de volée aux seize mètres de Ticleanu (37e minute), ils n'ont dû qu'à la chance d'obtenir un sursis avec les prolongations.

La chance, qui avait été bordelaise, changea alors de camp, puisque c'est en position apparente de hors-jeu que Geolgau marqua le deuxième but (101e minute), tandis que quelques instants plus tard Specht mettait sur un poteau un tir qui aurait pu assurer aux Girondins une qualification imméritée. — G. A.

COUPE DE L'U.E.F.A.
(Huitièmes de finale matches retour)

*Craiova (Roum.) b. Bordeaux (Fr.), 2-0 (prol.) (0-1) ; ***Rome** (It.) b. Cologne (R.F.A.), 2-0 (0-1) ; *Sarajevo (Youg.) b. **Anderlecht** (Belg.), 1-0 (1-6) ; ***Benfica** (Port.) b. F.C. Zurich (Suisse), 4-0 (1-1) ; ***Bohemians Prague** (Tch.) b. Servette Genève (Suisse), 2-1 (2-2) ; ***Valence** (Esp.) b. Spartak Moscou (U.R.S.S.), 2-0 (0-1) ; ***Kaiserslautern** (R.F.A.) b. Séville (Esp.), 4-0 (0-1) ; *Brême (R.F.A.) et **Dundee** (Ecosse), 1-1 (1-2).

(Les clubs qualifiés sont en gras. Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller.)

AUTOMOBILE

MERCEDES-BENZ 190 - 190 E : un certain regard sur l'avenir

Un nouveau modèle mis en production par Mercedes-Benz constitue toujours un événement, à plus forte raison lorsqu'il s'agit du résultat d'un choix qui renverse la tendance générale d'une gamme. C'est ce qui va se produire avec la commercialisation en Allemagne de la Mercedes 190, voiture « compact », selon l'expression américaine, et qui rompt avec une tradition qui se traduisait, depuis plusieurs années, par une augmentation régulière de la taille des voitures de la marque.

La 190, déjà appelée la « petite Mercedes », mesure en effet, pour prendre des comparaisons parmi les voitures françaises, 24 cm de moins qu'une CX Citroën, 16 cm de moins qu'une 505 Peugeot, 10 cm de moins qu'une R 20 et 4 cm de plus qu'une R 18. La marque allemande entre ainsi, en fait, dans le marché de la voiture moyenne, un marché au moins aussi encombré que celui des petites voitures telles que les conçoivent les autres marques européennes.

Si Mercedes vise, avec les 190, une clientèle plus jeune et sans doute moins riche mais pourtant aisée, (elles devraient être vendues en France de 90 000 à 100 000 F), la firme allemande s'attaque également à un certain nombre de modèles de marques concurrentes d'outre-Rhin et, pourquoi ne pas le dire, au bas de gamme de la B.M.W., qui précisément vient de rajeunir toute sa série 3. On ne s'étonnera donc pas que les 190 marquent une certaine tendance sportive : ligne jeune, capot plongeant, calandre basse, arrière relevé et tronqué, coffre court, poids réduit (1080 kg), tenue de route exceptionnelle. Un large emploi des métaux légers à haute résistance, une conception moderne des assemblages, la mise en route d'une usine à Br me sont autant d'atouts, aux yeux de la firme allemande, pour assurer le succès de l'offensive en direction d'un créneau jugé d'avenir.

La difficulté pour le constructeur était néanmoins que ces nouveaux modèles très différents du reste de la production demeurent des Mercedes. En ce qui concerne les places avant, rien de changer, sinon un tableau de bord revu dans son dessin général et un frein de stationnement qui, pour des raisons de réduction en largeur de la cabine, devient un frein à main placé entre les deux sièges et non plus le frein à pied situé sur les autres modèles de la gamme. Il en est tout autrement pour les passagers arrière, surtout s'ils s'attendent à trouver ici la place dont ils peuvent disposer dans les autres véhicules de la marque. On ne s'en étonnera pas, car, si l'on a voulu conserver à tout prix pour le conducteur et son passager avant tout ce qui fait une Mercedes, y compris le large débattement des sièges, les places arrière devaient en souffrir. Que l'on se rassure, toutes les 190 sont livrées avec quatre portes.

En ce qui concerne la motorisation, en attendant un diesel à venir en 1983-1984, les 190 sont dotées du moteur 2 litres. Il agit sur les roues arrière et peut être à carburateur dans le modèle de base ou à injection d'essence mécanique à commande électronique dans la série E. Les boîtes sont à quatre et cinq vitesses ou automatiques avec position à quatre rapports courts et position à quatre rapports longs. « Ville » et « route » en conduite économique sont donc envisagées.

Cette dernière boîte n'est pas la seule originalité du nouveau véhicule. Si la suspension avant à jambes amortissantes et système anti plongée à déjà été utilisée, la suspension arrière, qui assure à l'évidence une très grande stabilité de la voiture tant en courbe accentuée et à grande vitesse que sur revêtement en mauvais état, est nouvelle. Elle est constituée par un essieu à cinq bras qui assure un guidage de la roue apparemment sans faille. Tant à l'avant qu'à l'arrière on trouve des amortisseurs à gaz, et le roulis est de peu d'ampleur. La direction, très précise, peut être assistée ou non.

Tous ces dispositifs, joints à des qualités de confort indéniables – notamment en ce qui concerne le silence de la mécanique et une insonorisation poussée – contribuent à faire des 190 des véhicules *a priori* réussis. La réputation d'endurance et de fiabilité que connaît la marque fera le reste. Mais il ne serait pas étonnant que le succès de cette voiture porte aussi ombrage à certains modèles plus traditionnels de la firme. Un phénomène de « cannibalisme » connu de longue date par les constructeurs d'automobiles.

CLAUDE LAMOTTE.

CARACTÉRISTIQUES. – Longueur 4,42 m ; largeur 1,68 m ; coffre 410 l ; moteur 4 cylindres en ligne ; arbre à came en tête.

190 : 90 ch Din à 5 000 tr-min.

190 E (injection) : 122 ch Din à 5 100 tr-min.

Performances : 175 km-h pour la 190, 195 km-h pour la 190 E.

Consommation : 6 l au 100 km à 90 km-h, 8,3 l à 120 km-h ; cycle urbain 10,5 l (chiffres donnés à vitesse constante).

CX (coefficient de pénétration dans l'air) : 0'33.

JOURNAL OFFICIEL —

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 9 décembre :

DES DÉCRETS

- Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'État à compter du 1er décembre 1982.
- Modifiant le décret du 30 septembre 1977, relatif à l'agrément des conventions collectives et accords de retraite applicables aux salariés des établissements et services à caractère social ou sanitaire à but non lucratif.

LOISIRS

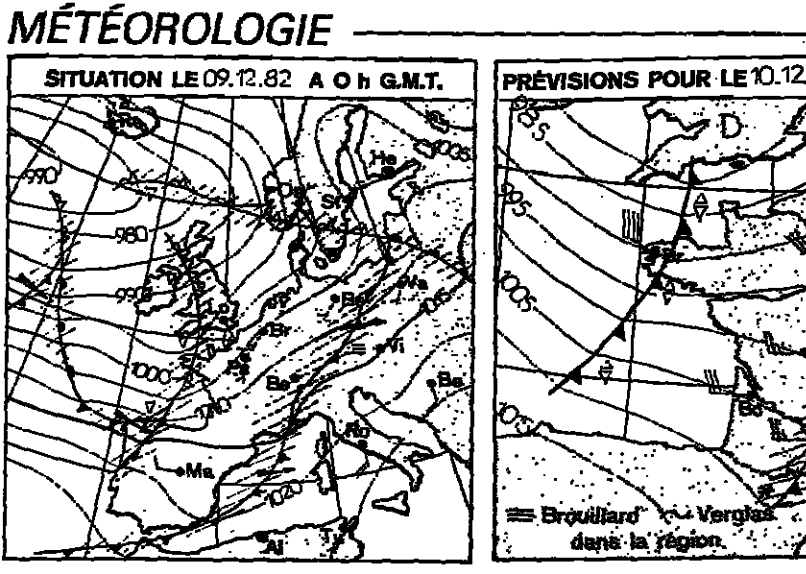
RANDONNÉES EN LANGUEDOC. – L'association Lo Garou à Saint-Jean-de-Buèges, dans l'Hérault, propose toute l'année des randonnées pédestres et randonnées photo.

★ Lo Garou, rue de l'Eglise, 34380 Saint-Jean-de-Buèges, tél. : (67) 55.10.52.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 09.12.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10.12.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région.

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 décembre à 0 heure et le vendredi 10 décembre à minuit :

La profonde dépression du nord-ouest de l'Irlande continuera de diriger vers la France des perturbations. Elles se succéderont rapidement, donnant souvent des pluies abondantes. A partir de vendredi soir, les vents de nord-ouest apporteront un net rafraîchissement. Vendredi matin, la France sera partagée en deux au sud-est d'une ligne Biarritz-Lille. Ciel couvert, temps doux et pluvieux donnant en montagne, vers 1 500 mètres, de la neige. Au nord de la ligne, ciel plus variable, avec des nuages instables, menaçants.

Au cours de la journée, la pluie se décalera assez rapidement vers la Méditerranée. Toute la France sera sous un ciel variable, il fera plus frais et il y aura de fréquentes averses ou giboulées ; il neigera sur les montagnes dès 800 mètres.

Le vent s'orientera au nord-ouest, soufflant en rafales, assez fort sur la plus grande partie du pays.

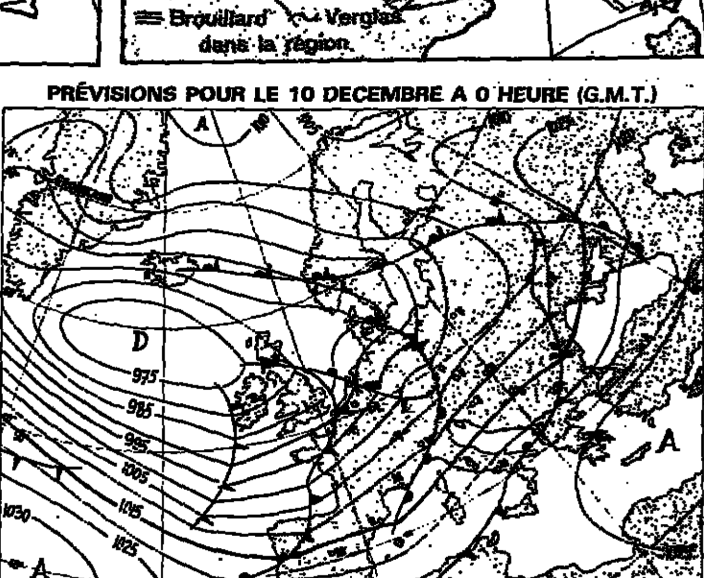
Le matin, 5 à 6° sur la moitié nord-ouest, 9° ailleurs au cours de l'après-midi, 7 à 9° sur la plus grande moitié du pays, 10° sur les régions les plus au sud, et 13° en Corse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 9 décembre à 7 heures, de 998 millibars, soit 748,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 décembre ; le second le minimum de la nuit du 8 décembre au 9 décembre) : Ajaccio, 16 et 14 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 11 et 8 ; Bourges, 10 et 7 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 8 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et 5 ; Dijon, 10 et 6 ; Grenoble, 11 et 5 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 9 et 7 ; Marseille-Marignane, 16 et 12 ; Nancy, 11 et 6 ; Nantes, 11 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 11 ; Paris-Le Bourget, 11 et 7 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 10 et 8 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 13 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 17 et 8 ; Berlin, 11 et 6 ; Bonn, 11 et 2 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 20 et 11 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 6 et 3 ; Dakar, 23 et 19 ; Djerba, 17 et 11 ; Genève, 11 et 5 ; Jérusalem, 15 et 4 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 8 et 5 ; Luxembourg, 8 et 5 ; Madrid, 12 et 8 ; Moscou, – 3 et – 5 ; Nairobi, 20 et 15 ; New-York, 9 et 6 ; Palma-de-Majorque, 18 et 11 ; Rome, 16 et 14 ; Stockholm, – 1 et – 2 ; Tozeur, 14 et 9 ; Tunis, 18 et 9.

PRÉVISIONS POUR LE 10 DECEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

« De Carthage à Kairouan », 11 heures, Petit Palais, Mlle Zujovic.

« Les Impressionnistes racontés aux jeunes », 14 h 30, musée du Jeu de paume, Mlle Brossais.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Jacomet (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Jacquemart-André », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (Approche de l'art).

« Peintres de la réalité », 10 h 30, Louvre porte Denon (Arcus).

« Cimabue, le crucifix de Santa-Croce », 15 heures, Louvre porte Denon (Arcus).

« A la rencontre des enseignes d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, 22, rue des Belles-Feuilles, à Boulogne-Billancourt (L'art pour tous).

« Exposition Fantin-Latour », 13 h 45, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Musée de la Police », 15 heures, 1, rue des Carmes, Mme Barbier.

« Hôtels du Crédit foncier », 15 heures, 19, place Vendôme, Mme Ferrand.

« Vie quotidienne sous Louis XV », 15 heures, 25, boulevard des Capucines, Mme Hauller.

« Exposition Fantin-Latour », 11 heures, Grand Palais.

« Exposition Oudry », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, 80, rue Taitbout, Docteur Sananès : « L'homéopathie face au stress » (Paris et son histoire).

15 heures, Palais de la Découverte, J.P. Giroud : « L'inflammation : nouvelles connaissances sur ses implications physiopathologiques, progrès thérapeutiques ».

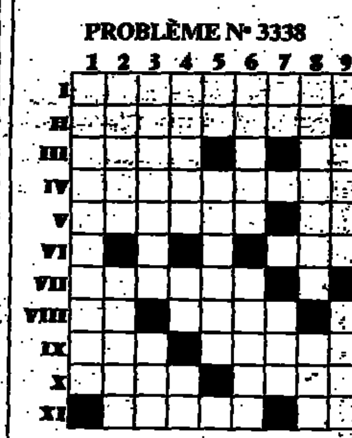
15 heures, 9, rue Pierre-Nicole, M. Schmitt : « Sommes-nous responsables de notre sort ? » (Mouvement du Graal).

15 heures, 12, rue Vivienne, A. d'Athis : « L'astrologie et la santé » et 17 heures, M. Locquin (projections) : « La couleur et notre environnement psychique et somatique » (Ergonia).

21 heures, Palais de la découverte (entrée gratuite), A. Morala : « De l'atome à l'homme », (diaporama).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3338



HORIZONTALEMENT

I. Traitement préventif ou « purgatif ». – II. A toute licence de développer ses facultés et non d'introduire la licence dans les Facultés. – III. On préfère qu'elle reste sans réaction. Interjection. – IV. Sous-produits pindariques. – V. A quoi rêve le militaire ayant tendance à dormir debout. Article. – VI. Eclat doublement cher à Manolete. – VII. Public, il en impose ; privé, il est généralement imposant. – VIII. Jolie fille dans une peau de vache. C'est tout « l'esprit » du Midi. – IX. Collection d'armures. C'est quand il n'est plus sur les dents qu'une crise de nerfs est à redouter. – X. Cordon allumeur de certaines explosions. Première partie d'une célèbre représentation à Jérusalem. – XI. Un monsieur chez dame Thémis. En tête des rubriques sportives.

VERTICALEMENT

1. Son dignitaire ne fera jamais un nudiste sincère. – 2. Où il n'est pas recommandé de perdre une minute. Les envoyer à une femme relève de la galanterie ; l'envoyer dessus, c'est de l'inélégance. – 3. Assurance destinée à la protection des mineurs. Travail de sélectionneur. – 4. Chef du premier hôtel de la ville. Possessif. Petit bout de femme. – 5. Négation. Hellène en mini-jupe. – 6. Féminin digne de considération ou masculin réprouvé. Rythmer les pieds en accordant sa lyre. – 7. Privatif. Un seul ne suffit pas pour emporter le butin de l'antre. – 8. Maure tragique. Ville étrangère. – 9. Peut-être peu goûtée parce que trop épicée. Sandwich, pour un géographe.

Solution du problème n° 3337

Horizontalement

I. Ecoliers. – II. Tapissier. – III. Yser ; cari. – IV. Méreau. – V. Osa ; idiot. – VI. Tisonné. – VII. Obole. – VIII. Gai ; cube. – IX. Irritable. – X. Ede ; épée. – XI. Asile ; tu.

Verticalement

1. Etymologie. – 2. Casés ; barda. – 3. Opératoires. – 4. Lire ; il. – 5. Is ; aisé ; tel. – 6. Escudo ; cape. – 7. Ria ; incube. – 8. Sermon ; blet. – 9. Ri ; tétée.

GUY BROUTY.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de CRETEIL
le jeudi 16 décembre 1982 à 9 heures 30, en un seul lot

PROPRIÉTÉ à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)

comp. MAISON D'HABITATION élev. sur vide sanitaire d'un r.-de-ch., jardin devant et derrière la maison.
Rue André-Chénier, numéro 4

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

S'ad. pour tous renseignements à la S.C.P. SCHMIDT, DAVID, DUFFOUR, avocats à Paris 17e, 76, av. de Wagram, tél. 766-16-69. S/les lieux pour visiter.

Vte s/saisie Pal. Pontoise (95) 16 décembre 1982 à 14 h.

PROPRIÉTÉ à EAUBONNE (95) avec JARDIN et GARAGE

3, avenue de l'Eglise
Consign. 25 000 F (ch. cert. Bque **M à Px : 500 000 F**
Rens. **Me BUISSON** Avocat, 29, rue P. Butin à Pontoise (95) Téléphone : 032-31-62

Vente s/surench. au Palais de justice de MEAUX
le JEUDI 16 DECEMBRE 1982, à 14 heures
sur un terrain de 1 ha 20 a sur lequel est édifié

BATIMENT à usage industriel

surface au sol 4.070 m² et développée 7.646 m²

en Z.I. de MITRY-MORY-COMPANS (77)

Rue Edouard-Branly
LIBRE D'OCCUPATION - Mise à prix : 1.771.000 F (frais en sus)
Pour renseignements et visites, s'adresser à :
Me J. GAVAUDAN, Avocat à MEAUX (77), 2, rue des Cordeliers - Téléphone : 434.50.56

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA SAINT-NICOLAS

TIRAGE N° 76 DU 8 DECEMBRE 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	031	500
	301	500
	901	500
2	272	500
	962	500
	7 792	2 000
	34 272	10 000
	39 752	10 000
3	03	200
	43	200
	433	500
	37 913	10 000
4	64	200
	054	500
	714	500
	0 184	2 000
	8 574	2 000
	15 164	10 200
5	5	100
	565	600
	595	600
	02 975	10 100
	21 715	10 100
	50 165	10 100

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
6	6	100
	16	300
	386	600
	666	600
	816	800
	0 476	2 100
	2 936	2 100
	3 316	2 300
	4 106	2 100
	4 416	2 300
	169 256	4 000 100
7	477	500
	0 187	2 000
	05 327	10 000
8	Néant	Néant
9	89	200
	369	500
	729	500
	789	700
	899	500
	5 869	2 000
	11 909	10 000
0	150	500
	190	500
	94 170	10 000
	308 600	1 000 000

PROCHAIN TIRAGE LE 15 DECEMBRE 1982
TRANCHE DE DECEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO — TIRAGE N° 49 : 19 28 30 35 47 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 20

Prochain Tirage le 15 Decembre 1982 Validation Jusqu'au 14 Décembre Après-Midi

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DE LA SAINT NICOLAS 1982 - N° 76

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 77 DU 8 DECEMBRE 1982

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros	
4	Tous les billets terminés par 4 gagnent 70 F dans toutes les séries
39	Tous les billets terminés par 39 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 93 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
496	0469	1469	2469	3469	4469	5469	6469	7469	8469	9469	400
	0496	1496	2496	3496	4496	5496	6496	7496	8496	9496	4 000
	0649	1649	2649	3649	4649	5649	6649	7649	8649	9649	400
	0694	1694	2694	3694	4694	5694	6694	7694	8694	9694	470
	0946	1946	2946	3946	4946	5946	6946	7946	8946	9946	400
	0964	1964	2964	3964	4964	5964	6964	7964	8964	9964	470
212	0122	1122	2122	3122	4122	5122	6122	7122	8122	9122	800
	0212	1212	2212	3212	4212	5212	6212	7212	8212	9212	4 400
	0221	1221	2221	3221	4221	5221	6221	7221	8221	9221	800

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 32 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 32 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)
6411	1146	20 000	4 000	4116	20 000	4 000
	1164	20 070	4 070	4161	20 000	4 000
	1416	20 000	4 000	4611	20 000	4 000
	1461	20 000	4 000	6114	20 070	4 070
	1614	20 070	4 070	6141	20 000	4 000
	1641	20 000	4 000	6411	3 010 000	32 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 22 DECEMBRE 1982 - TIRAGE TELEVISE à 18 h 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 8 DECEMBRE 1982 - N° 77

CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Chantal MEININGER
et de
Jean BOTHOREL,

célébré, dans la plus stricte intimité, le 1er décembre 1982.
4, square La Bruyère,
75009 Paris.

Décès

— M. et Mme Joseph Ruel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Poulet et leur fille,
Les familles Hélène et Vigneau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elisabeth APESTEGUY,

leur sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, pieusement décédée le 5 décembre 1982, âgée de soixante-treize ans, à Saint-Pierre (îles Saint-Pierre-et-Miquelon).

— Mme Marcel Benzecri, son épouse,
Mlle Claude Benzecri, sa fille,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcel BENZECRI,

ancien chef
du service d'ophtalmologie
de l'hôpital d'Oran,
croix de guerre,
médaille militaire,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 2 décembre.
7 *bis*, avenue Bieckert, Nice.

— Mme Gaston Bumsel,
M. et Mme Edmond Levy et leur fils,
M. et Mme Michel Frybourg
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Valière
et leurs enfants,
Et les familles Bumsel, Roos et Nordon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston BUMSEL,

survenu, à Paris, le 27 novembre.
14, rue Broca, 75005 Paris.

— Mme Roger Casanovas,
Béatrice Casanovas,
Delphine et Pierre Hohweyer,
M. et Mme Alexandre Casanovas,
M. Paul Hubert,
M. et Mme André Hubert,
Brigitte et Monique Hubert,
ont le regret de faire part du décès de

M. Roger CASANOVAS,
journaliste,

leur époux, père, beau-père, fils, gendre, beau-frère et oncle,
survenu le 21 novembre 1982, à l'âge de cinquante ans.
245, rue Saint-Julien,
76100 Rouen.

— Les familles Landau, Homery et Mettetal,
Ses nombreux amis,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

M. Albert LANDAU,

survenu le 5 décembre 1982, dans sa soixante-huitième année.

Il aura ainsi rejoint son épouse et reposera à ses côtés, l'inhumation aura lieu le lundi 13 décembre, à 15 heures, au cimetière de Vanves (92), entrée rue Marcel-Martinie.
36, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.
127, avenue Jean-Baptiste-Clément,
92100 Boulogne.
17, rue Beautreillis,
75004 Paris.

— M. et Mme Jean Syren,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Thierry Lucius,
Mlle Raymonde Lorber,
Mme Paul Lucius,
Mme Eric Lucius,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marc LUCIUS,
née Catherine Riff,

survenu, le 6 décembre 1982, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Strasbourg, 1, quai Saint-Nicolas.
Paris, 62, quai des Orfèvres.
Les obsèques auront lieu lundi 13 décembre 1982, à 14 h 30, en l'église protestante Saint-Guillaume à Strasbourg, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Marchand, son épouse,
M. et Mme Jacques Berthelot,
Yves et Natacha,
M. et Mme Philippe Marchand,
Gilles, Sylvain, Thomas et Sophie-Charlotte,
M. et Mme Pascal Chausson,
Mme Suzanne Marchand,
Mme Régina Grundlbener
et ses enfants,
Les familles Poulard et Marchand,
ont la douleur de faire part du décès du

général MARCHAND,
grand-officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 avec palmes,

rappelé à Dieu, à Paris, le 6 décembre 1982, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 décembre 1982, à 14 h 30, en l'église de Bessenay (Rhône), suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

M. Aroñ
UTZER LUXEMBOURG,

sa famille et ses amis le rappellent à l'amical souvenir de tous ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier son humanisme, son dévouement et sa bonté, et pour s'incliner sur sa tombe.

La cérémonie du souvenir aura lieu le dimanche 12 décembre, à 16 heures, à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

Services religieux

— Le 10 décembre 1977 disparaissait
Jacques BOUNIN,
député des Alpes-Maritimes,
commissaire de la République
du Languedoc à la Libération.
Que ceux qui l'on connu gardent son souvenir.

Messes anniversaires

— Une messe de la présence et du souvenir sera célébrée pour

Eveline François
PERROUX COSTE,

le samedi 11 décembre 1982, à 12 h 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e,
De la part de :
François Perroux, M.L. Coste, E.S. Coste.

Communications diverses

— Jeudi 16 décembre, à 19 h 45, 6, rue Saint-Bon, 75004. Association Culturelle et Traditionnelle d'Ile-de-France, M. Claude Castor, Président de la Société des Maçons de SAMOËNS (Haute-Savoie) : UNE SURVIVANCE DE LA MAÇONNERIE OPÉRATIVE DU XVIIe SIÈCLE : LA CONFRÉRIE DES QUATRE COURONNÉS DE SAMOËNS. Gratuit. Rez-de-chaussée sur rue, à gauche.

RELIGION

LA COMPAGNIE DE JÉSUS ÉLIRA EN SEPTEMBRE 1983 UN NOUVEAU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Rome *(A.F.P.)*. — Le Père Paolo Dezza, délégué du pape pour la Compagnie de Jésus, a annoncé officiellement la convocation d'une congrégation générale de la Compagnie, le 2 septembre 1983, pour élire un nouveau supérieur, en remplacement du Père général Pedro Arrupe.

Dans une lettre adressée aux supérieurs majeurs, le Père Dezza précise qu'il a reçu l'autorisation du pape et invite les responsables des provinces et vice-provinces à convoquer les congrégations provinciales, qui devront être terminées au plus tard le 10 avril 1983.

[Le supérieur général actuel, Pedro Arrupe, avait exprimé, en 1980, l'intention de convoquer une congrégation générale, à laquelle il aurait présenté sa démission en raison de son âge avancé. Il avait alors soixante-treize ans. Quand, en 1981, le Père Arrupe fit part de ses intentions au pape, Jean-Paul II lui demanda d'y surseoir. Mais, le 7 août 1981, le Père Arrupe fut frappé d'une hémiplégie qui a laissé des séquelles persistantes. Le pape a alors nommé un délégué personnel, le Père Paolo Dezza, chargé d'assurer le gouvernement de la Compagnie et de préparer la congrégation générale.]

ÉDUCATION

Mme HÉLÈNE AHRWEILER EST NOMMÉE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

Mme Hélène Ahrweiler a été nommée recteur de l'Académie de Paris par le conseil des ministres du 8 décembre. Elle remplace M. Pierre Tabatoni qui avait demandé à être déchargé de ses fonctions. Mme Ahrweiler est la première femme nommée à la tête de l'Académie de Paris.

[Née le 29 août 1926 à Athènes, Mme Hélène Ahrweiler est licenciée en philosophie de l'université d'Athènes, diplômée de l'École pratique des hautes études de Paris, docteur en histoire et docteur ès lettres. Membre du C.N.R.S. depuis 1955, Mme Ahrweiler y a occupé les fonctions de maître de recherches, de 1964 à 1967. A cette date, elle est nommée professeur à la Sorbonne et directeur du Centre de recherches d'histoire et de civilisation byzantines du Proche-Orient chrétien. Elle a dirigé le département d'histoire et présidé la Commission de la recherche de la faculté des lettres de Paris de 1969 à 1970. Professeur à Harvard (1973-1974), Mme Ahrweiler a été élue en 1976, président de l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), dont elle avait été vice-présidente de 1970 à 1973. Depuis la fin de son mandat de présidente, en 1981, Mme Ahrweiler était vice-présidente du conseil de la Maison des sciences de l'homme, ainsi que du conseil d'orientation du Centre Georges-Pompidou. Elle était aussi secrétaire générale du Comité international des sciences historiques.]

Le Monde

LIVRES

Découvrir Jean-Paul de Dadelsen

● *Une œuvre brève, à ranger au premier rang*

LORSQUE parut aux éditions Gallimard, en 1962, un recueil de poèmes titré *Jonas* et signé Jean-Paul de Dadelsen, quelques critiques n'hésitèrent pas à saluer la naissance (posthume, hélas !) d'un des très grands poètes français contemporains. Le volume avait été organisé par François Duchêne, et un texte enthousiaste d'Henri Thomas l'inaugurait. Il y avait là un ton incontestablement nouveau qui tenait moins à ce que ces textes indiquent de proprement « rhénan » qu'à une approche rare du réel et de la vie. C'est la justesse de l'expression qui frappait le lecteur.

C'est un dédain manifeste de l'esthétique et des esthétismes alors à la mode qui, d'abord, requérait. Puis Jean-Paul de Dadelsen parlait de Dieu non pas comme un croyant ou un prosélyte, non plus qu'à la façon d'un théologien. Le Dieu biblique de Jean-Paul de Dadelsen, l'Eternel, comme il dit, était à la fois question et réponse, inconnu et familier, infiniment lointain et infiniment proche. Il en naissait une singulière impression, comme un « état de poésie » qui tiendrait non au langage mais à la grâce :

Peux-tu nommer un jour,
[une heure, sans reflets d'hier,
Sans impatience de demain,
[où ton âme fut ainsi
Lisse ?...

Le recueil Jonas s'accompagne aujourd'hui d'un nouveau rassemblement de pages de Jean-Paul de Dadelsen jusqu'ici dispersées ou inédites : *Goethe en Alsace*. C'est un livre d'une qualité rare, et, malgré son aspect lacunaire, d'une étonnante perfection. Non pas que Dadelsen y perde ses masques, mais au moins parvient-on à l'approcher mieux. Non dans l'intimité, ce qui est impossible. Mieux : dans ce désordre de lui-même qui lui fut fondamental.

Jean-Paul de Dadelsen est né à Strasbourg en 1913. Il est beau, il est d'une intelligence merveilleuse, il a la passion du pouvoir sinon de la gloire C'est un séducteur-né : il aime aimer. Il écrira des textes qui seront des brouillons Velléitaire, il se retranche à l'abri des corrections incessantes qu'il apporte à ce qu'il rédige. Il fait ses gammes comme traducteur de Brentano, de Keyserling, de Rudolf Kassner (entre autres).

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 21.)

Claude Ollier, d'une exploration à l'autre

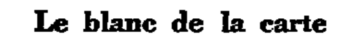
● *Deux romans à vingt-cinq ans de distance*

MON *double à Malacca* (1982) : Les contours sont estompés par l'état de somnolence, les perception aiguisées par la très grande disponibilité des vacances et de la sieste. Paul, cinquante ans, et Chloé, cinq ans, sont dans une grande maison de Malaisie, seuls avec Aïcha, la cuisinière indienne. Chloé est plongée dans des bandes dessinées anglaises. On croirait qu'elle va entrer dans son livre. Il fait très chaud, très blanc. « *L'impression dominante est de ne jamais se sentir à l'intérieur vraiment.* »

Mon double à Malacca est la description d'un voyage, un père et une fille dans les villes, les jungles, les plages d'un pays très lointain, énigmatique. Il y a, d'un côté, les tâtonnements de l'adulte qui tente de décrypter, de capter avec des mots, les lignes, les couleurs, les formes, autant de futurs souvenirs. Il y a, de l'autre, *un enfant de plain pied dans* n'importe quel paysage Pour Chloé, pas de divorce entre les mots et les choses, entre l'Orient et l'Occident, entre l'homme et le monde. « *On est en direct ?* », demande-t-elle, convaincue que tout ce qui se vit simultanément s'enregistre.

Paul lui montre la carte, « *la ville qu'on vient de traverser, la côte en tracé bleu, le golfe de Siam en minuscules mauves* ». Il demande : « *Et après, où voudras-tu aller ?* ». « *Je veux aller sur le m.* » Le nom, la lettre, sont parfaitement adéquats à l'espace. Quand Chloé nomme sa poupée Marilyn, elle la dote de la présence de l'amie qu'elle s'était faite et qui vient de partir. Cela, c'est la magie première des mots.

L'écriture patiente, obsédée d'exactitude, de Claude Ollier fait contraste avec l'« *effet violent de présence* » de Chloé. L'auteur, double de Paul, constitue par bribes, ajustement de mots et d'adjectifs, cadrage de la phrase, notes jetées sur le carnet, les temps du voyage. Il « fabrique » de quoi reproduire la lagune, la plage, la touffeur constante, la montagne au loin qui est le Cambodge. Il travaille, pour écarter le soupçon qui pèse sur son langage, pour surmonter le doute qui s'abat sur des mots déjà vieux, dans un monde éclaté où il fait figure d'intrus.



Dessin de Berenice CLEEVE.

Le langage de Chloé, c'est au contraire le jaillissement, quelque chose de mystérieux, de l'ordre de la grâce. C'est elle qui, inventant un jeu de galets sur la plage bordée d'amandiers de mer, donne la clé de la démarche de l'écrivain : « *Il est un premier temps du jeu, sur lequel on ne revient pas, c'est le choix des pierres.* » Puis elle les dispose, les répartit à nouveau, en fonction d'une règle précise et secrète, d'un destin qu'elle assigne à chacune, d'un dessin vers lequel, sans vraiment le savoir, elle tend. Et c'est réussi ou c'est raté.

La Mise en scène (1958) : dans ce premier roman, qui obtint le prix Médicis, premier jalon d'une série qui s'intitule « Le jeu d'enfants». Claude Ollier avait édifié justement un complexe jeu de cases, dix-sept cases, chacune pour un jour. La structure en était beaucoup plus apparente que dans *Mon double à Malacca*. On peut aujourd'hui relire *la Mise en scène* ou le lire en livre de poche, et comparer. On y retrouve, plus insistant et inscrit dans la fiction même, le thème du dédoublement puisque les personnages y vont par deux, repérables par leurs initiales : Lassale le géographe, qui découvre l'assassinat camouflé en accident de Lessing, le géologue, Yamina et Jamina, le capitaine Weiss et le lieutenant Waton..

Le blanc de la carte

Le tracé de la carte, si important dans *Mon double à Malacca*, est le sujet de *la Mise en scène :* tout vient d'un blanc de la carte, et la difficulté d'établir un tracé de piste minière dans l'incertitude des petits chemins de ronces et de pierraille du Haut-Atlas se double de crainte, puisque l'endroit obéit à d'autres lois que celles des terres répertoriées. Du roman « colonialo-policier », de l'intrigue elle-même, naît le doute, le doute sur les mots, et le guide de Lassale est un enfant muet. C'est par sa construction que la fiction produit du mystère, accru, par cette atmosphère chaude qu'excelle à décrire Claude Ollier. A vingt-cinq ans d'intervalle, les personnages ont une frappante ressemblance, avec toujours cette suspicion à l'égard d'eux-mêmes, ce besoin d'aller doucement, de filmer au ralenti le pas et les mouvements, cette manière de voir le blanc toujours décomposé en spectre. Les figures de *la Mise en scène*, Ba Iken, le militaire retourné au douar, l'homme au double jeu, Idder, menaçant, « *les bras croisés sur son ignoble gandoura, adossé au mur de torchis* », ont une forte existence. Mais c'est le temps en suspens des vacances de Paul et de Chloé, leurs itinéraires arbitraires entre les îles de Malaisie, les peurs qu'ils s'inventent à partir des silhouettes d'hypothétiques bandits, et la chaleur et l'envie d'apprendre à lire, c'est le charme décanté de ce simple récit-là qui capte la plus grande attention, suscite le plus l'envie du lecteur d'aller de l'avant, ce charme qu'on nomme aussi suspense.

GENEVIEVE BRISAC.

★ **MON DOUBLE A MALACCA**, de Claude Ollier. Flammarion, 236 pages, 65 F.

★ **LA MISE EN SCENE**, de Claude Ollier. Garnier-Flammarion, 309 p., 25 F.

le feuilleton

« La Bicyclette bleue », de Régine Deforges

Tout pour plaire

par Bertrand Poirot-Delpech

TREVE de livres calés : en voici un, promis, qui ne donnera pas de méningites ; tout au plus des insomnies émoustillées. Mieux fait pour plaire au grand nombre, plus conforme aux recettes du feuilleton, moins encombré de situations, de sentiments, ou de mots compliqués, on n'avait pas vu ça depuis longtemps ! Qu'on en juge.

Léa a l'énergie d'un garçon manqué dans un corps de vierge en taffetas. Elle a les yeux violets, couleur des vignes familiales, qui jouxtent, près de Bordeaux, celles des Mauriac. A l'automne 1939, elle fiance sa cousine Camille à un héritier voisin, le beau Laurent. Elle prend le fiancé à part pour lui déclarer qu'elle l'aime en secret, et que c'est sûrement réciproque. Laurent acquiesce sans acquiescer. Leurs lèvres s'effleurent follement.

Eclate la guerre. Les amoureux impossibles dînent aux chandelles, à Paris. Avant de partir au front, où il sera fait prisonnier, Laurent charge Léa de veiller sur sa femme Camille, enceinte. Léa s'acquittera de sa mission avec panache. De Paris à Bordeaux via Orléans, Montmorillon et Saint-Maixent, elle pilote sa frêle cousine, la protège l'arme au poing, lui commente les appels de Pétain et de de Gaulle, lui fait des piqûres, l'accouche.

A Bordeaux, où sa mère est morte sous les bombes, où son père déraille, où l'argent et le ravitaillement viennent à manquer, elle organise la survie du clan, et la Résistance locale, avec un oncle dominicain.

En mission clandestine à Paris, elle passe des messages, entre deux soupers de collabos, déjoue les doubles jeux, cache une amie juive. Revenue dans le Sud-Ouest, elle fait face à ses devoirs familiaux et patriotiques ; sans oublier ceux de son amour contrarié pour Laurent. Après l'avoir aidé à passer en Espagne, sans obtenir qu'il la touche, elle le retrouve dans une cache toulousaine de résistants et, cette fois, le viole. Nous sommes en 1942. Suite au prochain numéro, déjà annoncé...

TOUS les ingrédients, on le voit, sont là : le charme nostalgique des dernières fêtes en robes claires dans des propriétés menacées ; l'approche et le déferlement de catastrophes collectives, qui aident toujours les *individus à s'appartenir davantage* ; *cette auxiliaire rêvée* des romanciers qu'est la guerre, tant elle permet de battre les destins comme cartes à jouer, de doser pleurs de séparations et rires de retrouvailles.

Rien ne tient en haleine comme une passion empêchée et dont on guette, dont on souhaite, page après page, l'accomplissement. Le retardement indéfini pour causes extérieures ou intérieures est au roman sentimental ce que le suspense sanglant est au policier. Quel personnage, enfin, porte mieux les lectrices à s'identifier, et les lecteurs à se pâmer, qu'une gamine cumulant les fragilités d'une adolescente épargnée et le culot d'une femme de tête, de l'héritière romantique et de la forceuse de destin, jupe relevée par l'effort, sur sa vieille bécane qui fournit le titre de ses aventures et symbolise sa crânerie sexy !

CE ne sont pas seulement les ingrédients classiques du genre que l'on reconnaît au passage : c'est un plat entier, parmi les plus goûtés. Vous n'avez rien remarqué, au seul résumé de *la Bicyclette bleue* ? L'amour fou pour le fiancé de la cousine, la prise en charge de *celle-ci* sur fond de *ruine* et de *bataille*, cela ne vous rappelle rien ? Donnons d'autres détails, comme dans les concours télévisés : Léa a deux sœurs, son père veuf croit que sa mère vit encore... Vous donnez votre langue au chat ?

Mais c'est *Autant en emporte le vent*, parbleu ! Il manque bien quelques esclaves noirs dans ce Sud changé en Sud-Ouest, la vigne ne tient pas la place étouffante du coton ; mais elle y tend, et les paysans patoisent. La débâcle de 1940 joue le rôle de la guerre de Sécession, Paris occupé celui d'Atlanta en flammes.

Camille, c'est évidemment Mélanie Hamilton, et Laurent, le bel Ashley. Bien qu'un peu délurée par le changement de siècle et de continent, Léa oppose, à des adversités comparables, la séduction opiniâtre de Scarlett. S'il est vrai qu'elle n'a pas encore convolé ni enfanté, comme la petite O'Hara au même âge, gageons qu'elle s'y apprête.

(Lire la suite page 19.)

Des révélations sur le Père de Foucauld

● *Passion et sainteté*

C'EST d'une vraie biographie qu'il s'agit ici, non plus d'une hagiographie comme Charles de Foucauld en a suscité. Certes, Marguerite Castillon du Perron, qui vient d'obtenir pour ce livre et l'ensemble de son œuvre le prix Chateaubriand, nous montre une sainteté s'élaborant et se renforçant jour après jour et presque heure par heure, tant ses recherches ont été minutieuses ; mais c'est d'abord un homme qui vit là ses contradictions et ses hésitations. Non que sa foi soit en cause. Converti, après une jeunesse débauchée, il la ressent profonde, inébranlable. Mais quelle voie prendre pour que cette foi soit au maximum utile ? Moine ? Ermite ? Prêtre ? Tour à tour, il songe à telle ou telle forme d'apostolat, recule, revient en avant sur ses pas, l'angoisse succédant à l'illumination, le doute de soi aux certitudes.

Un seul dessein l'habite, sans discontinuer, de 1896 à sa mort en 1916 : fonder une congrégation. Ce sera celle des Petits Frères du Sacré-Cœur. Très tôt, il en établit la règle, une règle si dure dans ses premières versions qu'elle n'aurait été applicable que par lui seul, et que les autorités religieuses, sagement, la refusent. Dix-sept ans après sa mort, en 1933 seulement, ses premiers disciples commenceront à essaimer dans le monde ; ils sont aujourd'hui nombreux, hommes et femmes.

Ainsi, ce « saint » — il a été béatifié, mais le procès de canonisation n'est pas achevé, — qui n'aura, de son vivant, converti qu'une « vieille négresse », ce saint dont la vie sur terre peut apparaître comme un échec, aura accompli sa mission à travers d'autres, une fois subi le martyre. Marguerite Castillon du Perron rend sensible cette communion des esprits par laquelle une œuvre se réalise, comme s'il fallait au grain mourir pour que lèvent les moissons.

Sur un autre plan, cet ouvrage est une révélation. Jusqu'à présent, on nous avait montré le fringant officier de Saumur sautant sans transition de la bringue à l'ascèse, l'élément déclenchant, entre les deux, étant cet abbé Huvelin qui, par prescience, l'aurait converti *ex abrupto*, à Saint-Augustin, vers le 27 octobre 1886. L'histoire est bien plus belle, infiniment plus plausible et, à coup sûr, plus édifiante sur le plan spirituel.

Charles, orphelin de père et de mère, avait une cousine de huit ans plus âgée qui, lorsqu'il était enfant, s'était tendrement intéressée à lui. Elle se marie. Charles devient un jeune homme. L'écart des âges perd toute importance et l'amour, entre les deux, surgit, s'installe, brûle. Pas question de tromper le mari, Olivier de Bondy, ni Charles ni Marie n'y songent. Il faut sublimer cet amour impossible.

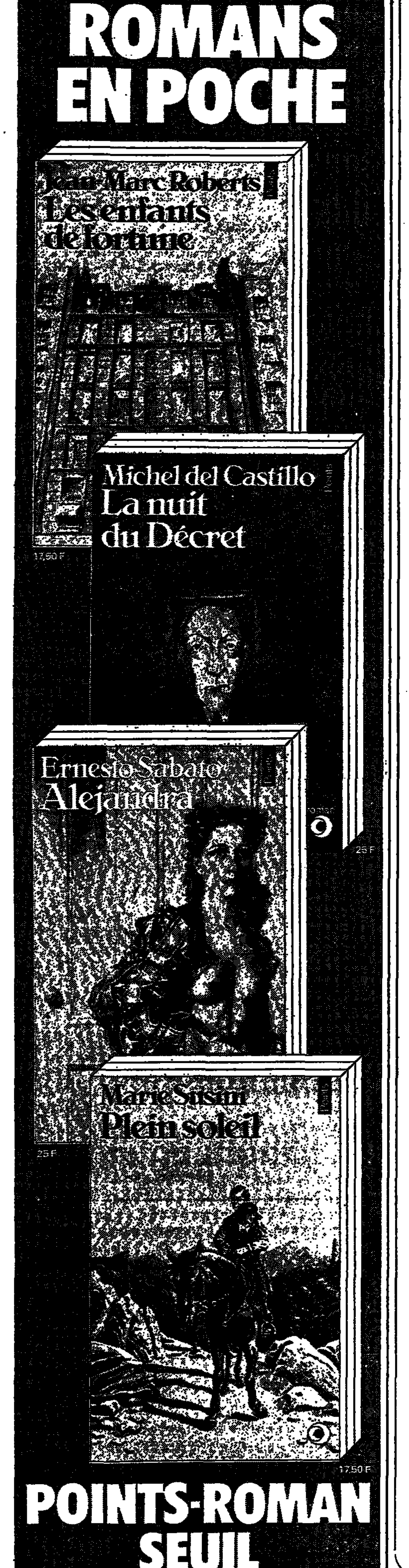
Marie, fort pieuse, d'âme haute, est la pénitente de l'abbé Huvelin. Le hasard, dès lors, perd du poids dans une partie qui se joue probablement à deux d'abord — la jeune femme et l'abbé, — à trois ensuite. Pour la fête de l'Assomption de 1889, Charles et Marie communient ensemble, offrent *à Dieu, ensemble, le sacrifice de* leur passion, un vrai mariage spirituel, lien pour l'éternité : chaque 15 août, jusqu'à sa mort, Charles y fera allusion dans ses lettres à sa cousine. Et lorsqu'il entre à la Trappe de Notre-Dame-des-Neiges, il lui adresse, le lendemain, un message où se lit l'arrachement sentimental.

Dix-huit ans, ils resteront sans se voir, et en 1905, sur le point de faire un voyage en France, Charles de Foucauld écrit encore ses craintes à l'abbé Huvelin, le « père bien aimé » qui n'a cessé de le conseiller avec une extraordinaire intuition que double un solide bon sens : « *Je suis toujours l'enfant faible que vous connaissez : mon cœur n'a pas changé.* » Aveu de fragilité qui bouleverse, chez un homme par ailleurs si terriblement exigeant envers soi-même.

Avec un tact parfait, Marguerite Castillon du Perron restitue l'image exacte de Marie : rien de la cousine « hors d'âge » qu'on avait peinte, jouant, auprès de son parent, un rôle uniquement spirituel. Marie ne cessera d'aider financièrement les entreprises hardies de son cousin, à Béni-Abbès et à Tamanrasset, veillant, par l'intermédiaire de l'abbé Huvelin, sur celui qui fut d'abord son « enfant », puis son amour. On pense à Tristan et Iseult. On pense à Bérénice : « *Invitus, invitam* », mais ces deux êtres d'exception ont porté leur drame spirituel au sublime, parce qu'ils ont accepté de le dépasser.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **CHARLES DE FOUCAULD**, par Marguerite Castillon du Perron, Grasset, 520 pages, 120 F.



la vie littéraire

Guerre à la guerre, à l'UNESCO

Sur le thème « Guerre à la guerre », une vingtaine de poètes du monde entier participeront le vendredi 10 décembre, à l'UNESCO, à une manifestation mondiale de poésie qui marquera le trente-quatrième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. (A partir de 18 heures, salle I.)

Cette soirée, placée sous la présidence de M. Amadou-Mahtar M'Bow, sera célébrée en présence du ministre de la culture, M. Jack Lang.

Présentée par Jean-Jacques Lebel, cette *rencontre internationale réunira la participation* des poètes : la Japonaise Kazuko Shiraishi, le Syrien de nationalité libanaise Adonis, le Yougoslave Vasko Popa, le Brésilien Thiago de Mello, la Québécoise Michèle Lalonde, le Palestinien Mahmoud Darwisch, la poétesse du Pendjab Amrita Pritam, le Haïtien Jean Metellus, les Américains Jayne Cortez, Lawrence Ferlinghetti, Allen Ginsberg, le Soviétique André Voznessenski, le Français Jean-Pierre Faye. Des poèmes du Chinois Ai King et de l'Africain du Sud, Breyten Breytenbach — qui vient d'être libéré après sept ans de prison, — seront lus, mais on ne sait pas s'il pourra être présent. (Traduction simultanée des poèmes.)

Ionesco acteur pour Virginia Woolf

Deux journées consacrées à Virginia Woolf (1881-1942), organisées par le British Council et le Centre Pompidou pour le centenaire de sa naissance, auront lieu les lundi 13 et mercredi 15 décembre en présence de son neveu Quentin Bell et de sa nièce Angelica Garnett.

Des comédiens et des écrivains commenteront et liront des textes de l'écrivain : Simone Benmussa, Dominique Desanti, Béatrice Didier, Viviane Forrester, Diane de Margerie, Catherine Sellers, Alain Bony, Guy Dumur, Michael Lonsdale, Pierre Tabard. Deux films consacrés à l'auteur de *Vagues* seront présentés : *A Night's Darkness, a Day's sail*, tourné par la B.B.C. (lundi à 15 heures) et *Virginia Woolf*, de Viviane Forrester et Jean Herman (lundi à 18 heures).

Enfin, le mercredi 15 décembre, à 20 h. 30, aura lieu l'« événement » : la première mondiale de la pièce de Virginia Woolf, *Freshwater* (dans la traduction d'Elisabeth Janvier, Editions des femmes), écrite pour être jouée devant des amis et par des amis. Ce soir-là, les interprètes seront : Florence Delay, Viviane Forrester, Jean-Paul Aron, Guy Dumur, Rodica et Eugène Ionesco, Alain Jouffroy, avec un commentaire d'Angelica Garnett et Quentin Bell. Mise en scène de Simone Benmussa. (Centre Pompidou, mercredi 15, à 20 h. 30.)

Lettres des Amériques

« Lettres des Amériques », la remarquable exposition, qui avait été présentée au début de l'automne par la Bibliothèque publique d'information (B.P.I.) du Centre Pompidou, *au début de l'automne*, est reprise au Grand Palais jusqu'au 15 décembre, dans le cadre de l'exposition organisée par les « Droits socialistes de l'homme ».

Elle circulera ensuite en France : Cléon (janvier), Montpellier (février), Brest (mars), Belfort (mai-juin), Montceau-les-Mines (juin-juillet).

Consacrée à la littérature hispano-américaine contemporaine, l'exposition est organisée avec le concours de la revue trimestrielle *Bicéphale*, qui a édité, à cette occasion, un numéro double spécial qui nous éclaire avec justesse sur la richesse de ces productions disséminées sur tout un continent.

Par ailleurs, signalons le passionnant numéro de *Brèves*, la revue de l'Atelier du Gué, qui s'édite dans l'Aude, intitulé « Amérique latine : le nouveau monde de la nouvelle », dans lequel Catherine Guilloineau-Hubert, traductrice et agent littéraire, spécialiste de l'Amérique latine, présente la génération des écrivains des années 70, qui, abandonnant les thèmes et l'écriture de leurs prédécesseurs (les seuls connus actuellement en Europe) sont en train de forger une nouvelle littérature.

★ BREVES n° 7. Atelier du Gué, 11300 Villelongue-d'Aude. 120 F.

★ BICEPHALE. Abonnement annuel : 120 F. 5, rue René-Robin, 94200 Ivry.

Un Office régional du livre en Rhône-Alpes.

« Lire. Ecouter. Se parler. » C'est sous cette trilogie que se sont tenues à Valence, à l'initiative du conseil régional, les premières assises régionales du livre et de la lecture. Elles ont réuni près de quatre cents participants et favorisé, dans une région qui compte trois cents écrivains, cent cinquante éditeurs et recense dix mille salariés du livre, la première exposition-vente nationale des livres édités en Rhône-Alpes.

Trois jours durant, des professionnels du livre et des élus, mais aussi des animateurs, des journalistes et des enseignants, se sont efforcé de définir les bases d'une nouvelle politique du livre pour la région. Envisagées comme *« le point de départ d'une concertation régulière »*, afin *« d'élargir le marché des acheteurs, de favoriser l'utilisation du service public et l'implantation des éditeurs au pays »*, ces assises ont débouché sur la création d'un Office régional du livre.

Un tel organisme, dit-on, n'aura pas pour vocation d'être *« une maison de la culture du livre, une super-bibliothèque Rhône-Alpes ou le substitut lyonnais au centralisme parisien »*. Il pourra, en revanche, servir de médiateur entre créateurs et structures de production, appuyer financièrement les initiatives en direction de la région et du Centre national des lettres ou développer la vocation de traduction *« spécifique à la région Rhône-Alpes »*. On souhaite aussi, par son intermédiaire, agir en direction de la formation. Ainsi l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques, implantée à Villeurbanne, pourrait être amenée à jouer le rôle d'un centre de formation permanente et de recyclage.

Ce colloque a, par ailleurs, mis en relief la nécessité d'une coopération entre les différents partenaires intéressés à la mise en place *« de cette politique ambitieuse »*. On y a particulièrement déploré la carence des rapports entre ministères de la culture et de l'éducation.

PIERRE VAVASSEUR.

L'avenir de l'édition en région

Outre la vente-signature à laquelle participaient plus d'une centaine d'écrivains enracinés dans leur terroir, les deuxièmes Assises nationales de la littérature régionale, samedi et dimanche au Mans, ont permis de faire le bilan de la décentralisation culturelle, en particulier en matière de littérature. Un bilan en forme de procès, mené, entre autres, par M. Jean Huguet, éditeur aux Sables-d'Olonne : *« Comment l'édition de province peut-elle équilibrer sa gestion quand les éditeurs parisiens font reposer la leur sur les best-sellers, ce produit prévendu et préfabriqué qui privilégie la multiplication des mercenaires mais ne favorise pas la création littéraire et qui transforme le roman en denrée périssable dont la carrière ne dure guère plus d'un trimestre ? »*

Que l'édition de province soit condamnée à la spécialité n'apparaît pas forcément comme un handicap tant il est vrai que *« Paris ne pourra jamais couvrir tous les besoins régionaux, toutes les cultures à qui nous sommes seuls à pouvoir donner la possibilité de s'exprimer. Paris s'habituera à ce qu'il y ait des choses qu'on ne peut faire qu'en province... et que l'on fait très bien en province »*.

Mais le problème de la diffusion demeurera, comme le souligna M. Robert Chouard, un Havrais, par ailleurs élu président de la Fédération nationale des écrivains régionaux (le secrétariat est tenu par M. Jacques Gohier, du Mans). La solution est peut-être celle suggérée par le docteur Lelièvre, maire adjoint du Mans : *« Pourquoi les conseils régionaux ne financeraient-ils pas une maison d'édition ? »*

ALAIN MACHEFER.

vient de paraître

Récits

GABRIEL NAHAS : *la Filière du rail*. — L'auteur, aujourd'hui directeur de recherche à l'Inserm, raconte l'histoire authentique d'une filière organisée en 1943 par des étudiants en médecine et des cheminots pour passer en Espagne des volontaires désireux de rejoindre l'armée d'Afrique. Avant-propos de Hubert Beuve-Méry. (Editions France-Empire, 250 p., 62 F.)

EDOUARD ROY : *Une fumée sur le toit : Charlou, mineur et paysan*. — La vie d'une famille de mineurs de la région de Carmaux dont Jaurès fut le député. Venant de la terre, Charlou découvre l'exploitation, la misère, la grève, et vit les grandes manifestations de 1902. (Editions universitaires, 235 p., 79 F.)

Biographies

LYNN HANEY : *Joséphine Baker*. — La vie peu commune de la vedette de variétés, symbole des années folles, qui passa des taudis de Saint-Louis aux feux de la rampe, puis aux missions pour la France libre, des combats contre la discrimination raciale à l'adoption d'enfants. Traduit de l'américain par Tony Mayer. (J.-C. Lattès, 344 p., 88 F.)

Chroniques

SYLVIE CASTER : *La France fout le camp !* — Un choix de chroniques publiées dans *Charlie-Hebdo* de 1977 à 1981. Préface de Cavanna. Sylvie Caster est aussi l'auteur des *Chênes verts*. (Editions B.F.B., 240 p.)

Essais

DOUGLAS ALLEN : *Mircea Eliade et le phénomène religieux*. — La synthèse des travaux de Mircea Eliade sur l'histoire des religions par un jeune universitaire américain. (Trad. de l'américain par C. N. Grigoresco. Ed. Payot, 274 p., 85 F.)

EUGENE PHILIPPS : *Le défi alsacien*. — L'auteur, après avoir écrit des ouvrages consacrés aux luttes linguistiques et à la crise d'identité de l'Alsace, relève, cette fois, le défi permanent auquel est confronté tout Alsacien qui veut être aussi Elsässer. (Société d'édition de la Basse-Alsace, 6, r. Finkmatt, 67000 Strasbourg. 424 p., pleine toile, 135 F ; broché : 105 F.)

Société

HAL ARMSTRONG : *Nous sommes tous des toxicos*. — « Dialogues avec la société par paumés interposés », comme l'écrit le docteur Jean Thuillier dans la préface à cette enquête, également préfacée par Jean-Marie Domenach. (Clancier-Guénaud, coll. Psychopée, 247 pages, 65 F.)

Histoire

JOSEPH BURLOT : *la Civilisation islamique*. — Une présentation claire et précise de l'histoire et des structures sociales musulmanes, des origines à nos jours. (Hachette, 288 p., 48 F.)

Anthropologie

ALFRED ADLER : *La mort est le masque du roi*. — La survie au vingtième siècle d'une monarchie africaine. (Payot, 425 p., 130 F.)

Anthologie

LOUIS BLANC, *présenté par Jean-Michel Humilière*. — Une biographie et une anthologie de textes du socialiste humaniste Louis Blanc (1811-1882). (Editions ouvrières, 162 p., 45 F.)

en poche

LIRE AVEC PAUL MORAND

MONPLAISIR, en un seul mot, comme le nom d'une demeure à l'enseigne de « Lire c'est jouir ». Rédigés sur une trentaine d'années et publiés en 1967, les textes réunis par Paul Morand dans *Monplaisir... en littérature* ne proposent *pas un programme critique fondé sur le dogme ou le système* : seulement une promenade amoureuse, fantaisiste et pudique à travers le jardin des lettres.

Une vaste et diverse population se rencontre dans ces allées : Retz, La Rochefoucauld, Montesquieu, Stendhal, Barbey d'Aurevilly, Claudel, Cendrars, Simenon, Nimier, et d'autres. Sur tous, la subjectivité, la culture, la clairvoyance de Morand font merveille. Les traits d'esprit, les formules heureuses, la pertinence du jugement se combinent pour notre ravissement : *« Giono me rend meilleur ; pas meilleur que lui, hélas ! meilleur que moi, ce qui est plus facile »* ; voici Larbaud-Barnabooth, *« clochard splendide et doré »*, Céline et Bernanos, *« doués de la seule éloquence supportable, parce que, derrière les mots, le cœur »*, le prince de Ligne, *« un homme d'esprit, avec du cœur, ce qui se voit peu »*.

L'hédonisme et l'émotion se mêlent dans l'encre du lecteur-écrivain. A cet égard, les textes classiques sur Proust *(« Ce n'est pas un squelette de plus dans les oubliettes de la mémoire, c'est un bouquet de souvenirs qui a gardé son parfum et ses couleurs »)* et sur Giraudoux disparu *(« l'homme incomparable qui a été un des ornements de ma vie et de son époque »)* sont des joyaux dont l'empreinte persiste longtemps après qu'on les a contemplés et touchés.

SERGE KOSTER.

★ MONPLAISIR... EN LITTERATURE, de Paul Morand. Gallimard éditeur, collection « Idées », 372 pages, 25 F.

en bref

● A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JACQUES MARITAIN (1882-1973), plusieurs manifestations auront lieu à la Maison de l'UNESCO à Paris, 119, avenue de Suffren. Au cours d'une séance solennelle (13 décembre 1982 à 18 h 30), on entendra des allocutions de M. Amadou Mahtar M'Bow, Mgr Poupard, M. R. Sugranyes de Franch, qui seront suivies de l'audition d'une cantate d'Arthur Lourié, par la Maîtrise de Radio-France. Un séminaire international *(14 et 15 décembre, à 9 heures)* se tiendra sur le thème « Droits de l'homme, paix et justice sociale internationale. » Ses principaux rapporteurs sont MM. Mohamed Benani, Ahmed Ben Bella, Etienne Borne, Vincent Cosmao, Frederick J. Crosson, André Fontaine, Otfried Höffe, Antonio Papisca, Adolfo Pérez Esquivel, Emile Poulat, M. Soedjatmoko. Enfin, un colloque (16 et 17 décembre, à 9 h 30) fera le point sur « Jacques Maritain en notre temps ». Interviendront notamment MM. Raymond Aron, Georges Brazzola, G. Cottier, Guy Feuer, Olivier Lacombe, J. Laloy, Jean d'Ormesson, Mgr Poupard. (Renseignements : tél. 555-95-40, poste 65-45.)

■ LE 36e PRIX DU QUAI DES ORFEVRES a été attribué à Maurice Perisset pour son roman « Périls en la demeure » publié chez Fayard. Maurice Perisset, auteur de romans, de biographies et de livres sur le cinéma, est le fondateur du Festival international du jeune cinéma de Hyères et du prix du Premier Roman.

● LE JURY DU PRIX ANTI-RACISTE BERNARD LECACHE-LICRA, réuni sous la présidence de MM. Gaston Monnerville et Jean-Pierre Bloch, a distingué deux livres et une émission télévisée. Il s'agit de « Mission sans retour », de Gilbert Joseph, sur l'affaire Wallenberg (Albin Michel), « Ici nous avons aimé les juifs », de Philippe Boegner, sur l'accueil des juifs persécutés dans les régions protestantes du Centre (Lattès), et de l'émission « Les Refuzniks, ou la liberté refusée » (A 2), de Daniel Lecomte et Jean Saporito, sur les candidats juifs à l'émigration en U.R.S.S.

● LE GRAND PRIX DE LA CRITIQUE LITTERAIRE 1982 a été décerné à Etiemble pour son ouvrage : « Quelques Essais de littérature universelle » (Gallimard). Le Prix de l'édition critique a été attribué à Claude Martin pour son édition de « la Correspondance Gide – Allbert » (Presses universitaires de Lyon).

● LE PRIX SAINTE-BEUVE a été attribué à l'écrivain et éditeur Michel Luneau pour « Folle Alliée », chez Grasset, dans la catégorie « Romans », et Célia Bertin pour « La Dernière Bonaparte » (Perrin), dans la catégorie « Essais ».

● LE PRIX MERIDIEN, créé par le conseil régional du Languedoc-Roussillon, a été attribué, cette année, à Bruno Racine pour son premier roman, « le Gouverneur de Morée », édité par Grasset. L'an prochain, le prix aura une version réservée à un ouvrage écrit en occitan ou en catalan.

● L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (ADELF) a décerné son grand prix littéraire de l'Afrique noire à deux écrivains : Youdi Karone (Cameroun), pour son roman « Nègres de paille », et Frédéric Pacere Titinga (Haute-Volta), pour deux recueils de poésies : « Poèmes pour l'Angola » et « la Poésie des griots ». Ces trois ouvrages sont publiés aux éditions Silex. Le jury de l'ADELF a aussi couronné « hors concours » un roman de la Sénégalaise Mariama Ba, décédée l'an dernier : « Un chant écarlate » (Nouvelles Editions africaines).

romans

Un éditeur aux champs

● ***La seconde jeunesse de Christian de Bartillat.***

C'EST un jeune homme de cinquante ans — avec des cheveux tout blancs et l'allure de ceux qui ne vieilliront jamais. Ses souvenirs d'enfance sont en Suisse et en Autriche, où il vivait à skis, mais il est né à Saligny, dans l'Allier — berceau de sa famille. Pas n'importe quelle famille ! Un de ses ancêtres fut ministre de Louis XIV.

Christian de Bartillat était, il y a peu encore, président-directeur général des éditions Stock. A la suite des remaniements qui ont profondément transformé les structures du groupe Hachette, en 1981, il s'est trouvé sans emploi. Que faire ? Il a pensé à un long tour du monde. Il y a renoncé. On le retrouve aujourd'hui aux Presses de la Cité en qualité d'éditeur associé. La diversité des maisons du groupe lui permet de pratiquer un éclectisme auquel il tient : du traité philosophique aux recettes de cuisine, et de la Librairie académique Perrin à Solar, il y a place pour tous les genres.

Parallèlement à ses activités parisiennes, Christian de Bartillat est aussi le maire de la commune d'Etrepilly, au nord de Meaux, où il a acheté il y a dix ans une belle et poétique demeure, qui aurait plu à George Sand. Son village d'adoption est d'une simplicité exemplaire : la maison d'école, avec l'entrée pour les filles et l'entrée pour les garçons, semble sortie d'un livre de Gaston Bonheur ; le bistro est en face de l'église pour que les mécréants puissent boire un verre pendant que leurs épouses sont à la messe ; le clocher bon enfant, avec son coq traditionnel, se tient un peu de travers et se penche vers le parc de M. de Bartillat, sans le menacer vraiment. Les champs alentour composent un paysage sévère où tout se souvient encore des furieux combats de 1914. Un monument marque la limite de l'avance ennemie, tout près d'Etrepilly, et les cimetières militaires alignent leurs croix blanches sous le ciel mouvementé : Français d'un côté, Allemands de l'autre.

Ce pays briard, Christian de Bartillat s'y est passionnément attaché, et il vient de le doter d'une maison d'édition de conception nouvelle : les Presses du village. C'est une très petite entreprise, qui comprend en tout et pour tout un patron et un employé. Elle publie des ouvrages, historiques ou romanesques, inspirés par cette région riche de passé ; elle réédite des textes épuisés, parfois complétés et mis à jour, souvent préfacée par l'éditeur lui-même. Parmi les premiers titres des Presses du village, il faut citer *les Champs de l'Ourcq*, de Josèphe Roussel-Lépine. *Histoire de l'enseignement primaire dans la Brie*, de Théophile Lhuillier, *Au bon vieux temps*, d'Henry Massoul, *la Ferme du Choquard*, de Victor Cherbuliez, et *les Flammes de la Saint-Jean*, roman, par Christian de Bartillat.

Autre innovation : l'ouverture d'une librairie au cœur du village. On y trouve, bien sûr, les ouvrages publiés par la jeune maison d'édition, mais aussi beaucoup d'autres, concernant directement ou indirectement la vie de la Brie. On peut y consulter un fichier bibliographique, et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la région, soit pour la lire, soit pour contribuer à l'écrire, disposent là d'une documentation. La librairie est un lieu d'échanges et de rencontres, où sont exposés de nombreux souvenirs briards : objets anciens de paix et de guerre, cartes postales agrandies, photographies et peintures. Les visiteurs sont surtout nombreux le samedi et le dimanche.

L'éditeur-libraire se repose-t-il quelquefois ? Il semble que non, puisqu'il est aussi écrivain. On sait qu'à ce titre ses intérêts sont multiples : histoire, philosophie, roman, entretiens, sont les genres qui l'ont tour à tour sollicité. Au nombre de ses projets, il annonce des *Entretiens avec Clara Malraux*, une *Vie quotidienne dans la Brie et le Multien du dix-neuvième siècle à nos jours*, une *Petite histoire de la littérature entre Seine et Marne des origines à nos jours*, un essai, *la Dixième Vague*, et un roman, *Jean ou la Naissance*. Ce roman sera la suite de celui qui vient de paraitre, coédité par Albin Michel et les Presses du village, *les Flammes de la Saint-Jean*.

JOSANE DURANTEAU.

« LES FLAMMES DE LA SAINT-JEAN »

VISITER Etrepilly, quand on vient de lire le dernier roman de Christian de Bartillat, c'est se promener dans les pages du livre : le décor du village a été dans tous ses détails fidèlement restitué par l'auteur, à ceci près, pourtant, que dans le roman tout est chargé d'une valeur symbolique qui n'apparaît pas au regard du visiteur. Vu du haut de son clocher, le village révèle ses secrets invisibles d'en bas. Ici, le merveilleux et le réalisme se mêlent dans une sorte de délire enthousiaste : car ce village apparaît comme l'enjeu d'une lutte titanesque entre les forces de la lumière et celles de Satan.

Magie noire, sabbat, apparitions fantastiques, culte ancien d'un veau d'or enterré sous la vieille église, folie meurtrière des uns, peur incontrôlée des autres.

Tout commence en juin 1914, quand Jean-Baptiste, le jour même de ses vingt ans, quitte le séminaire pour revenir à son village, où il espère conquérir sa petite amie d'enfance, Jocelyne, qu'il aime trop pour se décider à devenir prêtre. Il va se cacher tout en haut du clocher, observatoire privilégié puisque, de là, on plonge sur le parc et la maison de la jeune fille. Ce qu'il voit de là-haut est grouillant de vie et de contradictions.

Découvert, Jean-Baptiste sera bientôt soupçonné d'être à l'origine des désordres qui troublent la vie de la commune. Deviendra-t-il la victime expiatoire ? Le scientisme des rationalistes primaires, la foi catholique des esprits religieux, se heurtent à la sourde opposition des adeptes de la sorcellerie, toujours vivante. L'amour de Jocelyne, dans toute cette opacité, apparaît comme une lumière trop pure pour qu'il soit question de mariage entre elle et Jean-Baptiste : c'est un amour mystique, dont l'expérience permettra pour le jeune homme, l'entrée dans l'âge adulte.

Si l'amour est le sujet central de ce roman, bien d'autres thèmes s'organisent, sur des registres différents, dont certains appartiennent au burlesque. L'auteur fait s'agiter les hommes comme des pantins entre le clocher qui monte vers le ciel et la crypte diabolique de l'église. Les mouvements de la foule sont notés comme pour un film à grand spectacle. L'angoisse de la guerre qui s'annonce attise les passions individuelles, le village est comme un seul être écartelé par ses démons intérieurs, ses aspirations et ses pulsions barbares.

La description socio-psychologique, qu'on pourrait dire horizontale, est traversée ici par la verticalité d'une conscience métaphysique, et ce roman est en forme de croix. C'est dire combien il tranche sur la production littéraire la plus courante. On sort de ce livre brûlant quelque peu étourdi, comme pris de vertige en haut de ce clocher magique. — J. D.

★ LES FLAMMES DE LA SAINT-JEAN, par Ch. de Bartillat, 268 pages. Albin-Michel-Presses du village, 69 F.

TOUT POUR PLAIRE

(Suite de la page 17.)

Découvrira-t-elle, trop tard, qu'au lieu de Laurent-Ashley elle aimait Rhett Butler, encore mal dessiné ici ? Camille-Mélanie mourra-t-elle ? La gestion des vignes, comme celle des champs de coton, servira-t-elle à Léa-Scarlett de refuge contre les peines de cœur ? Rendez-vous est donné, pour leur bonheur ou leur déception, aux amoureux innombrables du roman de Margaret Mitchell et du film de Sidney Howard, avec Vivian Leigh et Clark Gable.

RÉGINE DEFORGES ne cite l'auteur de ce best-seller mondial que comme une source parmi d'autres, où dominent les historiens, écrivains et parents qui l'ont aidée à reconstituer les années 40.

Sans doute a-t-elle pensé, avec raison, que les emprunts, quand ils s'avouent à ce point, valent pour un exercice, un jeu, un hommage. En quoi elle ne fait qu'illustrer à sa façon un goût marqué de notre époque pour les prélèvements, affichés ou clandestins, dans l'histoire et les chefs-d'œuvre. Rien que cet automne, une fiction sur deux, au moins, colle, mêle, déforme, des situations et des personnages de la réalité ou de l'imaginaire célèbre. « *Nous ne faisons que nous entregloser* », observait déjà Montaigne. Il semble que notre fin de siècle n'en finit pas de revisiter le patrimoine, avec plus ou moins de révérence dans la référence.

Signe d'usure, preuve que tout est dit, ou que, au contraire, on ne saurait mieux faire que de retourner en tous sens l'héritage ? C'est un débat que *la Bicyclette bleue* n'offre pas l'occasion d'ouvrir en son entier. Car enfin, si Scarlett occupe une place de choix dans la mémoire universelle, cette mijaurée de choc n'atteint pas au mythe ni même à la figure. Ce n'est ni Antigone ni Yseult ni Bovary ; au mieux, un caractère rêvé pour auteur qui s'est juré de multiplier rebondissements et émois garantis.

LE fait est que Régine Deforges parvient à ses fins. Elle mérite que les lecteurs de feuilletons sans complications se précipitent, ainsi que les adaptateurs pour écrans grands et petits. Aurait-elle fait délibérément ce choix qu'elle n'aurait pas à rougir de s'inscrire dans la tradition d'Eugène Sue, dont elle a réédité naguère *les Mystères du peuple*, et de rejoindre les champions du nouveau-romanesque, comme Jacques Laurent, dont Léa rappelle souvent la Caroline chérie.

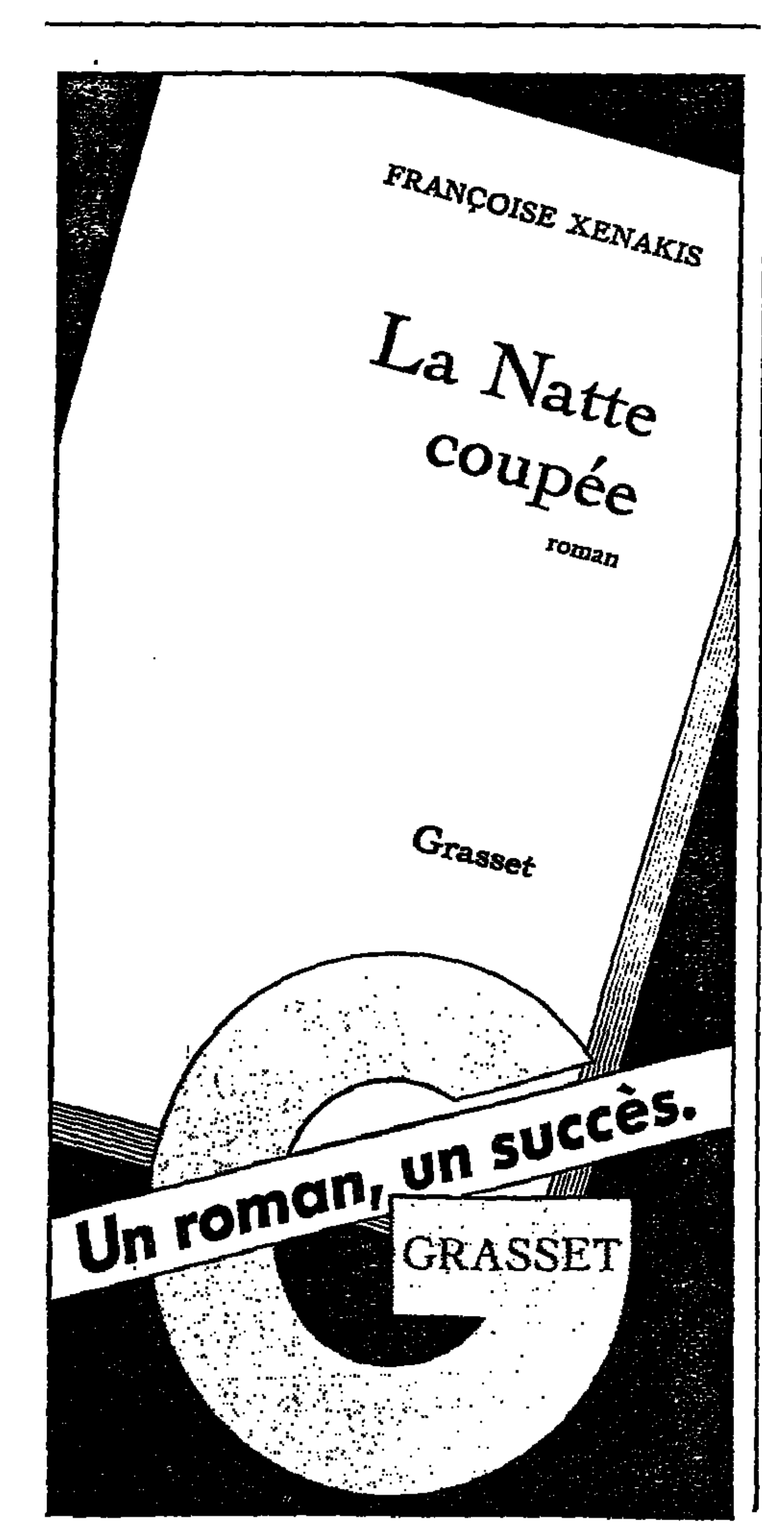
Je n'ai qu'un regret : qu'elle observe aussi ponctuellement la banalisation que paraît exiger le genre pour séduire les foules. Actions, psychologies et style se tiennent dans les limites de la convention la plus simplifiée. On dirait parfois un pastiche, tant les cœurs battent sous les blouses au moment qu'il faut, comme il faut, tant les larmes suivent un trajet prévisible sur les joues empourprées.

L'auteur du *Cahier volé*, des *Enfants de Blanche* et de *la Révolution des nonnes* nous a habitués à plus d'ambition et d'espièglerie. Plusieurs passages de *la Bicyclette bleue*, comme les rencontres avec le Tout-Paris occupé et le personnage ambigu de Roger Maih, manifestement inspiré de Maurice Sachs, confirment que Régine Deforges pouvait enrichir sa machine romanesque, sans l'enrayer, de développements moins stéréotypés. Après tout, *la Storia*, d'Elsa Morante, ou *le Choix de Sophie*, de William Styron, ont été, aussi, des best-sellers.

Mais, au fond, ce n'est pas si fréquent qu'un auteur se tienne en deçà de ses moyens. Régine Deforges a gagné ses galons de conteuse efficace. Il lui reste à développer ce qui n'est qu'à elle, et qui fait déjà le charme singulier de *la Bicyclette bleue* : un appétit de vivre, une gourmandise des sens à la Colette, un art, devenu rare, du présent — au double sens d'instant et de cadeau.

★ LA BICYCLETTE BLEUE, de Régine Deforges, Ramsay, 392 pages, 73 F.

BERTRAND POIROT-DELPECH.



histoire

« La Méduse » et son naufrage

● *L'incompétence d'un capitaine de frégate sous la Restauration.*

LA MÉDUSE, dans la mémoire collective des Français, c'est d'abord le tableau de Géricault. Ce radeau avec sa toile totalement surréaliste, où se pressent les chairs livides des naufragés, qui a fini par éclipser la véritable *Méduse* et son histoire. Dans sa « Chronique d'un naufrage ordinaire », Jean-Yves Blot ne se contente pas d'exhumer pièce par pièce le dossier d'un naufrage sous la Restauration. Il est allé beaucoup plus loin en retrouvant l'épave de la « Méduse », là où elle s'était échouée voici plus d'un siècle et demi, au large des côtes mauritaniennes.

En 1815, la frégate *la Méduse* constitue sans doute l'une des plus belles unités de la Royale. La paix est revenue, et le gouvernement de Louis XVIII s'empresse de former une expédition pour récupérer les comptoirs du Sénégal qui étaient fructueusement occupés par les Anglais... En juin 1816, la division navale du Sénégal est prête à appareiller ; elle comprend quatre bâtiments : deux « lévriers », *la Méduse* et la corvette *l'Echo*, et deux bâtiments de charge, le brick *l'Argus* et la flûte *la Loire*.

Les marins, les soldats, les « fonctionnaires » coloniaux et les explorateurs de la Société philanthropique du Cap-Vert qui s'embarquent dans cette aventure représentent une sorte de modèle réduit, de microcosme de la société française après les bouleversements de la Révolution et de l'Empire.

Des aristocrates ex-émigrés y côtoient de glorieux débris de la Grande Armée et des marins qui ont pourri dix ans sur les pontons anglais ; des aventuriers, des « perdants » à la biographie tumultueuse partagent leur cabine avec de paisibles et respectables négociants. Tout ce petit monde se divise en clans, en coteries qui se haïssent cordialement ; et le manque d'espace, à bord de ces navires bourrés de marchandises et de matériel, exaspère les antagonismes.

Le chef de cette flottille, c'est Hugues Duroy de Chaumareys. Son histoire est exemplaire. Il a émigré en Angleterre fin 1790, alors qu'il commandait une gabarre — une péniche ! — avec le grade de lieutenant de vaisseau. En 1804, il revient en France et met sa fidélité aux Bourbons entre parenthèses pour solliciter une place de receveur des contributions à Bellac, non loin de sa gentilhommière de Lachemaud. Il faut bien vivre. Mais, dès la Restauration, M. de Chaumareys se précipite au ministère de la marine, force la porte des bureaux et obtient le grade de capitaine de frégate. Il pourrait s'en tenir là et attendre la retraite. Mais non, à cinquante-trois ans, il veut reprendre du service actif, s'agite comme un beau diable et gagne en fin de compte le commandement *de la Méduse*, avec, par-dessus le marché, celui de la division du Sénégal. Voilà un personnage étonnant de candeur, de bonhomie et d'incompétence qui, dès qu'il met le pied sur la dunette de sa frégate, avoue crûment à son état-major : *« Messieurs, je n'ai pas navigué depuis vingt-cinq ans »*...

La flottille appareille le 17 juin 1816. A la fin du mois, peu après le passage de la « ligne », la frégate, accompagnée seulement de *l'Echo* — les deux autres bâtiments, mauvais marcheurs, ont été laissés en arrière, — arrive en vue des côtes du Sahara occidental. Les instructions recommandent de longer la côte jusqu'au cap Blanc, puis de faire un large détour vers l'ouest pour éviter le banc d'Arguin, un véritable piège, une plate-forme sous-marine très peu profonde, que rien, absolument rien, ne signale précisément, et surtout pas les cartes nautiques, toutes fausses ou fantaisistes.

Les riches et les gradés d'abord

Le 1er juillet, ce bon monsieur de Chaumareys, qui a cru reconnaître le cap Blanc, juge le danger passé... et dirige en fait sa frégate droit vers la zone de hauts-fonds. La belle *Méduse* s'échoue alors misérablement le lendemain, avec ses quatre cents passagers et hommes d'équipage, sur 5 mètres de fond. Après quatre jours de confusion et de mauvaises manœuvres, la frégate, qui est partie à la dérive, brise sa coque contre un récif.

Il faut évacuer le navire. Le commandant, son état-major et tout le gratin des passagers partent les premiers, installés à leur aise sur des canots ! Une partie de l'équipage, quelques explorateurs et tous les soldats du corps expéditionnaire s'entassent sur un énorme radeau : en théorie, les canots devraient remorquer le radeau jusqu'à la côte. L'invraisemblable convoi s'ébranle aux cris de « *Vive le roi !* », tandis qu'une quinzaine d'hommes sont demeurés prisonniers à bord de *la Méduse*... Ceux des canots s'en tireront ; quant aux naufragés du radeau, ils s'entretueront et s'entredévoreront à qui mieux mieux, les explorateurs et les sous-officiers — qui ont conservé leurs armes — liquidant froidement les troupiers.

Malgré les efforts du gouvernement pour étouffer l'affaire de *la Méduse*, l'histoire du naufrage sera dévoilée par un journal de l'opposition ; et le ministre de la marine aura cette phrase d'anthologie : *« Je gémis encore que des journalistes aient révélé des faits dont le tableau ne devrait jamais être mis sous les yeux des hommes. »* Jugé et condamné par un conseil de guerre, Chaumareys sauvera sa tête et, après quelques années de forteresse, il terminera ses jours dans son petit château. L'histoire posthume de *la Méduse* commence alors. Histoire de pilleurs d'épaves — un trésor de pièces d'or et d'argent gît dans les flancs du navire, — mais aussi et surtout de scientifiques, d'historiens, d'hydrographes, de diplomates même, qui reconstitueront minutieusement les derniers moments de la frégate, pour localiser le site de l'épave.

Jean-Yves Blot raconte ce « roman » d'aventures avec une fougue et un talent qui forcent l'admiration. L'histoire du naufrage de *la Méduse* devient une sorte d'énigme policière, de guide d'initiation à l'archéologie sous-marine, un modèle d'histoire vivante qui se lit d'une traite.

ANDRÉ ZYSBERG.

★ « LA MEDUSE », CHRONIQUE D'UN NAUFRAGE ORDINAIRE, par Jean-Yves Blot. Arthaud, 421 pages, 53 F.

Une femme du XVIIe siècle au fil des jours

● *La forte tête et le grand cœur de Mme de la Guette.*

LE témoignage rare, concis, spontané, de soixante ans de vie quotidienne remet en question les idées reçues sur « la femme au dix-septième siècle ».

Plus trace ici d'hypocrisie sociale, de mondanité creuse, de religion répressive, de quant-à-soi guindé. Il est vrai que Catherine de La Guette n'est pas une amazone de premier plan à qui un écrivain a prêté sa plume, une précieuse qui chipote sur la route du tendre, une dame retirée du monde qui moralise. C'est une forte tête sur un grand cœur qui a traversé avec courage et sang-froid, joie de vivre et bonhomie, une des époques les plus troublées de notre histoire et se raconte sans artifice.

Née en 1613, d'une bonne noblesse terrienne installée en Brie, Catherine, éclatante de santé et d'esprit, reçoit une éducation soignée où figurent poésie, art de la conversation, guitare, chant, mais aussi équitation, chasse, port du pistolet et du fleuret. Elle saura en user. A dix-huit ans, ses talents de « demoiselle », sa vivacité, sa gaieté, la font remarquer dans l'aimable et courtoise société du tout proche château du duc d'Angoulême : Grosbois. Le mari de sa sœur, M. de Vibrac, en est le capitaine ; elle y séjourne souvent. Elle y rencontre un gentilhomme d'épée, droit, généreux, ardent : M. de La Guette. C'est, de part et d'autre, le coup de foudre. Mais une épée de gentilhomme — et rien d'autre — ne suffit pas, au dix-septième siècle, à un père qui prétend, pour sa fille, à un titre et du bien. Il refuse ce parti. Catherine, sage mais résolue, sûre de son instinct, se fait enlever et épouser en cachette à 2 heures du matin.

Malgré cette passion unique, fervente, partagée jusqu'à la mort, et d'où naîtront dix enfants, elle doit affronter seule les soucis quotidiens. Car M. de La Guette est sans cesse en « campagnes », pour Louis XIII et Richelieu, d'abord, puis, dès 1648, au hasard de la Fronde et de l'amitié, pour le parti des princes, avec les Condé, qui complotent à Bordeaux contre Mazarin. Mme de La Guette, reste, elle, à Sucy-en-Brie, le pivot de la famille et des biens.

Avec amour et réalisme, tendresse et foi, elle élève ou enterre ses enfants. A cheval et la canne à la main, attentive aux travaux des jours, elle défend ses terres des soldats « picoreurs de grains » qui mettent parfois le feu aux fermes. Mais peu importe, les pertes ; l'essentiel est la vertu, car « quiconque la possède possède tout ». Epée au côté, elle défend ses gens, toujours en danger d'être pillés, violés, massacrés par les troupes errantes de l'impitoyable guerre de Trente Ans. Elle reste d'une fidélité inviolable au service du roi : c'est une femme d'honneur. Anne d'Autriche l'apprend, et, dans un désarroi qui s'adresse à toutes les loyautés, elle l'envoie à Bordeaux tirer son mari du parti des princes. Avec lui, peut-être, d'autres suivront.

La paille et les puces

Et la voilà à bride abattue à travers cette France ravagée de 1653, où il n'est pas rare de finir *« par une cabriole en l'air »*, c'est-à-dire pendu. Avec un humour coloré, un sens aigu du pittoresque, elle nous conte son équipée, en carrosse jusqu'à Poitiers, puis à cheval vers Angoulême, où le seigneur du lieu, chassé de son château par la petite vérole, lui laisse l'unique lit de l'hostellerie. Mais ailleurs, ce sera la paille, les toiles d'araignée et les puces. Sa hardiesse gaillarde brave le *« grand danger des chemins »* : vol, meurtre, sans compter les pluies d'orage, et, après Périgueux, la descente en barque sur la Dordogne, la traversée des *« palus »* et celle de la Garonne. Si la France a faim, si le pain est dur, et le hareng bien saur, *« l'appétit assaisonne tout »*, et Mme de La Guette trompe le sien, qui est robuste, avec force vin blanc, car *« ce n'est pas une petite perfection que de bien boire »*.

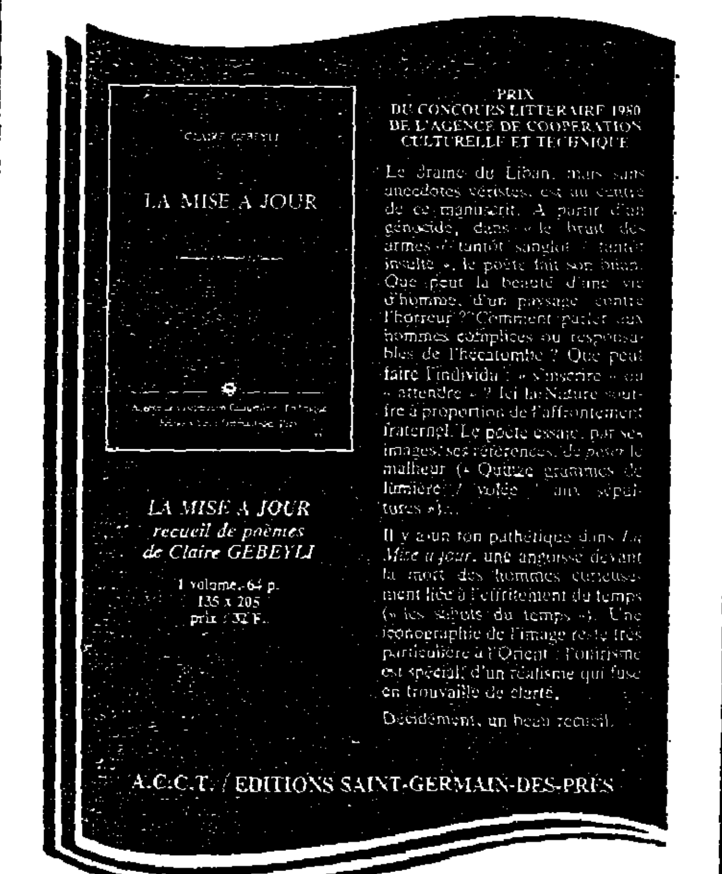
Le retour ne manquera pas non plus d'incidents savoureux, et se terminera avec un nez cassé, une noyade manquée, mais avec son mari, qu'elle présente, repenti, à *« M. le Cardinal »*. Mission accomplie, elle laisse le mari, qui a lui aussi de l'honneur, repartir à Bordeaux, et de là en Flandres avec les Frondeurs, enfin apaisés et graciés.

Douze ans plus tard elle croit perdre l'esprit en perdant M. de La Guette, puis cessera d'aimer la vie et d'écrire, à la mort de son fils aîné, son préféré, tué en 1676. Elle a soixante-trois ans. Nous perdons sa trace. Mais nous restons sous son charme.

Moins snob, plus libérée, elle est, avec Mme de Sévigné, qu'elle a connue et estimée, une des plumes les plus alertes, une des sources les plus sûres, de la vie privée au dix-septième siècle. Cette édition, établie et présentée avec rigueur par Mme Cuénin, fait honneur aux femmes.

CHRISTIANE PICARD.

★ MEMOIRES DE MADAME DE LA GUETTE, Mercure de France. (Coll. « Le temps retrouvé »), 185 p., 55 F.





essais

Gilles Lapouge et l'utopie

AVEC *Utopie et civilisations* (1), Gilles Lapouge nous avait donné, il y a quelques années, un panorama des grands courants de la pensée utopique. Sous-jacente à cette présentation se tenait l'idée d'une remise à jour des calendriers. Attention, nous disait l'auteur, les utopistes ne sont pas de doux rêveurs ! Il s'agirait plutôt d'individus dangereux qui ne visent qu'à enfermer le monde dans un système clos, celui de la logique et de l'ordre.

Si Gilles Lapouge réinvestit aujourd'hui l'enceinte de la cité idéale avec pour tout bagage *le Singe et la Montre*, il le fait dans le cadre d'une démarche qui vise à confronter histoire et utopie, ces sœurs ennemies. En effet, si la première incarne le bouillonnement, la métamorphose, la seconde ne tolère qu'un avenir *figé*, déterminé une fois pour toutes. La frontière paraît donc nette, définitive. Mais tout cela n'est encore qu'apparence : des voies de communication existent, souterraines, indicibles, réelles pourtant.

Gilles Lapouge prend pour point d'appui une nouvelle de Stig Dagerman qui évoque une rencontre entre Newton et Dieu. Le premier présente au second une horloge et lui dit : « *Voici votre image, qui vous imite comme le singe imite l'homme.* » Idée séduisante qui n'empêche guère Lapouge de renverser la vapeur. La montre ne précéderait-elle pas plutôt l'univers divin qui serait alors à son image et comme une justification *a posteriori* de ce modèle créé par les hommes ?

Le second paradoxe de la montre tient en ce que d'une part elle appartient à l'histoire (elle mesure le temps) et que d'autre part son mécanisme apparaît comme le modèle d'une société utopique : elle est de ce fait « *indispensable à la confection de toute cité mathématique* ».

Fourier retiendra la leçon qui proposait par exemple à ses futurs phalanstériens de changer d'activité toutes les deux heures afin de « *varier les plaisirs* ». Ainsi, la montre serait un agent double, une parcelle d'utopie qui viendrait investir le champ historique. Ce mécanisme infernal implique par ailleurs l'idée du nombre et par là d'une conception de la vérité. On nous en donne ici une application pratique à savoir la société soviétique qui rejette dans le goulag tous les déviants de la norme.

Nous ne sommes pas pour autant plus à l'abri : notre société qui privilégie les appareils sophistiqués de communication et de comptabilité, ne risque-t-elle pas de glisser elle aussi vers un ordre policé ? Certes, « *en 1982, cette emprise utopique demeure légère, superficielle et anodine mais le chemin est tracé (...). La présence universelle de la montre, au cœur de nos activités, prépare sournoisement les terrains vagues et blêmes, sur lesquels des villes radieuses bien réelles pourront construire leurs monotones géométries.* »

Faut-il en conclure au pessimisme de Lapouge ? Ce n'est pas si simple. Disons qu'il appartient davantage à la race des défricheurs qui hantent le labyrinthe des idées reçues. Au beau milieu de ce parcours du *Singe de la Montre*, il nous propose d'aller musarder en compagnie de quelques-uns de ses auteurs favoris. Son choix est significatif (Giono, Hamsun, Caillois, Jünger), qui privilégie des écrivains en marge, maudits presque.

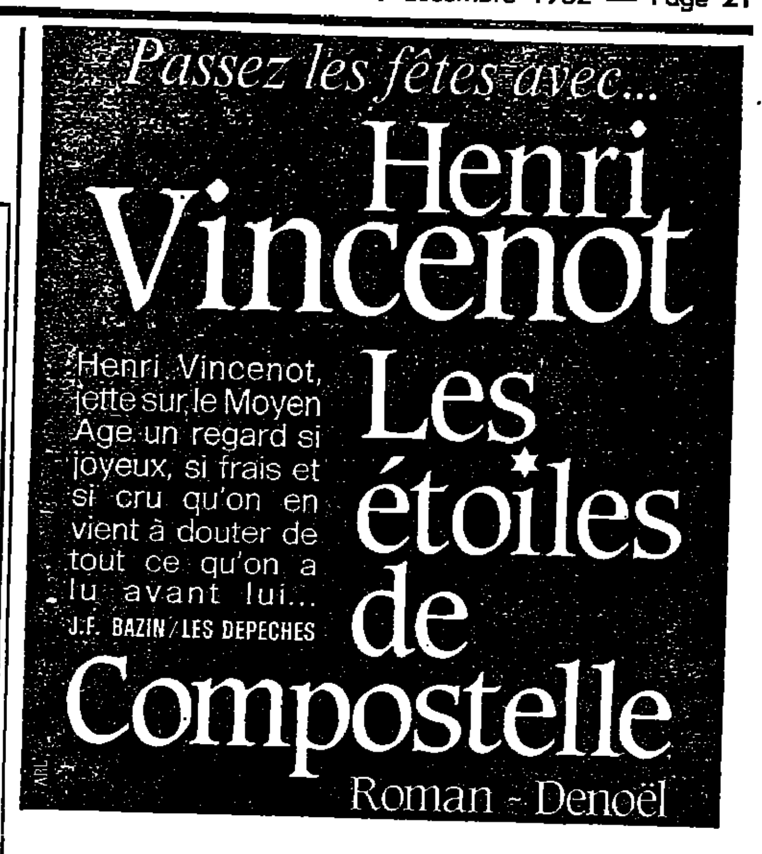
La rencontre avec J.-L. Borges se révèle la plus fructueuse. De même que l'homme de lettres argentin affirme que « *chaque écrivain crée ses précurseurs* », de même Lapouge prend notre monde par l'autre bout. Parti des terres intemporelles de l'utopie, il achève sa révolution en nos temps modernes, au cœur de l'histoire. Se trouvent ainsi enfermées dans une même sphère des valeurs qui finissent par se nourrir de leurs antagonismes.

Le Singe de la Montre est, à sa façon, un roman : rose et tendre quand il évoque des personnages comme Knut Hamsun, noir lorsque l'auteur s'avise de mordre les pattes des moutons de Panurge. Ce livre-là ne s'adresse certainement pas à eux. Il convaincra davantage ceux qui, à l'image de Chigalev dans *les Possédés* se demandent s'il vaut mieux « *élever la terre vers le ciel* » ou alors « *faire descendre le ciel sur la terre* ».

BERNARD GENIES.

(1) Edit. Flammarion. Disponible dans la collection Champs.

★ LE SINGE DE LA MONTRE, de Gilles Lapouge. Éditions Flammarion 246 pages, 70 francs.



poésie

Découvrir Jean-Paul de Dadelsen

(Suite de la page 17.)

Il est enseignant. Durant la seconde guerre mondiale, il sera parachutiste dans les F.F.L. Teitgen le prendra dans ses services du ministère de l'information en 1944 : il préférera travailler à *Combat*, que dirige son ami Albert Camus. Dès 1946, il assume une rubrique régulière à la B.B.C. : elle sera célèbre. Il s'installera finalement en Suisse, où il mourra d'un cancer au cerveau en 1957.

Le mystère, c'est le silence de Dadelsen. Exactement : cette longue absence qui fut la sienne sur le plan de l'écriture. En effet, après quelques premiers écrits que l'on trouvera dans *Gœthe en Alsace*, et qui sont d'une fermeté exemplaire, il faut attendre les années 1952-1953 pour voir s'élaborer le recueil de *Jonas*, c'est-à-dire ces bribes où à des poèmes achevés se mélangent des reprises, des repentirs, des versions accumulées. Or les proses critiques qui sont dans *Goethe en Alsace* éclairent pour partie ce mystère précisément.

Si les grandes figures bibliques, ainsi Jonas ou la femme de Loth, hantent Dadelsen, on perçoit comment et combien d'autres visages l'habitent, au premier rang desquels il y a Hölderlin, qu'il nomme admirablement « *cet Apollon crépusculaire* ». Et justement, à propos des grands éclats du romantisme allemand, il évoquera « *ces grands poèmes, brûlants ou glacés de solitude, qui passent devant nous sans nous voir, sans nous parler, aveuglés de visions* ». C'est là, dans ces quelques mots, comme l'ébauche de l'art poétique de Jean-Paul de Dadelsen. Il faut les corriger peut-être par cette autre leçon, reçue ailleurs, à Londres, et que souligne Baptiste-Marrey : la fréquentation très intime des élisabéthains. La Bible, Hölderlin et Shakespeare : voilà sans doute la trilogie dominante.

Très jeune, Jean-Paul de Dadelsen mandait à son oncle : « *Il ne faut écrire que ce qui est vécu, ou tellement profondément ressenti, tellement ancré en l'imagination, que c'est comme vécu. Le grand poète est un obsédé : il écrit parce qu'il ne peut pas faire autrement. Tout ce qui est littérature, tous les cris de livre, toutes les fausses larmes et les joies artificielles, il faut les taire, les rayer...* » Cette lettre est de 1929. Le long silence de Jean-Paul de Dadelsen a été un fabuleux engrangement.

L'œuvre est brève, mais elle compte absolument, et il importe désormais de la ranger au premier rang.

HUBERT JUIN.

★ GOETHE EN ALSACE, de Jean-Paul de Dadelsen. Postface et notes par Baptiste-Marrey. Editions Le temps qu'il fait, 139 pages, 29, rue du Clos, 16100 Cognac.

La sévère exigence d'André Frénaud

QU'IL parle de la dignité humaine, comme dans les *Poèmes de Brandebourg*, de l'imaginaire opposé au réel comme dans *les Rois mages* ou de l'amour-haine comme dans certaines pages d'*Il y a pas de paradis*, André Frénaud ne perd jamais de vue la nécessité d'étayer son écriture de recherches philosophiques. Il en résulte qu'il est un des chantres les plus difficiles aujourd'hui de cette inéluctable complexité : dire la morale de l'homme à lui-même, à sa conscience et à son inconscient. Pour le lire, il ne suffit pas de se laisser aller : il faut aussi aborder un langage volontiers hirsute, exigeant, et d'une gravité qui dissimule jusqu'à les atténuer ses charmes pudiques.

Haeres groupe des textes écrits entre 1968 et 1981 avec, ci et là, des poèmes plus anciens, dans le même ton. Ce ton est celui d'un philosophe qui va chercher ses aliments dans la Grèce d'Héraclite — entre autres — et dans le voisinage de Heidegger, sans oublier, dirait-on, une rugosité de tempérament proche de Schopenhauer ou de Nietzsche. L'inquiétude, l'hostilité, le refus du chant, l'ambition de se situer à une altitude toujours très digne, donnent à ce lyrisme sa substance. Celle-ci consiste à exprimer les vicissitudes du cheminement propre à tout langage qui veut à la fois signifier et marquer sa méfiance devant la signification trop simple. Le paradoxe est riche et d'un abord plein d'embûches.

Soucieux de ne rien ignorer de nos paradoxes, André Frénaud en exploite tous les aspects : de nos contradictions juxtaposées doit naître sinon notre grandeur, du moins notre insistante lucidité. Il dit, avec entre les lignes, cette rage qui est sa marque :

Que me reste-t-il à faire, si
[je ne suis même pas
obligé de gagner ma vie,
n'ayant d'amour assez pour
[être tenté par l'espérance ?
J'ai envie de me confesser,
[sans père ni mère
en assesseurs, libérateurs
et impostures interposées.
Mon seul témoin c'est moi,
[témoin qui raille...

Le remue-ménage humain, il y échappe par instants en avouant sa foi, entière et comme révulsée, un peu à la façon de Pierre Jean Jouve, il y a trente ans. D'autres échappatoires le mènent à sa terre paysanne. Il acquiert alors un humour direct, simple et dur, qui permet au lecteur moyen de découvrir un André Frénaud plus tendre et plus amène qu'il ne voudrait :

L'arbre peut-être ne se plaît
[pas par ici,
trop de froidure, la mauvaise
[terre, la couleur des nuages.
L'enfant peut-être ne se plaisait
[pas par ici,
parenté trop assidue, louanges,
[mauvais rêves,
l'inaltérable lumière, arides
[larmes...
Mal à l'aise il l'était,
dans l'ordre de la réalité,
dépéri, déperdu, mais en terre.

ALAIN BOSQUET.

★ HAERES, d'André Frénaud. Gallimard. 316 pages. 125 F.

sciences humaines

L'inconscient à la française

● ***Cent ans de batailles racontés par Elisabeth Roudinesco.***

« L'INCONSCIENT *à la française* », c'est Pierre Janet, Gustave Le Bon, avec une échappée en direction de Bergson. C'est aussi un cri de guerre pour affirmer une antériorité sur Freud, une supériorité morale condamnant le « pansexualisme » du Juif et du Viennois enraciné dans une ville de débauche, une légitimité gauloise contre les prétentions du « Boche ». Freud, quant à lui, aurait plutôt considéré que c'était une recette de cuisine pour accommoder ses restes.

La bataille autour de cette formule a duré cent ans, estime Elisabeth Roudinesco, dont les années de travail aboutissent à un gros ouvrage en deux tomes. Le premier, seul paru, couvre, de 1885 à 1939, la période où l'affrontement entre Freud et les Français est personnel, de son séjour à Paris (quatre mois auprès de Charcot à la Salpêtrière) jusqu'à sa mort. Le second conduira à la mort de Jacques Lacan, en septembre 1981.

Ce que Freud rapporte de ses semaines parisiennes, c'est la certitude qu'il faut dépasser les découvertes de Charcot dans le traitement des maladies mentales. Il va substituer l'écoute à la vue, le dire à la manifestation du corps, la distance au toucher, la structure à l'histoire. C'est aussi le pressentiment que la fiction dit la vérité du patient, et que ce qu'il affirme vérité est pure fiction. Bref, le germe est né des quatre articles écrits en français qui, en 1897, annonceront la grande rupture où se précise la nature de la psychanalyse, lorsque Freud découvre que nulle réalité prétendument historique ne rend compte de l'origine sexuelle des névroses et que celle-ci se déchiffre dans la lettre du fantasme.

Cela justement que n'admettent pas les héritiers de Charcot, ni Janet et ses disciples. Naît alors un débat que continuent, sans le savoir, quelques traqueurs actuels des « mensonges » ou des aveuglements de Freud sur lui-même.

Ce débat revient toujours à normaliser Freud, à se dégager par la dénégation de l'inexorable transfert sur ce personnage qu'implique l'attention à sa pensée théorique. La psychanalyse est en effet la seule « science de l'homme » à s'être érigée sur la peau de celui qui la formula.

Ceci n'est pas une parenthèse. Car Elisabeth Roudinesco montre à quel point la disqualification en termes nationalistes et racistes de la personne de Freud accompagnait une mutilation de la cohérence de son propos. On justifiait ainsi, sans l'avouer, le refus absolu d'un inconscient sans patrie ni frontières. Au mieux, la méthode était admise, comme auxiliaire de la psychiatrie, et la théorie était évacuée comme porteuse d'un ignoble « pansexualisme ». En un siècle, les tenants de la « vérité historique » dans la névrose, de l'hérédité et de la recette psychologique contre le rôle central de la sexualité ont-ils tant évolué ?

Elisabeth Roudinesco raconte cet affrontement en suivant deux lignes, en explorant deux champs : d'une part, les développements de la psychiatrie, célébrant l'héritage de Charcot pour mieux le démolir, s'ouvrant aux avancées de Pierre Janet en psychologie et incorporant certains acquis de la psychanalyse pour aboutir aux environs de 1930 à l'école de la revue *l'Evolution psychiatrique*. D'autre part, l'esquisse d'une problématique de l'écriture comme révélateur du discours de l'inconscient qui provoquera, après 1920, l'introduction de la psychanalyse en France, grâce aux milieux intellectuels (chapitre qui sera spécialement développé dans le second tome). A cet égard, Elisabeth Roudinesco fait la part belle et originale à Léon Daudet, romancier de Charcot, fasciné par la maladie mentale, et à Maupassant, premier à décrire un délire vécu de l'intérieur.

Mais il est déjà trop tard : en 1925, les temps héroïques sont achevés, ceux des enthousiasmes et des découvertes. Freud entre dans la maladie ; les rites et la sclérose de pensée de ses compagnons engendrent les institutions dont les Français ne sont pas fondateurs. Douze pionniers créent en 1926 la Société psychanalytique de Paris. L'auteur étudie de près leurs errements, leurs rivalités, le sort de leurs légendes, et, d'après leurs textes, rectifie soit des valorisations abusives (dans le cas d'Hesnard), soit des dépréciations où cette rivalité engendra la calomnie politique (dans le cas de Laforgue).

De tous, celui auquel elle dédie les pages les plus chaleureuses, c'est Edouard Pichon, pédiatre, grammairien, gendre de Janet, militant d'Action française. Malgré toutes ses divisions intérieures, il réussit à la fois à prôner une très fumeuse « latinité » et à saisir, dans leur essence enfin authentique, les théories de Freud, hors de l'anecdote et du règlement de comptes. Mais le médecin, en lui, ne tire aucun parti de ce que découvre le linguiste.

On le savait vaguement, quand on le savait. Elisabeth Roudinesco le met en lumière, s'accordant même des pages d'exégèse théorique personnelle autour de la « forclusion » — terme inventé par Pichon — qui témoignent d'une grande fermeté de pensée. Là culmine et se justifie son hypothèse de travail : « *L'inconscient à la française méconnaît que la psychanalyse traite du sujet « torturé par le langage.* »

Que cela plaise ou non — et la démonstration est convaincante, — Jacques Lacan, à qui revient cette formule, sera le seul héritier de ce double lignage, psychiatrique et linguistique. On n'en voit en ces pages que l'avènement encore discret. En revanche, les germes des futurs conflits sont semés. Les enjeux des scissions ou des dissolutions intervenues depuis 1950 se discernent mieux à être ainsi replacés dans leur historicité.

Elisabeth Roudinesco remet en situation les faits et les hommes, en se gardant de l'histoire événementielle. Elle utilise les instruments mêmes de la psychanalyse, en ce que son interprétation se fonde sur le décryptement de la fiction. Qu'on se rassure pourtant : elle ne jargonne pas, et son style vif et coloré s'associe très bien à la science innée des mécanismes qui rendent captivant ce roman familial à la Thomas Mann. Voilà un auteur superbement libéré des « langues de bois », marxiste ou analytique, qui paralysèrent souvent la force de ses écrits antérieurs.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ LA BATAILLE DE CENT ANS. Histoire de la psychanalyse en France, par Elisabeth Roudinesco, volume I. Editions Ramsay, 498 p., 145 F.

La princesse

QUELQUES acteurs des vingt dernières années de la psychanalyse en France parlent de « la Princesse », comme Marie Bonaparte se faisait nommer. On imagine une dame patronesse opulente. On lui a de la gratitude d'avoir embelli la vie de Freud et permis son départ d'Autriche en juin 1938. On reconnaît qu'elle fit très bon usage de sa richesse.

On est tenté de croire que ces qualités l'emportaient sur ses talents de psychanalyste et d'écrivain auprès des dignitaires de la psychanalyse en France après la guerre. Se comportant en vice-reine de Freud, de par sa propre décision, et en vieux carabinier de ce qu'elle jugeait orthodoxe, elle batailla durement pour en maintenir les procédures littérales et expulser Lacan, en ne sortant pas du terrain de la réglementation stricte.

Telles sont les apparences. La biographie que Célia Bertin a composée en s'étayant sur les papiers personnels et la correspondance de Marie Bonaparte donnent au personnage des dimensions autrement proustiennes. Extrêmement marquée, et le discernant bien plus finement qu'il n'était courant pour son temps, par le drame de ses origines — une mère morte un mois après sa naissance, lui léguant l'énorme fortune du fondateur du casino de Monte-Carlo, — un père, Roland Bonaparte, appartenant à la lignée marginale de Lucien, et finalement taraudée par sa frigidité, Marie Bonaparte appartient par son mariage avec le prince Georges de Grèce à l'univers des cours d'Europe.

Elle y tient bien sa place, avec exactitude et goût. Elle a simultanément une longue liaison avec Briand et quelques autres amours, qui ne lui donnent pas la réponse qu'elle cherche sur les égarements de son corps. La rencontre avec Freud, et l'analyse qu'elle entreprend avec lui, entraîne une amitié, une fidélité intellectuelle, et lui confère un rôle de représentation sociale de la psychanalyse dont l'équivoque ne peut faire méconnaître la sincérité.

Ce personnage de Visconti a beaucoup écrit et prodigué sans embarras les vérités sur elle-même. La biographie qu'a composée Célia Bertin laisse à penser que, comme dans le cas de Freud, la publication intégrale des cahiers et de la correspondance rendrait pleinement toutes les dimensions des faits politiques, mondains ou psychanalytiques dont Marie Bonaparte a été l'actrice jusqu'en 1962. Ce serait le meilleur hommage à lui rendre.

J. N.

★ LA DERNIERE BONAPARTE, de Célia Bertin. Librairie académique Perrin, 414 p., 75 F.

L'ethnologie européenne et ses atlas

● ***Un colloque international à Aix-en-Provence.***

LE colloque sur la « cartographie ethnologique en Europe », organisé par Christian Bromberger et tenu à Aix-en-Provence entre le 25 et le 27 novembre, avait le mérite d'être une véritable rencontre internationale. Il se heurta cependant à une difficulté majeure : le traditionalisme de l'ethnologie européenne, décidément réfractaire à toute tentative d'*aggiornamento*.

Le distribution nationale des participants étrangers au colloque dessinait implicitement une carte de l'ethnologie elle-même, importante dans le monde germanique et sur sa périphérie — Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Scandinavie, Tchécoslovaquie, et dans une moindre mesure Italie, — relativement négligée en Europe occidentale, en France et en Angleterre particulièrement. Fait rare dans les assemblées savantes de nos jours, la langue de traduction fut l'allemand plutôt que l'anglais.

Née au dix-neuvième siècle pour inventorier et conserver les objets, contes, fêtes et coutumes d'un monde rural menacé par la montée de la civilisation industrielle, l'ethnologie eut en Europe centrale et orientale une fonction supplémentaire, idéologique et politique. Elle fut un point d'ancrage lors de l'affirmation des nationalités. Chacun des nouveaux Etats apparus entre l'unité allemande et l'éclatement de l'empire austro-hongrois, de 1870 à 1918, voulut appuyer son être administratif sur une essence ethnologique particulière. Les vieux Etats de l'Ouest, définis soit par leur insularité — cas de l'Angleterre — soit par l'idée universaliste de nation — cas de la France — furent moins intéressés par l'exploration de leurs folklores respectifs. Résultat : ni l'Angleterre ni la France ne dispose aujourd'hui d'un atlas ethnologique, présentant sous forme de cartes les acquis d'une collecte qui, pour atteindre un minimum d'efficacité, doit être gigantesque.

L'Allemagne et la Suisse, par contre, finissent actuellement de publier des atlas correspondant aux recherches lancées dans les années 30 de ce siècle. L'Autriche également, à partir d'enquêtes plus récentes, fréquemment menées au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Les phénomènes cartographiés frappent, malgré tout, souvent par leur banalité et leur caractère redondant. D'innombrables planches détaillent les mille et un objets qui constituent la civilisation matérielle du monde rural traditionnel — charrues, robes, poteries, maisons — les centaines de jeux et de danses qui définissent, croit-on, sa vie culturelle. Aucune vision d'ensemble dans tout cela, aucun effort pour comprendre le fonctionnement social des univers paysans disparus.

L'ethnologie pratiquée dans ces atlas est proche intellectuellement de la philatélie, de la collection de porte-clés : elle est pur plaisir d'inventaire. Cette tendance est particulièrement nette dans les atlas linguistiques régionaux réalisés dans quelques provinces françaises, en Gascogne et en Languedoc notamment.

Seules les recherches suisses ont mené à des résultats d'intérêt général : elles démontrent la non-coïncidence, dans l'espace helvétique, des coutumes et des langues, constatation d'ailleurs déroutante du point de vue structuraliste.

La cartographie ethnologique a raté, dans une large mesure, la révolution anthropologique de l'entre-deux-guerres qui aboutit à mettre l'accent sur les comportements sociaux — structures familiales et de parenté, vie économique ou politique — plutôt que sur les objets et coutumes folkloriques. L'ethnologie n'a pas été frappée non plus par la vague du quantitatif qui bouleversa les méthodes historiques dans les années 50 et 60.

Dans ce contexte, les propositions de collaboration présentées aux ethnologues par des spécialistes de la cartographie automatique comme Jean-Daniel Gronoff avaient peu de chances d'être entendues. L'application, au bric-à-brac ethnologique conservé dans les musées, des techniques informatiques élaborées pour le traitement des bandes magnétiques fournies par les satellites n'est pas pour demain. Ce colloque était un peu la rencontre du dix-neuvième siècle et de l'an 2000.

E. T.

lettres étrangères

La traduction intégrale de «Finnegans Wake»

Un texte impossible et peu présentable

Qu'est-ce que traduire Finnegans Wake ? *Philippe Lavergne s'expliquait la semaine dernière sur sa traduction de* Finnegans Wake (le Monde *du 3 décembre). Il disait notamment qu'il vivait en symbiose totale avec James Joyce. « J'en arrive à raisonner comme lui, à penser comme lui. Je ne suis pas vraiment normal. Je vis en espace gauche... »*

Jacques Aubert, responsable de l'œuvre de Joyce dans la Bibliothèque de la Pléiade, examine les difficultés du texte et les solutions apportées par Philippe Lavergne à ce « Work in progress » qu'on n'a jamais fini de déchiffrer et qu'on n'aura jamais fini de lire.

L'ÉVENEMENT est là, discret et massif à la fois, écho lointain de l'autre événement, celui de 1939, éclipsé par la guerre, au grand dam de Joyce ; la parution de *Finnegans Wake*. Joyce déplorait que celui-ci eût été couvert par les bruits de bottes et les sirènes des Stukas, mais relevait en même temps son rapport signifiant à l'histoire : « *N'avez-vous pas remarqué*, disait-il, faisant allusion à la guerre russo-finlandaise, *que* The Finn again wakes ? *Je l'avais bien dit.* » Un livre de vérité ? Le livre de la révélation ? Un vieux rêve : n'avait-il pas recopié, avant de quitter Dublin, en 1904, comme pour en emporter le modèle, toute l'Apocalypse ?

Le point de vue de l'auteur impose-t-il pour autant au lecteur, ou au traducteur, le devoir d'être aussi « fondamentaliste » ? Philippe Lavergne semble le penser et assume pleinement sa position, comme il est allé au bout de son projet, un projet longuement conçu et programmé, mais assez rapidement exécuté. On comprendra que, si peu de jours après la publication, nous n'entrions pas dans les détails. Mais le tour de force appelle l'admiration pour l'immense travail, le savoir mis en jeu, les innombrables trouvailles de style. Ce qui frappe, au demeurant, c'est le défi total que Lavergne a voulu relever. « *Roman... traduit de l'anglais...* » : ni le récit ni la langue ne sont mis en question, pas plus que leur rapport et le sens de l'œuvre, dont Lavergne estime avoir fait le tour, et pense pouvoir proposer un homologue.

Philippe Soupault dit de la traduction à laquelle il a participé (1) qu'elle ne saurait être poursuivie, que Joyce en a été l'artisan essentiel. Lavergne, en dit autant, d'une autre manière, sur le mode de l'identification : identification à Joyce du traducteur, identification de l'œuvre à la vie de l'auteur, identification (ou au moins analogie structurelle) de *Finnegans Wake* et du monde. Sont à l'œuvre l'empathie et un décodage généralisé, une superposition de décodages, qui créent un rapport ambigu au lecteur : suffit-il de lui donner un équivalent du texte de Joyce ? N'a-t-il pas besoin de notes explicatives ?

Il n'y a pas de langue de départ

Il nous semble que Lavergne hésite entre les deux positions. Ses notes sont souvent pertinentes, mais paraissent arbitraires, portant tantôt sur des points essentiels, tantôt sur des détails, tantôt sur des difficultés réelles, tantôt sur un savoir banal. Aussi n'est-il pas surprenant qu'il *soit* maintenant en train d'écrire un commentaire définitif sur *Finnegans Wake* : itinéraire classique, et piégé, des amoureux de l'œuvre.

C'est un autre parti qu'a suivi le traducteur italien Luigi Schenoni. Lui aussi ingénieur, il a cependant monté une machine différente, qui, sans être le *do-it-yourself* de Roland MacHugh en a certains traits : l'édition est bilingue, et assortie d'une série d'index qui font entrer le lecteur de plain-pied dans l'atelier du traducteur.

L'exemple de Schenoni nous rappelle que la voie brillamment ouverte, et bien aplanie, par Lavergne ne nous permet pas d'oublier qu'il en est d'autres, moins sécurisantes certes. Celles qui partent d'une simple constatation : qu'il n'y a pas ici de langue *de départ*. La langue de base est bien l'anglais, mais un anglais forcé, fracturé, parce que en cours de traduction lui-même : ce qu'en dernier ressort il faudrait traduire, pour rester fidèle au texte dans sa spécificité, c'est la traduction même et son procès d'écartèlement de la langue, de toute langue, de chaque langue par une autre. Un écartèlement qui peut prendre des formes diverses : l'écart, la redondance, et jusqu'à la contradiction, du signifiant dans son rapport au sens.

Un exemple ? Prenons, p. 518, une expression anodine, *during this arms' parley*. La traduction française (« pendant ce dialogue à armes égales », p. 541) est ingénieuse ; elle laisse pourtant de côté, par force, le double sens de *arms* qui signifie aussi *bras*, et donc toute la problématique du langage du geste en tant qu'opposé au langage articulé qui parcourt *Finnegans Wake*, et la contradiction entre *parley* (pourparler avec l'ennemi) et (les armes) parlaient.

Les instruments du savoir mis en défaut

Joyce est constamment à l'affût de ce qui peut déjouer le système ou les codes. Et c'est bien pourquoi sont toujours, à un moment ou à un autre, mis en défaut les instruments du savoir les plus sérieux (et les plus utiles). C'est ainsi que Clive Hart, dans sa *Concordance*, a dû adjoindre à la liste alphabétique habituelle une section « Syllabification », où les mots fabriqués par Joyce sont décomposés, et une section « Overtones », (Harmoniques), celle des mots qui apparaissent dans la lecture à haute voix, et qui d'ailleurs ne sont pas forcément des mots anglais.

Qui ne voit que ces deux listes, leurs amplifications, leurs ramifications, sont étroitement liées à la lecture et à l'écoute de chacun, et sont donc susceptibles d'une expansion infinie ? Les autres inventaires eux aussi doivent être affectés d'un coefficient d'incertitude : La Fayette est-il le général français, ou bien le photographe bien connu de Dublin ?

Quant aux langues... Joyce nous laisse découvrir, à nos dépens, que *secret* signifie « w.-c. » en rhéto-roman, et, nous ayant habitués à quelques graphies singulières, *se* garde bien de nous dire que *merd* signifie « homme » en turc, *barbar*, « dialecte » en arménien, *dedal*, « dé à coudre » en portugais, etc. Nous envisageons ici le cas du français, pour bien faire saisir que se trouve déjoué, aussi bien que le code de la langue de départ, celui de la langue d'arrivée présumée, celle du lecteur. C'est bien elle, et c'est bien lui qui sont en cause, leurs équivoques et leurs limites dans le réel, leur déchiffrement (et non leurs décodages), c'est-à-dire, comme le rappelle Lacan, leur rapport à la langue en tant que *perdue*.

Une question m'a été posée il y a peu : « Finnegans Wake *sera-t-il jamais un livre populaire ?* » Il semble qu'il le soit déjà, par la résonance qu'il a dans des domaines divers, ceux des arts et des techniques du langage. Il n'est pas totalement imaginaire d'en repérer les effets diffus dans les manipulations de la communication comme dans la passion inquiète et exigeante que beaucoup retrouvent pour les langues. D'où son ambivalence.

C'est un texte impossible et difficilement *présentable*, mais qui pour cette raison transforme tous ses lecteurs, peu ou prou, en traducteurs, toujours prêts à faire un mot ou a mesurer leur désir à une page. Il vaut mieux le savoir, et ne pas leur ravir totalement ce plaisir en considérant cette œuvre comme un objet littéraire pur, sérieux, réductible à une Idée ou à une forme finie et représentable. Car c'est l'opposé même, en acte : une expérience de la perte et de l'excès, de la répétition et du rire. Une aventure.

JACQUES AUBERT.

(1) *La Nouvelle Revue française*, 1er mai 1931. Les autres collaborateurs furent S. Beckett, I. Goll, E. Jolas, P. Léon, A. Péron, E. Mounier et... Joyce lui-même.

La fin de Finnegan

JE m'éteins. *O fin amère !* Je vais m'esquiver avant qu'ils soient levés. Ils ne verront jamais. Ni ne sauront. Ni me regretteront. Et c'est vieux et vieux et triste et vieux et c'est triste et lasse que je m'en retourne vers toi mon père froid mon père froid et fou mon père froid et furieux jusqu'à ce que la simple vue de sa simple taille, tous ses crilomètres et ses crilomètres ses sangloalanglots me malvasent et me selcœurent, et je me presse mon unique dans tes bras. Je les vois qui se lèvent ! O épargne-moi ces fourches terribles ! Deux encore. Encore un ou deux moments. C'est tout. Ave l'aval. Mes feuilles se sont dispersées. Toutes. Mais il en est une encore qui s'accroche à moi. Je la porterai sur moi. Pour me rappeler les. Lff !

I am passing out. O bitter ending ! I'll slip away before they're up. They'll never see. Nor know. Nor miss me. And it's old and old it's sad and old it's sad and weary I go back to you, my cold father, my cold mad father, my cold mad feary father, till the near sight of the mere size of him, the moyles and moyles of it, moananoaning, makes me seasilt saltsick and I rush, my only, into your arms. I see them rising ! Save me from those therrble prongs ! Two more. Onetwo moremens more. So Avelaval. My leaves have drifted from me. All. But one clings still. I'll bear it on me. To remind me of. Lff !

(Extrait inachevé.)

POUR SERVIR A LA LECTURE DE FINNEGANS WAKE

— Clive Hart, *A Concordance to « Finnegans Wake »*, 2e éd., Paul P. Appel, Mamaroneck, New-York, 1974.

— Roland McHugh, *Annotations to « Finnegans Wake »*, Routledge et Kegan Paul, London, 1980.

— Louis O. Mink, *A « Finnegans Wake » Gazetteer*, Indiana University Press, Bloomington et London, 1978.

— James S. Atherton, *The Books at the Wake*, 2e éd., Paul P. Appel, Mamaroneck, New-York, 1974.

— Adeline Glasheen, *Third Census of « Finnegans Wake »*, University of California Press, London, 1977.

— Clive Hart, *Structure and Motif in « Finnegans Wake »*, Faber et Faber, London, 1962.

— *A Wake Newslitter (sic)* (1), bulletin dirigé par Fritz Senn et C. Hart, où depuis vingt ans les chercheurs publient leurs découvertes, petites ou grandes. Edité par l'université d'Essex, Colchester, Angleterre.

— Dans cette même université se met en place le traitement informatique des Carnets de travail de Joyce, couvrant la période de composition de *Finnegans Wake* : programme international auquel collabore notamment une équipe française rattachée au C.A.M. du C.N.R.S.

— D'autre part, l'Université de Californie à Berkeley prépare un *Polyglossary* (glossaire international informatisé) de *Finnegans Wake*, maintenant très avancé.

(1) Jeu de mot sur *litter* : lettre et *litter* : ordure.

● Au Centre Pompidou a lieu, le jeudi 9 décembre, une soirée James Joyce : écoute d'un inédit de John Cage, « Writing through Finnegans Wake » (à 20 h 30) ; table ronde avec Jacques Aubert, Jean-Michel Rabaté, Claude Jacquet, Jean Paris, sur « l'Un et le Multiple chez James Joyce » (21 h 30). Petite salle.

lettres étrangères

Le yiddish, sursaut

Entretien avec Rachel Ertel

La langue et la littérature yiddish furent, pour les juifs de l'Europe de l'Est, un substitut de terre nationale pendant des siècles. Survinrent le génocide nazi, puis l'étouffement par le soviétisme qui ont éliminé, exterminé, asphyxié, une langue de communication jaillie des profondeurs du peuple. Selon les statistiques du YIVO, le Centre de la recherche scientifique juif, dont le siège est à New-York, on comptait, avant 1939, 10 millions à 11 millions de yiddishophones dans le monde ; on en compte environ 1,5 million aujourd'hui.

En France, il y a encore 150 000 personnes sachant parler, lire et écrire le yiddish et à peu près autant dont c'est la langue familiale, mais qui sont analphabètes.

Depuis des années, la collection « Présence du judaïsme » chez Albin Michel et, plus récemment, la collection « Judaïques » chez Lattès ont cherché à faire connaître des classiques de la littérature yiddish ou des textes peu connus et inaccessibles. Aux éditions de l'Age d'homme, une collection nouvelle vient de voir le jour, intitulée « Domaine yiddish ». Elle est dirigée par Rachel Ertel, née en 1939, dans une bourgade juive de la Lituanie polonaise, dans un « shtetl ». Professeur à l'université de Paris-VII, elle enseigne la civilisation américaine ainsi que la civilisation et la langue yiddish et vient de publier une étude intitulée le Shtetl *chez Payot. Pourquoi une nouvelle collection d'une langue qui meurt ? Nous avons interrogé Rachel Ertel.*

Pour une culture diasporique

« Domaine yiddish » est une collection que nous voulons ouverte et qui ouvre toute cette aire culturelle des juifs de l'Europe de l'Est. Nous souhaitons faire des traductions de littérature, de poésie, des essais, du théâtre. Cette culture ne s'est pas limitée à l'Europe de l'Est, c'était une culture transnationale. Depuis 1869, il y avait eu une émigration vers les Etats-Unis, l'Argentine.

» Des gens ont écrit en d'autres langues la culture de cette tradition, comme Malamud, Bellow, Singer, Babel. Dans ses *Lettres sur l'ancien et le nouveau judaïsme,* écrites en russe, l'historien Simon Doubnov exprime une conception diasporique de l'existence juive. Il dit que les peuples les plus avancés sont ceux qui peuvent exister dans le monde *sans* territoire ; ce qui est la définition même du peuple juif qui ne se reconnaît pas forcément tout entier en Israël.

— Vous commencez vos publications par Bergelson et Kulbak, deux victimes de l'époque stalinienne. Pourquoi ?

— Je me sens une dette particulière envers eux. C'était en U.R.S.S. que la culture yiddish avait cru trouver une terre d'épanouissement possible. Elle a été trompée puis exterminée ; les intellectuels juifs ont été éliminés les premiers : Izi Hark disparu dès 1937, comme Mandelstam. Moshe Kulbak en 1939, en même temps qu'Issac Babel. Les autres, arrêtés, internés, fusillés le 12 août 1952. Et Mikhoels, le plus célèbre acteur juif, écrasé par une automobile en 1948. On a anéanti tout un peuple en décapitant son intelligentsia. Systématiquement.

— On ne connaît presque rien en France de cette culture, sinon par la grande anthologie de poésie de Charles Dobzynski chez Gallimard, parue il y a dix ans.

— Je voudrais éviter la nostalgie, le dolorisme, mais en conservant le respect. On a tendance à se représenter la littérature yiddish comme une littérature de genre qui évoque la vie traditionnelle juive telle qu'elle était à la fin du dix-neuvième siècle, Aleichem et Chagall... Je voudrais montrer aussi le côté moderniste dont l'éclosion a eu lieu entre les deux guerres et qui n'a pas eu le temps de porter ses fruits. La culture yiddish a été marquée par tous les mouvements modernes entre 1919 et 1939 et en a même été la caisse de résonance : l'expressionnisme, le futurisme, etc.

— Le problème de la traduction se pose, car il existe peu de gens capables de traduire, ce qui aboutit à présenter les frères Singer par exemple « traduits de l'anglais ». *Vous formez actuellement des traducteurs. Est-ce que cela vaut la peine ?*

— La plupart des œuvres subissent une double ou une triple traduction, ce qui les dénature. Le problème, c'est qu'il existe des gens qui savent très bien le yiddish et pas le français, ou le contraire. Grâce à l'intérêt nouveau pour le yiddish, il s'est formé un groupe de traduction avec lequel je travaille. Pour Régine Robin, qui a traduit Bergelson, le yiddish était sa langue maternelle, qu'elle ne lisait ni n'écrivait ; elle a appris à lire et à écrire au Canada.

Il existe encore une vie littéraire très intense, des prosateurs et des poètes qui continuent à écrire en yiddish aux Etats-Unis, en Israël (où existe la revue d'Abraham Sutzkever, *la Chaîne d'or*), *en Argentine, en* Australie. Mais ceux qui ne sont pas illettrés en yiddish ont la soixantaine ou plus.

En revanche, un nombre croissant de jeunes s'y intéressent. Les uns pour des raisons universitaires (recherche dans le domaine historique, linguistique, sémantique) ; d'autres sont des sépharades, qui cherchent à savoir comment on peut être juif sans être pratiquant ; certains ont le désir de retrouver leurs sources. Il y a une renaissance. Mais on n'extermine pas un peuple impunément...

— Mais le shtetl, lieu de vie religieuse, sociale, politique et culturelle, n'existe plus. Pourquoi lui avoir consacré cette étude, qui semble aux antipodes de votre Roman juif américain *(Payot, 1979) ?*

— Ce livre fait partie du même projet que la collection. Le shtetl est un lieu de vie juive qui n'a pas disparu de lui-même, mais qui a *été* exterminé. J'ai voulu le montrer sans l'idéaliser. Il aurait été sans doute invivable pour moi, mais il a donné naissance à une façon de vivre d'une richesse unique, spirituelle et politique. En passant de la tradition à la modernité, à partir du dernier tiers du dix-neuvième siècle, le shtetl mi-rural mi-urbain est devenu un lieu de fermentation pour les idées dans lesquelles nous vivons encore aujourd'hui.

Tous les courants étaient représentés : sionistes, marxisants, bundistes. Il y avait ceux qui étudiaient la Cabbale et ceux qui lisaient Marx. Au shtetl, Marx a été compris comme nulle part ailleurs : il a été étudié comme on étudie la Torah...

» Le shtetl fait partie d'une histoire. C'est un mode de vie. Moi, je ne cherche pas un terroir ; je n'en ai pas. »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

Le shtetl : le réel et le rêve

● Une étude sur la bourgade juive de Pologne.

VARSOVIE, 1974. Au théâtre juif, luxueusement réinstallé après le départ de sa fondatrice, Ida Kaminska, et de la quasi-totalité de ceux des Juifs de Pologne qui avaient survécu au grand massacre, j'assiste à la représentation d'une pièce intitulée : *Il était une fois un shtetl.* Les acteurs, dont certains sont polonais, jouent en yiddish, mais certains d'entre eux sont juifs. La plupart des spectateurs ont des écouteurs, qui leur permettent d'entendre une traduction polonaise. C'est ce que fait un de mes amis italien de Varsovie, qui traduit, pour nous, au fur et à mesure, en français... Une pièce ? Un spectacle folklorique plutôt, évoquant ces petites bourgades qui formaient avant la guerre la plus grande partie du tissu urbain de la Pologne, avec leurs mœurs aujourd'hui bizarres, leurs rabbins et leurs bouchers rituels, les querelles amicales avec le voisin polonais.

Le shtetl est aujourd'hui, en effet, un rêve que l'on charge de significations diverses et opposées. Certains y voient l'âge d'or de l'autonomie juive en diaspora, et il est vrai que le shtetl n'était pas un ghetto, que la vie culturelle y était d'une étonnante intensité. Des recueils de photos comme celui de Roman Vishniac (1), des études de sociologie religieuse comme celles d'Abraham Heschel ou de Josef Erlich (2) nous ont familiarisés avec cette construction du temps religieux qui permet aux Juifs de se maintenir tels.

En sens opposé, le shtetl a longtemps été, en Israël, l'image même de ce que le sionisme voulait détruire : la vie humiliée, menacée, qui symbolisait pour les pères fondateurs la diaspora. Ce n'est que tout récemment qu'un Musée de la diaspora a été inauguré à Tel-Aviv, encore est-il chargé d'idéologie jusqu'à la limite du supportable.

Les livres de mémoire

Le livre de Rachel Ertel n'ignore pas cette dimension imaginaire du shtetl. Mieux, elle consacre tout un chapitre à la place du shtetl dans le discours littéraire. Elle explique très bien pourquoi le shtetl est au centre de la littérature yiddish du dix-neuvième et du vingtième siècle. Anski avait intitulé une thèse célèbre : *Entre deux mondes ou le dibbouk.* Les deux mondes dont il est question ici sont le monde terrestre et le monde céleste, dont les frontières ont été violées par un imprudent. Mais le shtetl est lui-même entre deux mondes. Il est entre la campagne, toute polonaise ou ukrainienne, que les Juifs ne font généralement que traverser, et la grande ville, où les Juifs sont nombreux mais mènent une vie toute différente, dominée par l'industrie moderne, le capitalisme allemand, juif ou polonais : Lodz ou Varsovie.

Mais si elle a fait la part du rêve, Rachel Ertel a voulu faire tout autre chose que rêver, écrire un livre d'histoire. Comme elle le dit : *« Contrairement à l'idée qui s'est accréditée, le shtetl n'a pas été oublié par l'histoire ; il contribue même largement à la faire. »*

Comment a-t-elle travaillé ? A la base de sa documentation, il existe une institution juive d'un caractère tout à fait exceptionnel : ce sont les livres de mémoire. Après le grand massacre, des survivants de chaque communauté, quand il en existait, ont cherché à reconstituer par des témoignages, par des documents, par des images, par des récits, ce qu'était leur shtetl avant 1939. Sur place, en Pologne, l'Etat polonais contribue à sa façon à ce travail archéologique. Si le Musée de la ville de Varsovie ne consacre aucune image à la Varsovie juive avant sa destruction, j'ai pu visiter près de Bialystock une synagogue reconstituée avec le plus grand soin. Il n'y manquait que le rideau qui aurait dû protéger la torah. Ces livres de mémoire permettent de faire revivre la prodigieuse intensité de la vie associative.

Imagine-t-on une petite ville où, pour 95 %, la population mâle adulte est affiliée d'une façon ou d'une autre à un parti politique ? Le sionisme, sous sa forme bourgeoise ou sous sa forme socialiste, n'est qu'une de ces forces politiques. Le révisionnisme de Jabotinsky en est une autre, qui pense à transporter massivement toute la population juive en Palestine. Le Bund, parti socialiste de langue yiddish, conduit avec vivacité la lutte des classes, plaide pour une autonomie culturelle complète, mais refuse l'émigration.

Il pousse l'esprit laïque jusqu'à publier un journal le samedi, voire le jour de Yom Kippour. Intensité de la vie associative, qu'on en juge par ce témoignage d'un membre d'un mouvement de jeunesse : *« A cette époque, je me rendais très souvent au local de l'organisation. Après la pièce triste, sombre, sordide, de notre logement, le local me faisait l'effet du paradis. »*

Un monde menacé

Un paradis ? Ne faisons surtout pas du shtetl un paradis perdu que les nazis, avec la complicité passive des Polonais — Rachel Ertel parle à tort de « complicité active », — auraient détruit. Le livre de Rachel Ertel fournit amplement de quoi réfuter cette légende trop aisément répandue. La vérité est que le shtetl était à la veille de la guerre en pleine crise. Rachel Ertel a écrit un livre d'histoire et le livre d'histoire constitue, dans ce domaine, un efficace antidote. Elle a choisi, tout en donnant les indications générales nécessaires, de faire porter son analyse sur trois bourgades *(Shtetleh)* : Zetl, que les Polonais appellent Zdzieciol) en Biélorussie, Belhatov au centre de la Pologne au sud de Lodz, et Sandz (en polonais : Sac), tout au sud du pays sur les contreforts des monts Tatry.

Chacune de ces petites villes a son livre de mémoire. Chacune a aussi son église orthodoxe ou catholique ; aucune d'entre elle n'est purement juive, Sandz n'est même juive qu'à 30 %, mais toutes trois sont des espaces qui se ressemblent avec leurs marchés et leurs écoles, leurs lieux d'étude et de prière, leurs associations multiples. Non, ce n'était pas un paradis, et les affrontements qui s'y produisaient, entre patrons et prolétaires, entre religieux et laïques, entre hassidim et orthodoxes, entre sionistes et bundistes, entre libéraux et socialistes, ne se limitaient pas toujours aux débats d'idées.

La vérité aussi est que le shtetl était un monde menacé, marginalisé ; ce monde d'artisans, avec sa minutieuse division des métiers était un monde misérable, un lieu trop souvent d'oppression et d'intolérance, un monde menacé par le développement du capitalisme. Il va sans dire qu'entre Juifs et Polonais, les relations n'étaient pas non plus idylliques (3), et si la dictature de Pilduski de 1926 à 1934 a marqué un relatif répit, il ne faisait pas bon vivre pour des Juifs, en 1939, sous le régime du colonel Beck.

Faut-il tirer une leçon de cette histoire ? Voici celle de Rachel Ertel : *« Il ne s'agit pas de vivre par procuration ni dans le shtetl pastoral et traditionnel, ni dans le shtetl militant, ni de se confondre, par une sorte de perversion de la douleur, avec les victimes du génocide, et moins encore de se parer des lauriers du soldat israélien, mais de construire avec toute cette histoire notre présence particulière dans la cité. »*

A quoi j'ajouterai pour ma part ceci : on écrit volontiers, encore aujourd'hui, qu'il y avait bien un « problème juif » dans la Pologne de 1939 puisqu'ils constituaient 10 % de la population, et que, pour la majorité d'entre eux, ils refusaient de se considérer simplement comme des Polonais de confession mosaïque, ce que les Polonais de confession catholique étaient du reste peu disposés à leur accorder. Il est vrai, les Juifs étaient une minorité, tout comme, du reste, les Allemands, les Ukrainiens, et les Biélorussiens.

Mais un Etat doit-il pour vivre et prospérer être « ethniquement homogène ? » Ce modèle de l'Etat-nation que nous avons hérité de la Révolution française et des grands mouvements du dix-neuvième siècle, et dont l'Israël d'aujourd'hui se veut un exemple caricatural, est-il le modèle unique ? Si nous sommes capables aujourd'hui de penser un monde riche de ses différences, alors peut-être n'est-il pas inutile de réfléchir sur le shtetl.

PIERRE VIDAL-NAQUET.

★ R. Ertel, LE SHTETL. La Bourgade juive de Pologne ; de la tradition à la modernité. Collection « Le regard de l'histoire », Payot, 1982, 110 F.

(1) *Les Juifs du passé,* présentation d'A.-J. Heschel, Alta, Paris, 1979.

(2) A. Heschel, *les Bâtisseurs du temps,* collection « Aleph », Editions de Minuit, rééd. 1977 ; J. Erlich, *la Flamme du Shabbath,* collection « Terre humaine », Plon, 1978.

(3) Voir P. Korzec, *Juifs en Pologne,* Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1980.

Un Singer

ISRAEL JOSHUA SINGER, beaucoup moins connu qu'Isaac Bashevis — son frère cadet, — est né en 1893 à Bilgoray, en Pologne. A la veille de la première guerre mondiale, sa famille s'installe à Varsovie. Attiré par la promesse messianique d'Octobre 1917, Israël Joshua va vivre quelque temps à Kiev, en Union soviétique. Il publie, comme à Varsovie, des textes journalistiques et des nouvelles en yiddish. Mais les excès sanglants de la révolution ébranlent ses convictions et Singer l'aîné retourne en Pologne pour émigrer, définitivement cette fois-ci, aux Etats-Unis en 1934. Il réussit à faire venir peu après son frère cadet, qui le décrit, à travers tous ses écrits autobiographiques, comme son maître exemplaire. Israël Joshua meurt d'une crise cardiaque à New-York, en 1944. Son roman *les Frères Ashkenazi* avait été, avec *Autant en emporte le vent,* LE grand best-seller aux Etats-Unis, en 1936. Le voilà enfin traduit en français.

De la révolution industrielle à la révolution tout court — celle d'Octobre, bien sûr, — des premiers métiers à tisser aux bruyantes usines à vapeur, nous voilà plongés, grâce à la baguette magique de cet autre Singer, dans un univers où les signes s'accumulent pour annoncer les catastrophes à venir. Nous sommes à la fin du siècle dernier en Pologne, terre partagée entre le tsar, le Kaiser et la monarchie austro-hongroise. La ville de Lodz, toile de fond de l'épopée, se trouve aux confins occidentaux de la très sainte Russie. Seules quelques dizaines de juifs y sont autorisés à vivre, pour la plupart tailleurs et petits colporteurs. Peu à peu, cependant, des tisserands allemands s'installent, les juifs des campagnes environnantes arrivent à Lodz, qui voit fleurir une communauté prospère.

La destinée de la ville, sa montée et sa chute, qui se précipite de crise en pogrom et de grève

d'une langue qui meurt en cachait un autre

en révolution et en guerre, nous sont racontées à travers les succès et les avatars d'une famille juive et de deux frères jumeaux, parfaitement dissemblables, Simha-Mayer et Yakov-Bunen Ashkenazi. Il y a du Balzac et du Dickens dans cette fresque où l'on bâtit des fortunes à force de patience et de ruse, de mariages rémunérateurs et de divorces profitables, d'astuces longuement préparées et d'intrigues qui rapportent gros. Les usines à vapeur chassent les petits artisans, et les banquiers vêtus à l'occidentale et fumant le cigare remplacent les prêteurs à gages de jadis avec papillotes et chapeaux bordés de fourrure. Le monde s'élargit, l'espace polonais rétrécit. Varsovie et Dantzig sont trop proches et Lodz devient étouffant. Les Ashkenazi achètent leurs matières premières et vendent leurs tissus au fin fond de l'Asie, aux frontières de la Chine, de la Perse quand ils ne négocient pas avec la haute finance de Londres ou de Zurich. Et puis c'est la Grande Guerre.

Aux premiers balbutiements d'un mouvement ouvrier encore hésitant succède le rouleau compresseur des masses populaires en colère, excédées par la guerre, saturées de misère. La vague est récupérée par le minuscule parti bolchevik qui l'utilise afin d'imposer sa dictature, son idéologie. La Russie des Romanov s'effondre, la révolution fait rage en Allemagne, la paix éclate enfin sur le continent qui, après avoir compté ses millions de morts, ne pense plus qu'à rire et à s'amuser. La monarchie austro-hongroise explose elle aussi et, sur ses ruines, renaissent la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie. Voici venue l'heure du déclin pour les frères Ashkenazi. S'ils sont devenus richissimes, leur vie personnelle a été un échec. Amoureux tous les deux d'une même femme, Dinélé (contrainte d'épouser le débrouillard Simha-Mayer alors qu'elle aimait Yakov-Bunen, plus sentimental), ils se consolent, le premier en construisant un puissant empire industriel, le second en épousant la fille de son propre frère et de celle qu'il avait désirée toute sa vie. Ce soupçon d'inceste confère au récit une dimension romantique, comme si un vent de folie traversait l'énorme édifice où l'histoire et ses incontrôlables caprices sont présents chaque instant. La mort, une morte triste, sans espoir et sans foi, scelle le destin tumultueux des jumeaux que la guerre avait ruinés.

Contrairement à celle d'Isaac Bashevis Singer, l'œuvre de son frère ne foisonne pas de sorciers, de rabbins miraculeux et d'autres dibbouks. Le surnaturel, ses surprises terrifiantes et ses joies, est absent. En revanche, quelle rigueur dans l'enchevêtrement des personnages et des situations, quelle maîtrise dans la manière d'exprimer un destin collectif à travers les drames personnels ! Ce texte, très bien traduit de l'anglais par Marie-Brunette Spire, s'inscrit dans une double tradition, celle des grands conteurs russes et celle du *bildungsroman* occidental, précis, efficace et somptueux.

EDGAR REICHMANN.

★ LES FRÈRES ASHKENAZI, d'Israël Joshua Singer. Traduit de l'anglais par Marie-Brunette Spire. Nouveau cabinet cosmopolite, Stock. 382 pages. 92 francs.

Bergelson et Kulbak exhumés

QUAND David Bergelson publie sa nouvelle *Autour de la gare* aux Editions du Progrès, en 1909, à Varsovie, il a vingt-cinq ans. Il avait hésité jusque-là avant de devenir un écrivain de langue yiddish et ses premiers essais avaient été écrits en russe et en hébreu. Né en 1884 dans une petite ville d'Ukraine au sud de Kiev, dans la famille d'un *hassid* très riche, négociant en bois et en grains, il avait reçu une éducation traditionnelle au Heider et commencé à écrire dès l'âge de quinze ans.

L'hébreu, langue sacrée, langue de la culture, de la littérature, avait une longue tradition. Le yiddish, langue orale, sans grammaire fixée, langue des femmes, considérée comme une langue du peuple, parut plus propre pour Bergelson à écrire le quotidien du *shtetl*. Ce qui frappe à la lecture d'*Autour de la gare*, à tout moment, c'est la parenté avec Tchekhov, qu'il n'a pas forcément lu. « *Personne n'a mieux réussi dans la représentation de la faillite de la nature humaine dans la civilisation actuelle*, a écrit Pierre Kropotkine à propos de Tchekhov, *et plus particulièrement la banqueroute de l'homme instruit, lorsqu'il est placé en face de la petitesse sordide de la vie de tous les jours.* » Cette définition s'applique tout à fait au jeune Bergelson que nous découvrons là.



Couverture de l'édition originale de LUNDI (Montog) publiée à Varsovie, 1926.

Il s'agit de la vie autour d'une gare, lieu commun à plusieurs bourgades, mais éloigné de la plus proche de plusieurs verstes, où se retrouvent les marchands, courtiers, porteurs, commissionnaires qui s'y croisent entre deux trains pour faire des affaires. Il y a Pinye Lisak, qui a eu de l'argent autrefois et dont les enfants sont en Amérique, et qui ressemble à un mendiant ; et Itsik Borukh, qui a beaucoup étudié, qui a été un révolutionnaire dans les grandes villes voisines et qui reste couché les yeux fixés au plafond ; et Avrontchik Kaufman, le nouveau riche, prétentieux et fat, à qui tout réussit et dont la jolie femme s'ennuie.

Et, surtout, il y a Bainish Rubinstein, qui a été riche autrefois et qui ne l'est plus, qui n'est pas doué pour les affaires, qui est lettré et libre penseur, et qui, sur un coup de tête, est venu s'installer près de la gare pour ne plus retourner auprès de sa femme, sa seconde femme, dont il a dépensé la dot, la fille d'un riche parvenu. L'autre est morte, et il l'aimait. Quelle vie moche et bête il mène ! Il « *pensa que sa femme était petite, qu'elle avait le teint verdâtre et un épais nez camus, qu'à chaque fois qu'elle devait prendre quelque chose dans le garde-manger elle montait sur un tabouret, tombait et cassait inévitablement quelque chose, qu'elle était bizarre, malade, qu'elle n'aurait pas d'enfant et qu'il en avait pour la vie à voir son visage verdâtre, son nez camus, à la voir casser les assiettes et les verres* ». Amaigri, misérable, condamné à la prison pour les autres, Baïnish n'est pas de ceux qui peuvent réussir autour de la gare. Il retournera chez lui, chez sa femme... Repentant, brisé.

L'autre nouvelle, *Joseph Shur*, reprend le thème du déclin du *shtetl* à un moment où la pénétration du capitalisme a commencé à pulvériser les anciens rapports sociaux.

Ce texte donnera lieu au premier affrontement théorique après la révolution d'Octobre, dès 1919, à propos de la « *fonction de la littérature* », révélateur déjà d'autres conflits qui allaient surgir un peu plus tard dans l'ensemble de l'intelligentsia russe. Une « yevsektsia » (sections juives du département de propagande du parti communiste bolchevik) avait été constituée en 1918 afin de créer une culture communiste juive laïque, mais sans visées nationalistes. M. Litvakov, qui la dirigeait — et que le poète Markish appelait le « *Shylock de la littérature* », — va s'acharner à museler une littérature qui se veut autonome par rapport à la société, noyant la culture juive dans les querelles et les polémiques sans fin. Il sera arrêté en 1937 et mourra au camp.

Bergelson, qui a échappé aux pogroms qui ont ravagé l'Ukraine en 1918-1919, va partir pour Berlin, plaque tournante de l'intelligentsia juive, comme Ehrenbourg, Der Nister, Kulbak, etc. Il rentrera, le dernier, en 1933, décidé à suivre les règles d'un « *réalisme socialiste juif soviétique* », à rallier le courant prolétarien et à prôner la « *commande sociale* ».

Pendant la guerre, il se retrouvera, avec l'acteur S. Mikhoels et l'écrivain officiel Ilya Ehrenbourg, à la tête du comité antifasciste fondé en 1941 par Staline, pour organiser la solidarité internationale des juifs contre l'Allemagne nazie ; une tournée à Londres et aux Etats-Unis fut organisée. Avec ceux-là mêmes qui seront arrêtés en 1948, puis exécutés dans le cadre de la campagne contre les « cosmopolites », puis réhabilités après le 20e congrès. Certaines des œuvres de Bergelson seront alors éditées en russe et en yiddish. Mais combien sont-ils encore à savoir le yiddish, et à oser le proclamer, aujourd'hui, dans l'Union soviétique ?



Mordecaï dans la révolution

Moïshe Kulbak, avec *Lundi*, nous apporte un tout autre aspect de la littérature yiddish. Né en Lituanie en 1896, mort quelque part au Goulag vers 1940, il a, comme Bergelson, connu le Berlin de 1920, mais il est revenu dès 1923, à Vilno, enseigner au lycée juif et à l'Ecole normale yiddish, puis, en 1928, il se fixe à Minsk pour fuir la Pologne fascisante.

Son œuvre la plus importante de la période soviétique est un roman en deux volumes, *les Zalméniens* (1931 et 1935), qui montre une famille dans les premières années de l'instauration du socialisme (la traduction est en préparation). Il sera arrêté lors des purges de 1937, comme Mandelstam.

Lundi, ce « petit » roman, tient à la fois du poème et de la prière en prose. Il commence quand l'Homme, Mordecaï Marcus, se met à dénigrer les hommes et à douter de la société. « *Il aurait même bafoué le jour du Shabbès* (1), *tout en louant très fort, en revanche, le lundi, jour fruste où les miséreux vont mendier de maison en maison.* » Dans la ville, la révolution ouvre une issue à la pauvreté, et Mordecaï ne peut y résister : non pas à cause de l'attrait des idées, mais par amour des hommes, de la « masse » dans laquelle ils « *vivraient de concert, unis par le même contrat, la main dans la main, et ayant fait le vide en eux, comme des cavernes ensevelies* ».

Dans ce récit, où se mêlent le lyrique et le fantastique, l'expressionnisme et le surréalisme, l'humour — un humour désespéré — est présent à chaque mot, à chaque image, jusqu'à la rédemption, quand le Messie apparaît sur son petit âne blanc à Mordecaï Marcus moribond, immolé par la révolution. On pense à Biely de *Pétersbourg*, ou bien encore aux *Douze* de Blok, mais sans gardes rouges...

« *Pauvre de moi... Pauvre de moi...* », ainsi se termine *Lundi*. Qui ne connaît que trois mots de yiddish a sûrement entendu ces trois-là, sempiternel refrain des grands-parents déracinés.

N. Z.

(1) *Shabbès* : forme yiddish du schabbat. Le septième jour de la semaine, le jour saint.

★ AUTOUR DE LA GARE, suivi de « Joseph Shur », de David Bergelson. Introduction, traduction et notes (remarquables) de Régine Robin. Traduit du yiddish. L'Age d'homme, coll. « Domaine yiddish », 186 pages, 78 F.

★ LUNDI, de Moïshe Kulbak. « Petit » roman traduit du yiddish par B. Vaisbrot. L'Age d'homme, 134 pages, 60 F.

textes

Sri Aurobindo, poète cosmique

par Christine de Rivoyre

Les lecteurs de Christine de Rivoyre, se souvenant des Sultans, de Boy, du Petit Matin, et de Belle alliance son dernier roman, seront peut-être surpris par l'incursion qu'elle fait ici dans la pensée mystique de l'Inde, en nous présentant les poèmes de Sri Aurobindo dont l'ashram de Pondichéry vient de publier une version française.

Mais cette Landaise, si fort enracinée dans son terroir, connaît ce dont elle parle. Elle passe chaque année un mois ou deux à l'ashram de Pondichéry. Ces séjours ne l'ont pas portée à rencontrer l'Inde pittoresque, mais l'Inde profonde. C'est de cette découverte que l'article ci-dessous porte témoignage.

J'ai vu mon âme, voyageuse dans [le temps,
De vie en vie elle suivait les voies [cosmiques,
Obscure dans les fonds et sur les [hauts sublime,
Evoluant du ver au dieu.

« J'ai vu mon âme » : toute l'Inde est là, il me semble. Sinon toujours conscients, tout au moins sincèrement convaincus de ses lents, de ses multiples voyages « du ver au dieu », les Indiens voient leur âme, et en tout cas vivent pour elle. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de commencer cet article par une strophe extraite du *Miracle de la naissance*, l'un des plus beaux poèmes parmi les cent soixante-douze de Sri Aurobindo qui viennent d'être publiés (1) par les soins de son ashram à Pondichéry.

Aussi discret que fervent, l'ashramite qui a consacré treize années de sa vie à la traduction de cette œuvre ne sera jamais connu que sous l'initiale de son prénom : G. Pour lui, seule compte la parole du grand Indien qu'il n'a jamais rencontré mais qui, cependant, l'a incité, comme tant d'autres Occidentaux, à tout quitter, patrie, famille, amis, afin de mieux vivre son exemple et sa foi.

Je n'ai pas le front, ou l'innocence, de m'imaginer que je vais présenter ici Sri Aurobindo aux lecteurs du *Monde*. Bien qu'il soit mort depuis plus de trente ans, le rayonnement de son nom ne cesse de grandir en Occident et tout particulièrement en France, le pays de l'Europe où les traductions de ses œuvres en prose sont les plus nombreuses et où des titres aussi difficiles que *la Vie divine* (2) paraissent également en édition de poche avec un premier tirage de vingt-cinq mille exemplaires, chiffre colossal pour une réflexion qui ne se contente pas de faire la synthèse de la pensée de l'Orient et de celle de l'Occident, mais innove, ouvre de nouvelles perspectives, et nous donne des clefs pour accéder aux plus profonds mystères de notre être et du monde.

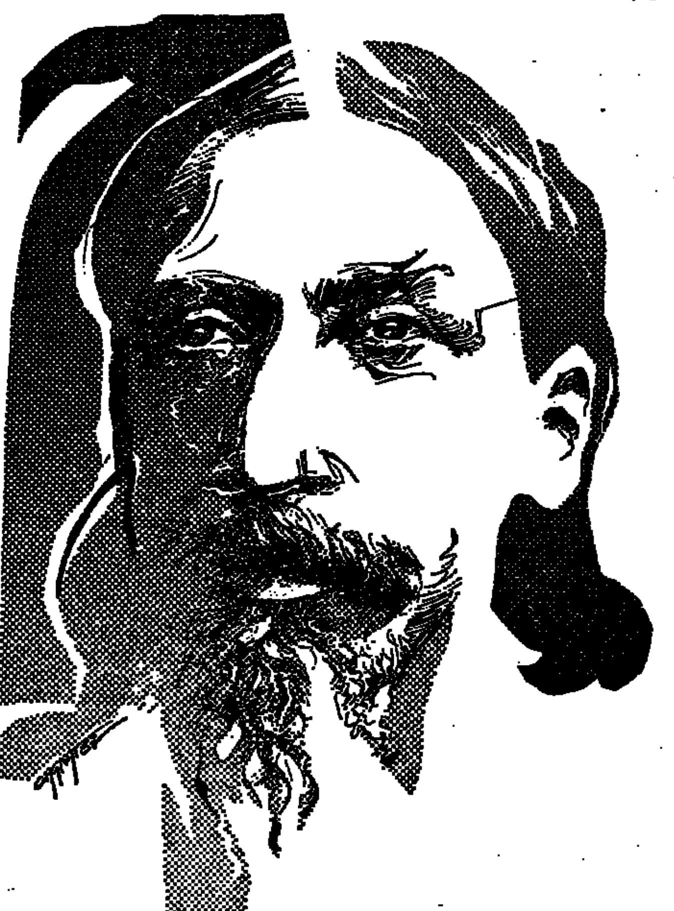
Connaissons-nous nous-mêmes. Devenons ce que nous sommes. Je est un autre. Oui, oui, tout cela, certains le savent déjà en Occident. Ce sont des phrases qu'ils vénèrent, qui constituent le fondement de leur quête. Mais, et c'est ce que je signalais tout à l'heure, en Inde, ce ne sont plus seulement des phrases. Il s'agit d'une expérience vécue — cette expérience que l'on appelle yoga et qui, pour nous, simplistes Occidentaux, désigne trop souvent un amalgame de choses confuses et, la mode l'exigeant, plus physiologiques que psychologiques. *« Je fais du yoga »*, disent de belles dames sur le déclin de leur âge, ou des hommes d'affaires surmenés qui pratiquent la lente gymnastique plus ou moins fantaisistement inspirée des *asanas* indiens. Alors que le mot yoga a un sens autrement plus vaste et complet, puisqu'il signifie : union. Union avec Dieu ou, pour ne pas employer un mot qui, lui aussi, sert à masquer pas mal de vagueries, plutôt union avec le Divin, avec la Source, l'Origine suprême. Les Indiens disent simplement *tat*, c'est-à-dire Cela. Pour l'Indien — Malraux en parle très bien dans ses *Antimémoires* (3), — pour Sri Aurobino, l'univers est Cela manifesté. Il n'y a que Cela, qui est éternel et infini. Et c'est avec Cela que l'homme doit s'unir par le yoga, et à partir de Cela qu'il doit penser, vouloir, agir autant que se soumettre, se consacrer, voire s'oublier pour mieux se fondre dans le Divin.

Une pensée aussi hardie et originale n'a pas pour autant préservé Sri Aurobindo des comparaisons faciles. Sous prétexte qu'il est surtout connu en Occident pour ses idées sur l'avenir surhumain de notre espèce — *la Vie divine, la Manifestation supramentale sur la Terre* (4), — tout de go, du côté français, on se réfère au Père Teilhard de Chardin (alors que, précisons-le, le premier ouvrage de celui-ci, *le Phénomène humain* (5) ne fut publié qu'en 1955, soit cinq ans après la mort de Sri Aurobindo), tandis que les Anglo-Saxons brandissent Whitehead, le logicien anglais. Mais si riches et si sincères qu'aient pu être les recherches de Teilhard et de Whitehead, elles se situent, surtout sur le plan intellectuel. Sri Aurobindo, lui, se situe d'emblée sur le plan spirituel pour envisager le même problème, et cette différence d'angle dans l'observation change toute la portée de son exploration.

Non, il ne peut être comparé à personne, celui qui représente sans doute la plus grande lumière qui nous soit venue de l'Inde, de cette Inde dont il affirmait qu'elle est « le gourou des nations ». Et non seulement son œuvre mais sa vie démontrent que toute comparaison est vaine.

Sri Aurobindo est né à Calcutta le 15 août 1872. Il a été élevé en Angleterre, a fait des études exceptionnellement brillantes (Saint-Paul School, à Londres, puis Cambridge) : il possédait à fond l'anglais et le français, connaissait non seulement l'italien et l'allemand, mais aussi le grec et le latin, et pouvait écrire dans ces langues. Rentré en Inde à l'âge de vingt ans, il est le secrétaire du maharadjah de Baroda et, très vite, s'occupe de politique. D'abord secrètement, puis à visage découvert. Révolutionnaire inspiré, bien avant que Gandhi n'apparaisse sur la scène politique, il écrit des articles pleins de feu, fait des discours ardents, s'adressant surtout à la jeunesse indienne pour qu'elle offre sa vie en se sacrifiant sur l'autel de la déesse mère qu'est l'Inde, captive des Anglais. Un attentat, dont on le rend responsable, lui vaut un an de détention à la prison d'Alipore, à Calcutta. Et là, entre quatre murs, il vit l'absolue liberté de l'âme, il découvre la présence du divin jusque dans les magistrats et les geôliers, jusque dans les détenus de droit commun, jusque dans les barreaux de sa cellule.

Au bout d'un an de procès, libération. Nouveaux articles, nouveaux discours. Par sa voix et à sa voix, l'âme de l'Inde apparaît de plus en plus brillante. Mais la position de Sri Aurobindo n'est toujours pas sûre. Il quitte Calcutta avant qu'on n'ait eu le temps de l'arrêter à nouveau et, en 1910, s'installe à Pondichéry, alors terre française, et décide de mettre fin à sa vie politique (plus tard, on lui demandera d'être président du Congrès, de gouverner l'Inde, mais il refusera) pour se consacrer entièrement au yoga de la transformation (transformer l'homme en la divinité qu'il porte en lui).



Dessin de Cagnat

En 1914, arrive à Pondichéry Mirra Alfassa, jeune Française d'origine turco-égyptienne, qui a elle aussi consacré sa vie à cette transformation. De leur rencontre naît une revue où Sri Aurobindo commence à publier son œuvre, au moment même où la guerre éclate.

Départ, puis retour définitif (en 1920) de Mirra Alfassa, à qui il donne le nom de mère et confie, en 1926, la responsabilité de ses disciples et l'organisation de son ashram — aujourd'hui une ville dans la ville, environ deux mille disciples vivant en autarcie, un centre international d'éducation qui va du jardin d'enfants à l'équivalent de la licence et où l'on enseigne environ cinq cents enfants dans quatre langues à la fois : le français, l'anglais, le sanskrit et leur langue natale (à quoi il faut ajouter les quinze heures d'éducation physique auxquelles ils ont droit par semaine). Ce n'est pas une utopie : c'est une réalité quotidienne, au sud de l'Inde, le rêve réalisé d'un grand voyant.

Mais revenons à l'œuvre écrite de Sri Aurobindo. Je disais plus haut qu'il n'est pas seulement le penseur de l'évolution, il est aussi, bien sûr, le yogi (*la Synthèse des yoga* (4), *Lettres sur le yoga* (1), le théoricien politique (*l'Idéal de l'unité humaine* (4), *le Cycle humain* (4), le sanskritiste retrouvant le vrai sens des anciennes écritures de l'Inde que sont le *Véda*, les *Upanishad* et la *Bhagavad-Gîtâ*. Tous aspects que connaissent déjà, peu ou prou, les lecteurs français. Comme ils connaissent, grâce à ses *Pensées et Aphorismes* (4), l'être qui, dans un sourire, brise les limites où se ment d'habitude notre façon de voir. On pourrait passer toute une vie à méditer sur des phrases comme celle-ci : *« L'athée est Dieu qui joue à cache-cache avec Lui-même. »*

Ce que nous ne connaissons pas, en revanche, c'est Sri Aurobindo auteur dramatique (cinq pièces en vers), c'est surtout — aspect encore plus essentiel de son personnage — Sri Aurobindo poète cosmique, poète mystique. Et pourtant, depuis l'époque de ses études en Angleterre et jusqu'à la fin de sa vie, il n'a pas cessé d'écrire des vers. L'ouvrage bilingue qui justifie cet article en compte d'admirables, autant dans la forme que dans le fond. Les chrétiens y retrouveront, il me semble, certains des fondements de leur foi. Dans ceci :

L'Eternel est morcelé en des vies [fugitives
Et le Dieu est parqué dans la fange [et la pierre

Ou cela :

Mon corps est l'heureux outil vivant [de Dieu.
Mon esprit un vaste soleil de [lumière immortelle.

Mais, que penser de ces autres vers :

Ne crois pas au bien et au mal
Dieu et nature réconcilie.

Ou encore de ceux-là :

Tous les sans-abri, les misérables, [les mal-aimés,
Les méchants ensemble avec les [bons allaient
Naturellement à Lui, l'Asile de [douceur

Les *« méchants ensemble avec les bons »* — voilà qui élargit singulièrement le champ des béatitudes. Le Christ faisait bienheureux les pauvres en esprit, ceux qui avaient faim et soif de justice. Sri Audobindo veut que les méchants aussi aient droit à l'asile de douceur. Ainsi nie-t-il l'idée de faute et, au-delà, celle à laquelle certains d'entre nous ne peuvent se soumettre : le péché originel. Il dit que *« mortalité, douleur, sont pures conventions d'un plus puissant théâtre »* et vient au secours des humiliés, des opprimés.

Même en haillons, je suis un dieu ;
Déchu, je suis divin ;
Haut, je triomphe, fût-ce piétiné ;
Longtemps, je vis, fût-ce tué.

Il n'y a pas une page de ce recueil magnifique, pas une ligne qui ne soit une consolation pour les fragiles, les douloureux, les inquiets que nous sommes. Sri Aurobindo nous incite à espérer et attendre l'Au-delà du silence, l'Au-delà du temps, il nous affirme que nous y parviendrons : *« J'ai cent vies devant moi pour m'emparer de toi, ô Esprit éthéré. »* Et le *« je viendrai comme un voleur »* du Christ est ainsi confirmé par lui :

En quelque vague aurore,
En quelque pâle soir,
Comme un geste de lumière,
Comme un rêve de délices,
Tu viendras de plus en plus près [de moi.

Joli programme pour l'Au-delà du temps !

(1) Ashram Press, Sri Aurobindo Ashram, Pondichéry 605002, Inde.
(2) Albin Michel.
(3) Gallimard.
(4) Buchet-Chastel.
(5) Le Seuil.

sociologie

Le bouddhisme à visage humain

● ***La religion populaire en haute Birmanie.***

Le bouddhisme *theravada*, qui constitue la tradition religieuse de Sri-Lanka, de Birmanie, de Thaïlande, du Cambodge, du Laos, est l'un des systèmes métaphysiques les plus étranges du monde. Il ne reconnaît ni l'existence d'une âme ni celle de Dieu. Il ne cherche pas à réconforter les simples mortels, mais proclame, à l'opposé, l'universalité inévitable de la souffrance. Il ne promet pas aux hommes méritants la vie éternelle dans un paradis, mais, au contraire, un anéantissement définitif appelé nirvana.

Cette religion est également l'une des plus asociales qui soient. Elle affirme certaines valeurs éthiques fondamentales — non-violence, compassion, honnêteté, — mais fait du salut une affaire purement individuelle. Elle néglige les grands rites communautaires, messe ou prière collective.

Melford E. Spiro, anthropologue, a voulu observer le fonctionnement de cette religion qui, plus que toute autre, refuse le monde — comme l'avait noté Max Weber. Il en résulte un ouvrage qui, bien que non traduit en français, peut déjà être considéré comme un classique de la sociologie religieuse.

Installé dans le village de Yeigyi au tout début des années 60, Spiro, s'éloignant des abstractions sur la métempsycose, a demandé aux habitants de Yeigyi dans quel type d'être vivant ils aimeraient se réincarner.

Les réponses sont claires, et ne satisferont pas les admirateurs occidentaux du mysticisme oriental. Les femmes veulent devenir des hommes. Les hommes veulent réapparaître sous forme d'individus riches et bien portants. Très peu aspirent au nirvana, présenté par la doctrine bouddhiste comme le sommet de la réussite spirituelle. Lorsqu'ils parlent de cet état ultime, les paysans, et même certains moines, le voient comme une sorte de paradis confortable, le stade supérieur d'une échelle des plaisirs menant de la misère à la jouissance, et n'excluant pas, bien entendu, une dose raisonnable de satisfactions sexuelles.

Le don d'argent ou de nourriture aux moines constitue l'acte rituel fondamental. Il permet d'acquérir du « mérite », et de la quantité de mérite dépend la qualité de la réincarnation. Il en découle une comptabilité à la fois monétaire et métaphysique. Chaque Birman se croit capable de calculer, chiffres en mains, le niveau de sa prochaine réincarnation.

Les moines jouent un rôle à la fois essentiel et passif. Indispensables récepteurs de dons, ils n'ont pas, comme une partie au moins des religieux occidentaux, de fonctions spirituelles et sociales actives : ils ne dirigent ni les âmes ni les paroisses. Ce sont des enfants, grassement nourris (à l'échelle birmane) à ne rien faire ou presque. Très peu pratiquent réellement la méditation bouddhiste recommandée par les textes. Une seule qualification évidente pour leur emploi : leur capacité d'abstinence sexuelle, l'état de chasteté exigé par la règle de l'ordre monastique étant dans l'ensemble assez bien respecté.

Ce clergé bouddhiste n'est pas recruté dans les élites locales ou même dans la paysannerie moyenne, comme ce fut le cas pour le clergé catholique de l'Europe traditionnelle, mais dans les milieux les plus pauvres de la campagne.

Buddhism and Society est l'un de ces livres rares dont on peut affirmer qu'il dépasse une approche sociologique traditionnelle. Il démontre l'existence d'un conflit fondamental entre les valeurs religieuses officielles, dont Weber avait tiré ses interprétations, et les valeurs de la religion populaire, que seul un anthropologue de terrain pouvait atteindre et saisir.

EMMANUEL TODD.

★ BUDDHISM AND SOCIETY. A great tradition and its Burmese vicissi... second expanded edition. ...sity of California press, 510 pp.

politique

Un essai de Jean-François Kahn sur les « stalinismes »

Le rapport du voltigeur encerclé

DEPUIS le 10 mai 1981, la « guerre civile » qui ravage la société politique française est entrée dans une phase plus sauvage que les précédentes. Encerclé dans son poste d'observation, le voltigeur Jean-François Kahn est en proie au doute : *« Nous tiendrons autant de temps que nous le pourrons. Sans joie, car nous nous savons trahis. La rage au cœur, désireux de n'accepter aucun armistice. Et ça durera ce que ça durera. Pas très longtemps, je le crains, car nous sommes mal armés face à la force de frappe de la nouvelle inquisition, aux panzers idéologiques du stalinisme de droite, aux stukas théoriques du stalinisme de gauche. »*

A lire son rapport — pardon ! son essai, — il y a de quoi douter, en effet. Les staliniens sont partout. Jean-François Kahn vise, par ce qualificatif, tous ceux qui, à droite comme à gauche, cultivent le manichéisme, réduisent sommairement le débat politique à l'affrontement entre deux idéologies antagonistes, contraignent le citoyen à choisir son camp : le libéralisme ou le collectivisme, la liberté ou le Goulag, le socialisme libérateur ou le capitalisme oppresseur, la démocratie ou l'arbitraire. Malheur aux indécis ! Il vise tous ceux dont les schémas mentaux combinent le simplisme dogmatique et le terrorisme intellectuel, dont la logique intolérante refuse l'existence de toute pensée autonome. *« La spécificité stalinienne,* dit-il, pour bien situer ses cibles, *réside dans cette façon qu'a l'idée de servir d'alibi à l'action alors que l'action ne cesse d'expulser l'idée. »*

Des noms ? Jean-François Kahn en donne beaucoup. L'*« archétype »* du stalinien de droite, à ses yeux, c'est M. Alain Griotteray, l'éditorialiste politique du *Figaro Magazine*. Le directeur de cet hebdomadaire, M. Louis Pauwels, ne vaut guère mieux. Pas plus, ajoute-t-il, que Jean Cau, Jean-Marie Benoist, Alice Saunier-Seïté, Philippe Malaud, Jacques Médecin, Jean Royer, et même le R.P. Bruckberger. Sans parler de Michel Droit, *« stalinien de droite caricatural »*. Tandis que Maurice Papon *« symbolise fort bien le stalinien de droite ordinaire et quasiment fonctionnel »*, et que Jean Lecanuet *« succombe constamment »* à la logique stalinienne.

La gauche n'a rien à envier à la droite. Staliniens, Jeannette Vermeersch, Henri Krasucki, André Wurmser sont *« proches de l'archétype »*. La pensée d'un Alain Krivine ou d'une Arlette Laguiller est plus stalinienne, selon Jean-François Kahn, que celle d'un Jack Ralite ou d'un Philippe Herzog. Mais *« des socialistes — Georges Sarre, Didier Motchane — ou des communistes — Marcel Rigout, Charles Fiterman, — les plus staliniens ne sont pas toujours ceux qu'on croit »*.

Certes, tout le monde n'est pas contaminé. L'ancien directeur des *Nouvelles littéraires* accorde son absolution à Jacques Chaban-Delmas, Maurice Couve de Murville, Pierre Messmer, Jean-Pierre Fourcade, Edgar Faure, Lionel Stoléru, Jacques Delors... Ces « cas » restent exceptionnels.

Des preuves ? Notre voltigeur en a plein sa musette. Il n'avait d'ailleurs que l'embarras du choix. Pour étayer son réquisitoire contre la sottise, il lui a suffi de compiler *quelques-uns des écrits échangés* depuis dix-huit mois entre les deux camps. Son relevé est loin d'être exhaustif. Comme il a été interrompu l'été dernier, il date déjà un peu. Achevé quelques semaines plus tard, il eût sans doute décerné une mention spéciale à Michel Poniatowski pour ses dernières « charlotades ». Néanmoins, cet ensemble confirme que, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, la palme du totalitarisme haineux revient incontestablement *à la droite*.

Existe-t-il une planche de salut pour l'honnête homme ? Jean-François Kahn la situe dans la voie d'un *« centrisme authentique »*. Ce n'est pas la position la moins sensée *a priori*, mais c'est la plus exposée, surtout si l'on considère que la « guerre civile » est naturellement alimentée par les institutions de la Vᵉ République qui cristallisent la bipolarisation. Raison de plus pour souhaiter que cet appel à la résistance intellectuelle contre toutes les caricatures vaille du renfort à son auteur.

ALAIN ROLLAT.

★ LA GUERRE CIVILE, Jean-François Kahn, Editions du Seuil, 287 pages, 69 F.

Le peuple et la République

(Suite de la première page.)

A l'occasion, l'analyste laisse percer le mémorialiste quand il évoque sa participation au mouvement d'opinion qui, avant même la chute de la IVᵉ République, menait campagne pour substituer à la « République des députés », dont on critiquait et l'impuissance et le caractère oligarchique, un régime plus efficace et plus démocratique.

Deux traits achèvent de caractériser la démarche du livre : la référence à l'histoire, la comparaison à travers l'espace. La dimension historique est même doublement présente : le court terme retrace la genèse des institutions actuelles, le long terme en fait ressortir la singularité et la nouveauté. Quant à la comparaison, elle suggère que la France, après avoir été longtemps en retard sur les *sociétés parvenues au même point de* développement, non contente d'effacer le décalage, conformément à une constante de son histoire qui procède plus volontiers par mutations brusques que par adaptations successives et limitées, s'est dotée d'un coup des institutions les plus efficaces et les plus démocratiques du monde occidental.

Pour comprendre comment ces institutions se sont imposées à l'adhésion presque unanime, M. Duverger reconstitue l'enchaînement des circonstances, tantôt imprévues, tantôt calculées, par lesquelles s'est opérée la concentration des pouvoirs ainsi que la succession des événements qui ont suscité les ralliements successifs des familles politiques. Il en souligne le caractère surprenant et presque contradictoire, le général de Gaulle faisant à son corps défendant le plus beau cadeau concevable aux partis, dont il entendait pourtant abaisser la puissance, en introduisant le suffrage universel dans la désignation du chef de l'Etat, et François Mitterrand ne réussissant à mener à bien la reconstitution d'un grand parti socialiste qu'en prenant appui sur ces institutions dont il avait dénoncé le caractère antidémocratique. Ainsi, par des détours imprévus, l'histoire aurait donné à la France les institutions qui conviendraient à notre temps.

A cet égard, on se pose la question : quel est donc ce principe supérieur qui conduirait les hommes à leur insu ? Au hasard de réflexions incidentes, on a le sentiment que l'auteur a atténué la rigueur du postulat qui inspirait jadis ses analyses sur les corrélations entre les régimes et l'état de la société : s'il écrit que la France n'a pu entrer dans le club des Etats qui pratiquent la bipolarité qu'après qu'eurent été réunies les conditions sociologiques d'un tel changement, il note ailleurs que les changements institutionnels peuvent fort bien précéder, et même entraîner, les changements sociologiques. Reste la conviction, qui sous-tend toute l'interprétation, que les régimes ont un temps : avec la Constitution de la Vᵉ République, la France s'est remise à l'heure.

Trois conditions

L'apport essentiel concerne l'interprétation de la Constitution : d'où son intervention dans la controverse sur ses diverses lectures. Pour lui, la chose est claire : il n'y a qu'une lecture possible du texte, mais c'est pour affirmer aussitôt qu'elle se prête à plusieurs types d'application. Trois régimes pour une même lecture, et M. Duverger donne son sens propre à ce terme de « régime » que, depuis dix-huit mois, politiques et observateurs emploient à tort et à travers. Prenant ses distances par rapport aux commentaires qui insistent à plaisir sur le caractère présidentiel, il soutient que l'élection du chef de *l'Etat n'est qu'un des trois piliers* sur lesquels repose le système, et pas nécessairement le plus déterminant. Les deux autres étant l'existence d'une majorité cohérente, disciplinée, à l'anglaise, et une harmonie profonde entre cette majorité à l'Assemblée et le président de la République. Sans la réunion de ces trois éléments, l'autorité de celui-ci serait réduite à peu et combien précaire... Maurice Duverger n'est pas loin de penser que la condition principale est l'existence d'une majorité parlementaire ; c'est elle la clé de voûte de tout le dispositif. S'il en est ainsi, le régime de la Vᵉ République n'est pas moins parlementaire que présidentiel.

Les trois conditions s'étant, du fait de la volonté du corps électoral, trouvée jusqu'à ce jour réunies, l'épreuve d'un conflit entre la majorité et le président a été épargnés à nos institutions : aussi n'avons-nous encore expérimenté que l'un des trois régimes que le texte constitutionnel porte dans ses plis. Mais qu'une des conditions vienne à disparaître, que par exemple éclate un désaccord grave entre le chef de l'Etat et la majorité parlementaire, ou — pis encore, — qu'il n'y ait plus du tout de majorité à l'Assemblée, alors se découvrirait la réalité des deux autres régimes. M. Duverger distingue ainsi trois types d'alternances que la Constitution rend également possibles. La grande alternance est celle qui a joué en 1981 : changer simultanément président et majorité ; la *petite alternance aurait été réalisée* si les électeurs, à la suite de la dissolution, avaient renvoyé la majorité sortante ; quant à la moyenne alternance, elle résulterait d'un changement d'orientation lors d'un renouvellement de l'Assemblée pendant le mandat du chef de l'Etat. De cette énumération, M. Duverger croit pouvoir conclure qu'aucun peuple ne dispose de pareille capacité de choix ni d'un tel pouvoir de peser sur la conduite des affaires.

Une telle analyse comporte un ensemble de conséquences que détaille M. Duverger. La formation d'une majorité absolue est subordonnée au maintien de la bipolarisation : toute autre configuration du système des partis la détruirait immanquablement. Or la bipolarisation est elle-même le produit du régime électoral. Tout changement apporté à ce régime ruinerait tout l'édifice. A cet égard, M. Duverger rejoint donc le point de vue de ceux des gaullistes qui tiennent le mode de scrutin pour un élément constitutif des institutions de la Vᵉ République et pour qui la loi électorale est partie intégrante de l'héritage du général. S'il en est *ainsi, il importe de préserver un système* majoritaire et de préserver la résurgenge du ou des centres qui déréglerait le système. Deux raisons se conjuguent pour nourrir la défiance que les centres inspirent de longue date à l'analyste des partis : la multiplication des acteurs complique le fonctionnement ; surtout la démocratie exige des choix clairs qui ne peuvent être que binaires. L'absence de majorité cohérente aboutit à dessaisir le citoyen de la possibilité de faire prévaloir sa volonté : elle permet aux parlementaires de lui substituer leurs propres choix et de confisquer le pouvoir. Impossible d'éluder le choix entre la République des députés et celle des citoyens.

Loin de clore les controverses sur le régime, je gage que la cohérence de l'interprétation proposée par Maurice Duverger et la rigueur des conséquences qu'il en tire susciteront un monde de réflexions et d'observations. Puisque les circonstances font de moi un des premiers lecteurs, j'engagerai la discussion sur trois ou quatre points. Duverger, à force d'insister sur les traits parlementaires de notre Constitution, n'en vient-il pas à sous-estimer ses aspects présidentiels ? Est-ce à l'historien de rappeler au constitutionnaliste que, avant même la révision de 1962, la Constitution de la Vᵉ République conférait au chef de l'Etat des pouvoirs propres qui demeureraient intacts en toute hypothèse ? A commencer par celui de désigner le premier ministre, que la gauche, à son arrivée au pouvoir, n'a pas songé le moins du monde à contester et qui me semble diminuer la vraisemblance du scénario où, dans un conflit ouvert, le chef du gouvernement imposerait sa suprématie au président de la République. *N'est-ce pas aussi faire bon* marché de l'autorité morale dont la désignation par le peuple tout entier investit l'élu et qui ajoute à ses pouvoirs explicites une fonction symbolique d'un grand poids ? Enfin, au risque de paraître en remontrer à plus compétent, le fait de pouvoir dissoudre sans contreseing n'est pas un élément négligeable dans la balance des forces.

Le rôle des partis

Plus essentiel est le débat sur le rôle des partis dans la Vᵉ République. M. Duverger considère que le retour en force n'est pas en contradiction avec la logique implicite de la Constitution. Et, pourtant, la sorte de greffe du régime des partis qu'a opérée le renversement de majorité sur les institutions de la Vᵉ République n'en a-t-elle pas infléchi la pratique et altéré l'esprit ? Je ne partage pas la certitude de M. Duverger que l'autorité du président atteint son zénith quand *elle trouve en face d'elle la cohésion* d'une majorité absolue : ce n'est pas après les élections de juin 1968 que l'autorité personnelle du général de Gaulle a été le plus incontestée, et je n'avais pas attendu que le gouvernement de M. Pierre Mauroy soit acculé à se servir de l'article 49-3 de notre charte constitutionnelle contre le groupe socialiste pour estimer que l'autorité de François Mitterrand aurait été mieux garantie pour l'avenir si le parti socialiste n'avait pas la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée : le parti dominant sera toujours tenté d'imposer ses vues, et sa prédominance exclusive est un germe de tensions conflictuelles.

Dernier sujet de discussion : le jugement sur le centre. Certes, la présence du ou des centres est une complication qui brouille les lignes et dérange la belle ordonnance des affrontements dualistes, et je conçois parfaitement les raisons qui militent en faveur d'une clarification des choix proposés aux électeurs. Il n'est pas non plus douteux que leur inclination naturelle fasse pencher plus souvent les centres vers la droite que vers la gauche, mais, sauf à se prononcer pour des raisons proprement idéologiques, est-ce un argument suffisant pour leur interdire d'exister ? Certes, l'habituelle subtilité de Maurice Duverger imagine toute sorte de palliatifs et de succédanés à l'absence de centre : gouverner par le centre est une chose, gouverner au centre en est une autre.

Dans un système bipolaire, les deux blocs sont également tenus, s'ils veulent attirer les électeurs qui font la différence et qui sont précisément ceux du centre, de satisfaire leurs exigences et de s'aligner sur eux : les choix véritables se font alors entre centre droit et centre gauche. Si bien qu'il ne serait pas nécessaire que le centre soit présent pour que sa politique soit faite. Autant de constatations objectives mais qui ne répondent pas à l'objection majeure : au nom de quoi refuser aux électeurs et aux formations centristes le droit à l'existence, la possibilité de se compter et de disposer d'une représentation que Maurice Duverger revendique, non sans de bonnes raisons, par exemple pour le parti communiste dont il dit justement qu'il ne serait pas raisonnable de l'exclure du jeu politique ? Davantage : la possibilité pour l'électeur de substituer à une majorité de droite élue contre la gauche ou à une majorité de gauche victorieuse du bloc de droite une majorité des centres qui rejetterait dans l'opposition les extrêmes de gauche et de droite, ne serait-ce pas la véritable alternance ?

Que pareille discussion puisse s'instaurer à partir de la description de M. Duverger suggère la richesse et l'intérêt du livre. Une double certitude en tout cas se dégage de sa lecture : l'avenir n'est pas écrit, et c'est le peuple qui le fera. Quoi de plus conforme à la démocratie ?

RENÉ RÉMOND.

★ LA RÉPUBLIQUE DES CITOYENS, Maurice Duverger, Ramsay, 309 pages, 77 F.

Cadeaux de fêtes

Des jouets à la française

Plaisir de l'enfant à tous les moments de la vie, particulièrement apprécié et attendu au moment des fêtes de Noël, le jouet est aussi, pour le marché français, un enjeu économique. Il doit toujours plaire et, pour cela, souvent se renouveler : variété du choix, des formes, des couleurs, pour se distinguer parmi les milliers d'articles en vente en même temps. Après quelques années de difficultés devant des concurrents de plus en plus omni-présents (U.S.A., Japon, Allemagne fédérale, Royaume-Uni, Italie), l'industrie française du jouet tente de redresser la tête pour maintenir le cap. Les campagnes des années précédentes sur la sécurité du jouet semblent avoir porté leurs fruits : les fabricants mettent l'accent sur les normes, surtout quand il s'agit d'objets à destination des tout-petits.

Rassurés sur les risques, les consommateurs doivent rester méfiants face aux prix pratiqués. Sur un même article, selon les magasins, le prix pourra varier selon un indice allant de 1 à 50. Il s'agit donc de bien comparer avant d'acheter, en sachant cependant que plusieurs formes d'« appel » sont pratiquées : les grandes surfaces vendent facilement leurs jouets à prix coûtant, comptant sur les achats dans les autres rayons pour compenser la perte. D'autres magasins font des rabais sur certains articles, notamment ceux qui ont fait l'objet de publicité à la télévision, et pratiquent un « prix moyen » sur les autres. La période des achats et des cadeaux annihile parfois les réflexes des consommateurs les plus avertis. Pourtant, il peut être utile d'ouvrir l'œil pour comparer les prix... et choisir les jouets. Voire, comme le propose au moins un grand magasin (le B.H.V.), se faire rembourser la différence lorsqu'on trouve moins cher ailleurs.

Les prix que nous publions ci-dessous sont donc indicatifs et susceptibles de variations.

S'IL est encore au berceau, il jouera avec les traditionnelles peluches, comme cet ourson « Cachetout » aux deux immenses oreilles à poche (Nounours, 185 F), ce lapin musical-hochet au poil blanc (Boulgom, 85 F) ou encore ces poupées souples en tissu (« Babidoux », Corolle, 100 F). On peut aussi accrocher à son lit Martin le Malin, l'ours à tout faire (Matchbox, 140 F), le distraire avec un mobile musical de toutes les couleurs (Fisher price, 144 F), l'amuser avec le « bébé cache-cache », à la fois marionnette et hochet (Fisher price, 50 F).

Dès qu'il commence à marcher, il peut guider ses premiers pas en poussant devant lui un « Allô baby musical » gros téléphone bleu et souriant (Clairbois, 110 F, diplôme loisirs jeunes) ou en traînant des jouets qui roulent, qui basculent, qui se chargent (Duplo, à partir de 15,50 F). A moins qu'il ne préfère tout simplement se faire porter par un camion orientable (Chicco, 199 F).

La manipulation, l'assemblage, la construction, le démontage, le jeune enfant pourra l'exercer à plaisir sur un « camion bricolo », entièrement démontable et livré avec les outils (Smoby, 155 F). On ouvre, on referme, on déplace, on imagine des situations et un univers peuplé de petites figurines à forme humaine ou animale : c'est la « ruche mystérieuse » (Vulli, 102 F), le « manoir du hibou » (157 F), « Mamipotte la théière » (Charton, 110 F) ou la « pomme surprise » (Ajena, 82 F).

A peine a-t-on découvert le monde qu'on le mime. Avec des poupées bien sûr : de chiffon (Galeries Lafayette, 75 F), à habiller, maquiller et coiffer soi-même (Kit et cœur, La Peluche en kit de 140 à 160 F), ou accompagner dans d'innombrables aventures : c'est Big Jim qui vient de s'installer dans un nouveau quartier général (Mattel, 295 F entièrement meublé) et qui a fait l'acquisition d'une nouvelle moto « commando » (83 F). Mais on peut préférer reconstruire plus calmement son univers : celui de la maison avec « The Littles », la famille de mini-poupées, leurs mini-accessoires et leurs mini-meubles qu'on transporte dans une mini-maison-valise (Mattel, 328 F en tout) ; de la ville, de ses habitants et commerçants (Fabuland de Lego, de 10,50 F à 140 F) et celui de la gastronomie en réinventant la pâtisserie. Le « petit pâtissier de Francine » (Ceji-Interlude, 150 F) et ses ustensiles (95 F) forment un ensemble amusant, agréable à l'œil et sobre pour tous les cuisiniers en herbe avec une toque, une balance, des poids, des instruments et un livre de recettes.

Les maîtres de l'univers

On peut changer de tête, se grimer le visage pour ressembler, par exemple, à un clown (Ceji-Arbois, 118 F), tandis qu'un coffret de maquillage permet de fabriquer soi-même ses produits de beauté (Céji-Arbois, 145 F). Il peut être complété par une boîte à bijoux (Berchet, 39 F).

Trains, voitures, motos, augmentent leurs performances en même temps que le nombre de leurs accessoires. Un grand classique : le train. Il y a ceux qu'on peut construire (Lego, 550 F le train complet) et les circuits à assembler, avec le traditionnel Ceji-Jouef, revenu sur le marché en 1982 (prix selon l'article. Le T.G.V. vaut 226 F, la gare de Neuvy, 30 F). Les voitures se doublent, sur une piste sans rail, ni rainure de guidage (T.C.R., « Le Tremplin », 350 F). Pour les inconditionnels de la télévision qui suivent Starsky et Hutch, un circuit où les voitures se poursuivent, décollent et se survolent (Idéal, 350 F). Les motos font frissonner par leurs pirouettes les plus extraordinaires (Stompers, l'anneau infernal, Idéal, 200 F).

Pour ceux que les circuits terrestres lasseraient, l'espace offre des ressources sur des chemins qui ne sont pas encore trop battus. On peut construire, au gré de son imagination, un circuit dans l'espace où véhicules et fusées miniatures sont propulsés à l'intérieur de tubes transparents au design futuriste (Ceji-interlude-« Jet-space », prix selon les éléments). Moins techniques, moins sophistiqués mais non moins impressionnants sont les « maîtres de l'univers », tribu de personnages fantastiques qui défendent la planète Eternia (Mattel, 39 F). Pour les aider, des moyens de transport de science-fiction perfectionnés (tigre d'assaut 49 F, aéronef, 66 F et char d'assaut, 183 F). Ils peuvent habiter un inquiétant « château des ombres » (270 F). Peut-être y rencontreront-ils, vivant comme eux dans l'espace, les « action men » (Miro-Meccano, 65 F et leur base, 125 F) ou les conquérants Kliky (Playmobil, à partir de 20 F). Et jusqu'au dernier-né, en vente depuis le 1er décembre, E.T., l'extra-terrestre (95 F le jeu de société).

Pour ceux qui préfèrent rester sur terre, les activités manuelles offrent plus d'une matière de création : mallette à dessin, peinture à laine, imprimerie (trois des sept nouveaux jeux pour allier imagination et habileté des doigts de la collection « Les dix doigts », Fisher price, à partir de 50 F environ).

Après avoir épuisé les joies des assemblages de cubes et de puzzles simples ou non, les amateurs de logique peuvent se lancer dans des constructions plus sophistiquées, plus ou moins dérivées du Rubik's cube : le rubik's globe (Idéal, 75 F), les stylos casse-tête (25 F), le chaînon manquant (50 F), (à partir de sept ans).

Quelques jeux de société enfin. L'un d'eux nous plonge dans l'histoire auprès de Laurent le Magnifique dans l'Europe du quinzième siècle (Medici international Team, 120 F), l'autre nous lance à la poursuite de chapeaux (Le jeu des chapeaux, Ravensburger, 60 F), le troisième dans un univers de dragons à la poursuite d'un trésor (Drôle de dragon, Idéal, 80 F), le dernier nous apprend à jouer aux dominos (Dominos-cascades, Crli-jouet, de 140 à 205 F). Plus classique, Multiplay rassemble sept jeux pour un prix modique (59 F, Nathan, diplôme loisirs jeunes).

NICOLE LEROUX.

CHASSE

A la ville et à la campagne

DANS les boutiques d'Interchasse, où l'on trouve tout ce qui concerne - dans les vêtements, les accessoires, mais aussi l'art – un sport parfois mis en cause, on découvre également que pour parcourir la campagne il est possible d'être chaudement vêtu, certes, mais aussi bien habillé.

En fait, de nos jours, cette mode inspirée de la façon dont se protègent les chasseurs et les pêcheurs contre les intempéries a été adoptée largement par le public. Loden, trois-quarts en toile huilée, sacs cartouchières n'étonnent plus personne le long des boulevards de la capitale. Il n'est pas impossible que Marie-Claude Siras, rue de Presbourg, ait contribué à l'évolution d'une mode que l'on voulait autrefois réservée aux coureurs de plaines, de bois ou de berges. Quoi qu'il en soit, on peut aller voir dans ses boutiques blousons, gilets matelassés, knickers en tweed, velours ou cuir. Des vestes aussi, bien sûr.

Parmi ces dernières, les vestes « clubs interchasse » méritent plus encore la visite. Face : coton imprimé ; pile : tissu de gabardine imperméable. Fleurs, fauves, oiseaux exotiques ou de passage y mêlent leurs couleurs (850 à 995). A voir aussi, les bagages à vêtements, à bottes ou à tout autre objet qui mérite protection. Dans une « ligne buffle », sacs, ceintures, bouteilles isolantes gainées voisinent avec tout un ensemble de cadeaux qui viennent de Purdey en Grande-Bretagne, célèbre pour ses fusils et carabines faits à la pièce ou la paire.

A noter encore toutes sortes de petits bijoux en argent ou en or, des services de table, des verres ou carafes gravés, certes, beaucoup d'objets provenant des pays de longue tradition cynégétique : Grande-Bretagne, Autriche, Belgique. Mais beaucoup viennent également de France, en particulier des bottes faites main, réputées immortelles – au moins pour leurs semelles (1190).

★ Boutiques Interchasse, PARIS, 12, rue de Presbourg / 2, avenue Foch 75116 - Tél. : (1) 500-04-34 - LYON, 15, rue Gasparin, 69002, tél. : (7) 837-09-31 - MARSEILLE, 131, rue Paradis / 56, rue Dragon, 13006, tél. : (9) 37-65-17. Vente par correspondance : 87, rue La Fontaine, 75116 - PARIS, tél. : 224-15-08 - Télex : SIRAS 612 585.

ARTISANS AMATEURS

Au plaisir des mains

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion d'offrir – ou de se faire offrir – un matériel simple et une méthode d'initiation pour se lancer dans l'une des nombreuses activités manuelles de loisir.

UN petit métier indien, pour tisser des perles et faire des ceintures, des colliers, des sacs ou des abat-jour, est vendu par Rougier et Plé avec six flacons de perles de diverses couleurs, des aiguilles, du fil, des fermoirs et le livre *Travaux en perles* (216 F l'ensemble).

Pour apprendre à graver – sur des verres, des carafes et des vases – des monogrammes ou des motifs, les éditions Jacobs présentent un livre (*la Gravure sur verre*, 33 F), des dessins et des alphabets et le matériel de gravure : petites fraises diamantées et meule (80 F environ). A cette technique s'associe celle du « dépoli du verre », décoration mise à la portée de tous par un nouveau produit qui supprime la transparence du verre ; divers motifs autocollants servant de cache s'appliquent sur les objets à orner (96 F environ le livre, les modèles et le produit).

L'envie d'encadrer soi-même photos ou gravures se généralise. Le Centre de l'encadrement (qui vend baguettes et outillage) a réuni le matériel de base en un lot spécial, 500 F. Il comprend une pince à câbles, une boîte à onglet avec dispositif de serrage, une scie plate à dentures fines, un cutter, des pointes fines, de la colle pour bois et carton, un rouleau de bande gommée et un manuel sur l'encadrement et le sous-verre.

Pour rassembler en livre ses mémoires, ses souvenirs de voyages ou ses recettes de cuisine, une « boîte à livre » est proposée par Page 41, boutique d'objets de bureau et de papeterie originale. Pour réaliser un livre de A à Z, tout le papier nécessaire (trois cents feuilles pour écrire, les cartons et le papier de couverture) s'accompagne de ciseaux, plioir, presse, colle, gaze et pinceaux, ainsi que du manuel *Je fais des livres*, écrit par le créateur de cette boîte à livre (295 F l'ensemble).

L'initiation aux techniques artisanales prend une nouvelle dimension avec l'apparition des vidéocassettes pour magnétoscope. Apprendre chez soi, à son rythme, est une nouvelle méthode qui complète les nombreux livres et stages existants. Rougier et Plé, dont l'une des spécialités est le matériel de reliure, vient de sortir un cours de reliure selon la technique du bradel en une vidéocassette de quarante minutes, système V.H.S. (498 F ; en location, 60 F le week-end, 130 F la semaine).

La peinture sur soie est également présentée en audio visuel par R. Leprince, fabricant de colorants et d'un produit fixatif qui évite le passage du tissu peint à l'étuve. Cette vidéocassette d'une heure expose les principales techniques (sel, serti, main levée, batik), ainsi que des réalisations de cravates, écharpes, robes et abat-jour (500 F la cassette, système V.H.S. ou Betamax).

Dans l'abondante bibliographie sur la peinture sur soie, deux nouveaux titres à signaler : *Panneaux en peinture sur soie*, par Mireille et Dominique Banquet (éd. Fleurus, 82 F) et *Les idées-mode de la peinture sur soie* de Litza Bain (éd. Dessain et Tolra, 88 F). Chez le même éditeur, *Vêtements tissés* de Vivienne Bateson : des modèles à faire à partir de tissages manuels, 96 F.

A propos de tissage, l'ordinateur entre en jeu dans l'utilisation multimillénaire du métier à tisser. Les fabricants de métiers Walfard et de Polignac ont mis en cassette (pour des micro-ordinateurs) des programmes créés par le tisserand Lazennec ; ils permettent d'obtenir sur écran la représentation graphique des armures pour tisser du sergé et des chevrons, ainsi que des dessins de tissus. Deux programmes ont été établis pour micro-ordinateur Apple II et deux autres pour le Sinclair Z.X.81. Chaque cassette vaut 220 F.

JANY AUJAME.

★ Rougier et Plé, 13-15 bd des Filles-du-Calvaire, 75003 Paris ; 2, rue du Parlement-Sainte-Catherine à Bordeaux. Vente par correspondance, BP 46, 91122 Palaiseau Cedex.

★ Jacobs, 66, rue Falguière, 75015 Paris. Tél. 320.31.88.

★ Centre de l'encadrement, 34, rue René Boulanger, 75010 Paris. Tél. 206.11.53 ; ZAC de Champ-Roman, 38400 Grenoble Saint-Martin-d'Hères. Tél. (76) 44.64.75.

★ Page 41, 41, rue Vital, 75016 Paris. Tél. 527.26.68.

★ R. Leprince, 17 rue de Cléry, 75002 Paris. Tél. 236.59.10.

★ *Walfard et de Polignac, 76 bd Magenta*, 75010 Paris. Tél. 208.44.13.

LIVRES

MAISONS DE POUPEES – Pour préparer Noël en réalisant soi-même jeux et jouets, les éditions Fleurus présentent deux livres très explicites. Dans la collection « Savoir créer », diverses maisons de poupées avec leur mobilier et des petites boutiques sont à construire en carton ou en contre-plaqué (« Maisons de poupées et mini-boutiques », 55 F).

Pour plaire aux amateurs de jeux de patience, un autre volume propose une douzaine de modèles à faire à l'aide de montages très clairs (« Casse-tête et autres jeux à construire », 23 F).

PARIS-SUR-MODE – C'est un véritable tour du monde sans quitter Paris que proposent Régine Lissarrague et Sylvie Merlino-Heilbronner, les auteurs d'un guide pratique bourré d'adresses. Ce sont celles des restaurants, épiceries, boutiques (de mode et d'artisanat) et librairies qui reconstituent – à Paris – la vie de près de cinquante pays des cinq continents. Les nostalgiques d'un de ces pays, ou ceux qui rêvent d'y partir, trouveront de quoi combler leur besoin d'« atmosphère » ou de cadeaux-souvenirs.

★ *Paris sans frontières*, éditions Balland, 79 F.

VU D'AMERIQUE – Une journaliste américaine, Suzanne Slesin, définit le « French style » d'aujourd'hui dans un grand livre d'images superbes. Cette spécialiste de l'architecture d'intérieur, qui tient chronique au *New-York Times*, a remarqué notre prédilection pour mêler les styles et créer une ambiance très personnelle, loin d'une décoration anglo-saxonne « clés en main ». Certes les intérieurs qu'elle a visités ne sont pas habités par n'importe qui : publicitaires, gens du spectacle ou de la mode. Mais ils ont su tirer le meilleur parti de pavillons 1900, d'appartements bourgeois, de demeures provinciales ou d'anciens ateliers transformés en « lofts » à la française. Un répertoire donne les noms et adresses de fabricants et distributeurs de mobilier, luminaires et tissus.

★ *French style*, éditions l'Equerre, 330 F.

CUISINE AUX MICRO-ONDES – Le premier livre français de recettes pour cuisiner dans un four à micro-ondes vient de paraître. Cet appareil, qui commence à s'implanter en France, décongèle et réchauffe les aliments en un temps record. Mais il permet aussi de faire de la vraie cuisine... ce que les auteurs du livre, Bernard et Christine Charretton, ont expérimenté. Ils communiquent quelque cent cinquante recettes (des potages aux desserts) et donnent des conseils pour utiliser au mieux ce nouveau mode de cuisson ultra-rapide et qui garde toute leur saveur aux aliments.

★ *La cuisine saveur aux micro-ondes*, éditions Télécuisine, 69 F.

Traiteurs et compagnie

C'EST bien joli les repas de famille, les réveillons entre amis, à la maison, mais la fête ce n'est pas pour la ménagère reléguée dans sa cuisine.

Il y a bien sûr les traiteurs. Les grands classiques : *Potel et Chabot* (tél. 720-22-00), *Dalloyau* (tél. 359-18-10), *Raynier et Marchetti* (tél. 233-71-27), *Gargantua* (tél. 260-52-54), *Pons* (tél. 329-31-10). Peut-être préférables pour les repas « en nombre » plutôt qu'intimes. Mais n'oubliez pas *Christian Constant* » (26, rue du Bac, tél. 296-53-53) le plus inventif peut-être, ou *Mauduit* (12, bd de Denain et 54, faubourg Saint-Denis, tél. 246-43-64). Ou encore les plats « prêts à cuire » de *Mère-Clos* (13, rue du Cherche-Midi, tél. 222-36-74). Nous arrivons ici aux petites maisons et, sûrement, dans votre quartier, vous devez trouver un charcutier ou un pâtissier apte à bien mitonner un plat, principal atout de votre dîner.

En banlieue et en province aussi. A commencer par *François Clerc* (18, rue de Poissy à Saint-Germain, tél. 451-17-29). On ne saurait les citer tous, mais les Tourangeaux connaissent *Poirault* (31, rue Nationale), les Lyonnais le bon *Chorliet* (12, rue du Plat) qui expédie les meilleurs jambons du monde, les Amiénois les célèbres pâtés de canard de *Degand* (20, rue de Noyon) expédiés à travers le monde gourmand depuis 1643, à Cambrai enfin la charcuterie *Saint-Jacques* (3, rue Saint-Jacques) et à Rethel la maison *Varlet* (7, rue Pierre-Curie) aux boudins blancs admirables.

Cassoulet millésimé

Mais l'hôtesse voudra peut-être ne se contenter d'un seul plat et, fuyant le clacissisme d'ailleurs coûteux des menus, offrir à son monde une des étonnantes choucroutes d'*Andrée Baumann* (64, avenue des Ternes, tél. 574-16-66), le cassoulet millésimé en pot de grès de *Lamazère* (23, rue de Ponthieu, tél. 359-66-66), la poule en daube du *Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig, tél. 828-31-55). Ou encore, s'évadant vers un exotisme inattendu, aller chercher les plats brésiliens de *Guy* (6, rue Mabillon, tél. 354-87-61), ceux indiens du *Raajmahal* (192, rue de la Convention, tél. 533-15-57), ceux de cuisine sino-vietnamienne de la boutique *Tong Yen* (7, rue de Ponthieu, tél. 359-08-86).

Ragoût de homard au pur malt

Les plats cuisinés de la toute neuve *Maison des Foies Gras* (1, rue de Sontay, tél. 500-94-94), ceux de la Boutique du *Bistrot d'Hubert* (36, place du Marché-Saint-Honoré, tél. 296-98-07) ou encore, sur commande, les classiques du bon pâtissier *Millet* (103, rue Saint-Dominique, tél. 551-49-80) et les inventions de la carte de *La Ciboulette* (141, rue Saint-Martin, tél. 271-72-34) vous permettront de partager, à table (avec quelques échappées vers la cuisine, bien sûr !) la joie de vos invités.

De toute façon ne prévoyez qu'un seul plat chaud ou à réchauffer.

Et notez alors que ce seul plat d'autres restaurateurs peuvent, extrait de leur carte, vous le préparer (mais pas vous le livrer, n'en demandez pas trop !). C'est ainsi qu'après les huîtres, ou le foie gras, ou simplement une bonne terrine de poisson, de gibier, vous pouvez offrir à vos invités : la volaille au vinaigre de *Gérard Besson* (5, rue du Coq-Héron, tél. 233-14-74), le civet de volaille aux poires de *Morot-Gaudry* (8, rue de la Cavalerie, tél. 567-06-85), le ragoût de homard au pur malt de Christian Ignace, *Le Petit Bedon* (38, rue Pergolèse, tél. 500-23-66), le gigot d'agneau à la cuiller en gelée et le gâteau au chocolat vingt-quatre carats du *Petit Montmorency* (5, rue Rabelais, tél. 225-11-19), la jambonnette de volaille landaise au ris de veau de Dutournier, *Le Trou Gascon* (40, rue Taine, tél. 344-34-26), le turban de sole aux écrevisses de Yan, *Le Toit de Passy* (94, avenue Paul-Doumer, tél. 524-55-37), etc.

Sans cuisine – à faire – les fêtes sont pour l'hôtesse encore plus agréables.

COURTINE.

Le coin de l'œnologue

ENFIN un livre de cave, pratique et efficace, celui de *Hédiard*, réalisé par Chantal Lecouty *(Revue du vin de France)* d'après une idée de Philippe Brunon, 240 F, dans les points de vente de la marque.

Parmi les carafes ventrues à proportions généreuses, celles d'*Isa*, 29, rue Vanneau offrent un col assez large pour décanter en douceur, 260 F, la taille magnum agrémentées d'un superbe bouchon. Le conservateur à champagne qu'on « frappe » au réfrigérateur avant d'y enfoncer la bouteille se trouve en laque bleu persan, 375 F.

Chez *Christian Dior*, 30, avenue Montaigne, le décanteur à tige recourbée pour déverser sans heurt le contenu des grandes bouteilles existe en verre à col entonnoir cerclé de métal doré ou argenté, à partir de 365 F, et l'entonnoir en métal argenté à filtre et tige similaire à 480 F. Le verre géant à dégustation de bourgogne, soufflé à la main, comporte un pied en forme de colonne, 150 F.

Jansen, 9, rue Royale, a demandé à Pierre Hugo, arrière-petit-fils de l'auteur des *Misérables*, le plus somptueux des tire-bouchons en argent massif et vermeil, 1 680 F. Les bouchons de champagne oscillent entre 160 et 300 F.

Mais à 95 F, le « screwpull », tire-bouchon américain en plastique se compose de deux pièces : on maintient le support autour du goulot avec deux doigts pendant qu'on visse la longue tige d'acier dans le bouchon qui remonte... sans effort. A l'*Académie du vin*, 25, rue Royale, et 80 F chez *Nicolas*.

L'Institut national des appellations d'origine a fait réaliser des verres de dégustation en forme d'œuf étiré et tronqué sur pied, permettant de juger des qualités olfactives et visuelles des vins, avant d'en apprécier le goût. On les trouve en verre cristallin, à 9 % de plomb; pour apporter pureté et éclat. A *La Samaritaine*, 22 à 27 F, par série de quatre tailles : eau, bordeaux, bourgogne et champagne. On peut aussi commander ici le modèle « Harcourt » de *Baccarat* à pans coupés, taillé à la main, à raison de 250 à 300 francs le verre.

Au *Bazar de l'hôtel de ville* des services de dégustation sont offerts à tous les prix, à partir du *Durobor* à 7,80 F. En cristal d'Arcques, le verre à pied, œuf tronqué est à 22,70 F, tandis qu'*Artzwiller* propose la forme Alsace à pied vert, 23 F, le bordeaux à 34 F et le ballon à bourgogne à 39 F.

N. MONT-SERVAN.

CHOCOLATS

VOICI le temps des chocolats ! Sachez les choisir. Dites-vous d'abord que le cercle infernal de l'accoutumance conduit chocolatiers et pâtissiers à sucrer de plus en plus gâteaux et chocolats. Ils y ont intérêt ! Le sucre betteravier revient moins cher que les fèves de cacao. Et là encore il faut distinguer l'origine. Les cacaos les plus cotés et les plus fins sont ceux du Venezuela (Chuao), puis de l'Equateur (Marchan, Santa-Fé, Guayaquil). Viennent ensuite ceux de la Trinité et du Brésil. Les variétés africaines sont « ordinaires » et indignes du gourmet.

Le chocolat pour la pâtisserie et la cuisine est dit « de couverture ». *MM. Bernachon*, les admirables chocolatiers lyonnais (42, cours Roosevelt - Tél. : 24-37-98 - et qui expédient dans le monde entier), donnent pour recette de couverture : 12 kg de Chuao et 6 de Carenero (Venezuela), 6 kg de Para (Brésil), 6 kg de Marchan et autant de Santa-Fé (Equateur), 6 kg de San-Antonio (Trinité), 4 kg de Criollos (Madagascar) et autant de Ceylan supérieur. Avec pour ces 50 kg de fèves une proportion de sucre variable. Généralement, la couverture que vous achetez est TOUJOURS abominablement sucrée, et les cuisiniers y ajoutent encore du sucre ! On peut trouver chez *Christian Constant* de la couverture peu sucrée.

J'ai souvent cité ici les chocolats de *Courvoisier* (42 bis, quai Sadi-Carnot, à Meaux) et ceux de *Lecestre* (2, place Abbé-de-Porcaro, à Saint-Germain), dont le chocolat amer aux noisettes est une merveille. Les Parisiens qui ont encore Balzac en mémoire se souviennent de *Debauve et Gallais*, qui existent encore (30, rue des Saints-Pères).

Au hasard de vos promenades vous pourrez, à Paris, faire connaissance avec les chocolats de la *Bonbonnière de la Trinité* (4, place d'Estienne-d'Orves), *Fouquet* (22, rue François-Ier), *Tanrade* (18, rue Vignon) aux confitures dont déjà Balzac se régalait. Les chocolats suisses se retrouvent à la *Chocolaterie de Genève* (92, boulevard Haussmann) et ceux de Belgique chez *Godiva* (237, rue Saint-Honoré, 102, av. des Champs-Elysées, 157, av. Malakoff, 98, av. Paul-Doumer). A citer encore la *Chocolaterie de Puyricard* (27, avenue Rapp) et *France Draillard* (110, rue Saint-Dominique)... Et bien d'autres que j'oublie ou ne connais pas... Mais, surtout, refusez les chocolats trop sucrés... Le goût s'y fait mais, surtout, le goût s'y perd !

Et si vous voulez préparer vous-mêmes vos truffes au chocolat des fêtes, choisissez cette recette de Joël Rebuchon (restaurant *Jamin*, 32, rue de Longchamp), telle qu'il la présenta aux visiteurs du stand Kenwood à l'exposition « Le Monde de la Maison » :

La veille, mélangez au fouet 125 grammes de sucre avec cinq jaunes d'œuf puis faites bouillir 250 grammes de crème fraîche avec 125 grammes de beurre et une demi-gousse de vanille, 125 grammes de sucre. Incorporez (après avoir retiré la vanille) le premier mélange au second et hors du feu, ajoutez 400 grammes de chocolat de couverture, 400 grammes de chocolat au lait et un petit verre de calvados. Laissez reposer une nuit au réfrigérateur.

Le lendemain, à la cuiller ou à l'aide d'une poche à douille, disposez sur du papier sulfurisé des truffettes de 10 grammes environ. Remettez au réfrigérateur pour laisser refroidir une heure. Faites fondre (à 30/35° maximum de température) 500 grammes de couverture non sucrée et roulez-y les truffes avec la paume des mains pour les bien arrondir. Laissez une bonne heure encore au réfrigérateur et recommencez l'opération. Terminez en roulant les truffes dans 250 grammes de cacao pur en poudre, à l'aide d'une fourchette.

R.-J. C.

Le foie gras en question

RÉGAL coûteux, régal d'exception... Qu'il soit alors exceptionnel ! On songe au proverbe suédois : « Si l'on doit manger des choses qui font grossir, autant qu'elles soient bonnes ! » Ce foie gras, donc, vous le servirez cuit « au naturel », sans truffe inutile, sans gelée (qui sûrit facilement), en larges tranches et en entrée. Pour l'accompagner, du pain de campagne légèrement grillé. Et selon votre goût du champagne, un vin blanc ou rouge (bordeaux). Mais n'oubliez pas que les connaisseurs prônent les vins liquoreux (sauternes) et essayez à l'occasion le pineau des Charentes ou un porto « vintage ».

Achetez pour l'occasion un foie gras « frais » ! Nombreux sont les charcutiers qui, à l'occasion des fêtes, en proposent d'excellents. Quelques restaurateurs également en vendent à emporter. Les conserves « familiales » en bocaux de verre ont aussi leur charme et vous les préférerez aux boîtes, industrielles.

A Paris, notez les foies gras de la *Maison des foies gras* (9, rue Danièle Casanova - tél. 261-42-36 et 1, rue de Sontay - tél. 500-94-94), celui spécial et renommé de *Roger Lamazère* (23, rue de Ponthieu - tél. 359-66-66), ceux en bocaux de *Lous Landès* (157, avenue du Maine - tél. 543-08-04), du *Fouquet's* (99, Champs-Elysées - tél. 723-70-60) et du *Trou Gascon* (40, rue Taine - tél. 344-34-26). Ceux enfin, pleins de gentillesse landaise, de *Christiane Massia* (59, rue de Dantzig - tél. 828-31-55), qui viennent des Landes.

Car, notez-le, les Landes sont (avec aussi, à présent, la Bretagne) un haut lieu de production, alors que l'industrie utilise de plus en plus des foies venus d'ailleurs. Ils peuvent être excellents mais on peut aussi regretter que la législation n'oblige pas à indiquer sur les boîtes l'origine du foie.

De même le gourmet ne saurait approuver les tentatives – pour diminuer le coût – à laquelle on assiste actuellement de foies gras aux cèpes, de foie gras aux pommes... Le moins que l'on puisse écrire, c'est que ce n'est pas... champion !

Mais, aussi bien, pourquoi ne prépareriez-vous pas vous- mêmes votre foie gras des réveillons, mesdames ?

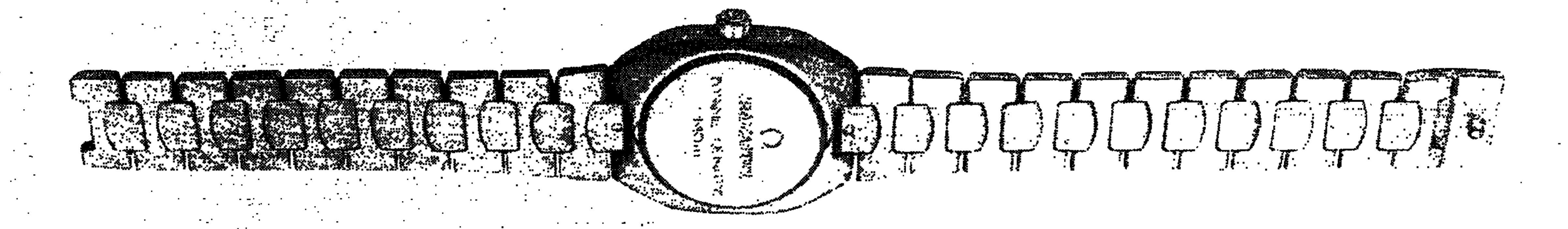
Ce n'est pas si difficile. A Paris, pour l'acheter, vous avez quelques bonnes adresses : *Coesnon* (36, rue Dauphine - tél. 326-56-39), *Labeyrie* (6, rue Montmartre - tél. 236-60-13) *Pietrement-Lambret* (8-10, rue Montmartre - tél. 233-30-50) et *Au Poulet de Bresse* (30, rue des Belles-Feuilles - tél. 727-83-31). Demandez si possible un beau foie gras cru des Landes, d'environ 800 g, de couleur crème-rose, pas mou mais non plus point trop dur : la qualité extra. Enveloppez-le d'un linge et laissez-le 24 heures.

Et puis... Mais écoutez plutôt André Daguin, un spécialiste : « *Parez le foie en éliminant la partie verte autour du fiel, tirez sur la veine du haut du gros lobe, enlevez toutes les pellicules de la surface mais sans ouvrir le foie. Mettez sur le feu une grande marmite d'eau salée à 20 g par litre et portez à gros bouillons. Ebouillantez dedans le foie, 2 minutes, séchez-le, assaisonnez-le dessus, dessous et entre les lobes en poivrant confortablement au poivre blanc. Placez alors votre foie dans une cocotte ovale à sa mesure. Couvrez. Faites cuire au bain-marie 40 minutes à 110°. Sortez du four. Retournez le couvercle de la cocotte pour qu'une légère pression s'exerce sur le foie et que la graisse remonte et le recouvre. A refroidissement vérifiez que la graisse recouvre complètement le foie et tenez ainsi deux ou trois jours au moins au froid.* »

Maintenant vous préférerez peut-être le foie de canard, plus « fauve » de goût, plus petit aussi. Freddy Girardet en donne cette recette : « *Faire dégorger deux heures un foie de 500 g à l'eau pas trop froide. Séparer les lobes, les fendres et retirer les nerfs. Les assaisonner de 9 g de sel, 1 de poivre blanc, une pincée de sucre, une giclée de madère puis les tasser en terrine et tenir au « frigo » une douzaine d'heures. Cuire à four préchauffé à 120°, au bain-marie et four éteint, 35 minutes. Refroidir vivement. A l'aide d'une plaquette surmontée d'un poids, tasser les chairs jusqu'à ce que la graisse les recouvre. Laisser reposer 24 heures au frais.* »

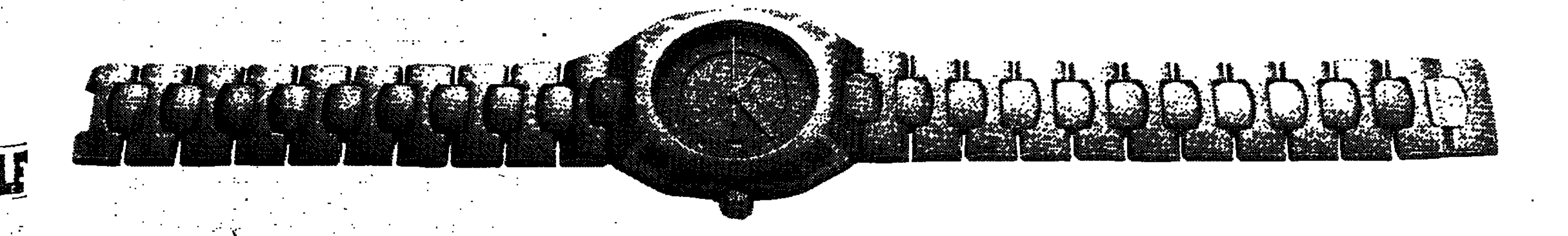
R.-J. C.

Ω
OMEGA

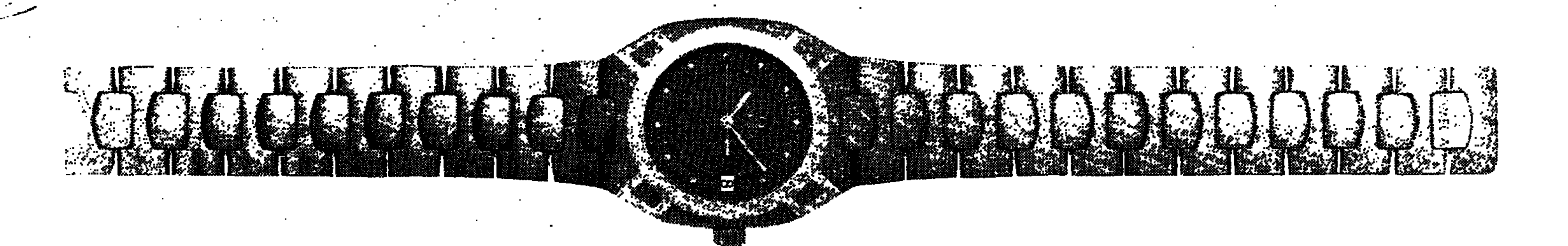


La montre la plus insolite

des années quatre-vingts



est en titane.



Dure comme l'acier, légère comme une plume, douce comme la soie... Cette montre est en titane. Un métal révélé par les expériences spatiales, que l'on s'attend à trouver plutôt sur la lune que sur la terre. Pour rehausser l'éclat sombre du titane, Omega l'a serti d'or rose. Un métal sans lequel les plus beaux bijoux n'auraient jamais vu le jour. De cette union insolite est née la Seamaster Titane.
Une montre de caractère pour homme et femme, qui résiste aux acides, plonge jusqu'à 120 mètres et explore une tendance esthétique nouvelle.
Omega Seamaster Titane. La montre qui vient d'ailleurs.

modèle déposé

Le Monde

culture

PHOTO

PIERRE DE FENOYL GALERIE TEXBRAUN

L'escargot des années lumière

Les photographies de Pierre de Fenoyl, qu'expose actuellement la galerie Texbraun, sont comme des clichés naturalistes, les toutes premières prises de l'histoire de la photographie qu'aurait obstruées, par un effet de projection a *contrario* dans le temps, un sédiment de culture. A l'intérieur de cette histoire, Pierre de Fenoyl est l'un des seuls à joindre les deux bouts : la pureté de regard du primitif, qui s'émerveille de tout, et le grain de connaissance ; la naïveté et la malice. Il tisse un petit arc solitaire, un prisme qui relie, comme la traînée luisante d'un escargot qui irait à des années lumière, Atget et Friedlander. chaque épreuve est une antiquité sur laquelle se superposent, comme une décalcomanie à demi vierge, un ou deux hiéroglyphes de modernité.

En Égypte, il est un Francis Frith qui aurait été mis au secret par les dieux et aurait écumé toute la nouvelle photographie américaine. Dans la campagne toscane, il est un « retraité » qui savoure la moindre percée de lumière. A Paris, il est un Marville au bout de ses forces et devenu mystique, halo surnaturel qui nimbe une barcasse abandonnée sur la Seine.

Pierre de Fenoyl fait un travail délicat, incomparable, qui requiert de la part du spectateur, pour devenir tout à fait perceptible, un même grain de connaissance.

HERVÉ GUIBERT.

★ 12, rue Mazarine, Paris 6e, jusqu'au 25 décembre.

JAZZ

LES PRIX DE L'ACADÉMIE

L'académie du jazz a proclamé ses prix. Les artistes de l'année sont Éric Le Lann (prix Django) et Martine Morel (prix Bechet). Pour les disques des derniers douze mois, dans la région du jazz actuel, sont à retenir : Chick Corea (*Trio Music*, ECM 1232, Phonogram), Johnny Griffin (*Change of Pace*, Riverside 68 925, Carrière), Sarah Vaughan (*Crazy and Mixed up*, Pablo 2312 137, RCA), Jean-Pierre Debarbat (*De Luxe*, JMS 019), Patrice Caratini (*Endeka*, Musiza-Arabella 201 896, Eurodisc), Vienna Art Orchestra (Hat Art 91-92, Harmonia Mundi).

Du jazz historique il est à noter : Sidney Bechet (*The Complete*, RCA 42 409 et 43 262), Billie Holliday-Teddy Wilson (CBS 66 377), Woody Herman (*The Thundering Herds 45-48*, CBS 66 378), Thelonious Monk (*Monk*, Blue Note 1510-1511), Charlie Parker (*Night in Washington*, Elektra 52 359, WEA).

Dans le canton du spiritual, du blues et du rhythm and blues, il est signalé : Bessie Griffin (*Howling*, Chess 515 026, Vogue), Jimmy Dawkins (*Hot Wire*, Isabel 900 508, WEA), Earl King (*Earl*, Imperial 068 299, Pathé-Marconi).

■ **Fabra, Rossi, Morisson, Sobrino**, quatre artistes de tendance géométrique, organisent une exposition en atelier, où ils montrent des peintures, sculptures et œuvres de petit format récentes. Ils sont présents pendant les jours d'exposition les vendredis, samedis et dimanches 10, 11, 12 et 17, 18, 19 décembre de 16 heures à 21 heures. *(Atelier Fabra, 50, rue des Couronnes, 7e étage, Paris-20e, Tél. : 366-15-08.)*

CINÉMA

QUATRIÈME FESTIVAL DE NICE

Italie, Baie des Anges

Pour la quatrième fois depuis 1979, au 30 novembre au 5 décembre dernier, Nice avait rendez-vous avec le cinéma italien. Cinquante films au programme de ce Festival qu'organisent en collaboration avec la municipalité André Asséo et Hubert Astier. Des rétrospectives (Dino Risi, Mario Soldati, Vittorio Gassman, Ornella Muti), des hommages (Valerio Zurlini, Elio Petri, l'un et l'autre récemment disparus), et une compétition. Vittorio Gassman vint également présenter *Di Padre in Figlio*, le film (très attachant) qu'il a réalisé et interprété avec son fils, et Ornella Muti celui qu'elle a tourné sous la direction de Pasquale Festa Campanile, *La Ragazza di Trieste* (« médiocrissime », hélas !). Et, pour que la fête soit complète, nous eûmes droit à une soirée Riccardo Freda au cours de laquelle fut projeté ce monument du spectacle populaire qu'est *Maciste en enfer*.

Cependant, comme chaque année, l'attraction majeure du Festival était constituée par la section « Nouveau regard », qui permet de faire le point sur les tendances actuelles du cinéma italien. Un cinéma qui, la télévision aidant, émerge de la crise où cette même télévision l'avait plongé. Un cinéma fiévreux, fluctuant, souvent déconcertant, à l'image en somme de la société qui l'engendre.

Parmi les sept films qui concouraient pour le prix de la fondation Philip Morris dans cette section « Nouveau regard », les deux meilleurs étaient *Dancing Paradise*, de Pupi Avati, et *Quartetto Basileus*, de Fabio Carpi. L'originalité et la vivacité du premier l'ont emporté sur la gravité et le classicisme du second, dont le jury a néanmoins tenu à souligner les qualités.

⁂

Déjà, l'année dernière, à Nice, un film de Pupi Avati présenté hors compétition, *Aiutai a Sognare*, nous avait révélé le talent très particulier de ce cinéaste de quarante-cinq ans que la télévision a rendu célèbre en Italie, mais que les distributeurs français ignorent. Il faut espérer que le prix qu'il vient de remporter mettra fin à cet ostracisme. Les poètes, les funambules, les Pierrots lunaires sont rares au cinéma. Or, à sa manière, Pupi Avati en est un.

On pourrait qualifier *Dancing Paradise* de féerie musicale. Mais c'est aussi un conte picaresque, le récit d'un voyage imaginaire, l'histoire d'une quête filiale. Escorté ou plutôt guidé par un personnage malicieux à qui parfois pousse des ailes, un jeune homme part sur les traces de son père, vieux musicien de bals villageois mystérieusement disparu. Avant de le retrouver, le jeune homme devra avoir embrassé cinq demoiselles inconnues de lui, l'aventure s'achevant dans un paradis à la Méliès capitonné de nuages et peuplé de chérubins parmi lesquels le papa fugueur anime infatigablement un orchestre de jazz.

Tout est légèreté et liberté, invention et fantaisie dans ce petit film, réalisé avec des moyens modestes, et qui semble avoir été improvisé au fil du tournage tant les événements y surgissent de façon inattendue. Vagabondages du cœur et surprises de la nostalgie : c'est à ces deux sources que Pupi Avati puise son inspiration. Et s'il arrive parfois que sa caméra baladeuse s'attarde exagérément en chemin, le charme incongru de la mise en scène ne cesse, aujourd'hui comme hier, de nous « aider à rêver ».

C'est très loin de cette exubérance que se situe *Quartetto Basileus*, œuvre aux résonances littéraires et qui a pour auteur Fabio Capri, un écrivain et scénariste de cinquante-sept ans venu tard à la mise en scène (*Quartetto Basileus* est son troisième film).

Lorsque l'un des membres de leur formation meurt d'une crise cardiaque, les trois survivants d'un célèbre quatuor de musique de chambre prennent soudain conscience qu'ils ont été pendant trente ans prisonniers de leur art et qu'ils n'ont rien connu de la « vraie vie ». Ils envisagent donc de se séparer. Jusqu'au jour où, éblouis par le talent d'un violoniste de vingt ans, ils changent d'avis et offrent au jeune prodige la place du disparu.

Trois messieurs un peu rassis et cette sorte d'archange aux dons éclatants, à la beauté insolente, qui court les filles, fume de l'herbe et perd au jeu, bref, qui mord à pleines dents dans cette « vie » que ses compagnons n'ont pas eu la curiosité de connaître : une telle confrontation porte en elle des menaces. Comme le dit un des musiciens : « la jeunesse est dangereuse ». Et, de fait, pour ces hommes vieillissants, la marche du destin brusquement s'accélère, le premier découvrant son homosexualité latente, le second préférant le suicide à une existence sans amour et sans espoir, le troisième se réfugiant dans l'anonymat et la solitude.

C'est une réflexion sur les premières blessures de la vieillesse, sur la déroute que peut provoquer le bilan d'une vie, sur l'apparition, au déclin de l'âge, de sentiments ou de désirs longtemps refoulés que nous propose Fabio Carpi dans ce film où tout est suggéré, murmuré, où l'expression cinématographique devient elle-même musique de chambre. Un film d'une délicatesse, d'un raffinement extrêmes, admirablement interprété de surcroît (par Pierre Malet et Michel Vitold entre autres), auquel le public niçois a eu la bonne idée de décerner son prix.

⁂

Des autres films de la compétition, il y a moins à dire. Le Festival nous a confirmé la mort de l'ancienne comédie à l'italienne et le triomphe d'une nouvelle forme de comique, mieux adaptée aux goûts des jeunes spectateurs, et dont le style s'apparente souvent à celui des bandes dessinées ou des sketches de cabaret. Avouons-le : les clowneries de *Ad ovest de Paperino*, d'Alessandro Benvenuti, et les extravagances de *Domani si balla*, de Francesco Laudadio, retient davantage l'attention. Tout en racontant sur le mode burlesque l'histoire d'une prise d'otages, le cinéaste dénonce les moyens utilisés par la télévision pour transformer en « spectacle » l'horreur de certains événements et en voyeurs sadiques les fidèles du petit écran. Ce n'est pas toujours d'une finesse exquise, mais l'humour noir de Laudadio atteint parfois au surréalisme.

Le terrorisme et la violence obsèdent — et c'est bien naturel — les réalisateurs italiens. Dans *Fuori stagione*, de Luciano Manuzzi, des vitelloni sordides enlèvent, séquestrent et finalement provoquent la mort d'un homme rencontré par hasard. Dans *Colpire al cuore*, de Gianni Amelio, un garçon de quinze ans, convaincu que son père aide des terroristes, le dénonce à la police. Malgré une mise en scène un peu guindée, ce dernier film ne laisse pas indifférent. Amelio a le sens du mystère des êtres, il tient ses personnages à distance, si bien que de l'évolution des rapports entre le père (excellent Jean-Louis Trintignant) et le fils naît un intéressant suspense psychologique.

Un dernier mot pour signaler la projection hors compétition de trois films présentés au Festival de Venise (1) le *Sciopen*, de Luciano Odorisio, à qui sa jeune maîtrise valut de remporter le Lion d'or de la première œuvre ; l'inégal, mais passionnant, *Gli occhi, la bocca*, de Marco Bellochio (Lou Castel fascinant dans une scène magistrale) ; enfin, tout en subtilités, le mélancolique *Il matrimonio di Caterina*, de Luigi Comencini.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) *Le Monde* des 4 et 7 septembre.

■ **Le cinéma l'Escurial propose deux « nuits exceptionnelles »**, les samedis 11 et 18 décembre à 0 h 30, en hommage à Brigitte Bardot. Sont projetés deux films de Michel Boisrond, « Cette sacrée gamine » et « Voulez-vous danser avec moi ? », ainsi que « la Bride sur le cou », de Roger Vadim. (11, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.)

■ **Collaborateur de Joseph Losey et d'Edward Dmytryk**, mis sur la liste noire à l'époque du maccarthysme, le scénariste américain Ben Barzman donne une série de conférences, de 15 heures à 17 heures, à la Cinémathèque française les 9, 10, 13, 15 et 16 décembre.

« LA BOUM 2 », de Claude Pinoteau

Bonjour, la vie

La Boum (sans numéro), vous vous souvenez ? Une très jeune fille sortait des jupes de sa mère pour découvrir le lycée, les copines et ces curieux animaux mal embouchés mais enjôleurs que sont les garçons. De cette première *Boum*, *la Boum 2* est le prolongement naturel, en quelque sorte la suite biologique. Hier, Vic, l'héroïne, avait treize ans. Aujourd'hui elle en a quinze, presque seize. Deux années qui comptent double pour les filles, une traversée qui les rend à la fois plus sûres d'elles-mêmes et plus incertaines, plus épanouies et plus vulnérables, plus exigeantes et plus anxieuses. Après « adieu l'enfance », c'est « bonjour la vie » que va chanter ou soupirer la petite Vic.

Sa famille, nous la connaissons. Un père dentiste, une mère créatrice de bandes dessinées. Dix-sept ans de mariage, des hauts et des bas dans l'entente conjugale (Lucas, le bébé, est le fruit d'une de leurs innombrables réconciliations), et, à l'égard de Vic, ce curieux mélange de confiance et d'affolement, d'embrassades et de criailleries (vêtu de sa dignité et d'un drap de lit, papa hurlant parce que sa fille est rentrée à 3 heures du matin), qui constitue la bouillie ordinaire des rapports entre enfants et parents. Et puis, Poupette, la merveilleuse arrière-grand-mère, la confidente des heures noires, Poupette, qui trotte vers ses quatre-vingt-deux ans en se demandant si elle doit épouser le monsieur sérieux, son amant depuis des lustres, qui lui a demandé sa main.

Vic, elle, travaille (bientôt le bac), écoute Pénélope la délurée lui raconter ses prouesses, devine qu'à la maison il y a du chambardement dans l'air, s'occupe de son petit frère, va écouter du rock. Surgit Philippe, dix-huit ans, étudiant et boxeur amateur, un mètre quatre-vingts de muscles et de gentillesse. L'amour, bien sûr, Vic l'attendait, le guettait. N'est-elle pas, naguère, tombée en pâmoison devant un beau brun ? Mais, avec Philippe, tout est différent, tout lui semble plus grave, plus compliqué, plus obsédant, sans parler de cette décision qu'il faudra prendre un jour d'accompagner le garçon dans sa chambre. La passion, la vraie passion, au fond, c'est peut-être ça : cette valse-hésitation, ce formidable bonheur entrecoupé de tentations, de crises de jalousie, de querelles et de brouilles.

Romantisme pas mort : voilà d'abord ce que nous disent Danièle Thompson, scénariste, et Claude Pinoteau, réalisateur, de *la Boum 2*. Certes, les mœurs ont évolué, et, tandis que les vieux tabous étaient relégués au grenier, la pilule a trouvé place dans l'armoire à pharmacie familiale. Mais si « faire l'amour » pose moins de problèmes qu'autrefois, devant l'amour tout court, c'est toujours le même ahurissement, la même angoisse, la même fièvre, le même délire — et, vite séchées, les mêmes larmes.

On aimera dans cette *Boum 2* ce qu'on avait aimé dans la précédente : les surprises du scénario, l'allégresse du rythme, la justesse du trait et du vocabulaire, l'élégance discrète de la mise en scène. On parlera à juste titre du charme de ce ballet sentimental. Mais à ces qualités s'ajoute, cette fois, la révélation d'une comédienne. Il y a deux ans, Sophie Marceau avait séduit par son naturel et sa grâce encore enfantine. Sans rien perdre de son naturel (n'a-t-elle pas exactement l'âge de son personnage ?), elle a acquis depuis une féminité, une autorité et, dirait-on, une expérience qui font d'elle la vedette du film.

Une vedette qu'entourent Pierre Cosso, un débutant très sympathique, et ces autres vedettes que sont Claude Brasseur, Brigitte Fossey et Denise Grey.

Comme dans la première *Boum*, Danièle Thompson et Claude Pinoteau ont préféré ici le rose au gris, et les sourires de la vie à ses laideurs et ses calamités. Qui pourrait le regretter ? Le rose et les sourires, cela existe aussi. Et Vic en est la plus jolie des preuves. — J. B.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

VLADIMIR SPIVAKOV A PARIS

Mozart avant tout

Précédé d'une réputation solide, encore que relativement récente, le violoniste soviétique Vladimir Spivakov a donné un récital à la salle Gaveau en compagnie de son compatriote le pianiste Boris Bekhtierev. Programme éclectique puisque, entre une sonate de Mozart (K. 380) et la Sonate à Kreutzer *de Beethoven, figuraient la* Suite italienne *(d'après Pergolèse) de Stravinski et un* Prélude à la mémoire de Chostakovitch *d'Alfred Schnitke (né en 1934), sobre déploration, pour violon et violon pré-enregistré, autour d'une note centrale en pizzicato.*

Il y a loin de la souplesse de Mozart, rusant avec les règles de la carrure classique, à la laideur néoclassique de Pergolèse momifié par un compositeur du vingtième siècle, mais la démonstration aurait été autrement pénible sous des doigts et des crins moins souples que ceux-là. Cette intelligence du phrasé, la qualité des nuances douces jusqu'au seuil de l'inaudible, l'entente parfaite qui règne entre les deux partenaires avaient fait merveille dans la sonate de Mozart qui semble convenir parfaitement à leurs personnalités. Les contrastes obligés de la sonate de Beethoven leur réussissaient moins bien et, dans l'aigu, on sentait chez le violoniste des problèmes de justesse que la Ronde des Lutins, *donnée en bis a cruellement confirmés, en dépit d'une virtuosité éblouissante.*

Ce souci de panache avec une pointe d'affectation semblent être les points faibles d'un artiste que d'aucuns considèrent comme le rival de Ghidon Kremer, quoi que leurs tempéraments soient radicalement opposés. D'autre part, on aimerait réentendre Boris Bekhtierev en récital, car l'accompagnateur cache visiblement un soliste au toucher raffiné servi par une technique à toute épreuve.

GÉRARD CONDÉ.

DANSE

« Babel Babel », de Maguy Marin

Désormais implanté à Créteil, le Théâtre de l'Arche vient de présenter le nouveau spectacle chorégraphique de Maguy Marin, coproduit avec la Maison de la culture d'Angers.

Babel Babel s'ouvre sur l'évocation biblique d'une humanité vêtue de sa seule candeur originelle ; elle passe des piétinements lourds, façon *Guerre du feu*, à l'édification collective d'une cité sur fond joyeux de bruits de métiers et de palabres riches en onomatopées.

Un raccourci efficace amène la tribu au stade grégaire, symbolisé par un club de vacances (le matériel est fourni par la société Trigano) et traité dans un style délibérément bête et méchant. Maguy Marin a frappé gros et fort ; elle a composé une suite de tranches de vie saignantes rappelant les dessins de Cabu. Elle y chante avec un brio étourdissant des rengaines de variétés, accompagnée par des musiciens installés, culotte baissée, sur des cuvettes de w.-c., tandis que les estivantes, leurs nombreux bébés accrochés autour des reins comme des régimes de bananes, s'empoignent allégrement sous l'œil égrillard de leurs Dupont-Lajoie de maris.

Difficile après cela de regagner les hauteurs. Les couples se roulent dans l'herbe douce qui recouvre le plateau ; une adolescente saisie par le rythme saute comme un jeune cabri. Le retour à la nature loin des villes souillées s'accomplit sur une musique de Mahler. Dommage que le scénographe, John Davis, n'ait pas employé ici les lumières raffinées qu'il utilisait pour Carolyn Carlson. Il éclaire crûment la nudité des danseurs et les transforme en naturistes sans mystère.

Babel Babel est un spectacle techniquement très au point, où Maguy Marin obtient exactement l'effet escompté. La salle s'amuse beaucoup et rit à gorge déployée. Mais pour apprécier l'invention gestuelle de la chorégraphe, son sens dramatique, il vaut mieux voir son précédent ballet, *May B.*, une machine théâtrale parfaitement agencée que la compagnie reprend en tournée.

MARCELLE MICHEL.

★ *May B.* : Elancourt le 10 décembre, Athis-Mons le 11, Montluçon le 12, La Rochelle le 14, Nantes les 15 et 16, Saint-Brieuc le 17, Meaux le 19.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MA ELO. – Petit Athénée (742-67-27), 18 h 30.
PHILOCTETE LE BOURREAU. – Centre culturel suédois (271-82-20), 20 h 30.
L'AMOUR, LA MORT, LA BOUFFE ET MOI. – La Huchette (326-38-99), 22 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : 19 h 30 : Falstaff.
SALLE FAVART (296-12-20) ; 19 h 30 : les Contes d'Hoffmann.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer 20 h 30 : Setrak (Liszt, sonate en si mineur) ; la Voix humaine, soprano : A. Béranger ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : le Père.
ODÉON (325-70-32) : 19 h 30 : Grand et petit.
PETIT ODÉON (325-70-32) : 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
TEP (797-96-06) : 20 h : les Possédés I.
PETIT TEP (797-96-06) : 20 h 30 : Lettre de Chine ; Marcel.
BEAUBOURG (277-12-35), débats et rencontres - musée : 18 h 30 : M. Ernst ; à 18 h 30 : autour de la revue « Roman » ; à 20 h 30 : pour James Joyce ; Cinéma-Vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I. ; 15 h : la pub, anthologie ; Portraits d'artistes ; Jean-Maurice crève l'écran ; Flux, reflux ; à 19 h : Kart Kren ; Théâtre : 20 h 30 : Leit-motiv (ou « l'homme-fleur »).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), *Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.*
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine ; grande salle, 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 20 h 30, Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30, Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) 20 h 30 : le Malentendu ; ATELIER (606-49-24).
ATHÉNÉE (742-67-27) Salle L.-Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30, En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. – Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II. – Atelier du chaudron (328-97-04) 20 h 30, les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) 20 h 30 : Boustifilles.
CINQ DIAMANTS (588-01-00) (Dim., L.), 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h, Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45, Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14) 21 h, La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49) 21 h, la Dernière nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42) 20 h 30, les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30, 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 22 h, Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Paihasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55) 20 h 30 : Léonce et Léna.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 18 h 30, l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15, Vive les femmes ; 22 h, Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51 21 h : The Lover.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 20 h 30, la Poule à Jupiter.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h, L. Rocheman : Grand-Père Schlomo.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30, Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : La noce ; 22 h 15 : Moman ; – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français : 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MARIGNY (256-04-41) 21 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00) 21 h 30 : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Eupalinos.
ŒUVRE (874-42-52) ; 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-99-16) 20 h 30 : les Burlingeurs.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 9 décembre

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h. : Regarde les femmes passer.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : *Liberté d'action.*
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 19 : Voyage en Dualie ; 22 h 30 h : L'Enfant.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) 20 h 45 : Famille Fenouillard dare dare.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61), 21 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 ; 20 h 30 : Enjeux la vie.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Oh les beaux jours ; II : 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Lorenzaccio.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

A. DÉJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Elle dit qu'elle est seule.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : D. Petit-B. Philips.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Lari Leong.
MUSÉE GUIMET (723-61-65), 20 h 30 : Danses et musiques de fêtes au Manipur.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Malavika, l'Inde à travers la danse et son langage.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : A. Dorati, chœur de l'orchestre de Paris, dir. : A. Oldham (Haydn, Stravinski, Kodaly).
ÉGLISE DE LA TRINITÉ, 20 h 30 : Chœurs de la Trinité, Orchestre pro musica de *Paris (Haendel).*
RANELAGH, 20 h 30 : Ensemble 2E 2M (Szymanowski, Gerhard, Bach...).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Mozart, Haydn, Schubert...).
SALLE BERLIOZ, 20 h 30 : H. Jeanney (Haydn, Chopin, Ravel).
FACULTÉ DE DROIT D'ASSAS, 21 h : J.-J. Kantorow, Orchestre de chambre B. Thomas (Paganini, Rossini).

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (225-11-40)
LE CHESNAY, Théâtre Nouvelle France, 21 h : Duo Courtois-Collard (Mozart, Beethoven, Schubert, Webern).
FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)
EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT, 21 h : Musique sacrée byzantine grecque.
FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, (243-00-59), 20 h 30 : Œil pour œil.
HALLE DU MARCHÉ, 20 h 30 : Le Saperleau.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : La Comédie de Macbeth.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74), 21 h : le Choral des Pêcheurs d'éponges.
BAGNOLET, ATEM (364-77-18), 20 h 30 : Del Tango.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), 21 h : Théâtre chez Léautaud.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : l'Eléphant d'Or.
MONTREUIL, T.E.M. (859-17-32), 21 h : Premières rencontres.

SAINT-OUEN, Palais des sports, 15 h : J. Lantier.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), 21 h : Vaudeville.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Bach, Haendel).
LE VESINET, CAL (976-32-75), 21 h : Don Pasquale.
VINCENNES, Théâtre D. Sorano (374-73-74), 21 h : Intimité.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Hommage à B. Boetticher : Décision at Sundown ; 19 h, hommage à J. Huston : African Queen ; 21 h, Moulin rouge.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : jeune cinéma italien : Ping-pong, d'A. Riva ; 17 h, aspects du cinéma en R.F.A. : Plein aux as, d'A. Winkelman ; 19 h, films de Ben Barzman : Retour aux Philippines, d'E. Dmytryk.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).
DEUX DEBILES CHEZ LE FANTOME (A., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08). - V.f. : Français, 9e (770-33-88).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
HECATE (Fr.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-79) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
LES MISÉRABLES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

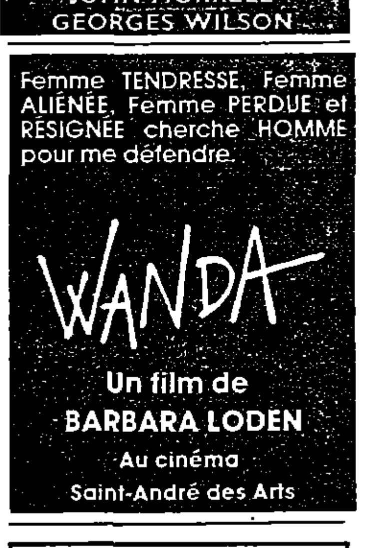
LES FILMS NOUVEAUX

AMOUR JEUNE, AMOUR FOU, film italien de Giorgio Stegani Casorati. V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 8e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Gobelins, 14e (707-12-28) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
LA BOUM N° 2, film français de Claude Pinoteau : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Cluny-Palace, 5e (354-07-76)* ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH, film d'animation américain de Don Bluth. V.O. : Quintette, 5e (633-79-38) ; V.F./V.O. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
S.A.S. A SAN-SALVADOR, film français de Raoul Coutard : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
TELL ME..., film américain de Lee Grant. V.O. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

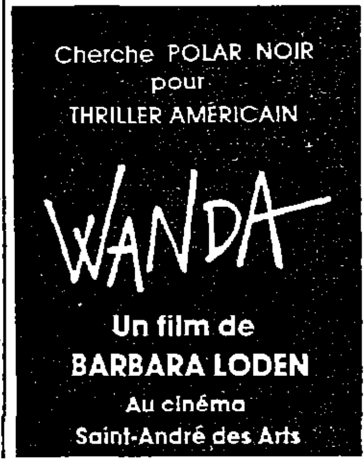
NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) : Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
PINK FLOYD THE WALL (A., *v.o.)* : Saint-Michel, 5e (326-79-17) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Nations, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Marivaux, (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
SPEED DRIVER (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
THE THING (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) –(V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Miramar, 14e (320-*89-53) ; Tourelles, 20e (364-51-98).*
TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
UN TUEUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beau*grenelle, 15e (575-79-79).* – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
APOCALYPSE NOW (A.,v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). V.f. : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Christine bis 6e (325-47-46) H. Sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES DAMNÉS (It-All., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A.,v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A,v.f.) (*) : Club, 9e (770-81-47).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) Olympic, 14e (542-67-42) Acacias, 17e (764-97-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).
FREUD PASSION SECRETEA (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).







SPECTACLES

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LE MÉPRIS (Fr.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MUSIC-LOVERS (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES OISEAUX (A., v.o.) (*) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (327-78-37) Calypso, 17e (380-30-11).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche 6e (354-47-62).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

Jésus-Fric superstar

Je ne sais pas qui est derrière, mais on a beau dire, l'homme est quand même une réussite assez spectaculaire. Regardez ce qu'il a réussi à faire marcher sur la Lune. A pousser jusqu'à Mars et Jupiter. A se mettre à l'écouteradio d'autres êtres perdus peut-être dans les espaces infinis de l'univers. Il en est même arrivé à narguer son créateur. Il fait des robots à son image. Il se reproduit en laboratoire. En cas de mauvais fonctionnement, il se fabrique des pièces de remplacement, et pas n'importe lesquelles, des pièces maîtresses, un cœur, encore tout récemment.

Allez vous étonner, après ça, de la façon familière, désinvolte, bassement intéressée — pour un peu, on leur taperait sur le ventre — dont on traite, aux Etats-Unis, Dieu le Père, sans parler du Fils. Le Fils, au cours des années 60, on a vu tout le parti qu'on pouvait en tirer et on ne s'est pas gêné pour en faire : rappelez-vous Jésus-Christ superstar, *une énorme vedette du box-office.*

C'est d'ailleurs là qu'on a pris l'habitude de s'adresser à lui sur le ton de M. Loyal introduisant l'Auguste de soirée dans le rond de lumière. Seulement voilà, il faut vivre avec son temps et, notre temps, c'est celui du pavillon électronique cher à Toffler. On ne sort plus, ou guère. C'est trop risqué, trop fatigant, trop compliqué. On reste chez soi et on ouvre sa lucarne. Sur le voisin. Sur le monde. Et, oui, pourquoi pas, sur le Tout-Puissant.

Il est devenu en quelques années le roi des shows télévisés. On en a vu deux, mercredi soir, sur TF 1 (Video Gratias) *présentés par des évangélistes de choc. Des hommes d'affaires. Et des hommes de spectacle. Il y a même un pasteur taillé dans le roc, massif, costaud, qui pousse le culot jusqu'à pratiquer en direct des miracles style Lazare : lève-toi et marche ! Il effleure les fronts, et dans un flot de musique rock le paralytique repousse son fauteuil roulant du pied, le sourd laisse tomber son sonotone. Et les fidèles invités sur le plateau, entonnent en se trémoussant des cantiques d'actions de grâce et se prosternent devant le grand prêtre d'une religion simplifiée, vidée de sa substance théologique et curieusement ramenée à ses manifestations les plus primitives, les plus anciennes, dont s'accommode apparemment très bien la sensibilité moderne.*

Seulement voilà, la télé, ça coûte cher. Le patron de « Praise the Lord » (le P.T.L. Club) en sait quelque chose. Jim Bakker et sa femme Tamy, une mignonne chanteuse scintillante de bijoux, se sont fait construire un véritable châteaufort avec piscine, restaurant, studio ultra- perfectionné. Et pour alimenter le chiffre d'affaires — 52 millions de dollars — de cette société qui s'est offert le luxe de louer un satellite, il fait régulièrement la retape à l'antenne. A votre bon cœur, mes chers frères, mes chères sœurs, versez sur nous une pluie de dollars, et vous serez récompensés. On vous enverra par retour du courrier un disque de Tamy et un tee-shirt au nom du Saint-Esprit.

CLAUDE SARRAUTE.

ENTENDU

LA FUGUE, L'ART DE LA LIBERTÉ

Olivier Bernager a une façon à lui de composer un programme de radio : un style. Les auditeurs de France-Musique, accoutumés aux « voyages » de ce producteur — montages subtils d'œuvres généralement offerts en nocturne, — le savent. C'était sur France-Culture qu'il fallait l'écouter, mercredi 8 décembre. En quatre heures d'émissions, il a fait sinon la synthèse, du moins un grand tour de la question, des questions posées par *l'Art de la fugue* de Jean-Sébastien Bach : une véritable enquête et un bonheur d'écoute.

Les dossiers proposés par les musicologues, les prologues imaginés par les présentateurs de bonne volonté, ne sont pas souvent aussi chatoyants et modestes à la fois. Il faut donc signaler là un modèle du genre, oh ! très simple en apparence. On est parti d'une brève introduction, d'un rappel d'histoire : le manuscrit de Bach, retrouvé incomplet et dans le désordre, qui proposait à l'origine vingt-quatre cas de figures compositionnelles, date de 1748, et ne répondait à aucune commande. La fugue ? C'est l'art de la liberté, c'est-à-dire celui des contraintes assimilées, intériorisées. La fugue ? Une mélodie courte caractérisée par sa structure et son « sujet » : un thème, son miroir et son développement. La fugue, c'est la permanence alliée à la différence.

De nombreux invités se sont exprimés au fil de la journée, qui en compositeur, qui en linguiste, qui en philosophe, qui en instrumentiste. Ou encore en éclaireur de sentiers extra-européens, comme cet ethnomusicologue appelé à comparer les polyphonies traditionnelles à *l'Art de la fugue.* Jamais trop de paroles. Des allers et retours. Une envie partagée de faire comprendre, et de tenir en haleine.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Pour en rester à Bach, signalons que — sur France-Musique, cette fois — Claude Hermann (qui tout au long de cette semaine a parlé de la famille Bach, cette dynastie) propose vendredi matin 10 décembre l'audition intégrale de *la Passion selon saint Jean.*

M. JOEL LE TAC QUITTE LA PRÉSIDENCE DE L'INA

M. Joël Le Tac, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), a annoncé le 8 décembre sa décision de remettre son mandat à la disposition du président de la République. M. Joël Le Tac, qui a écrit en ce sens au chef de l'État, précise qu'il n'entend pas démissionner, mais avancer seulement le terme de son mandat fixé au 15 février 1983, date à laquelle il aurait atteint l'âge limite de soixante-cinq ans fixé par la loi.

Cette décision met fin à une période d'incertitudes. M. Joël Le Tac était l'un des derniers présidents des sociétés issues de la loi sur la communication audiovisuelle à n'avoir pas été encore remplacé ou confirmé dans son poste. De plus, le poste de directeur de l'INA est vacant depuis le départ de Mme Nicole Briot. C'est donc la totalité de l'équipe dirigeante de l'Institut que le conseil des ministres doit remplacer après avis de la Haute Autorité de le communication audiovisuelle.

● *Dix-septième inculpation dans l'affaire Hersant.* — Mme Irénée Le Cornec, quatre-vingt-sept ans, qui fut jusqu'en 1978 directrice de la publication du bihebdomadaire *La voix-Le Bocage* à Vire (Calvados), a été inculpée le 7 décembre par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, d'infraction à l'ordonnance d'août 1944 sur l'organisation de la presse française. *La voix-Le Bocage* est éditée par une filiale de la Société normande de presse, contrôlée par le groupe Hersant. C'est la dix-septième inculpation dans cette affaire.

Jeudi 9 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Bonbons en gros.
Réal. Dupont-Midy, avec R. Coutteure, C. Pascal, L. Duthilieul.
22 h Documentaire : Les oubliés de l'histoire.
Réal. R. Pic.
180 000 réfugiés du Vietnam, du Laos ou du Cambodge, les laissés-pour-compte de la solidarité internationale sont encore dans les camps en Thaïlande. Pendant six semaines, Roger Pic et son équipe ont enquêté.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 45 Organisations professionnelles : la C.F.T.C.
20 h 35 Magazine : L'heure de la vérité.
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
P. Gandrey-Rety.
Billy Joël à Atlanta ; Alain Bashung.
23 h 15 Sport : Football.
Résumé du match Craiova-Bordeaux.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Les Passagers.
Film français de S. Leroy (1976), avec J.-L. Trintignant, B. Fresson, M. Darc, R. Constantini, A. Celi, O. Lebeault.
Un homme et le jeune fils de la femme qu'il vient d'épouser reviennent de Rome à Paris en voiture. Au volant d'une camionnette, une sorte de fou les suit, cherche à les tuer. Ne pas penser à Duel de Spielberg. Ce film d'angoisse, tiré d'un roman américain série noire, allie, habilement, le suspense et le réalisme psychologique. Rien de fantastique.
22 h 15 Journal.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Sonate n° 1 en la majeur, opus 13 pour violon et piano, de Fauré, par H. Boschi au piano et J.-J. Kantorow au violon.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : prix Nobel 82 ; les prostaglandines dans le domaine cardio-vasculaire.
20 h, Théâtre ouvert... Écritures de femmes : « le Voyage à Amsterdam », de D. Sallenave. Avec B. Jacques, C. Rist et D. Sallenave.
22 h 4, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Corbeille de noce », « le Peintre » et « la Série », de H. Dufour, textes lus par J.-P. Cassel.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : « Symphonie n° 36 », de Mozart, par l'Orchestre national de France ; dir. S. Skrowaczewski.
21 h, Concert (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris) : « Grand psaume octotonal à la Sainte Vierge », « Louez le Seigneur », de Bereketis ; « Grand Tropaire de Cassiani », de Peloponnesien, par l'ensemble Théodore Vassilikos.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Studio de recherches radiophoniques ; 0 h 5, Nocturnes.

Vendredi 10 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Télévision scolaire.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Portrait : Arturo Toscanini,
d'Armand Panigel.
Un document sur l'un des plus grands chefs d'orchestre du siècle réalisé à partir de nombreuses archives inédites : une émission bien faite, qui cerne bien le personnage.
21 h 40 Série : Madame S.O.S.
Réal. A. Dhenaut. Avec A. Cordy, J.-P. Darras, J. Herviale...
22 h 35 Document : Les grandes expositions.
Jean-Baptiste Oudry au Grand Palais.
Un grand peintre animalier, né en 1686 et mort en 1755. Une exposition lui est consacrée cet automne.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim.
15 h Série : Super Jaimie.
Méditation (rediff.).
15 h 45 Reprise : Les jours de notre vie.
L'aliment et l'équilibre (diffusé le 8 décembre à 22 h 10).
16 h 40 Document : La Haggadah de Moretti.
La Haggadah, fête de la Pâque juive, un dialogue entre un père et un fils sur des dessins de Moretti.
16 h 55 Itinéraires.
Musique-mémoire du Mali ; villages africains.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Tribulations de Manuel,
(2e partie), d'après M. Skouloudis, réal. H. Baslé. Avec I. Papas, M. Katrakis, M. Benichou.
Manuel s'éveille, secoue son innocence de jouvenceau et s'échappe pour aller au village de Labochri où il est adopté par le maire, père de dix filles. La deuxième partie de ce téléfilm est plus enlevée que la première.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. La cuisine : du nouveau ou du réchauffé ?
Avec P. Bocuse *(Bocuse dans votre cuisine)* ; F. Girardet *(la Cuisine spontanée)*, Olympe *(Une grande cuisine toute simple)*, F. Allard *(la Cuisine de chez Allard)*, A. Senderens *(la Cuisine réussie)*, P. et J.-P. Heberlin *(les Recettes de l'auberge de l'Ill)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (hommage à J. Tati) : Trafic.
Film français de J. Tati (1971), avec J. Tati, M. Kimberley, M. Fraval, H. Bostel, F. Maisongrosse, T. Kneppers (Redif.).
M. Hulot, inventeur d'une voiture de camping dernier cri, part en camion pour Amsterdam où la firme qui l'emploie veut présenter son prototype au Salon automobile. Satire souriante des embarras de la circulation et du comportement des automobilistes. Tati-Hulot y flâne en poète et en humaniste.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Tempo 3.
Dick Rivers.
18 h 55 Tribune libre.
La Ligue communiste révolutionnaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 25 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Une caravane dangereuse.
20 h 30 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Embellissons un épouvantail.
20 h 35 Le nouveau vendredi : P... comme Privilèges.
Dans la série « Feux croisés », de J.-C. Eleb et A. Campana. Avec P. Herzog, L. Stoléru, F. de Closets, C. Pierret.
Un trésorier payeur gagne 50 000 francs par mois, un membre du Conseil d'État 24 000 F, etc. Sont-ils des privilégiés ? L'équipe de « Feux croisés » a enquêté auprès de François de Closets, journaliste, de M. Philippe Herzog, agrégé d'économie et membre du bureau politique du P.C.F., de M. Christian Pierret, rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, membre du bureau exécutif du P.S., et de M. Lionel Stoléru, ancien ministre.
21 h 35 La chanson des gueux.
De J.-C. Barkan.
Divertissement musico-poétique, d'après l'œuvre de Jean Richepin (1849-1926). Récitation de poèmes mis en musique par J.-C. Barkan.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
« Le concerto en mi bémol majeur », de Stravinski, par l'orchestre London Sinfonietta.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Un livre, des voix : « Apolline », de Dan Franck.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Joseph Fievée sous la Restauration).
18 h 30, Feuilleton : Les voyageurs sur la terre.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les Prix Nobel de physique et de chimie.
20 h, Les Quatre Evangiles, de Zola, textes lus par J. Topart.
21 h 30, Black and blue : Le blues.
22 h 30, Nuits magnétiques : Arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, Boîte à Musique : Œuvres de Kodaly.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Winaretta, Princesse de Polignac : œuvres de Stravinsky, Debussy, Sor, de Falla, Satie.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert (donné à l'Auditorium 105 de la Maison de Radio-France le 22 avril 1982) œuvres de Chayne, Ohana, Nikiprowetzky.
19 h 38, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert : (émis de Sarrebrück) : « Symphonie n° 29 » de Mozart ; « Concerto pour violon et orchestre n° 1 » de Szymanowsky ; « Symphonie n° 1 » de Chostakovitch par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck ; direction S. Skrowaczewski ; sol. C. Edinger, violon.
22 h, La Nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; portrait de E. Bernstein ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 9 DÉCEMBRE

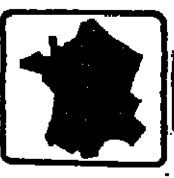
— *M. Jack Lang,* ministre de la culture, participe à l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2 à 20 h 35.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux



SOCIETE EXPLOITANT CHAINE SUPERMARCHES
recherche

UN DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE

- Pour diriger et animer entrepôt alimentaire et produits frais de 10 000m² comprenant une équipe de 50 personnes.

LE CADRE OPERATIONNEL AURA LA RESPONSABILITE :

- Gestion des stocks,
- réception, stockage, préparations, et expéditions.
- Organisation du travail.

Il devra s'adapter aux diverses situations d'une activité commerciale progressant de 25% par an. Nous recherchons un candidat ayant déjà réussi dans un poste comparable et capable d'évoluer à l'intérieur de la société s'il a de réelles qualités de manager.

Env. C.V. photo et prétent. à DEB'S s/réf. 34692
140, rue de Courcelles 75017 Paris
(réponse garantie - discrétion assurée

deb's

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
Membre d'un Groupe Bancaire International
recherche
POUR SON AGENCE DE STRASBOURG

UN ATTACHE DE CLIENTELE

Pour le développement d'une Clientèle de Particuliers de haut niveau.

NOUS DEMANDONS :
- une formation supérieure, ou professionnelle équivalente (CESB - ITB);
- une expérience bancaire de plusieurs années, et, notamment, une très *bonne connaissance des problèmes de gestion de fortune, titres en* particulier;
- un goût prononcé pour l'aspect commercial des fonctions;
- une très bonne présentation et une grande ténacité.

La connaissance du milieu régional est indispensable (origine strasbourgeoise souhaitable).

Les responsabilités confiées pourront s'étoffer ultérieurement en fonction des qualités de la personne. réf. 101

UN GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

- contrôle du fonctionnement interne de l'Agence et des liaisons administratives et comptables avec le siège central,
- supervision du guichet
- bonnes connaissances des opérations de Banque et de leur technique
- *qualités d'ordre, de rigueur et disposition pour l'encadrement.*

Ce poste implique soit dans l'immédiat, soit à court terme une position de cadre. réf. 102



Adr. candidature détaillé, photo et prétent. ss No54258 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 qui trans., en précisant la référence du poste.

Nantes

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES DIRECTEUR D'AGENCE
Ouest Atlantique

Avec plus de 800 missions par an, nous sommes la première Société française dans le domaine de la recherche et la sélection de cadres par approche directe ou par annonce.
Nous développons simultanément depuis plusieurs années nos activités internationales et nationales. Après avoir créé nos délégations régionales : EGOR RHONE-ALPES (Lyon), EGOR MIDI-PYRENEES (Toulouse), nous voulons maintenant nous implanter à Nantes pour couvrir la région OUEST.
Le Directeur de l'Agence, dans le cadre d'objectifs précis, participe totalement à la *création de cette unité. Même s'il bénéficie de l'appui, de la notoriété et des moyens* du Groupe tout entier, il reste cependant le seul garant de la qualité des prestations fournies : condition indispensable au développement commercial de son Agence, qu'il doit assurer avec une totale autonomie.
Nous ne pouvons confier cette responsabilité qu'à un entrepreneur particulièrement sensible à l'importance des facteurs humains dans l'Entreprise. Homme de communication, il a acquis par son expérience, une connaissance parfaite des hommes et des structures. Il veut également rentabiliser ses excellentes introductions dans le milieu d'affaires régional où nous avons déjà de solides références.
Nous remercions les personnes intéressées de bien vouloir adresser une lettre de motivation. CV complet et rémunération actuelle sous réf. M/EG/OA à :
Didier PROU

média-system

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.



DIRECTEUR GÉNÉRAL
X, Mines, Ponts, ECP

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL - ACTIVITÉS INTERNATIONALES. Nous recherchons le Directeur général d'une société d'études renommée, solidement implantée, ayant développé ses propres procédés de construction et ayant plusieurs licenciés à l'étranger, y compris aux U.S.A.

Poste de haut niveau qui conviendrait à un ingénieur possédant l'expérience du B.E. ainsi qu'une connaissance des chantiers. Il aura déjà assumé la responsabilité de la direction d'un centre de profits. Il possédera de solides qualités d'animateur, de négociateur et d'entrepreneur qui lui permettront de poursuivre le développement de la société, tant en France qu'à l'échelon international.

Poste : ville sud-est - Rhône-Alpes.

Rémunération annuelle : 300 000 F+

Écrire sous référ. PZ267AM

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Société d'expertise comptable cherche
COLLABORATEUR
expérim., niveau BTS ou DECS. Adr. c.v. s/nº 7.410 *le Monde* Pub., serv. Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

LA VILLE DU MANS
recherche pour son Palais des congrès et de la culture :
1 DIRECTEUR,
respons. de l'établissement ;
1 DIRECTEUR TECHNIQUE :
PLUSIEURS RÉGISSEURS
(régisseur son, régisseur lumière, régisseur de scène, etc.). Postes à pourvoir rapidement. Adresser candidature et C.V. détaillé à Monsieur le Maire du Mans, secrétariat général, Direction du pers., hôtel de ville, B.P. 506, 72017 LE MANS CEDEX.

C.A.F. YONNE recherche Animateur socio-culturel pour centre social à SENS, travail en équipe. 78.000 F par an. Téléphone : (86) 65-02-94.

Agence de publicité BRETAGNE-OUEST recherche
CONCEPTEUR
haut niveau.
Ecrire Grand Angle, B.P.173, 29269 Brest Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTES SOCIÉTÉS D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES RECHERCHENT :

UN (E) ADJOINT CHEF-COMPTABLE
Niveau DECS ou équivalent, pour service comptable et du personnel.

UN (E) COMPTABLE
Niveau BTS ou équivalent, deux années d'expérience.

Lieux de travail : PARIS 2 et 11.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à :
G.E.C. — 153, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

média-system

Nous sommes la filiale spécialisée dans la communication de recrutement de Publicis Conseil. Nous recherchons

FUTUR CHEF DE PUBLICITE
ESC ou équivalent

Il a pour mission de gérer les dossiers clients, d'assurer les relations avec les différents journaux et de rédiger des textes avec créativité et rigueur.
Les contacts avec les clients auxquels il apportera conseils et services mettront en valeur : sens de la communication, méthode, organisation, initiative, efficacité.
Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ou équivalent.
Sa première expérience professionnelle ou ses stages lui ont permis de se sentir à l'aise dans les échanges commerciaux.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M11220 U à

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

AUDOLI & BERTOLA FRANCE
FABRICANT DE POMPES
recherche pour REGION PARISIENNE

UN TECHNICO-COMMERCIAL

- De formation BAC technique (option électricité)
- Il aura pour mission le conseil auprès de nos clients, conduira les projets et la gestion d'installations, développera les ventes sur la région et assurera le suivi clientèle.

Nous attendons un candidat dynamique et de forte personnalité.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à : AUDOLI & BERTOLA FRANCE 85, rue Jules Guesde - 69230 ST Genis Laval.

ASSOCIATION DÉPARTEM. INFORMATION, ACTION MUSICALE 91 recherche
DIRECTEUR (TRICE)
licence ou sortie gde école connais. musicale, pratique souh. Exp. gestion structure culturelle. Dépôt dossier avant 20/12/82 à ADIAM 91 105, place des Miroires 91000 ÉVRY.

URGENT
Société proche banlieue sud-est, recherche d'urgence
AT2 - AT3 ÉLECTRONICIENS
connaissant microprocesseurs 6800.
Tél. : pour R.-V. 569-40-17.

La ville d'ATHIS-MONS (91200) recrute archiviste documentaliste à compter du 1er janvier 1983 - indice brut 340, majoré 305.
Adresser curriculum vitae à : Madame le Maire
Place du Général-de-Gaulle 91205 ATHIS-MONS Cedex.

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour r.-v. 553-91-30, p. 210.

VILLE DE ST-DENIS (93200) *recherche*
DIRECTEUR ADJOINT
STAGE INSERTION SOCIALE PROFESSIONNELLE 16-18 ans
Exp. professionnelle souhaitée. Esprit militant indispensable.
Contrat 10 mois
Trait. mensuel net 4.200 F
Ad. cand. + C.V. à M. le maire.

Sté d'expertise comptable et commissariat aux comptes recherche
STAGIAIRES OU COLLABORATEURS
N3-N4
Expérience cabinet souhaitée. Disponible rapidement.
Env. C.V. et prét. à AUDIT DE FRANCE SODIP, réf. G.S., 60, rue du Rendez-vous, 75012 PARIS.

LA CAISSE RÉGIONALE D'ASSUR. MUTUELLES AGRICOLES, recherche *pour service extérieur* de production, des :
TECHNICO-CCIAUX
âgés de 25 à 35 ans, connaissant le milieu agricole, habitués aux relations extérieures avec la clientèle et ayant déjà des connaissances en matière d'assurances. Après période de formation, ils pourraient assumer des responsabilités dans le secteur de la région de l'Ile-de-France en qualité de cadre. Ecrire avec c.v., photo et prétentions, à Monsieur le Directeur du Personnel. F.M.A.I.S., 29, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS.

PROFESSEUR D'ITALIEN
langue maternelle. Véhicule personnel. Disponible rapidement. Ecrire s/référence PI 01 à VALENS CONSEIL, B.P.359, 75064 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Globe de prévention Nanterre cherche ÉDUCATEUR DE ou ANIMATEUR DEFA
724-41-97.

MAISON D'ÉDITION cherche
COLLABORATEUR OU COLLABORATRICE DIPLOMÉ (E) EN DROIT SOCIAL
- Formation ou expérience de journaliste ;
- Sens du concret et de la vulgarisation.

Pour assurer rubriques sociales d'une revue familiale de grande diffusion.

Références professionnelles demandées.

Poste à pourvoir dans le cadre d'un contrat de solidarité nécessitant l'inscription comme demandeur d'emploi.

Adresser C.V. manuscrit sous réf. T037279 M
RÉGIE PRESSE
85 bis rue Réaumur 75002 PARIS.

Urgent, important C.I.E recherche
GESTIONNAIRE
activités sociales et personnel
Ecrire C.I.E. Printemps 62, rue Caumartin 75009 PARIS.

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niv.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour r.-v. 553-91-30, p. 210.

L.T.P. St Nicolas rech.
PROFESSEUR
pour enseignement professionnel en fabrication mécanique, diplômes exigés : BEP + BTS et 3 ans expér. professionnelle.
PROFESSEUR
Pour enseignement dessin industriel et électro-technique dans les classes préparant le BTn F1.
Diplôme exigé : ingénieur A.-M.
Tél. : 222-83-60.

Sté de SERVICES recherche
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
ayant références sérieuses et vérifiables, pour diriger services comprenant plusieurs personnes.
Ecrire avec C.V. à ORBIS-CM, 28, av. Franklin-D.-Roosevelt, 75008 PARIS qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 27 ans, excel. dactylo, très bonne référ. frappe tous documents scientifiques ou littéraires (thèses, romans). Délais rapides. Travail soigné. Tél. 797-84-63 (le matin).

DIRECTION GÉNÉRALE
GESTION FILIALE - P.M.E.
- H. 39 ans. Droit et Sc. Po.
- Exp. : 5 ans Marketing Publicité, 6 ans Direction fil. et export. 2 ans Direction Sociétés. 2 ans au Mexique.
- Habitué négociations internationales sur marchés Am. lat., Maghreb, Marché commun et Sud-Europe.
- Trilingue espagnol-anglais, notions allemand + Italien.

Recherche : Poste actif d'adjoint à P.D.-G. ou D.G. Direction P.M.E. ou Filiale France ou Étranger.
s/nº 6.415 *le Monde* Pub.
Serv. ANN. CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 ans Technico-commerc. BTS BE, exp. pompe hydraulique, ch. poste Paris ou banl. ouest.
Ecr. s/nº 6.419 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 31 ans. 8 ans expér. relations publiques-presse (théâtre-pub-promotion) étudierait ttes propositions (sérieuses). Déplac. prov. étranger acceptés. Téléphone 355-47-74.

Avocat international new-yorkais avec 3 ans d'expérience, ch. situation dans une entreprise en France.
Ecr. à Me Braun
200 east 24 th. street
New-York - 10.010, pour c.v.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
33 ans expérience bâtiment, industrie, installation H.T.D.T. Connaissance norme et règlement.
Cherche poste à responsabilité dans entreprise, bureau d'étude ou bureau de contrôle.
Ecrire s/nº 6.418 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

emplois internationaux

L'UNIVERSITÉ de LAUSANNE ouvre une inscription pour un poste de professeur ordinaire (plein temps) de
LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES
Titre exigé :
- doctorat ès lettres ;
- doctorat d'Etat ou « habilitation ».

Les lettres de candidature avec C.V. et liste des publications, doivent parvenir avant le 20-1-1983 au Doyen de faculté des lettres, bâtiment central, Dorigny, CH-1015 LAUSANNE.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la même adresse.
Tél. : 19-41, 21-46, 31-25.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16), boîte postale 402.09 PARIS.

travaux à facon

ENTREPRISE. Sér. références, effectue rapid. trav. peint. revêt. sol et mur électr., plomb, décor. Devis grat. sauf sinist. 368-47-84 et 893-30-02.

capitaux - propositions commerciales

AGENT IMMOBILIER AGENT DE PLACEMENT

Profitez de l'opportunité d'acquérir une unique propriété immobilière au Jockey Club Florida, U.S.A. de renommée mondiale.

Entrepreneur en plein succès offre à d'importants agents immobiliers de représenter les résidences du condominium du JOCKEY CLUB III de classe internationale situées dans une région en pleine expansion. Investissement avantageux, profitable et agréable avec d'excellentes possibilités financières, bénéfices et services offerts à tout acheteur par le prestigieux Jockey Club.

Pour tout rendez-vous personnel, contacter...
Le Directeur International

JOCKEY CLUB III
11111 Biscayne Boulevard
Miami, Florida 33161 USA
Telephone: 305/893-3344
Telex: 6811353 PARIA-MIA

enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, Bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28

Méthode orale, conversations. Cours la journée et le soir.

Session d'hiver du 3 janvier au 26 mars 1983.

Inscriptions à partir du 29 nov. Préparation au T.O.E.F.L. Cours pour enf. de 8 à 10 ans.

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE NOËL
Stage intensif, 23 au 30-12.
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Tél. 236-31-63.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE, R5 GTL MODÈLE 1980. 80 000 km.
Méc. ref., gar. 6 mois. Prix 24 000 F.
Demander : Dubreuil Richard.
Tél. : bureau 9 à 18 h., 889-56-80.
Domicile après 20 h., 627-93-39.

Particulier vend
R5 GTL MOD. 80.
1re main, gris métal. Autoradio lecteur cassette Pionner. Pare-brise feuilleté. Traitem. Dinitrol, 68 000 km. Prix : 26 000 F à débattre. Tél. 886-51-81 avant 9 h 30 et après 21 heures.

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend 505 TI beige métallisée. Année 1981. 55.000 km. Excellent état. Prix Argus. Crédit possible. Téléphone : 531-70-75.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LE MONDE IMMOBILIER



les Jardins de la Nation

23, rue Alexandre Dumas 75011 PARIS

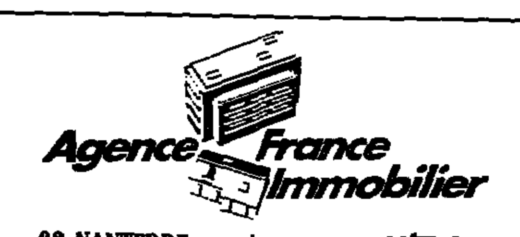
11e PROCHE PLACE NATION
LES ARCADES DE LA NATION
113, rue de Montreuil.
Dans luxueux petit immeuble neuf de 4 étages.
En Pierre de Taille
LIVRAISON
DÉCEMBRE 1982.
Reste quelques très beaux appts du studio au 4 pièces. Renseignements et visite sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h. Samedi, dimanche de 10 h à 12 h, 14 h à 19 h.
367-17-44

94 ORMESSON
à vendre 2 très belles maisons individuelles 5 et 6 pièces habitables immédiatement, terrain paysager 633 m² et 752 m². Cuisines équipées, état neuf. Prix : 945.000 F et 980.000 F.
Possibilité prêt conventionné.
Renseignements et visite
577-51-64.

92 LE FRANCE
42, 48 quai National. PUTEAUX.
FACE NEUILLY
BOIS DE BOULOGNE
Lux. apparts de 2/4/5 Pces.
2 P. 57 m² .... 547.000F.
4 P. 94 m² .... 910.000 F.
4 P. 125 m² ....1.080.700 F.
5 P. 146 m² ....1.331.000 F.
(PARKING COMPRIS).
Renseignements et visite sur rendez-vous
367-17-44.

92 BOULOGNE
LA PRINCIPAUTÉ
proche bois. Exceptionnel lux. petit imm. neuf Pierre de Taille de 3 étages. Prestation de qualité. Magnifique 3 pièces 90 m² + jardin privatif.
Prix : 1.182.000 F.
Renseignements et visite
577-51-64.

CAPRI
4, place Raoul-Dautry, Paris-15e.
Téléphone : 321-47-93.



92 NANTERRE
PROPRIÉTÉ 240 m²
Sur trois niveaux double réception, salon, 6 chambres, grand luxe, jardin arboré.
PRIX : 1.300.000

18e MÉTRO LAMARCK
VRAI 3 pièces, cuisine, bains, immeuble pierre de taille, ascenseur poss., parking en location.
PRIX : 530.000 F.

15, bd de Vaugirard, 75015 Paris, 320-15-11

A Issy-les-Moulineaux,
limitrophe de Paris 15e arrondissement



A 200 MÈTRES DU MÉTRO MAIRIE D'ISSY

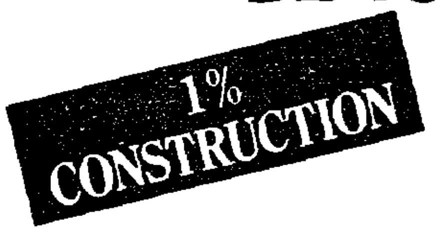
Dans un quartier calme et résidentiel,
une construction de très grande qualité

DU STUDIO AU 6 PIÈCES-DUPLEX
Un choix d'appartements au confort pratique et fonctionnel, aux prestations très soignées.
Livraison prévue automne 1983

SIETRA
125, rue du Cherche-Midi
75015 Paris
Tél. : 783.24.28

Bureau de vente et appartement temoin sur place 14-20 r. Hoche 92130 Issy-les-Moulineaux tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30, 14 h à 19 h (ferme le mardi et le dimanche matin).

LE GIPEC VOUS AIDE A VALORISER LA POLITIQUE SOCIALE DE VOTRE ENTREPRISE





Si plus de 8400 entreprises ont déjà choisi le GIPEC pour gérer leur 1% construction, c'est pour 3 raisons essentielles :

• le GIPEC respecte la politique de chaque entreprise en matière de logement,

• le GIPEC engage sa responsabilité en sélectionnant des programmes répondant aux besoins des entreprises et des salariés,

• le GIPEC valorise la politique sociale de l'entreprise en privilégiant ce qu'elle a de plus précieux : les hommes et leur bien-être.

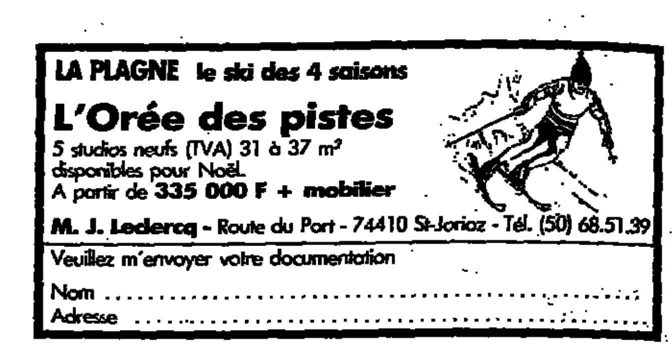
Date limite de versement du 1%
31 décembre 82

MADELEINE
RUE DUPHOT
RUE CAMBON
RUE ST HONORÉ
PL. VENDÔME
CONCORDE
GIPEC

Pour recevoir une documentation complète appelez le 296.14.02 ou envoyez votre carte de visite au Gipec.

Nouvelle adresse : 253, rue St-Honoré - 75001 Paris - Tél. : 296.14.02

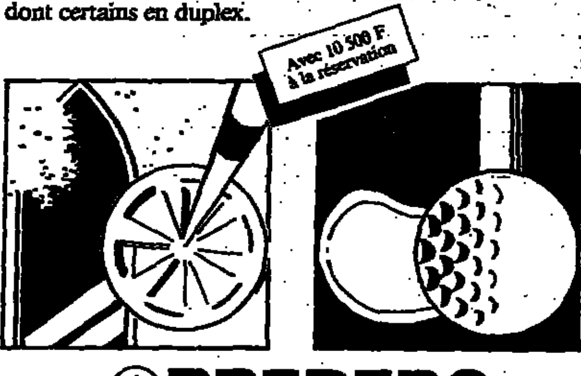
MONTAGNE







C'est possible au chalet **SKI ET GOLF** au Mont d'Arbois. Pour 350 000 F, vous devenez propriétaire d'un studio avec balcon, cave et casier à ski dans un chalet de grande tradition tout près des pistes et du golf. Appartements disponibles : studio, 2 pièces, 3 pièces dont certains en duplex.



BREDERO montagne

36, rue Tronchet à Lyon 69006

Je souhaite recevoir gracieusement la documentation Ski et Golf.
Nom ______ Prénom ______
Adresse ______
______ Ville ______
Tél. personnel ______ Tél. bureau ______

STUDIOS LOCATIONS



Derniers appt. et duplex
– Livraison Noël 1982 –
Investir sans Impôts en :
PRINCIPAUTÉ D'**ANDORRE**
– Pour votre placement, pour vos loisirs.
– Pour vous préserver de l'inflation.
– Pour que votre Argent ne perde pas d'Argent.
– Pour une bonne rentabilitée.
– Studios et Appartements à partir de 3.800 Frs. m.²
Ecrire :
HABITAT Agence Immobilière - Tel. 16/078/55.282
PAS DE LA CASA - PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE.

Pour tous renseignements concernant cette rubrique RÉGIE-PRESSE Mme P. BALAGUER, tél. 233-89-55.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Un trafic franco-allemand de déchets toxiques est découvert à Strasbourg

De notre correspondant

Strasbourg. — Une importante affaire de pollution vient d'être rendue publique par l'Association fédérative régionale pour la protection de la nature (A.F.R.P.N.). Cinquante-deux mille tonnes de déchets toxiques au moins auraient été déversées depuis une dizaine d'années sur des décharges publiques ou enfouies dans des gravières du Bas-Rhin. L'A.F.R.P.N. a eu connaissance de ces chiffres en se portant, après une longue enquête, partie civile dans un procès qui doit s'ouvrir le 28 janvier prochain devant le tribunal correctionnel de Strasbourg. Sont impliquées dans l'affaire cinq sociétés de récupération et de transports alsaciennes, dépendant d'un même propriétaire, et deux sociétés allemandes de transports.

Danger pour la nappe phréatique

Les déchets toxiques proviennent en grande partie d'usines situées outre-Rhin, notamment dans le Bade-Wurtemberg, et comportent des composés chimiques à base de chrome, de zinc, de cuivre, mais aussi des cyanures, des phénols et des solvants, voire des médicaments périmés. D'après les écologistes, ces produits étaient mélangés à des boues se stations d'épuration et franchissaient sans encombre, sous la désignation de « schlamm » (boues) les postes frontières de Beinheim et de Strasbourg, pour être entreposés à même le sol dans une entreprise du port du Rhin.

Des analyses effectuées dans les laboratoires de la faculté de pharmacie ont confirmé la présence de résidus toxiques dangereux pour la santé humaine dans des échantillons prélevés dans ce dépôt. Par la suite, ces boues étaient déversées dans des gravières situées le long du Rhin ou déposées sur des décharges publiques de toute une série de communes dans la région de Sélestat, de Saverne et de Strasbourg. En 1979 et en 1980, près de 21 000 tonnes de déchets toxiques — chiffre corroboré par les statistiques à l'exportation de l'administration allemande — auraient été évacuées vers la France.

Mais il a été établi que ce trafic durait depuis 1976 au moins. Une partie de ces résidus ont été brûlés dans l'usine d'incinération d'ordures de Strasbourg qui devait, d'après les écologistes, refuser, en juin 1977, de continuer l'opération qui entraînait des détériorations dans les mécanismes des fours.

D'autre part, quelque 30 000 autres tonnes de déchets analogues provenant d'usines chimiques françaises, mélangés également à des boues mais aussi à des mâchefers, ont été déposées dans les décharges publiques du Bas-Rhin, où l'on ne tolérait que les dépôts de produits inertes. Ces pratiques, soulignent les responsables de l'A.F.R.P.N., ont continué pendant plusieurs années, malgré l'ouverture, entre-temps, d'enquêtes de gendarmerie et mises en demeure administrative aux sociétés concernées. L'une de ces dernières avait simplement utilisé une autorisation de transport de ferraille pour acheminer les produits toxiques. Les plaignants dénoncent le danger immédiat de pollution de la nappe phréatique du Rhin provenant en particulier du déversement direct des déchets dans les gravières, et exigent le nettoyage de tous les sites atteints.

En attendant l'ouverture du procès, ils demandent que le conseil général du Bas-Rhin se saisisse, en session extraordinaire, de ce délicat dossier.

JEAN-CLAUDE HAHN.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ralentir sous la pluie

Le conseil des ministres du 6 août dernier, qui suivait le drame de l'autoroute A 6 et ses quarante-quatre petites victimes, avait décidé que dans un délai de six mois un bilan de la sécurité routière en France serait effectué. Des règles, avait alors annoncé M. Fiterman, seraient édictées pour que les usagers de la route adaptent leur conduite à l'importance du trafic et aux conditions climatiques. Cinq mois plus tard, c'est chose faite, et on ne peut que s'en féliciter.

En ce qui concerne ces nouvelles mesures, et notamment celle de bon sens qui consiste à ralentir l'allure de son véhicule quand il pleut, il reste que la grande difficulté réside dans le contrôle du respect effectif du règlement annoncé. On ne voit pas comment, à moins de mettre un gendarme tous les kilomètres — présence heureusement dissuasive plus efficace qu'une amende, — un contrôle réel de la vitesse serait plus aisément effectué sous la pluie que sur le sec.

L'autre aspect des conditions de circulation dans notre pays concerne les véhicules eux-mêmes. Non soumis, sauf exception pour les pneus et l'éclairage, quelquefois pour une pollution d'échappement, au moindre contrôle obligatoire et périodique, un certain nombre d'automobiles et de véhicules utilitaires légers ou lourds en mauvais état peuvent rouler impunément sur les routes, aussi dangereux que peuvent l'être des voitures conduites à trop grande vitesse.

Evoqué à chaque drame de la route, un contrôle de l'état des véhicules, qui ne semble pas devoir être refusé par les constructeurs ni par les garagistes ou les automobilistes conscients, coûterait évidemment de l'argent, mais, de l'Etat à l'utilisateur et aux compagnies d'assurances, qui n'aurait intérêt à participer au financement d'une telle mesure ? — C. L.

Faits et projets

Les Pays-Bas ne déverseront plus leurs déchets radioactifs dans l'Atlantique

Les déchets légèrement radioactifs des Pays-Bas seront stockés à Velsen, près d'Amsterdam, au lieu d'être déversés dans l'océan Atlantique, a annoncé, lundi 6 décembre, le *ministre néerlandais de l'environnement*, M. Pieter Winsemius.

Dans une communication au Parlement, M. Winsemius a indiqué qu'une organisation centrale de gestion des déchets (COVRA) sera prochainement créée. Elle sera chargé dès 1983 pour les dix ans qui viennent du stockage des déchets des hôpitaux, des laboratoires, des universités, de l'industrie et des deux centrales nucléaires du pays.

En août dernier, les Pays-Bas avaient déversé 3 000 tonnes de déchets légèrement radioactifs dans l'Atlantique au large des côtes de Galice (nord-ouest de l'Espagne), suscitant les protestations, tant en Espagne qu'aux Pays-Bas, de nombreuses organisations écologistes qui remportent une première grande victoire. — *(A.F.P.)*

● *1989 : exposition universelle à Paris.* — La date de 1989 a été officiellement attribuée à la France par l'assemblée générale du Bureau international des expositions le 8 décembre pour organiser, à Paris, une exposition universelle à l'occasion du deuxième centenaire de la Révolution française (*le Monde* du 2 décembre). Les villes de Séville et de Chicago organiseront une exposition universelle en 1992, pour le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

TRANSPORTS

OPTIMISME AU PORT DE MARSEILLE

Les affaires « repartent » avec le Liban

De notre correspondant

Marseille. — Incontestablement, on sent la reprise. Des armements marseillais, qui avaient cessé leurs liaisons maritimes avec Beyrouth depuis le mois de mai dernier, annoncent à nouveau de prochains départs. C'est le cas de l'Union industrielle et maritime, qui prévoit le départ, le 9 décembre, du *Malika*, un cargo porte-conteneurs de 2 000 tonnes. « *Mais il ne croulera pas encore sous le fret* », précise M. Féraud, l'un des responsables de cette compagnie.

Pour sa part, l'Agence maritime générale, qui avait interrompu toutes ses liaisons avec le Liban depuis sept mois, arme le porte-conteneurs *Tilia* pour le compte de la compagnie italienne Adriatica, au départ de Marseille le 15 décembre, avec une rotation tous les quatorze jours.

La compagnie Sudcargos, dont les trois maisons mères sont la Société nationale Corse-Méditerranée, la Société navale caennaise et la compagnie Daber, vieille entreprise marseillaise, après avoir interrompu ses liaisons durant l'été, assure régulièrement des départs pour Beyrouth, où elle a été la première à revenir le 15 septembre avec le cargo *Sinclair*. Sudcargos assure désormais deux ou trois dessertes mensuelles, *via* Gênes, la Turquie et la Syrie, du port de Beyrouth. C'est cette compagnie qui a transporté une partie de la force française d'intervention. « *Nous fondons de grands espoirs*, dit M. Bonnefoy, directeur commercial, *sur les travaux de restauration de Beyrouth. Les premiers signes se font sentir : nous commençons à transporter du matériel de travaux publics.* »

En fait, même au moment les plus aigus du conflit libanais et sauf pendant de brèves périodes, le port de Beyrouth n'a jamais été totalement bloqué, et Marseille — qui est traditionnellement et depuis fort longtemps en liaison avec lui — n'a pas vraiment cessé d'assurer une bonne part du trafic avec ce pays. « *Nous n'avons jamais interrompu nos liaisons*, assure Mme Françoise Navel, de la Compagnie maritime d'affrètement, jeune compagnie exclusivement équipée de cargos porte-conteneurs. *Tout au plus*, ajoute-t-elle, *avons-nous dû, pendant la phase la plus critique des hostilités, réduire le nombre de rotations à deux par mois au lieu de quatre. Mais même au mois de juin, où nous restions les seuls à desservir le Liban, nous nous sommes débrouillés pour transiter par Limassol ou Tripoli* ».

Mais, parallèlement, on constate une baisse des taux de fret. Les armements marseillais subissent la concurrence de petits transporteurs libanais qui supportent des charges moins lourdes et proposent des tarifs plus avantageux que les navires modernes, nécessairement plus chers. « *A titre d'exemple, un fret qui était de 1 450 dollars l'an dernier pour un conteneur « tourne » aujourd'hui autour de 1 100 dollars* », dit M. Crespo, directeur commercial de l'Agence maritime générale.

Trois armements libanais sont d'ailleurs implantés à Marseille : Beryt Shipping, Fastline et Sealine Shipping, qui ne sont pas pour rien dans la « petite guerre » des tarifs à laquelle on assiste.

Les chiffres sont là pour affirmer que le trafic entre Marseille et Beyrouth s'est maintenu en dépit du drame libanais. Les statistiques du Port autonome sont formelles : du côté des importations en provenance de Beyrouth, le chiffre de 12 886 tonnes avait été atteint en 1981. Il est déjà dépassé (13 322 tonnes) pour les dix premiers mois de 1982. Quant aux exportations, elles atteignaient 128 390 tonnes en 1981. Elles en étaient à 117 034 tonnes au 31 octobre 1982 (contre 104 749 tonnes à la même période de l'année précédente).

Il est aussi un projet qui intéresse au premier chef le port de Marseille au titre des travaux d'ingénierie. C'est celui du futur port de Saïda, à 40 kilomètres de Beyrouth, qui allait être lancé lorsque le Liban a basculé dans la guerre civile.

JEAN CONTRUCCI.

Le Monde

économie

LES ÉLECTIONS

Coup de semonce au gouvernement

(Suite de la première page.)

Mais cette baisse de la participation révèle aussi une sensible perte de confiance dans les syndicats. Leur rôle apparaît mal compris dans une situation politique nouvelle, où ils ont souvent adopté face au pouvoir un profil bas, et dans une crise économique de plus en plus rude. Quelle est la portée exacte de ce signal ? Les plus récentes enquêtes d'opinion donnent à cet égard des indications contradictoires : certains attendant des syndicats plus de réalisme, d'autres plus de vigueur revendicative.

Les cinq centrales représentatives confortent, cependant, globalement leurs positions. En suffrages exprimés, on retrouve par le double jeu de l'augmentation du nombre des inscrits et de la montée des abstentions le même nombre de voix, à 125 401 près, qu'en 1979. Or, les cinq centrales représentatives totalisent 96,19 % des suffrages, soit une progression de 1,19 points en trois ans. Cela confirme, s'il en était besoin, leur représentativité. Malgré la perte de confiance générale, elles gardent une bonne audience. Ce résultat est d'autant plus significatif que, lors des élections aux C.E. les « non-syndiqués » ont rassemblé 16,3 % en 1978 et 21,2 % en 1979. Selon des résultats officieux — non encore communiqués par le ministère du travail — les « non-syndiqués » ont encore progressé tant en 1980 (16,8 %, soit + 0,5 point) qu'en 1981 (22,2 %, soit + 1). Ce sont sans doute la C.F.T.C. et la C.G.C. qui ont profité, encore davantage qu'en 1979, de ce transfert des « non-syndiqués » alors que les « divers » ont perdu 0,84 point.

Ces résultats modifient légèrement le classement des cinq centrales, la C.G.C. passant devant la C.F.T.C. De même constate-t-on un certain resserrement, notamment entre la C.G.T. et la C.F.D.T., l'écart passant de 19,3 en 1979 à 13,31 en 1982. En revanche, la différence entre la C.F.D.T. et F.O. (de l'ordre de 5,7 points) est identique à celle d'il y a trois ans. Comme en 1979, F.O. est certes désavantagé par l'absence dans cette élection de ses bataillons de la fonction publique et des hospitaliers. Mais si l'on établit une globalisation fonction publique (résultats 1979-1980-1981), personnels communaux, défense nationale et personnels hospitaliers avec les prud'homales, la C.G.T. arrive, sur 9 615 000 suffrages exprimés, en tête avec 34,58 % devant le C.F.D.T. 22,58 %, F.O. 18,05 %, 8,20 % pour la C.G.C. et 7,39 % pour la C.F.T.C.

C.G.T. : majorité absolue dans six départements au lieu de trente en 1979

La C.G.T. enregistre — c'est un des événements majeurs du scrutin — un très sévère recul. Si elle reste, et de loin, la première centrale, non seulement elle descend au-dessous de la barre des 40 %, mais avec 36,81 % elle perd 5,59 points.

Ces prud'homales sont d'autant plus préoccupantes pour la C.G.T. qu'elle baisse dans toutes les sections (− 5,68 dans le commerce, − 5,07 dans les activités diverses, − 4,01 dans l'encadrement, − 2,67 dans l'agriculture). Dans l'industrie, la C.G.T. perd la majorité qu'elle avait en 1979 et recule de 5,14 points.

Plus significatifs encore sont les résultats par zones géographiques. La C.G.T., qui, en 1979, obtenait la majorité absolue dans trente départements pour les sections ouvriers et employés, ne dépasse plus les 50 % que dans six départements : Haute-Corse, Ariège, Corrèze, Haute-Vienne, Creuse et Pyrénées-Orientales. Au niveau des régions, elle perd la majorité absolue dans le Languedoc et obtient plus de 50 % seulement dans le Limousin et en Corse. Les reculs les plus importants de la C.G.T. chez les ouvriers et employés atteignent 6 à 7,6 points en Alsace, en Ile-de-France, en Champagne et en Lorraine, où elle fait son plus mauvais score.

Chez les cadres, ses reculs les plus sensibles se produisent dans l'Essonne et en Haute-Normandie.

Après trois années de crise, de baisse des effectifs, ce résultat est un échec grave pour M. Krasucki. Il est d'autant plus sérieux que, consciente de la dégradation de son image, la centrale avait axé sa campagne sur le thème : il n'est pas nécessaire d'être à 100 % d'accord avec la G.G.T.pour voter pour elle. M. Krasucki n'y voit aucun désaveu mais un avertissement au gouvernement. Une certaine déception vis-à-vis du pouvoir a pu jouer comme une traduction syndicale des revers électoraux du P.C., mais ce serait une erreur de renvoyer la responsabilité de cet échec au gouvernement comme c'en était une d'imputer, d'abord au chômage, la chute des effectifs. La réaction de M. Krasucki, laisse entrevoir un durcissement vis-à-vis du gouvernement. Jusqu'où ?

C.F.D.T. : piétinement

● La C.F.D.T., avec 23,50 %, ne gagne que 0,4 point sur 1979, un résultat décevant pour cette centrale qui espérait atteindre le seuil des 25 %. Elle ne retrouve pas les progressions enregistrées lors des élections aux C.E. de 1978 (20,4 %, soit + 1,3 sur 1976), de 1980 (21,3 %, soit + 0,9) et de 1981 (22,3 %, soit + 1,8).

L'évolution de la C.F.D.T. est très inégale selon les régions, si elle arrive en tête, chez les ouvriers et employés, dans quatre régions (Alsace, Bretagne, Basse-Normandie, Pays de Loire) au lieu de trois en 1979, en prenant cette fois la tête en Bretagne, elle laisse F.O. prendre la deuxième place dans six régions (Aquitaine, Picardie, Centre, Corse, Limousin, Provence-Côte-d'Azur au lieu de cinq en 1979 (Aquitaine, Corse, Limousin, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon).

La C.F.D.T. recule même dans plusieurs régions, considérées parfois comme ses fiefs, telles la Lorraine (− 0,5), la Haute-Normandie (− 0,6), Rhône-Alpes (− 0,5) et perd près d'un point en Bourgogne et dans le Centre. En revanche, elle progresse d'un peu plus d'un point en Franche-Comté, en Languedoc, en Auvergne et même de trois points en Corse et dans le Limousin.

Evolution diverse aussi chez les cadres : elle progresse légèrement dans le Nord-Pas-de-Calais, en Bretagne et davantage en Pays-de-Loire, mais elle recule de deux à trois points dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine.

La C.F.D.T. paye-t-elle son image « pro-gouvernementale » ou au contraire ses foucades et coups de semonce à l'égard de certains aspects de cette politique ? Depuis 1979, elle a accentué son « recentrage », développant les thèmes de la rigueur et des « nouvelles solidarités » qui sont difficiles à faire admettre dans l'opinion. Cependant le maintien globlal de sa position et la progression enregistrée dans la section industrie (+ 1,1) comme la quasi-stabilité dans la section encadrement (− 0,29) l'encourageront sans doute à persévérer dans ces orientations quitte à se défaire un peu plus de l'image « progouvernementale ».

F.O. n'a pas retrouvé, avec 17,78 %, la « divine surprise » de 1979 en enregistrant en 1982 une très légère progression (+ 0,38) identique à celle de la C.F.D.T. Les dirigeants de F.O. ne s'attendaient guère à aller très au-delà de 18 % constatant que leur progression est constante mais lente.

Cette faible progression de F.O. s'explique en grande partie par ses reculs dans le collège de l'encadrement (− 2,35). Ses pertes atteignent 3 points en Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Haute-Normandie, 4 points en Bretagne, Basse-Normandie, Pays de Loire et même 13 points en Corse.

En revanche F.O. améliore son influence dans de nombreuses régions chez les ouvriers et employés ; c'est notamment le cas dans le Centre, le Nord-Pas-de-Calais, en Picardie et en Poitou-Charentes, où elle progresse de 2 à 3 points ; son meilleur score étant observé en Alsace (+ 4). Mais elle régresse dans quelques régions : Ile-de-France (− 0,3) notamment et dans le Val-d'Oise (− 2,5), dans le Limousin, en Lorraine, en Bretagne, et surtout en Corse (− 4,7).

Ces résultats traduisent une légère détérioration de l'image de F.O., perceptible dans les enquêtes d'opinion les plus récentes. Certains y verront un reproche implicite de ne pas toujours mettre ses actes en rapport avec ces paroles face au gouvernement. Mais M. Bergeron a aussi des indicateurs plus satisfaisants comme le progrès de 1,08 dans l'industrie et de 0,87 dans le commerce. En revanche, F.O. perd 1,11 dans l'agriculture — où la C.F.D.T. tout en gardant la première place régresse de 1,96.

La C.F.T.C., avec 8,46 %, réalise un bon score avec une progression de 1,56 point. Cette évolution, est perceptible dans toutes les sections (+ 1,04 dans l'industrie, + 1,05 dans les activités diverses, + 1,83 dans l'agriculture, + 2,08 dans le commerce, + 2,43 dans l'encadrement). Par région, les progès les plus notables de la C.F.T.C. sont obtenus chez les cadres : + 4 à 5 points dans le Nord- Pas-de-Calais, la Picardie, la Champagne, 6 points en Pays de Loire, 7 à 8 en Auvergne et Lorraine et même 9 points en Bretagne. Ce résultat va conforter la centrale dans son orientation réformiste. Elle résulte sans doute d'un double phénomène : la C.F.T.C. est peu implantée dans les entreprises du secteur privé. Elle a donc bénéficié, comme en 1979, du vote d'une partie des « non- syndiqués », et du renfort d'un lot de mécontents de la politique du pouvoir, de par ses positions en flèche sur certains sujets sensibles comme l'enseignement.

La C.G.C. réalise la progression la plus spectaculaire de ces élections avec 9,64 % (+ 4,44), ce qui tient d'abord à sa présence dans toutes les sections, son nombre de candidats étant passés en trois ans de 2 267 à 6 206, mais également à la fermeté de ses positions, dans le sens d'une opposition de plus en plus résolue, face au gouvernement. La C.G.C. réalise un joli doublé. Tout d'abord, elle fait un bond sensible dans la section encadrement (+ 5,45) sans toutefois réussir à marginaliser les unions cadres des confédérations ouvrières.

C.G.C. recule même dans les Pays de Loire et en Franche-Comté et légèrement dans le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, Rhône-Alpes et, dans la région parisienne, en Seine-Saint-Denis. En revanche, elle progresse partout ailleurs ; elle obtient ses meilleurs scores dans la région parisienne (+ 9 dans les Yvelines, + 10 à Paris, le Val-d'Oise, le Val-de-Marne, la Seine-et-Marne) et en Corse (+ 12,7).

Deuxième fait notable qui interpellera les autres centrales : elle obtient 49,88 % de ses suffrages dans les sections qui regroupent les ouvriers et les employés, où elle passe en trois ans de 1,5 % à 5,44 %. La confédération va donc se trouver consolidée dans son opposition au gouvernement et dans sa volonté de déborder peu à peu l'encadrement, ce qui conduit déjà M. Bornard à ironiser sur la « *cinquième centrale ouvrière* ».

Ces élections constituent-elles un échec pour le gouvernement ? En partie si l'on compare les scores groupés de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Elles avaient obtenu 65,5 % en 1979 et cette année 60,31 %, soit un recul de 5,19 points. Certes, tous les électeurs de F.O. ne sont pas, tant s'en faut, des opposants, mais ces résultats traduisent, avec aussi la montée des abstentions, un certain désenchantement. Un signal que le gouvernement ferait bien de prendre très au sérieux.

JEAN-PIERRE DUMONT et MICHEL NOBLECOURT.

Le C.N.P.F. contesté

(Suite de la première page.)

Dans une conjoncture économique morose, avec un patronat engagé dans des négociations difficiles avec les syndicats comme avec les pouvoirs publics, le « style » S.N.P.M.I. a su séduire une marge non négligeable de petits patrons mécontents. Cela lui donne une indéniable représentativité dans l'industrie. Après tout ce syndicat fait dans le collège employeur un score à peine inférieur à celui de Force ouvrière dans le collège salarié.

Le C.N.P.F. avait cru voir dans l'échec du président du S.N.P.M.I., M. Deuil, aux élections aux chambres de commerce et d'industrie de novembre le signe que le rassemblement massif des petites et moyennes industries à Pantin le 13 septembre n'était qu'un épiphénomène. La perte de 14 points de l'association du C.N.P.F. de la C.G.P.M.E. et de la F.N.S.E.A. prouve qu'il n'en était rien. Pour M. Yvon Gattaz, l'homme du dialogue avec le gouvernement socialiste, et « *l'apôtre de l'œcuménisme économique* », cela va nécessiter un ajustement tactique. Doit-il durcir le ton pour ne pas se couper de ces petits industriels mécontents et volontiers activistes ? Doit-il, au contraire, continuer de se montrer le seul interlocuteur raisonnable des pouvoirs publics — fort de ses 76 % des suffrages exprimés — face à quelques patrons irresponsavbles, dans l'espoir que ce poujadisme-là — comme ceux d'autrefois — aura du mal à durer ? La C.G.P.M.E., de son côté, va avoir quelques difficultés à trouver sa place par rapport à ce turbulent concurrent, issu d'ailleurs de son sein. Les états généraux des entreprises, qui devraient rassembler plus de quinze mille entrepreneurs le 14 décembre à Villepinte, montreront si le ton du président du C.N.P.F. a changé...

L'attitude des pouvoirs publics sera à cet égard déterminante. On doit se mordre les doigts aujourd'hui à l'Élysée de la politique menée par M. Bérégovoy au début du septennat pour mettre sur orbitre le S.N.P.M.I., parce que cette organisation patronale était la seule à n'avoir pas appelé à voter pour M. Giscard d'Estaing en mai 1981. Il ne se passait guère de semaines alors sans que M. Deuil soit reçu officiellement par le gouvernement et, le 23 novembre 1981, le secrétaire général de l'Élysée d'alors avait annoncé la reconnaissance officielle du syndicat de M. Deuil.

Le ton a certes changé depuis, à tel point que le S.N.P.M.I. n'était même pas invité le 8 décembre au ministère du travail pour la soirée des résultats, au prétexte qu'il n'avait pas encore signé d'accord professionnel. Le score réalisé par le Syndicat national de la petite et moyenne industrie risque désormais de poser aux pouvoirs publics la question de la participation de ce syndicat aux négociations paritaires. Pour qui se souvient de l'intervention impromptue du S.N.P.M.I. lors des négociations sur l'UNEDIC, on comprend que ni les syndicats ouvriers, ni les autres organisations patronales, ni même le pouvoir ne soient très pressés de le voir invité !

BRUNO DETHOMAS.

Le jour de gloire de M. Deuil

Ouf ! Pour les dirigeants et les militants du Syndicat national des P.M.I., la soirée se terminait mieux qu'elle n'avait commencé. Alors que, vers 21 heures, les premiers résultats le gratifiaient de moins de 6 %, le syndicat recueille finalement près de 15 % des suffrages aux élections prud'homales, la barre supérieure des prévisions faites par M. Georges Deuil, le président de l'organisation.

Il est minuit. Peu de témoins : une quarantaine de personnes réparties dans plusieurs bureaux du S.N.P.M.I., ce mercredi 8 décembre, assistaient à la « soirée des résultats ». Quelques journalistes, des amis et des responsables du syndicat venus boire un verre en passant.

M. Deuil plaisante avec les jeunes femmes qui, dans les coulisses, reçoivent par téléphone des résultats de la province. Il s'entretient avec les journalistes, répond au téléphone à ceux qui lui demandent une déclaration.

D'abord prudent : « *J'ai commencé la journée dans l'angoisse* », un peu « *comme juste avant un match* », il ne cache pas sa satisfaction. Il espérait 11 %. Les 15 % le comblent.

En dépit de cette victoire, M. Deuil et ses amis ne désarment pas : le C.N.P.F. — cette organisation « *ramasse-tout* » est sévèrement condamnée. Non, le S.N.P.M.I. ne s'intéressa pas aux « *états-généraux de l'entreprise* » qu'organise, dans quelques jours, la « *boutique de l'avenue Pierre-1er-de-Serbie* ». Et M. Deuil de dire, d'un air entendu, qu'il a reçu de nombreux coups de téléphone de M. Maury-Laribière — un « pays », responsable au C.N.P.F. — qui paraît l'avoir pressé de s'associer, sinon de se rendre, à ces états-généraux...

M. Deuil ne fait pas de triomphalisme. « *Il n'y a pas de révolte* » de la part des chefs d'entreprise, seulement une « *grande lassitude* ». Ils ne « *savent plus à quel saint se vouer* ». Il faut revoir « *le montant des charges, l'encadrement du crédit et aussi les conditions et les délais de paiement des grands aux petits patrons. Tout un programme... électoral.*

A. T.

Les réactions

● La C.G.T. : un avertissement pour le gouvernement

Le résultat des élections prud'homales constitue « *un avertissement pour les milieux dirigeants de la majorité gouvernementale* », a déclaré jeudi, à 2 heures du matin, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T.

Donnant lecture d'une déclaration du bureau confédéral de son organisation, M. Krasucki a estimé qu'« *il n'y avait pas lieu d'exagérer le tassement des voix de la C.G.T.*, et considère que « *celui-ci pouvait s'expliquer non seulement par le mécontentement d'une partie des travailleurs envers le gouvernement, mais aussi par les événements survenus au cours des trois années écoulées, la convergence des attaques menées contre la C.G.T. et les campagnes conjuguées pour dérouter les travailleurs* ». « *La progression d'organisations qui avaient toujours été liées aux partis de droite et au patronat et qui font, aujourd'hui, une surenchère démagogique, traduit l'insatisfaction de travailleurs et illustre le bien-fondé des critiques de la C.G.T. sur des problèmes tels que le pouvoir d'achat ou la protection sociale* », a poursuivi M. Krasucki.

● La C.F.D.T. : un encouragement à poursuivre nos orientations.

« *Les orientations de la C.F.D.T. sortent confortées, et nous les accentuerons* », a déclaré pour sa part M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T. « *La C.F.D.T. a défendu au cours de ces derniers mois une orientation responsable*, a souligné M. Maire, *préconisant de nouvelles solidarités et la nécessité de changer notre syndicalisme pour l'adapter aux petites et moyennes entreprises : c'était une orientation difficile : nous trouvons dans les résultats une invitation à poursuivre.* » Pour M. Maire, « *l'attachement des salariés à l'institution prud'homale et à ce type de scrutin a été tel qu'il a limité les risques de repli sur soi qui sont le fait de toute période de crise* ». Côté employeurs, la progression du S.N.P.M.I. « *montre que malheureusement une campagne menée sur les thèmes les plus réactionnaires des milieux patronaux a remporté quelque succès* ». Toujours selon M. Maire, les cinq organisations syndicales représentatives « *font plus de 95 % des voix* » et « *les pseudosyndicats style C.S.L. régressent encore* ».

« *Par ailleurs*, a poursuivi M. Maire, *la C.F.D.T. a amélioré son influence chez les cadres ; elle demeure la première organisation confédérée et la deuxième organisation de cadres.* »

Evoquant le score de la C.G.T., le secrétaire général de la C.F.D.T. a déclaré : « *Elle est assez grande pour en tirer les leçons toute seule ; nous espérons qu'elle le fera.* »

● F.O. : La place du syndicalisme authentique confortée.

« *La preuve est faite que le syndicalisme authentique, indépendant de tout parti d'État et de gouvernement, possède dans ce pays une place qu'il est impossible de nier* », a souligné dans la nuit M. Claude Janet, secrétaire confédéral de F.O. M. Janet a appelé les salariés à rejoindre les rangs de F.O. « *pour la défense des acquis sociaux des travailleurs et de leurs familles, en rejetant tout sectarisme partisan* ».

Pour sa part, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., devait analyser les résultats du scrutin, jeudi 9 décembre en fin de matinée, à Marseille.

● LA C.F.T.C. : Des résultats nettement satisfaisants.

M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., a estimé en fin de nuit les résultats « *nettement satisfaisants* », d'autant, a-t-il ajouté, que sa centrale a dû « *pratiquement, dans toutes les sections autres que l'encadrement, affronter une liste complémentaire, celle de la C.G.C., qui a perturbé le résultat* ». Selon M. Bornard, la C.F.T.C. a recueilli le bénéfice de ses positions « *courageuses mais difficiles* ».

● La C.G.C. : un espoir pour le réformisme

Estimant les résultats « *intéressants* », M. Jean Menu, président de la C.G.C., a déclaré notamment : « *On constate une approbation de la politique que nous avons menée jusqu'à présent dans les domaines économique et social.* » M. Menu a cependant regretté que seulement « *la moitié* » des électeurs qui auraient pu voter dans le collège « *encadrement* » aient pu le faire, selon lui, en raison de « *l'opposition des autres organisations syndicales* ». Exemple : les techniciens, les agents de maîtrise et les V.R.P. n'étaient pas inclus dans ce collège. M. Menu a d'autre part exprimé l'espoir que l'on arriverait à « *renforcer le front réformiste* ».

● La C.S.L. : une grande satisfaction

« *La C.S.L. a doublé ses voix par rapport aux élections de 1979*, a affirmé M. Auguste Blanc, secrétaire général de ce syndicat. Selon lui, elle « *progresse partout* » et « *devance la C.F.T.C. dans la quasi-totalité des cas* ». Toujours d'après M. Blanc, la C.F.T.C. et F.O. ont souvent gagné des voix dans les conseils où la C.S.L. ne présentait pas de candidats alors qu'elle s'y trouvait en 1979. « *Des consignes de vote ont été données dans certains endroits en faveur de la C.F.T.C. et même de F.O.* », a par ailleurs précisé le secrétaire général de la C.S.L.

● Le C.N.P.F. : Prédominance des listes d'union

Les listes d'union présentées par le C.N.P.F., le C.G.P.M.E. et la F.N.S.E.A ont obtenu en France métropolitaine 77,44 % des voix dans le collège des employeurs, et plus de 80 % des sièges. Cette prédominance des listes d'union confirme les résultats des élections consulaires où les listes présentées par le C.N.P.F. et le C.G.P.P.M.E. avaient également obtenu plus de 80 % des sièges.

Ces élections confirment l'attachement des chefs d'entreprises aux juridictions prud'homales. Elles font amener une nouvelle fois des juges compétents et qualifiés dans les conseils de prud'hommes.

LES SIÈGES *(Métropole)*

	INDUSTRIE		COMMERCE		AGRICULTURE		DIVERS		ENCADREMENT		TOTAL	
	1982	1979	1982	1979	1982	1979	1982	1979	1982	1979	1982	1979
Total des sièges salariés à pourvoir	2 185	1 894	1 722	1 448	975	1 052	1 244	1 110	1 239	1 142	7 365	6 646
C.G.T.	1 162	1 117	732	707	303	336	442	443	109	193	2 748	2 796
C.F.D.T.	528	438	430	366	371	413	379	339	229	194	1 937	1 750
F.O.	366	288	400	318	217	234	292	264	106	138	1 381	1 242
C.G.C.	40	2	36	7	8	1	5	0	711	567	800	577
C.F.T.C.	65	32	91	28	42	31	114	57	62	24	374	172
C.S.L. (1)	21	15	13	5	—	0	4	1	2	1	40	22
U.F.T.	1	0	19	11	—	0	8	4	—	0	28	15
F.G.S.O.A.	—	0	—	0	33	30	—	0	—	0	33	30
DIVERS	2	2	1	6	1	6	—	2	20	25	24	41
Total des sièges employeurs à pourvoir	2 185	1 894	1 718	1 448	964	1 052	1 232	1 110	1 215	1 142	7 314	6 646
A.C.T. (C.N.P.F.-P.M.E.) (2)	1 576	1 754	1 470	1 375	848	989	971	881	1 176	1 112	6 041	6 111
S.N.P.M.I. (3)	577	89	209	0	7	0	65	11	21	0	879	100
U.N.A.P.L. (4)	—	2	—	0	—	0	146	118	—	4	146	124
DIVERS	32	42	39	47	109	40	50	25	18	8	248	162

(1) En 1979 la C.S.L. avait fait alliance avec d'autres syndicats autonomes.

(2) Action pour la défense des droits des employeurs regroupe notamment le C.N.P.F., la C.G.P.M.E., la F.N.S.E.A. En 1979 à peu près le même regroupement s'intitulait U.P.E.P. (Union patronale pour les élections prud'homales).

(3) S.N.P.M.I. : Syndicat national. Union patronale pour les élections prud'homales de la petite et moyenne industrie.

(4) U.N.A.P.L. : Union nationale des associations de professions libérales.

PRUD'HOMALES

La longue nuit des syndicats

La nuit de mercredi à jeudi aura été longue pour les syndicats. L'atmosphère était plutôt morne au siège de chaque centrale, où les premières indications faisaient état d'un nombre important d'abstentions et d'un retard considérable dans le dépouillement des scrutins.

A la C.F.T.C., M. Bornard, entouré des membres du bureau national, commentait avec une certaine satisfaction les résultats venus de province : dans les Bouches-du-Rhône, par exemple, on enregistrait en fin de soirée un doublement des voix de la confédération. Forte poussée C.F.T.C. également dans certaines villes de Moselle, du Haut-Rhin, de la Bretagne, bastions du catholicisme militant. Mais comment réagiraient les Parisiens ? M. Bornard s'inquiétait à juste titre de l'éparpillement des voix de l'encadrement qui risquait de fausser, selon lui, le jeu de la vie syndicale. « *La C.G.C.*, maugréaient certains dirigeants C.F.T.C., *est en train de devenir le plus petit syndicat ouvrier !* » Quant à la montée de l'abstentionnisme, M. Bornard en attribuait la cause « *à la politique du gouvernement, aux promesses non tenues, notamment dans le domaine des préretraites et à une certaine baisse de crédit du syndicalisme* », mettant en cause plus particulièrement les « *retournements de M. Edmond Maire* ».

A la C.G.C., on affichait un optimisme prudent, en l'absence de M. Menu qui ne devait rentrer qu'après minuit de la réception donnée par le ministre du travail. En attendant, les couloirs de la rue de Gramont restaient pratiquement déserts.

A la C.G.T., en revanche, quelque deux cents militants s'étaient retranchés dans les bureaux de la grande maison de verre de la porte de Montreuil. Dans le patio central, vaste comme un hall de gare, les premiers résultats apparaissaient en lettres lumineuses sur un écran géant. Une conférence de presse, annoncée au début de la nuit, était reportée d'heure en heure, et certains militants commentaient avec une amertume feutrée une « *légère baisse du taux de confiance des électeurs* ». De là à parler d'un désaveu de la politique du gouvernement, il n'y avait qu'un pas, et M. Krasucki devrait faire allusion, vers 2 heures du matin, aux « *lenteurs du changement* ».

On ne se pressait guère au siège de F.O., avenue du Maine. Tout avait été prévu pour accueillir la presse, mais la salle qui lui était réservée demeurait vide. L'état-major était au complet, à l'exception de M. Bergeron qui, devant se rendre à Marseille, jeudi, s'était couché de bonne heure. Les premières estimations, qui indiquaient une progression de la centrale, étaient accueillies sans enthousiasme excessif : « *Nous attendions les résultats sereinement* », entendait-on ici et là ; en fait, on commentait surtout les *résultats des autres syndicats*, particulièrement la perte d'influence de la C.G.T. et la stabilisation de la C.F.D.T..

Rue Cadet, dans les locaux de la C.F.D.T., il y avait également peu d'affluence en début de soirée. Un buffet fort bien garni avait été dressé à l'intention des journalistes, mais il fallut attendre 1 heure du matin pour constater une certaine animation. Une grande prudence régnait, on ne décelait ni satisfaction ni irritation parmi les militants. On se montrait tout de même un peu déçu. M. Maire bavardait avec les quelques journalistes présents et demeurait très prudent. On accueillait les résultats avec calme. « *Compte tenu du contexte politique et économique actuel et du discours que tient la C.F.D.T., ce n'est pas si mal* », constatait un militant.

Quant au recul de la C.G.T., il était très commenté et surprenait quelque peu par son ampleur.

A la C.S.L., on ne recevait pas les journalistes : « *Nous n'avons pas les moyens d'organiser un grand cérémonial* », avait prévenu l'un des responsables de ce syndicat...

Il y avait au moins un « invité » que l'on n'attendait pas, dans la nuit de mercredi à jeudi, au ministère du travail, c'est M. Gérard Deuil, président du S.N.P.M.I. Salué plutôt courtoisement par M. Auroux, M. Deuil a eu, en revanche, une vive altercation avec M. Michel Praderie, directeur de cabinet du ministre du travail. Ce dernier a reproché aux adhérents du S.N.P.M.I. de ne pas respecter la loi en Bretagne, et, avant de fermer la porte de son bureau au petit patron, il lui a fait remarquer sèchement qu'il n'avait pas été invité. Cet incident devait être la seule « fausse note » d'une soirée bon enfant, où on vit M. Auroux recevoir à sa table MM. Menu et Marchelli pour la C.G.C et M. Brunet pour la C.G.P.M.E. MM. Chotard et Neidinger, Maire, Kaspar, Mercier, Bornard et Drilleaud se sont également longuement attardés rue de Grenelle pour confronter leurs analyses. Plus discrète, la C.G.T. n'était représentée que par M. Calvetti, membre de la commission exécutive. Et aucun représentant de F.O. ne s'est montré à cette soirée électorale.

LES GRANDES CONSULTATIONS SOCIALES DEPUIS LA LIBÉRATION

	ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE				COMITÉS D'ENTREPRISE 1978-1979 %	PRUD'HOMMES 1979 %	PRUD'HOMMES 1982 %
	1947 %	1950 %	1955 %	1962 %			
C.G.T.	59,27	43,5	43	44,3	36,7	42,4	36,81
C.F.D.T.	26,36	21,3	20,9	20,97	20,5	23,1	23,50
C.F.T.C.					3	6,9	8,46
F.O. *	–	15,2	16,2	14,73	10	17,4	17,78
C.G.C.**	–	–	–	4,65	6,25	5,2	9,64
C.S.L.	–	–	–	–	1,23	2,8***	1,71

* Aux élections de 1947, F.O. n'était pas encore constituée.
** La C.G.C. n'a présenté de candidats aux élections à la Sécurité sociale qu'en 1962.
*** En 1979, la C.S.L. avait fait « alliance » avec d'autres syndicats autonomes.

LES RÉSULTATS

• ALSACE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 379 721
Abstentions . 153 776 (40,49 %)
Exprimés ... 213 167 (56,13 %)

	1982	1979
C.F.D.T.	32,20 %	30,72 %
C.G.T.	22,49 %	28,98 %
F.O.	19,22 %	15,08 %
C.F.T.C.	16,87 %	13,57 %
C.G.C.	7,14 %	7,96 %
C.S.L.	1,95 %	
Divers	0,10 %	3,69 %

ENCADREMENT

Inscrits 36 076
Abstentions .. 14 650 (40,60 %)
Exprimés .... 20 761 (57,54 %)

	1982	1979
C.G.C.	44,44 %	–
C.F.D.T.	18,72 %	–
C.F.T.C.	14,47 %	–
F.O.	12,16 %	–
C.G.T.	7,23 %	–
C.S.L.	1,94 %	–
Divers	1,00 %	–

Ce vote revêtait un caractère particulier en Alsace. Pour la première fois en effet, tous les salariés et employeurs étaient appelés aux urnes, la consultation s'étendant à l'ensemble des deux départements. Dans l'ancien système caractérisé par l'échevinage, aboli depuis, les conseils de prud'hommes n'existaient que dans la moitié des circonscriptions actuelles.

Le scrutin de mercredi s'est caractérisé pour la totalité de la région par une participation plus forte qu'en 1979, notamment dans le Haut-Rhin, où elle dépasse 64 % ; elle progresse de 4 points dans le Bas-Rhin. Dans les zones particulièrement touchées par les problèmes de l'emploi, on a noté des pointes de participation de 70 % à Sélestat (Bas-Rhin), voire 80 % comme à la S.A.C.M. de Mulhouse. Dans la circonscription de Schiltigheim, 48 % des salariés se sont déplacés.

La C.F.D.T. est le grand vainqueur du scrutin et s'installe loin devant la C.G.T. comme première force syndicale d'Alsace. Déjà majoritaire dans le Haut-Rhin, elle creuse l'écart de près de 9 points devant la C.G.T. Mais, et c'est là un des enseignements de cette consultation, elle devient également majoritaire dans le Bas-Rhin, où elle devance la C.G.T. dans les six conseils. Elle conquiert en particulier ceux de Strasbourg et de Schiltigheim, toujours tenus par la C.G.T. Sa percée peut s'expliquer par un travail d'implantation méthodique dans les entreprises et sa meilleure présence dans le secteur tertiaire, qui s'est largement développé dans cette zone. La C.G.T. n'arrive pas à concrétiser au niveau des résultats son engagement sur le terrain dans les luttes pour l'emploi.

Force ouvrière, pour sa part, réussit une belle percée dans la région où elle gagne plus de 3 points par rapport à 1979 et devance la C.G.T. dans quatre conseils du Bas-Rhin. Dans les deux départements, où la tradition du syndicalisme chrétien est restée vivace, la C.F.T.C. maintient et consolide ses positions, en particulier dans le Bas-Rhin. — (Corresp.)

• AQUITAINE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 514 972
Abstentions . 207 308 (40,25 %)
Exprimés ... 295 519 (57,42 %)

	1982	1979
C.G.T.	44,28 %	48,20 %
F.O.	22,60 %	22,60 %
C.F.D.T.	20,43 %	19,40 %
C.F.T.C.	6,62 %	5,50 %
C.G.C.	5,81 %	1,80 %
Divers	0,24 %	2,50 %

ENCADREMENT

Inscrits 52 919
Abstentions .. 20 623 (38,97 %)
Exprimés .... 31 512 (59,54 %)

	1982	1979
C.G.C	43,13 %	38,60 %
C.F.D.T.	15,84 %	14,70 %
C.G.T.	14,28 %	18,50 %
F.O.	14,18 %	17,60 %
C.F.T.C.	7,79 %	6 %
Divers	4,74 %	4,20 %

• AUVERGNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 262 291
Abstentions . 95 812 (36,52 %)
Exprimés ... 160 199 (61,07 %)

	1982	1979
C.G.T.	39,13 %	44,5 %
C.F.D.T.	27,83 %	26 %
F.O.	17,83 %	16,7 %
C.F.T.C.	7,95 %	6,1 %
C.G.C.	6,35 %	2 %
C.S.L.	0,33 %	
Div.	0,54 %	4,3 %

ENCADREMENT

Inscrits 25 310
Abstentions .. 8 731 (34,49 %)
Exprimés .... 16 183 (63,93 %)

	1982	1979
C.G.C.	41,01 %	34 %
C.F.D.T.	17,55 %	17,4 %
C.F.T.C.	13,78 %	5,8 %
F.O.	12,98 %	13,7 %
C.G.T.	12,13 %	15,6 %
C.S.L.	0,35 %	
Divers	2,15 %	13,3 %

• BOURGOGNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 350 961
Abstentions . 145 917 (41,57 %)
Exprimés .... 196 202 (55,90 %)

	1982	1979
C.G.T	43,11 %	46,90 %
C.F.D.T.	23,53 %	24,40 %
F.O.	18,63 %	17,60 %
C.F.T.C.	8,25 %	6,60 %
C.G.C.	4,98 %	0,80 %
U.F.T.	1,05 %	–
Divers	0,42 %	3,40 %

ENCADREMENT

Inscrits 30 964
Abstentions ... 11 309 (36,52 %)
Exprimés ..... 19 148 (61,83 %)

	1982	1979
C.G.C.	46,51 %	40,50 %
C.F.D.T.	17,49 %	16,50 %
C.G.T.	13,73 %	16,60 %
F.O.	12,51 %	13,30 %
C.F.T.C.	8,84 %	6,10 %
Divers	0,89 %	6,50 %

• BRETAGNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 469 651
Abstentions . 176 779 (37,64 %)
Exprimés ... 284 577 (60,59 %)

	1982	1979
C.F.D.T.	36,1 %	35,2 %
C.G.T.	32,4 %	36 %
F.O.	16,1 %	16,6 %
C.F.T.C.	10,1 %	7,8 %
C.G.C.	2,6 %	0,5 %
C.S.L	2,4 %	–
Divers	0,1 %	3,7 %

ENCADREMENT

Inscrits 48 551
Abstentions .. 18 599 (38,30 %)
Exprimés .... 29 494 (60,74 %)

	1982	1979
C.G.C.	32,2 %	32,2 %
C.F.D.T.	25,3 %	24,4 %
C.F.T.C.	20,3 %	11,2 %
F.O.	10,6 %	15,2 %
C.G.T.	9,2 %	15,1 %
C.S.L.	1 %	–
Divers	1,1 %	1,6 %

En Bretagne, le scrutin a été marqué par une baisse du taux de participation, un tassement de la C.G.T., qui arrive en seconde position derrière, désormais, la C.F.D.T., un maintien de F.O., une augmentation sensible de la C.F.T.C., à laquelle la querelle de l'enseignement privé n'est pas étrangère. La C.G.C., dont le nombre de candidats était nettement supérieur à celui de décembre 1979, progresse également. La C.F.D.T., en tête pour la Bretagne, donc, perd 1 point dans le département des Côtes-du-Nord, mais enregistre une progression légère dans le Finistère, une sensible dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine. Elle dépasse la C.G.T. dans les cinq conseils du département d'Ille-et-Vilaine et progresse de 9 points par rapport aux élections professionnelles d'octobre 1982 dans la section industrie à Chartres-de-Bretagne, où votent les salariés de l'usine Citroën de Rennes-la-Janais, alors que la C.G.T. gagne 2 % et que la C.S.L. — ex-C.F.T. — toujours majoritaire avec 48,59 % des suffrages, perd 4,40 % des voix. A remarquer aussi le succès de la C.F.D.T. dans la section agriculture, où pour la région elle obtient 51,2 % des voix devant F.O. (17,4 %) et la C.G.T. (17 %).

Dans le collège employeurs, on note une percée plus importante que la moyenne nationale du S.N.P.M.I., qui obtient à Lorient 65 % des suffrages en section commerce et 58 % en section industrie. En Ille-et-Vilaine, dans cette section industrie, le S.N.P.M.I. arrive en tête dans les cinq conseils, avec à Rennes, 53,38 %, Saint-Malo, 58,50 %, Fougères, 51,85 %, Redon, 58,60 %, et Vitré, 56,82 %. A Vitré, les partisans de M. Deuil recueillent même 69,42 % des suffrages dans la section commerce. — (Corresp.)

• CENTRE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 515 427
Abstentions 184 301 (35,75 %)
Exprimés ... 313 151 (60,75 %)

	1982	1979
C.G.T.	40 %	43,9 %
F.O.	23 %	21 %
C.F.D.T.	21,5 %	22,4 %
C.F.T.C.	7,6 %	6 %
C.G.C.	5,9 %	2,2 %
U.F.T.	0,5 %	–
C.S.L.	0,5 %	–
Divers	0,8 %	4,3 %

ENCADREMENT

Inscrits 55 926
Abstentions .. 24 314 (43,47 %)
Exprimés .... 30 681 (54,85 %)

	1982	1979
C.G.C.	43,7 %	38,9 %
C.F.D.T.	17,4 %	17,3 %
C.G.T.	13,9 %	17,8 %
F.O.	13,8 %	15,1%
C.F.T.C.	9,3 %	6,7 %
U.F.T.	0,7 %	–
C.S.L.	0,1 %	–
Divers	1 %	–

La C.G.T., qui arrivait largement en tête dans la région Centre en 1979, conserve la première place, tout en perdant des points, comme au plan national, dans le collège ouvriers et employés. Ce recul profite surtout à F.O., qui dépasse la C.F.D.T., elle-même en retrait. Dans le collège encadrement, le pourcentage d'abstentions est particulièrement élevé : 43 %, contre 31 % en 1979. La C.G.C. y conforte sa première place, suivie de la C.F.D.T., qui, tout en restant stable, passe devant la C.G.T.

• CHAMPAGNE-ARDENNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 308 011
Abstentions . 122 864 (39,88 %)
Exprimés ... 176 116 (57,17 %)

	1982	1979
C.G.T.	43,31 %	50,70 %
C.F.D.T.	21,51 %	22,30 %
F.O.	20,78 %	19 %
C.F.T.C.	7,28 %	4,30 %
C.G.C.	4,77 %	0,60 %
C.S.L.	1,05 %	
Divers	1,27 %	3,04 %

ENCADREMENT

Inscrits 27 219
Abstentions .. 10 127 (37,20 %)
Exprimés .... 16 565 (60,85 %)

	1982	1979
C.G.C.	49,32 %	43,2 %
C.F.D.T.	15,27 %	14,8 %
F.O.	13,60 %	14,7 %
C.G.T.	11,62 %	14,5 %
C.F.T.C.	9,33 %	4 %
C.S.L.	0,28 %	
Divers	0,54 %	8,6 %

La perte de représentation de la C.G.T. dans le collège ouvriers et employés, qui perd la majorité absolue, est particulièrement remarquable puisqu'elle atteint plus de 7,3 %, ce qui réduit de presque autant (6,6 %) son avance sur la C.F.D.T. dont les résultats sont stables. Dans ce collège, comme dans l'encadrement, la C.G.C. est le syndicat qui bénéficie de la meilleure progression ainsi que la C.F.T.C.

• CORSE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 24 301
Abstentions . 13 307 (54,75 %)
Exprimés ... 10 666 (43,89 %)

	1982	1979
C.G.T.	56,55 %	60,3 %
F.O.	25,67 %	30,4 %
C.F.D.T.	13,22 %	9,2 %
C.G.C.	3,33 %	
C.F.T.C.	1,20 %	

ENCADREMENT

Inscrits 1 979
Abstentions ... 833 (42,09 %)
Exprimés .... 1 110 (56,08 %)

	1982	1979
C.G.T.	37,83 %	42,4 %
C.G.C.	26,57 %	13,8 %
F.O.	20,81 %	33,8 %
C.F.D.T.	19,77 %	9,8 %

• FRANCHE-COMTÉ

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 251 821
Abstentions . 89 108 (35,38 %)
Exprimés ... 155 222 (66,63 %)

	1982	1979
C.G.T.	36,39 %	40,70 %
C.F.D.T.	28,34 %	27,00 %
F.O.	19,13 %	17,70 %
C.F.T.C.	7,42 %	7,80 %
C.G.C.	7,03 %	3,00 %
C.S.L.	1,38 %	
U.F.T.	0,09 %	
Divers	0,19 %	3,4 %

ENCADREMENT

Inscrits 19 674
Abstentions .. 6 631 (33,70 %)
Exprimés .... 12 687 (64,48 %)

	1982	1979
C.G.C.	50,69 %	45,90 %
C.F.D.T.	16,48 %	16,60 %
F.O.	13,77 %	14,50 %
C.F.T.C.	9,86 %	8,30 %
C.G.T.	8,59 %	12,40 %
Divers	0,58 %	2,10 %

LES VOIX (*Métropole*)

	INDUSTRIE				COMMERCE			
	1982		1979		1982		1979	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
SALARIÉS								
Inscrits	5 652 662		5 498 943		3 722 428		3 321 465	
Abstentions	1 814 441	32,09	1 564 429	28,4	1 820 698	48,91	1 466 109	44,1
Exprimés	3 686 801	65,22	3 798 573	69	1 826 317	49,06	1 786 894	53,7
C.G.T.	1 657 787	44,96	1 904 503	50,1	670 728	36,72	757 849	42,4
C.F.D.T.	866 825	23,51	853 448	22,4	427 891	23,42	417 836	23,3
F.O.	615 215	16,68	596 130	15,6	373 966	20,47	351 955	19,6
C.F.T.C.	252 527	6,84	221 882	5,8	173 300	9,48	133,743	7,4
C.G.C.	207 251	5,62	66 322	1,7	105 120	5,75	30 075	1,6
C.S.L. (1)	70 044	1,89	116 393	3	27 704	1,51	52 044	2,9
U.F.T.	8 584	0,23	15 338	0,4	44 141	2,41	35 324	1,9
F.G.O.S.A.	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	8 568	0,22	24 557	0,6	3 467	0,18	8 068	0,4
EMPLOYEURS								
Inscrits	229 939		196 403		374 014		302 572	
Abstentions	107 174	46,60	90 607	46,1	203 043	54,28	169 690	54,7
Exprimés	116 844	50,81	99 530	50,6	162 718	43,50	128 971	42,6
A.C.T. (2)	79 161	67,74	90 191	90,6	134 758	82,81	122 496	94,9
S.N.P.M.I. (3)	35 042	29,99	6 134	6,1	22 905	14,07	–	–
U.N.A.P.L. (4)	–	–	138	0,1	–	–	–	–
Divers	2 641	0,25	3 067	3	5 055	3,10	6 475	5

	AGRICULTURE				DIVERS			
	1982		1979		1982		1979	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
SALARIÉS								
Inscrits	476 389		444 288		2 151 996		1 787 274	
Abstentions	198 618	41,69	168 541	37,9	1 138 713	52,91	879 772	49,2
Exprimés	264 147	55,44	261,053	58,7	974 167	45,26	875 388	48,9
C.G.T.	74 589	28,23	80 916	30,9	294 525	30,23	309 410	35,3
C.F.D.T.	84 116	31,84	88 325	33,8	261 698	26,86	235 699	26,9
F.O.	57 827	21,89	60 122	23	208 247	21,37	193 177	22
C.F.T.C.	24 385	9,23	19 574	7,4	115 512	11,85	94 569	10,8
C.G.C.	7 772	2,94	810	0,3	47 545	4,88	7 286	0,8
C.S.L. (1)	–	–	1 043	0,3	18 340	1,88	11 210	1,2
U.F.T.	–	–	0	0	27 824	2,84	19 845	2,2
F.G.O.S.A.	15 337	5,80	8 850	3,3	–	–	–	–
Divers	121	0,04	1 413	0,5	576	0,04	4 192	0,4
EMPLOYEURS								
Inscrits	89 439		84 264		325 149		224 774	
Abstentions	35 680	39,89	34 271	40,6	184 037	56,60	125 077	55,6
Exprimés	51 593	57,68	47 018	55,7	130 988	40,28	92 308	41
A.C.T. (2)	44 845	86,92	44 477	94,5	93 220	71,16	76 538	82,9
S.N.P.M.I. (3)	501	0,97	–	–	13 094	9,99	2 067	2,2
U.N.A.P.L. (4)	–	–	–	–	18 398	14,04	9 158	9,9
Divers	6 247	12,9	2 541	5,4	6 276	4,78	4 545	4,9

	TOTAL OUVRIERS ET EMPLOYEURS				ENCADREMENT				TOTAL GÉNÉRAL			
	1982		1979		1982		1979		1982		1979	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
SALARIÉS												
Inscrits	12 003 435		11 051 890		1 543 936		1 271 273		13 547 411		12 323 163	
Abstentions	972 470	41,42	4 078 851	36,9	635 607	41,16	459 912	36,1	5 608 077	41,39	4 538 763	36,8
Exprimés	6 751 432	56,24	6 721 908	60,8	891 125	57,71	795 248	62,5	7 642 557	56,41	7 517 156	61
C.G.T.	2 697 629	39,95	3 052 678	45,4	115 879	12,99	135 358	17	2 813 458	36,81	3 188 036	42,4
C.F.D.T.	1 640 530	24,29	1 595 308	23,7	156 111	17,51	142 075	17,8	1 796 641	23,50	1 737 383	23,1
F.O.	1 255 255	18,59	1 201 384	17,8	103 871	11,65	111 925	14	1 359 126	17,78	1 313 309	17,4
C.F.T.C.	565 724	8,37	469 768	6,9	81 445	9,13	53 526	6,7	647 169	8,46	523 294	6,9
C.G.C.	367 688	5,44	104 493	1,5	369 376	41,45	286 440	36	737 064	9,64	390 933	5,2
C.S.L. (1)	116 088	1,71	180 690	2,6	14 786	1,65	12 170	1,5	130 874	1,71	192 860	2,5
U.F.T.	80 449	1,19	70 507	1	3 939	0,44	7 981	1	84 388	1,10	78 488	1
F.G.O.S.A.	15 332	0,22	8 850	0,1	2 006	0,22	1 444	0,1	17 343	0,22	10 294	0,1
Divers	12 732	0,18	38 230	0,5	43 762	5,90	44 329	5,5	56 494	0,73	82 559	1
EMPLOYEURS												
Inscrits	1 018 541		808 013		77 908		71 473		1 096 444		879 496	
Abstentions	529 934	52,2	415 605	51,4	40 948	52,55	35 811	50,1	570 882	52,06	451 416	51,3
Exprimés	462 143	45,37	367 827	45,5	33 537	43,04	32 539	45,5	495 680	45,20	400 366	45,5
A.C.T. (2)	351 984	76,16	333 702	90,7	31 893	95,09	32 186	98,9	383 877	77,44	365 888	91,3
S.N.P.M.I. (3)	71 542	15,48	8 201	2,2	1 258	3,75	–	–	72 800	14,68	8 201	2
U.N.A.P.L. (4)	18 398	3,98	9 296	2,5	–	–	–	–	18 398	3,71	9 296	2,3
Divers	20 219	4,37	16 628	4,5	386	1,15	353	1	20 685	4,14	16 981	4,2

(1) En 1979 la C.S.L. avait fait « alliance » avec d'autres syndicats autonomes.
(2) Action pour la défense des droits des employeurs regroupe notamment le C.N.P.F., la C.G.P.M., la F.N.S.E.A. à peu près le même regroupement s'intitulant U.P.E.P. (Union patronale pour les élections prud'homales).
(3) S.N.P.M.I. : Syndicat national, Union patronale pour les élections prud'homales de la petite et moyenne industrie.
(4) U.N.A.P.L. : Union nationale des associations de professions libérales.

LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Les résultats

• LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 297 609
Abstentions . 131 775 (44,27 %)
Exprimés ... 160 283 (53,85 %)

	1982	1979
C.G.T.	48,96 %	53,8 %
C.F.D.T.	19,42 %	17,6 %
F.O.	18,25 %	18 %
C.F.T.C.	7,84 %	6,6 %
C.G.C.	4,33 %	1 %
U.F.T.	0,62 %	–
C.S.L.	0,55 %	–
Divers	–	3 %

ENCADREMENT

Inscrits 30 136
Abstentions .. 12 333 (40,92 %)
Exprimés .... 17 437 (57,86 %)

	1982	1979
C.G.C.	41,23 %	35 %
C.F.D.T.	16,91 %	16,4 %
C.G.T.	16,42 %	19,6 %
F.O.	14,13 %	16,5 %
C.F.T.C.	9,42 %	9,4 %
Divers	–	3,2 %

• LIMOUSIN

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 137 021
Abstentions . 44 029 (32,13 %)
Exprimés ... 88 366 (64,49 %)

	1982	1979
C.G.T.	54,04 %	59 %
F.O.	19,07 %	19,6 %
C.F.D.T.	16,34 %	13,3 %
C.F.T.C.	7,09 %	4,6 %
C.G.C.	3,09 %	1,6 %
Divers	0,34 %	1,7 %

ENCADREMENT

Inscrits 11 949
Abstentions .. 3 846 (32,18 %)
Exprimés .... 7 858 (65,76 %)

	1982	1979
C.G.C.	40,69 %	37,1 %
C.G.T.	20,60 %	22,8 %
F.O.	15,30 %	17,2 %
C.F.D.T.	14,90 %	13,1 %
C.F.T.C.	7,86 %	5,4 %
Divers	0,62 %	4 %

• LORRAINE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 527 428
Abstentions . 217 983 (41,32 %)
Exprimés ... 296 342 (56,18 %)

	1982	1979
C.G.T.	34,15 %	41,9 %
C.F.D.T.	28,30 %	28,9 %
F.O.	17,99 %	18,1 %
C.F.T.C.	11,86 %	8 %
C.G.C.	6,14 %	1,9 %
C.S.L.	1,42 %	%
Divers	0,10 %	1 %

ENCADREMENT

Inscrits 45 605
Abstentions .. 17 455 (38,27 %)
Exprimés .... 27 302 (59,86 %)

	1982	1979
C.G.C.	46,56 %	42,8 %
C.F.D.T.	16,45 %	18,2 %
C.F.T.C.	14,24 %	6,7 %
F.O.	12,79 %	14 %
C.G.T.	9,79 %	12,7 %
Divers	0,15 %	5,2 %

Le taux d'abstentions s'est fortement accru sans que l'intégration de la Moselle (qui a perdu son statut local) dont la forte participation avait été remarquée en 1979 ait, semble-t-il, joué.

C'est chez les ouvriers de l'industrie que l'on trouve le plus faible taux d'abstentions de la région (34,45 %). Les pertes de la C.G.T. chez les salariés non cadres sont plus fortes que la moyenne nationale (7,75 %), tandis que la C.F.D.T. et F.O. se maintiennent. Chez les cadres, le fait le plus marquant est la forte poussée de la C.F.T.C., qui avait réalisé 10,47 % en Moselle en 1979.

• MIDI-PYRÉNÉES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 403 333
Abstentions .. 156 799 (38,87%)
Exprimés 235 659 (58,42%)

	1982	1979
C.G.T	43 %	47,8
C.F.D.T.	24,5	23,9 %
F.O.	20,3 %	18,9 %
C.F.T.C.	6,8 %	6 %
C.G.C.	3,8 %	1,4 %
C.S.L.	1,3 %	–
Divers	0,2 %	2,1 %

ENCADREMENT

Inscrits 45 320
Abstentions ... 17 315 (38,20%)
Exprimés 27 232 (60,08%)

	1982	1979
C.G.C.	37,3 %	32,7 %
C.F.D.T.	18,8 %	18,2 %
C.G.T.	16 %	20,1 %
F.O.	13,7 %	17 %
C.F.T.C.	8,7 %	5,6 %
C.S.L.	2,8 %	–
Divers	2,7 %	5,4 %

Outre l'augmentation des abstentions dans la section ouvriers et employés (3,5 % environ) et encadrement (4 %), le principal enseignement de ce scrutin réside dans la progression de F.O. et de la C.G.C. dans le premier collège, alors que la C.G.T. recule de près de 4 %, pour s'établir à 43 % des suffrages exprimés.

• NORD-PAS-DE-CALAIS

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 860 787
Abstentions . 286 933 (33,33 %)
Exprimés ... 552 456 (64,18 %)

	1982	1979
C.G.T.	41,1 %	46,8 %
C.F.D.T.	22,8 %	22,6 %
F.O.	19,2 %	16,9 %
C.F.T.C.	10,9 %	10,2 %
C.G.C.	4,2 %	1,3 %
C.S.L.	0,6 %	–
U.F.T.	0,3 %	–
Divers	0,9 %	2,1 %

ENCADREMENT

Inscrits 84 005
Abstentions . 28 416 (33,82 %)
Exprimés .... 54 614 (65,01 %)

	1982	1979
C.G.C.	45,2 %	44,7 %
C.F.T.C.	15,9 %	11,5 %
C.F.D.T.	15,1 %	14,0 %
F.O.	12,2 %	12,9 %
C.G.T.	10,7 %	13,7 %
Divers	0,9 %	1,2 %

La C.G.T. qui avait su conserver ses positions en 1979, subit cette fois-ci un sévère recul à la fois chez les ouvriers et employés (moins 5,5 %) et dans la section encadrement (3 %), ce qui n'a guère profité à la C.F.D.T., laquelle a simplement grignoté un peu de terrain.

Le syndicat C.F.T.C., par contre, a gagné 4,5 % dans la section encadrement et il a supplanté à présent la C.F.D.T., tout en restant encore loin derrière la C.G.C.

• BASSE-NORMANDIE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 273 104
Abstentions . 108 928 (39,88 %)
Exprimés ... 156 366 (57,25 %)

	1982	1979
C.F.D.T.	29,89 %	30,72 %
C.G.T.	29,24 %	30,30 %
F.O.	23,94 %	22,50 %
C.F.T.C.	10,90 %	9,21 %
C.G.C.	4,26 %	0,29 %
C.S.L.	1,17 %	–
Divers	0,57 %	6,94 %

ENCADREMENT

Inscrits 21 772
Abstentions .. 8 567 (39,34 %)
Exprimés .... 12 802 (58,80 %)

	1982	1979
C.G.C.	42,36 %	38,30 %
C.F.D.T.	18,77 %	18,95 %
F.O.	14,13 %	18,05 %
C.F.T.C.	11,49 %	8,15 %
C.G.T.	9,37 %	12,21 %
C.S.L.	2,24 %	
Divers	1,61 %	4,32 %

• HAUTE-NORMANDIE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 418 103
Abstentions .. 162 489 (38,86 %)
Exprimés ... 244 647 (58,51 %)

	1982	1979
C.G.T	44,34 %	48 %
C.F.D.T.	22,64 %	23,2 %
F.O.	19,08 %	17,8 %
C.F.T.C.	7,02 %	5,7 %
C.G.C.	6,25 %	1,8 %
C.S.L.	0,28 %	
Divers	0,34 %	3,4 %

ENCADREMENT

Inscrits 38 498
Abstentions .. 14 039 (36,46 %)
Exprimés .... 23 933 (62,16 %)

	1982	1979
C.G.C.	47,44 %	42,3 %
C.F.D.T.	17,72 %	18,5 %
C.G.T.	14,74 %	16,5 %
F.O.	12,42 %	13,8 %
C.F.T.C.	7,17 %	5,7 %
Divers	0,45 %	2,9 %

Forte participation électorale en Haute-Normandie. Chez les ouvriers et employés, on observe un recul de la C.G.T. et de la C.F.D.T. au profit de F.O., de la C.F.T.C. mais surtout de la C.G.C. Chez les cadres, seule la C.F.T.C. progresse aux côtés de la C.G.C.

• PAYS DE LOIRE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 625 640
Abstentions .. 229 192 (36,63 %
Exprimés ... 378 233 (60,45 %)

	1982	1979
C.F.D.T.	35,87 %	35,3 %
C.G.T.	29,87 %	32,7 %
F.O.	18,04 %	18,1 %
C.F.T.C.	11,55 %	9,07 %
C.G.C.	4,46 %	1,5 %
Divers	0,17 %	

ENCADREMENT

Inscrits 64 688
Abstentions .. 25 530 (39,46 %)
Exprimés .... 38 276 (59,17 %)

	1982	1979
C.G.C.	35,79 %	37,2 %
C.F.D.T.	22,91 %	20 %
C.F.T.C.	17 %	10,8 %
F.O.	12,50 %	16,7 %
C.G.T.	9,06 %	12,5 %
Divers	2,71 %	2,5 %

Dans les Pays de Loire, le scrutin ne bouleverse pas les rapports de force entre les organisations. On note toutefois une spectaculaire percée du S.N.P.M.I.

La C.F.D.T. reste le syndicat le plus représentatif et, avec un peu plus de 34 %, gagne un demi-point. La C.G.T. en perd trois, par contre, ce qui creuse l'écart entre les deux centrales. Force ouvrière, à 17,5 %, perd un demi-point.

En Vendée, le S.N.P.M.I. regroupe près du tiers des suffrages chez les employeurs. Dans le collège salarié, la C.F.D.T. confirme sa prééminence (38,8 %), alors que la C.G.T. perd du terrain (– 3 %). La C.F.T.C. (18 %) connaît la plus forte progression (+ 10 %) et devance maintenant F.O., qui est restée stable.

En Maine-et-Loire, la percée du S.N.P.M.I. est tout à fait spectaculaire, notamment dans la région du Choletais, où il atteint 40,12 %. C'est ici que la C.F.D.T. progresse le plus pour atteindre 37,8 %, avec un gain de 3 %.

En Loire-Atlantique, la C.F.D.T. (35 %, + 1 %), distance nettement cette fois la C.G.T. (29 %, – 3 %), à laquelle elle avait ravi le premier rang en 1979. F.O., qui se singularise dans le département par la véhémence de sa position anticléricale, perd trois points et se voit talonnée par la Confédération des travailleurs chrétiens, qui en gagne 3 ! Le S.N.P.M.I., qui n'est guère implanté ici, rassemble, et c'est une surprise, 37,30 % des suffrages.

En Mayenne, la C.G.T. reste la première organisation chez les salariés, mais elle ne devance plus la C.F.D.T. que d'un demi-point, contre près de 6 en 1979. Il y a eu transfert de la C.G.T. vers la C.F.D.T. de 2,6 % des voix. F.O. reste stable, tandis que la C.F.T.C. (+ 2,4 %) bénéficie, avec plus d'évidence encore que la C.G.C., de l'apport des suffrages qui s'étaient portés en 1979 sur l'Alliance pour les libertés syndicales (A.L.S.), absente cette fois.

Dans la Sarthe, le S.N.P.M.I. réussit une entrée fracassante avec 43 % des suffrages. Il devance même le patronat traditionnel (C.N.P.F. aux couleurs locales d'action 72), seul en lice en 1979 dans deux sections : l'industrie (60 %) et le commerce (55,8 %). Chez les salariés, la C.G.T. reste en tête avec 37 %, et l'écart (8 %) se maintient avec la C.F.D.T., ces deux organisations cédant chacune un peu de terrain (– 1 %), alors que les trois autres progressent par contre chacune de 3 %. – (Corresp.)

• PICARDIE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 385 457
Abstentions . 120 289 (31,20 %)
Exprimés ... 251 525 (65,25 %)

	1982	1979
C.G.T	45,81 %	49,9 %
F.O.	20,84 %	19,2 %
C.F.D.T.	20,40 %	20,2 %
C.F.T.C.	7,77 %	6,7 %
C.G.C.	3,71 %	0,7 %
C.S.L.	0,37 %	–
Divers	1,06 %	1,1 %

ENCADREMENT

Inscrits 33 726
Abstentions .. 10 675 (31,65 %)
Exprimés .... 22 436 (66,52 %)

	1982	1979
C.G.C.	45,86 %	40, %
C.F.D.T.	14,99 %	15,6 %
F.O.	13,65 %	14,9 %
C.G.T.	13,40 %	16,2 %
C.F.T.C.	10,09 %	5,7 %
Divers	1,98 %	7,2 %

Le scrutin en Picardie est conforme à l'évolution générale. On constate ainsi une légère augmentation des abstentions. Dans le collège ouvriers et employés, le fait marquant, outre le recul de la C.G.T., est la progression de F.O. qui lui permet de ravir la seconde place à la C.F.D.T. La C.G.C., qui voit ses voix augmenter dans ce collège, accentue son avance dans le collège encadrement

• POITOU-CHARENTES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 290 881
Abstentions . 114 265 (39,28 %)
Exprimés ... 166 937 (57,39 %)

	1982	1979
C.G.T.	39,75 %	43,4 %
C.F.D.T.	23,75 %	23,8 %
F.O.	23,26 %	20,6 %
C.F.T.C.	8,81 %	5,7 %
C.G.C.	2,93 %	0,4 %
Divers	1,46 %	5,8 %

ENCADREMENT

Inscrits 23 725
Abstentions .. 8 883 (37,44 %)
Exprimés .... 14 322 (60,36 %)

	1982	1979
C.G.C.	40,59 %	37,2 %
C.F.D.T.	16,80 %	16,4 %
F.O.	16,33 %	17,4 %
C.G.T.	13,85 %	17,3 %
C.F.T.C.	10,85 %	6,3 %
Divers	1,50 %	4,9 %

• PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 731 573
Abstentions 354 379 (48,44 %)
Exprimés ... 364 886 (49,87 %)

	1982	1979
C.G.T.	46,16 %	50,5 %
F.O.	21,06 %	20,2%
C.F.D.T.	17,50 %	17,8 %
C.F.T.C.	7,65 %	6,2 %
C.G.C.	6,79 %	2,1 %
Divers	0,81 %	3,6 %

ENCADREMENT

Inscrits 90 029
Abstentions . 38 444 (42,70 %)
Exprimés .... 50 694 (56,30 %)

	1982	1979
C.G.C.	44,34 %	38,2 %
C.G.T.	17,69 %	21,9 %
F.O.	14,7 %	15,8 %
C.F.D.T.	14,38 %	16,1 %
C.F.T.C.	8,52 %	5,5 %
Divers	0,33 %	2,2 %

Le recul de la C.G.T. est un peu moins sensible dans cette région. Elle n'en perd pas moins la majorité absolue dans le premier collège. Pour l'encadrement, la baisse des trois grandes centrales ouvrières profite à la C.G.C., mais aussi à la C.F.T.C.

• RHONE-ALPES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 1 163 996
Abstentions 501 421 (41,05 %)
Exprimés .. 636 508 (54,68 %)

	1982	1979
C.G.T.	42,59 %	46,70 %
C.F.D.T.	26,46 %	26,90 %
F.O.	16,07 %	15,60 %
C.F.T.C.	8,65 %	7,50 %
C.G.C.	5,39 %	0,50 %
U.F.T.	0,49 %	–
C.S.L.	0,09 %	–
Divers	0,21 %	2,90 %

ENCADREMENT

Inscrits 145 956
Abstentions . 59 928 (41,05 %)
Exprimés ... 83 908 (57,48 %)

	1982	1979
C.G.C	39,59 %	39 %
C.F.D.T.	19,57 %	19 %
C.G.T.	14,02 %	17,7 %
F.O.	10,40 %	12,4 %
C.F.T.C.	9,58 %	7,4 %
Divers	6,81 %	4,2 %

La surprise essentielle pour le scrutin prud'homal pour le conseil de Lyon, un des plus importants de France (406 000 inscrits salariés et 1 850 employeurs), est à chercher du côté du collège employeurs. En effet, le S.N.P.M.I. effectue une très spectaculaire percée aux dépens de l'Union patronale (pro-C.N.P.F.) et obtient 29 % du total des suffrages en étant présent dans trois secteurs sur cinq. Exemple caractéristique de cette poussée : les 44 % obtenus par les amis de M. Deuil dans la section industrie. Le patronat lyonnais traditionnel a essuyé un grave revers.

Du côté des salariés, il faut d'abord souligner une très importante baisse de participation (53 % contre 63 % en 1979). C'est la C.G.T. qui semble souffrir le plus de cette démobilisation de l'électorat. Par rapport au dernier scrutin, elle perd 5 points dans les quatre collèges salariés hors encadrement (moyenne 42 %) et 4 points pour l'encadrement. Elle résiste légèrement mieux dans son bastion traditionnel, la section industrie (49 % contre 53,5 %).

La C.F.D.T. reste très stable : elle gagne un point dans l'industrie mais elle perd un point dans l'encadrement. Sa moyenne se situe à 25 %.

Autre stabilité remarquable, celle de Force ouvrière qui reste, comme il y a trois ans, dans la zone des 15 % des votants avec cependant un léger recul chez les cadres.

C'est la C.G.C., recueillant les fruits de sa présence dans toutes les sections, qui bénéficie le plus des pertes des autres centrales en récupérant plus de voix que l'alliance de 1979. Hors encadrement, elle réussit le score de 8,4 % et, dans son seul secteur de prédilection, elle passe de 34,3 % à 35,1 %. – (Corresp.)

• ILE-DE-FRANCE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 2 811 387
Abstentions 1 354 816 (48,19 %)
Exprimés .. 1 414 195 (50,30 %)

	1982	1979
C.G.T.	40,37 %	46,50 %
C.F.D.T.	20,71 %	20,30 %
F.O.	15,50 %	15,80 %
C.G.C.	6,85 %	2,40 %
C.S.L.	5,80 %	–
C.F.T.C.	5,52 %	4,5 %
U.F.T.	4,75 %	–
Divers	0,47 %	10,30 %

ENCADREMENT

Inscrits 609 909
Abstentions . 274 359 (44,98 %)
Exprimés ... 332 170 (54,46 %)

	1982	1979
C.G.C	40,03 %	31,80 %
C.F.D.T	17,02 %	18,80 %
C.G.T.	13,09 %	17,10 %
F.O.	9,64 %	12,70 %
C.F.T.C.	5,20 %	5,70 %
C.S.L.	3,84 %	–
U.F.T.	1,12 %	–
Divers	10,02 %	13,60 %

Paris

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 1 008 208
Abstentions 557 142 (55,26 %)
Exprimés .. 439 866 (43,62 %)

	1982	1979
C.G.T.	34,87 %	41,5 %
C.F.D.T.	22,52 %	22,9 %
F.O.	16,72 %	17,2 %
C.G.C.	7,28 %	2 %
C.S.L.	6,89 %	–
C.F.T.C.	6,08 %	7,2 %
U.F.T.	5,49 %	5,1 %
Divers	0,11 %	4 %

ENCADREMENT

Inscrits 267 826
Abstentions 128 193 (47,86 %)
Exprimés ... 138 612 (51,75 %)

	1982	1979
C.G.C.	36,58 %	25,7 %
C.F.D.T.	17,08 %	18,4 %
C.G.T.	12,24 %	15,4 %
F.O.	9,75 %	12,6 %
C.F.T.C.	5,25 %	5,7 %
C.S.L.	4,42 %	–
Divers	14,65 %	22,2 %

Essonne

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 189 090
Abstentions . 85 702 (46,55 %)
Exprimés ... 940 040 (51,06 %)

	1982	1979
C.G.T.	36,54 %	45,9 %
C.F.D.T.	32,77 %	22,5 %
F.O.	17,45 %	17,1 %
C.F.T.C	7,60 %	7,4 %
U.F.T.	6,24 %	
C.G.C.	6,07 %	
C.S.L.	1,98 %	
Divers	0,31 %	7 %

ENCADREMENT

Inscrits 35 212
Abstentions . 15 786 (44,83 %)
Exprimés .... 19 161 (54,41 %)

	1982	1979
C.G.C.	40,83 %	33,3 %
C.F.D.T.	19,49 %	20,3 %
C.G.T.	11,91 %	19,4 %
F.O.	9,39 %	12,4 %
C.F.T.C	5,27 %	
U.F.T	2,21 %	
C.S.L.	2,06 %	
Divers	8,80 %	7,1 %

Moindre participation au scrutin qu'en 1979 où l'on avait atteint un taux de suffrages exprimés de 60 %. Dans ce département, le recul de la C.G.T. est plus sensible qu'ailleurs. Les trois autres centrales ouvrières stagnent. La C.G.C effectue dans le collège ouvriers et employés une percée de même ampleur que dans le collège encadrement. A noter le score important (14,9 %) réalisé par l'U.F.T. dans la section « commerce ».

Hauts-de-Seine

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 474 185
Abstentions .. 206 735 (43,59 %)
Exprimés .... 260 314 (54,89 %)

	1982	1979
C.G.T	41,83 %	46,06 %
C.F.D.T.	20,82 %	20,49 %
F.O.	13,58 %	13,48 %
C.G.C.	8,20 %	6,33 %
C.F.T.C.	5,05 %	5,66 %
U.F.T.	4,82 %	–
C.S.L.	4,63 %	–
Divers	1,02 %	–7,98 %

ENCADREMENT

Inscrits 132 578
Abstentions .. 58 095 (43,81 %)
Exprimés ..... 73 838 (55,69 %)

	1982	1979
C.G.C.	45,47 %	38,83 %
C.F.D.T.	17,23 %	20,30 %
C.G.T.	11,84 %	15,38 %
F.O.	8,96 %	12,98 %
C.F.T.C.	4,89 %	5,91 %
C.S.L	3,79 %	–
U.F.T.	3,49 %	–
Divers	4,27 %	6,59 %

Dans ce département, où les électeurs inscrits étaient particulièrement nombreux, on relèvera le recul non négligeable, dans le collège encadrement des trois syndicats confédérés ; la baisse la plus spectaculaire étant celle enregistrée par F.O. Les syndicats indépendants, notamment la C.S.L. et l'U.F.T. effectuent comme la C.G.C. un saut en avant, tant dans le collège ouvriers-employés que dans celui de l'encadrement.

Seine-et-Marne

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 175 602
Abstentions . 73 459 (41,83 %)
Exprimés ... 98 386 (56,02 %)

	1982	1979
C.G.T.	41,84 %	49,1 %
F.O.	19,88 %	21,0 %
C.F.D.T.	18,42 %	16,7 %
C.F.T.C.	5,60 %	5,7 %
C.S.L.	5,17 %	1,1 %
C.G.C.	4,86 %	–
U.F.T.	4,20 %	–
DIVERS		6,2 %

ENCADREMENT

Inscrits 18 423
Abstentions .. 6 619 (35,92 %)
Exprimés .... 11 527 (62,56 %)

	1982	1979
C.G.C.	47,39 %	36,7 %
C.F.D.T.	16,88 %	18,7 %
C.G.T.	15,52 %	20,9 %
F.O.	13,61 %	12,6 %
C.F.T.C.	6,59 %	6,4 %
DIVERS	–	4,4 %

Seine-Saint-Denis

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 308 539
Abstentions . 131 776 (42,70 %)
Exprimés ... 171 491 (55,58 %)

	1982	1979
C.G.T.	49,16 %	55,2 %
C.F.D.T.	17,14 %	16,4 %
F.O.	14,07 %	13,1 %
C.S.L.	6,37 %	–
C.G.C.	6,11 %	3,7 %
C.F.T.C.	4,43 %	3,5 %
U.F.T.	2,66 %	4,4 %
Divers	0,20 %	3,6 %

ENCADREMENT

Inscrits 47 815
Abstentions .. 19 415 (40,60 %)
Exprimés .... 28 195 (58,96 %)

	1982	1979
C.G.C.	35,98 %	35,60 %
C.G.T.	17,28 %	23,70 %
C.F.D.T.	15,10 %	16,60 %
F.O.	9,90 %	12,80 %
C.S.L.	4,17 %	–
C.F.T.C.	3,90 %	4,60 %
U.F.T.	2,55 %	4,20 %
Divers	11,09 %	2,60 %

Val-de-Marne

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 253 588
Abstentions . 121 247 (47,81 %)
Exprimés ... 128 834 (50,80 %)

	1982	1979
C.G.T.	48,39 %	54,8 %
C.F.D.T.	17,14 %	17,2 %
F.O.	14,05 %	14,09 %
C.G.C.	5,95 %	–
U.F.T.	5,09 %	–
C.F.T.C.	4,90 %	7 %
C.S.L.	4,39 %	–
Divers	0,04 %	6,2 %

ENCADREMENT

Inscrits 42 230
Abstentions ... 18 436 (43,65 %)
Exprimés .... 23 523 (55,70 %)

	1982	1979
C.G.C.	34,87 %	33,2 %
C.G.T.	17,08 %	22,9 %
C.F.D.T.	15,52 %	17,4 %
F.O.	9,02 %	13,7 %
C.F.T.C.	5,81 %	5,5 %
Divers	17,65 %	8,9 %

VAL-D'OISE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 156 340
Abstentions . 70 796 (45,28 %)
Exprimés ... 82 528 (52,78 %)

	1982	1979
C.G.T.	42,81 %	47,9 %
C.F.D.T.	19,29 %	18,9 %
F.O.	15,70 %	18,2 %
C.G.C.	7,59 %	–
C.S.L.	5,09 %	–
C.F.D.T.	4,64 %	7 %
U.F.T.	3,74 %	–
Divers	1,12 %	8 %

ENCADREMENT

Inscrits 23 467
Abstentions .. 10 193 (43,43 %)
Exprimés .... 13 065 (55,67 %)

	1982	1979
C.G.C.	46,22 %	36,6 %
C.F.D.T.	15,75 %	15,9 %
C.G.T.	15,41 %	19,5 %
F.O.	10,46 %	12,8 %
C.F.T.C.	5,03 %	5,8 %
C.S.L.	3,79 %	–
Divers	3,31 %	9,4 %

Yvelines

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

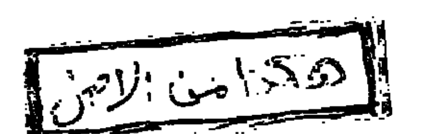
Inscrits 250 835
Abstentions . 107 959 (43.03 %)
Exprimés ... 138 772 (55,32 %)

	1982	1979
C.G.T.	36,83 %	44,2 %
C.F.D.T.	22,85 %	20,7 %
F.O.	13,82 %	14'5 %
C.S.L.	8,56 %	–
C.G.C.	6,19 %	0,3 %
C.F.T.C.	5,59 %	6,2 %
U.F.T.	4,54 %	4 %
Divers	1,58 %	10 %

ENCADREMENT

Inscrits 42 358
Abstentions . 17 622 (41,60 %)
Exprimés .... 24 249 (57,24 %)

	1982	1979
C.G.C.	45,40 %	35,9 %
C.F.D.T.	18,50 %	20,8 %
C.G.T.	11,57 %	15,2 %
F.O.	9,22 %	12,2 %
C.S.L.	7,30 %	–
C.F.T.C.	6,14 %	6,1 %
U.F.T.	0,01 %	2,9 %
Divers	1,82 %	6,9 %



SANTÉ

LES PRIX DES MEDICAMENTS SERONT AUGMENTES DE 3,5 % A LA MI-FEVRIER

Les prix des médicaments resteront bloqués jusqu'en 1983. Le ministère de la santé n'autorisera en effet les firmes pharmaceutiques à majorer leurs tarifs qu'à compter du 15 février. La hausse sera limitée à 3,5 % et, comme en février dernier, la modulation à l'intérieur des gammes de produits ne pourra excéder 10 %. Toutefois, des majorations exceptionnelles pourront être accordées entreprise par entreprise dans le cadre des engagements de programmes conclus avec l'Etat et ce en fonction de l'effort exercé dans la recherche, pour investir et développer l'emploi. Une enveloppe de 350 millions de francs sera consacrée à cet effet.

Une nouvelle hausse générale des prix de 2 %, avec aussi une enveloppe supplémentaire de 250 millions, sera ensuite autorisée le 15 juillet « *sous réserve* », précise le ministère de la santé « *d'une évolution raisonnable du prix des moyens des spécialités pharmaceutiques* ». Autrement dit, l'effet de glissement observé avec la sortie de nouveaux médicaments devra être contenu.

Dans la profession, le sentiment est mitigé. D'un côté, les industriels sont satisfaits de voir reconnaître le principe des hausses conjoncturelles. De l'autre, ils regrettent qu'aucun rattrapage n'ait été fait sur la hausse unique de 3 % du 15 février dernier, avec une augmentation des coûts chiffrés à 16 % (ce taux inclut le manque à gagner provenant du blocage et la perte due à la baisse autoritaire des prix de certains produits).

AFFAIRES

Le groupe japonais Akaï va assembler des magnétoscopes à Honfleur

La filiale française du goupe japonais Akaï devrait assembler des magnétoscopes dans son usine de Honfleur dès le début de 1983.

Inaugurée le 1er mars, l'usine était destinée, à l'origine, à fabriquer des tuners pour chaîne haute-fidélité. Avec un investissement de 30 millions de francs et l'embauche de près de deux cents personnes, Akaï aura produit cette année cent mille tuners. En septembre, lors de l'inauguration, le président du groupe avait fait part de son intention d'étendre les activités de l'établissement de Honfleur aux matériels vidéo. L'idée faisait son chemin et rendez-vous était pris avec les pouvoirs publics pour étudier le dossier *lorsque survint l'affaire de Poitiers*. Passé le premier moment d'humeur marqué par des déclarations péremptoires — Akaï France menaçait de renoncer à son projet, voire de fermer l'usine de Honfleur — le dossier était remis en chantier avec les pouvoirs publics.

Quelques points de détail restent à régler, et le comité des investissements étrangers n'a pas encore accordé son autorisation. Toutefois, l'administration devrait donner sa bénédiction à l'opération. Celle-ci prévoit l'installation, dans l'usine, d'une chaîne d'assemblage de magnétoscopes. La production démarrerait fin janvier, et atteindrait pour l'année 1983 vingt et un mille appareils.

Dans un premier temps, une trentaine d'emplois seraient créés. Chez Akaï, on espère, si le marché le permet, augmenter le volume de production en 1984. Au total, l'investissement sur deux ans serait de 18 millions de francs, dont une partie financée par des fonds publics.

Les têtes de lecture, pièce maîtresse d'un magnétoscope, ainsi que certains éléments, seront importés du Japon. C'est donc de l'assemblage qui sera fait à Honfleur. En principe, la valeur ajoutée sera au départ de 20 %, mais devrait s'accroître progressivement pour atteindre près de 40 % en 1984.

Akaï, qui produit des magnétoscopes utilisant le procédé V.H.S., détient un peu plus de 10 % du marché français. La firme espérait vendre cette année soixante-quinze mille appareils, mais les récentes mesures de dédouanement devraient se traduire par une perte de vente, par rapport aux prévisions, d'environ *quinze mille appareils. Les magnétoscopes* qui sortiront de Honfleur ne seront plus astreints au passage par Poitiers, et Akaï disposera ainsi d'un avantage par rapport aux firmes qui continuent d'importer purement et simplement les matériels. — J.-M. Q.

M. LUCIEN MEADEL EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

Le conseil des ministres du 8 décembre a approuvé la nomination de M. Lucien Meadel au poste de directeur général des relations avec le public au ministère de l'économie et des finances. Il remplace M. René Lenoir, ancien secrétaire d'État, nommé à ce poste le 23 août 1979.

[Né le 15 avril 1935 à Alger, ancien élève de l'ENA, M. Lucien Meadel a fait une partie de sa carrière au ministère des finances, où il est entré en 1965. Attaché commercial à l'ambassade de France à Rome (de 1968 à 1970), il a par la suite, en septembre 1978, été nommé directeur financier (détaché) à la R.A.T.P. En mai 1981, il devenait directeur de cabinet de Mme Édith Cresson, ministre de l'agriculture, avant d'être chargé, en janvier 1982, d'une mission temporaire à Matignon.]

M. GEORGES VIANÈS PRÉSIDENT DE LA BANQUE WORMS

M. Georges Vianès, conseiller référendaire à la Cour des comptes, directeur de l'Institut national de la propriété industrielle, est nommé président de la banque Worms, en remplacement de M. Etienne Bouruet-Aubertot, qui occupait ce poste *depuis le 18 février 1982*.

M. Bouruet-Aubertot, auparavant directeur des affaires financières et directeur général adjoint du Crédit lyonnais, avant sa nomination à la Banque Worms, souhaitait revenir à sa maison d'origine, où il a fait toute sa carrière.

[Né en juin 1938, M. Georges Vianès, ancien élève de l'ENA (promotion « Marcel Proust »), est entré, en 1967, à la Cour des comptes. Nommé conseiller financier à l'Agence nationale de valorisation de la recherche — ANVAR — en 1969, il y fut directeur adjoint pour les questions économiques et financières, de 1971 à novembre 1975. Chargé du service de la propriété industrielle au ministère de l'industrie pendant un moment, il est depuis 1975 directeur de l'Institut national de la propriété industrielle. Il est président du conseil d'administration de l'Organisation européenne des brevets depuis 1977.]

● M. Olivier Lecerf, P.-D.G. de Lafarge-Coppée, un des premiers cimentiers mondiaux avec près de 14 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1981, abandonne pour un an la présidence du groupe à M. Jean Bailly, qui était jusqu'ici à ses côtés, avec M. Jean François, vice-président—directeur général. Pendant un an, M. Lecerf, qui en avait exprimé l'intention en janvier 1982, consacrera « *une plus grande partie de son action à la préparation des orientations stratégiques et à l'organisation de Lafarge-Coppée pour la période de 1984-1990* », en raison du changement de dimension et de la diversification du groupe, qui nécessite pour l'avenir « *des choix plus ouverts* ». Nommé vice-président-directeur général pour 1983, M. Lecerf continuera de participer aux décisions.

ÉTRANGER

Les Etats-Unis souhaitent réduire leur déficit commercial avec l'Algérie

De notre correspondant

Alger. — Trente-quatre présidents ou cadres supérieurs des plus grandes sociétés américaines ont fait partie d'une importante mission conduite par M. Baldrige, secrétaire d'Etat au commerce, qui a séjourné les 7 et 8 décembre en Algérie, après avoir effectué un séjour analogue en Arabie Saoudite. M. Baldrige a rencontré plusieurs ministres algériens, alors que les hommes d'affaires ont eu des entretiens avec les dirigeants des sociétés nationales.

Les principaux domaines dans lesquels les Américains ont « *fait valoir leurs connaissances* », selon un communiqué de l'ambassade, ont été les communications, les techniques liées aux ressources hydrauliques, l'agro-industriel, l'aviation. Le président de Boeing, firme en concurrence avec Airbus Industries pour le renouvellement et l'extension de la flotte d'Air Algérie, était du voyage, ainsi que celui de McDonnell Douglas et les vice-présidents de Lockheed et de Bell Helicopter Textron.

Cependant, du côté algérien, on n'a pas paru désireux de mettre beaucoup en évidence la portée éventuelle de cette visite. Il s'agirait pour Alger « *d'écouter, puis de faire des études et des comparaisons* ». Deux souhaits sont exprimés : la garantie de l'Etat américain pour pallier, si nécessaire, la faillite des partenaires privés, la conclusion à un rythme pluriannuel des contrats portant sur les livraisons de céréales. Selon un interlocuteur algérien, cette mission révèle le souci des Etats-Unis de « *se placer pour le prochain plan quinquennal* » (1985-1989) face à une concurrence européenne qui marque des points.

Les Américains ne cachent pas qu'un de leurs objectifs est de réduire le déficit de leur balance commerciale avec l'Algérie. Du fait de la diminution de leurs achats d'hydrocarbures, les Etats-Unis ne sont plus qu'au second ou troisième rang parmi les clients de l'Algérie ; mais ils n'occupent que la septième place parmi ses fournisseurs. En 1982, leurs achats à l'Algérie, essentiellement le pétrole et le gaz naturel, se seront élevés à environ 3 milliards de dollars (5 milliards en 1981) et leurs ventes à 1 milliard de dollars seulement (700 millions de dollars en 1981, 500 millions en 1980).

En dehors de ses implications politiques, peut-être plus grandes qu'on ne veut bien le dire de part et d'autre, cette visite révèle l'attrait croissant du marché algérien. Malgré les lourdeurs de l'appareil d'Etat, l'économie algérienne est jugée relativement « *saine* » par nombre d'experts étrangers. Cette année, l'excédent de la balance des paiements sera de l'ordre de 3 milliards de dinars (1), tandis que le service de la dette extérieure n'excède pas 27 % des exportations. Le budget 1983 actuellement soumis aux députés n'est pas déficitaire, et sur 98 milliards de dinars de dépenses, 48 milliards iront à l'équipement.

Les autorités insistent sur la nécessité d'une bonne et prudente gestion du capital énergétique, atout majeur du pays. La part de la production nationale d'énergie affectée à la satisfaction des besoins intérieurs est d'environ 21 % actuellement. Elle devrait passer à plus de 70 % à la fin du siècle. La couverture totale du territoire par le réseau électrique est planifiée pour 1990 : entre 1980 et 1982, on a posé plus de kilomètres de lignes électriques qu'entre 1962 et 1979.

Cette augmentation de la consommation énergétique se fait dans le cadre d'une politique à long terme qui repose sur la substitution progressive du pétrole par le gaz, dont le pays est riche. Un plan de généralisation de l'utilisation du G.P.L. (gaz de pétrole liquéfié) comme carburant automobile vient d'être arrêté. Le programme de départ concerne cent mille véhicules, appartenant le plus souvent au parc de l'Etat. Un beau marché à conquérir pour les constructeurs étrangers ; la concurrence s'annonce vive pour une usine de montage en Algérie.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) 1 dinar = 1,55 F.

● ERRATUM. — Dans l'article intitulé « Les Etats-Unis soutiennent autant leur agriculture que la Communauté » (*le Monde* du 9 décembre), nous aurions dû écrire : « *S'il ne s'agit pas officiellement de subventions, comme dans la C.E.E., il s'agit de diverses aides aux modalités d'application assez compliquées qui représentent, pour 1982, quelque 11 milliards de dollars, soit 0,38 % du produit intérieur brut des Etats-Unis* » (et non pas 1 milliard de dollars comme imprimé par erreur).





CONJONCTURE

BAISSE D'ACTIVITÉ DANS LE BATIMENT

Moins de 350 000 logements auront été commencés en 1982 selon les professionnels

« Nous arrivons maintenant au point de rupture. Les entreprises moyennes et petites disparaissent, non seulement dans le gros œuvre, qui a été le premier atteint, mais aussi dans le second œuvre. Le secteur avait perdu 40 000 emplois en 1981, il en aura de 55 000 à 60 000 de moins en 1982, et nous nous acheminons, en 1983, vers une perte du même ordre. » C'est M. Jacques Danon, président de la Fédération nationale du bâtiment, qui exprime ainsi pour *le Monde* son pessimisme sur l'avenir, au vu de la dernière note de conjoncture émise par ses services.

Durant les trois derniers mois connus (août, septembre, octobre) et par rapport à la période correspondante de 1981, la diminution du nombre d'heures travaillées a été de 9,2 %, plus forte pour le gros œuvre (- 10'8 %) que pour le second œuvre (- 6,7 %). Sur dix mois, de janvier à octobre, cet indice d'activité connaît une baisse qui, rapportée à l'échelle annuelle, est de 8,2 %.

Quant aux mises en chantier de logements, pour les sept premiers mois de l'année, elles enregistrent une baisse de 18 % par rapport à 1981, voire une chute de 21,8 % si l'on ne considère que mai, juin, juillet. Le nombre des autorisations délivrées dans la même période n'annonce en rien une reprise, puisque la baisse de janvier à juillet est de 18,4 % par rapport à la même période de l'année précédente (de 23 % si l'on considère les trois derniers mois connus).

La déconvenue est grande, poursuit M. Danon. Sans parler des 500 000 logements dont faisait état M. Mitterrand avant son élection, le Plan prévoyait 450 000 mises en chantier annuelles, et M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a souvent répété sa confiance dans l'objectif de 410 000 logements commencés en 1982. Aujourd'hui, personne n'espère dépasser le nombre de 350 000.

« Nous convenons que le gouvernement fait un effort budgétaire certain en faveur du logement, et nous savons que la chute des mises en chantier de logements est surtout le fait du secteur privé : de 104 000 logements en 1981 on sera tombé en 1982 à 60 000, et les simulations entreprises nous montrent qu'il n'en faut guère espérer plus de 42 000 en 1983. La constatation est la même pour les résidences secondaires : 35 000 en 1981, 22 000 en 1982 et probablement 15 000 en 1983. »

Les perspectives, selon M. Danon, sont tout aussi sombres en matière d'autres constructions que le logement (bâtiments industriels, commerciaux, agricoles, etc.) ; seul le niveau des travaux d'entretien et d'amélioration, dans l'ancien, peut se maintenir, grâce au fonds spécial de grands travaux.

L'analyse que fait le président de la F.N.B. des causes de la chute de la construction privée est classique : incitations fiscales insuffisantes, impôt sur les grandes fortunes, loi Quilliot, taux d'intérêt trop élevés, baisse ou stagnation du pouvoir d'achat.

Complémentarité des investissements

Quant aux solutions, M. Danon insiste sur la complémentarité des investissements dans le bâtiment et dans l'industrie : *« Le B.T.P. achète 10 % de la production industrielle. A quoi servirait d'augmenter les possibilités d'investissement de l'industrie si, dans le même temps, l'effondrement de l'activité du B.T.P. lui enlevait une part importante de son marché ? »*

Sans compter sur l'impossible, le président de la F.N.B. souhaite, bien sûr, l'allégement des charges sociales des industries de main-d'œuvre, l'assouplissement des règles en vigueur sur la sécurité de l'emploi (*« Il faut qu'une entreprise qui a à faire face à un chantier important puisse embaucher momentanément et débaucher ensuite pour éviter un dépôt de bilan à terme, lorsque le carnet de commandes ne se remplit pas »*). Il souhaite aussi toute une série de mesures pour aider au redémarrage de la construction : mettre davantage de prêts à l'accession à la propriété (PAP) sur le marché (*« budgétairement, les rentrées fiscales, T.V.A., impôt sur les sociétés, équilibrent les dépenses, et, de plus, le coût d'indemnisation d'un chômeur est plus élevé pour l'Etat que le versement de bonifications d'intérêt »*) ; favoriser l'accès aux prêts conventionnés en anticipant de deux points la baisse des taux d'intérêt, nul n'étant tenté d'emprunter aujourd'hui si demain le loyer de l'argent doit baisser ; revoir et aménager pour les PAP comme pour les prêts conventionnés les seuils et les plafonds d'exclusion, qui ont un effet dissuasif. Et, bien sûr, envisager quelques incitations fiscales. Pour M. Danon, c'est un ensemble de mesures qu'il faut prévoir pour redonner confiance aux investisseurs, ensemble qui devrait constituer un *« engagement solennel du gouvernement, cautionné par le président de la République »*.

Ils seront cinq mille entrepreneurs du B.T.P. à Villepinte, le 14 décembre, à la manifestation du C.N.P.F., coiffés de leur casque de chantier, dans une longue file d'autocars.

J.D.

SIDÉRURGIE

EN R.F.A.

Le gouvernement accorde une aide financière à l'Arbed Saarstahl

De notre correspondant

Bonn. – Les vingt mille métallurgistes de l'Arbed Saarstahl à Völklingen ne se retrouveront pas sur le pavé à la fin de la semaine. Le gouvernement fédéral a, en effet, débloqué 18,5 millions de deutschemarks (54 millions de francs) d'aide d'urgence auxquels s'ajouteront 150 millions de deutschemarks (430 millions de francs) de subventions fédérales promises pour les mois à venir. En revanche, le syndicat de la métallurgie a accepté de rétrocéder à l'Arbed Saarstahl la moitié des primes de Noël (en fait un treizième mois) de 1983 et 1984 sous forme de crédit sans intérêts remboursable en 1985 et 1986. Il n'a pu cependant obtenir la garantie de l'emploi. Les négociations avaient quelque chose de pathétique, car l'Arbed Saarstahl est un mort en sursis. L'aciérie perd environ 2 millions de deutschemarks par jour (près de 6 millions de francs) et ne tourne que grâce à des subventions de la Fédération ou du Land. Mais la chute du plus important employeur de la Sarre entraînerait la « liquidation » des dix mille ouvriers de la sous-traitance. Le taux de chômage grimperait à 25 % de la main-d'œuvre, et l'existence de l'Etat sarrois – petit territoire périphérique – serait mise en cause. Le ministre-président, M. Zeyer, a fait pendant plusieurs jours le siège des ministres fédéraux, principalement du ministre de l'économie, le comte Lambsdorf, pour obtenir l'assistance nécessaire à renflouer une fois de plus l'Arbed Saarstahl.

A Bonn, l'opération s'est accomplie dans une atmosphère maussade. On a reproché aux parties prenantes – patronat, syndicats, banques, maison mère – d'avoir laissé la situation se détériorer au point de ne plus attendre le salut que de la générosité fédérale. La gestion de l'Arbed Saarstahl est autant en cause que sa rentabilité. La crise des aciéries s'est répercutées sur le marché et a nui à leur réputation.

ALAIN CLÉMENT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	6,9515	6,9585	+ 180	+ 220	+ 370	+ 415	+ 950	+1060
$ can.	5,6060	5,6140	+ 40	+ 90	+ 120	+ 175	+ 360	+ 475
Yen (100)	2,8380	2,8420	+ 115	+ 140	+ 250	+ 280	+ 770	+ 830
DM	2,8315	2,8360	+ 140	+ 165	+ 300	+ 325	+ 850	+ 910
Florin	2,5770	2,5805	+ 135	+ 160	+ 285	+ 310	+ 800	+ 850
F.B. (100)	14,4570	14,4800	– 130		– 200	– 30	– 520	– 160
F.S.	3,3275	3,3320	+ 250	+ 280	+ 515	+ 550	+1440	+1510
L (1 000)	4,9100	4,9170	– 545	– 425	–1000	– 860	–2325	–2120
£	11,2100	11,2275	+ 100	+ 210	+ 290	+ 405	+1110	+1325

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9	9 1/16	9 7/16	8	8 1/2	9 1/2	9 7/8
DM	5 7/16	5 13/16	6 1/16	6 7/16	6 1/16	6 7/16	6 1/8	6 1/2
Florin	5 1/2	5 7/8	5 1/4	6 1/8	5 1/4	6 1/8	6	6 5/16
F.B. (100)	12 1/4	13 1/4	12 1/2	14	12 1/2	14	12 1/2	14
F.S.	7/8	1 5/8	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16	3 9/16	3 15/16
L (1 000)	16 1/2	20 1/2	23 1/4	25 3/4	23	25	22	23 1/2
£	10 3/4	11 1/8	10 7/8	11 1/4	10 11/16	11 1/16	10 3/8	10 3/4
F. franç.	16 1/4	17 1/2	19	20	19	20	19 1/2	20 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 décembre 1982.

Après avoir examiné la situation provisoire du bilan au 30 juin 1982, il a pris connaissance du compte rendu d'activité et des perspectives de résultats de la société pour l'ensemble de l'exercice.

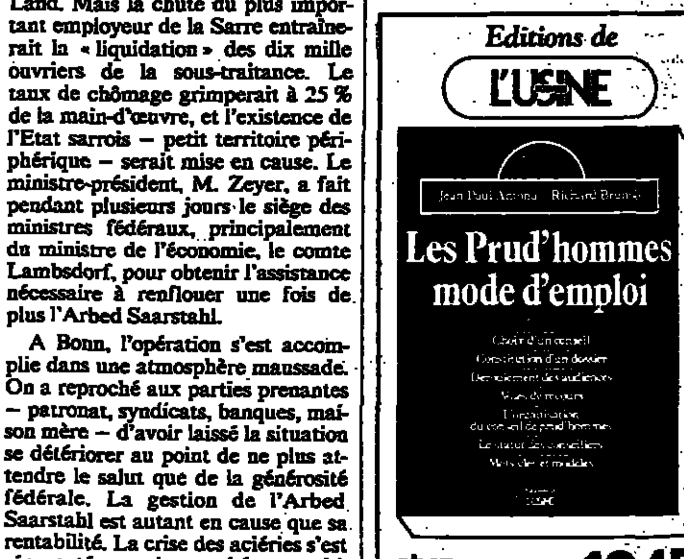
Dans un marché locatif dominé par la demande, la société n'enregistre à ce jour que 3 appartements temporairement vacants sur un total de 1 824 et voit réapparaître bien malgré elle le phénomène des listes d'attente. Par ailleurs, les 24 453 m² du domaine commercial sont entièrement loués.

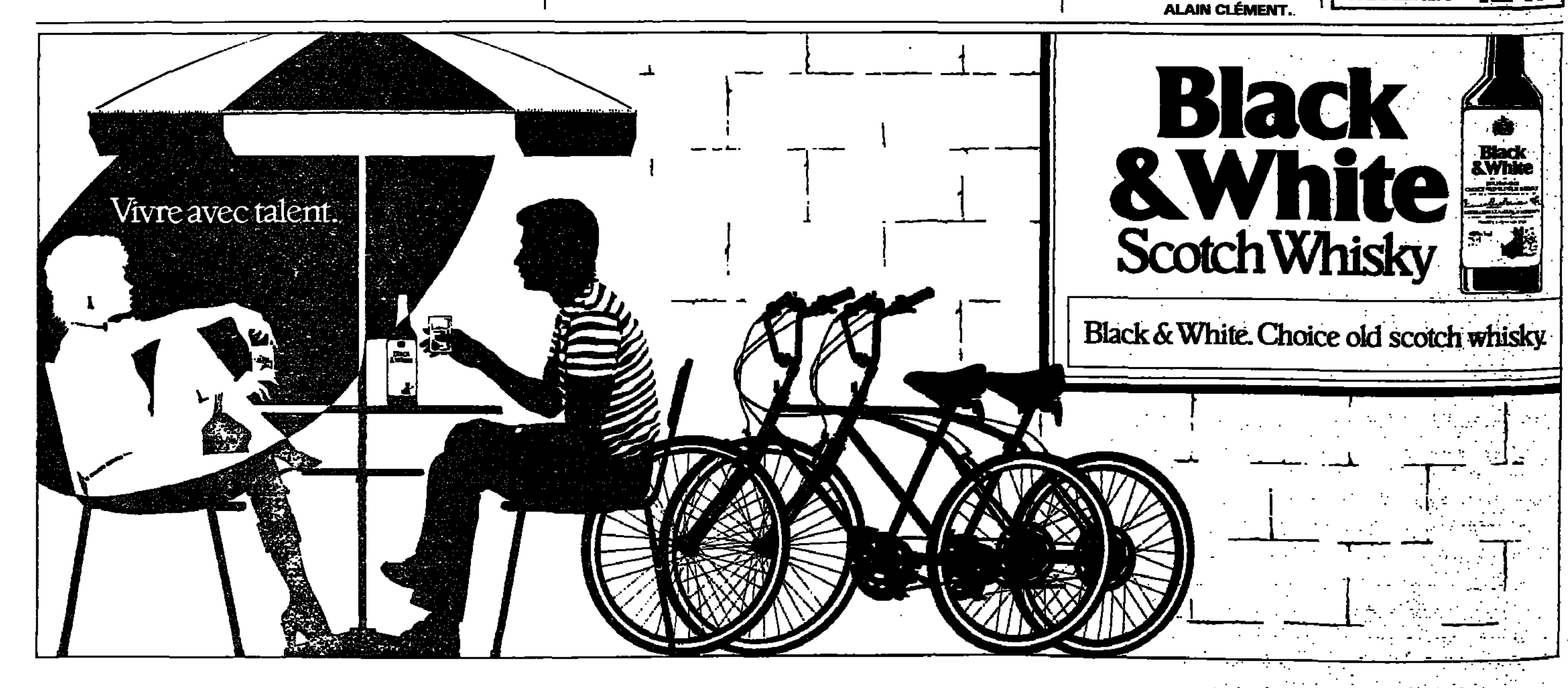
L'évolution de l'ensemble des recettes locatives permet d'envisager, dès maintenant, une nouvelle progression du dividende.

Les ressources d'autofinancement ont permis au conseil de décider, sous réserve de l'obtention des autorisations administratives, l'acquisition dans le centre urbain de Marne-la-Vallée d'un immeuble de bureaux de 1 720 m² déjà loué en totalité ainsi que la réalisation d'un immeuble d'habitation comportant 33 appartements, tout proche de la station de métro « Mairie d'Issy » et dont l'achèvement devrait intervenir fin 1984.

RESILIATION DE CAUTION

L'Ascobatt, 26, rue Vernet 75008 Paris, fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er juillet 1982 par la compagnie Les assurances du crédit à Compiègne pour le compte de la société Emos, 2, rue Auguste, 30000 Nîmes, dans le cadre de l'article L. 124-8 du code du travail a pris fin le 6 décembre 1982.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 décembre

Repli

L'embouteillage causé au comptant par l'afflux des petits ordres d'achats émanant de la clientèle particulière a contraint, mercredi, une fois encore, les autorités boursières à retarder d'un quart d'heure la séance. Mais le surcroît ainsi donné aux professionnels n'a pas été payant. En baisse de 1,13 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'inscrivait en clôture à près de 1 % en dessous de son niveau précédent.

Certains, qui caressaient l'espoir que les achats Monory, du moins ceux de la veille ou de l'avant-veille avec le décalage existant entre le comptant et le terme, pourraient soutenir le marché, ont dû déchanter. « Au plus, ces achats ont évité un recul plus sévère », faisait remarquer un professionnel. En fait, comme les jours précédents, la Bourse a souffert du manque d'affaires. A la corbeille, un agent de change s'amusait à lancer des boulettes de papier sur ses confrères. C'est dire la folle activité qui a régné. Pour résumer, les investisseurs se méfient. Beaucoup ont vu d'un mauvais œil le prêt de 2 milliards de dollars accordé par l'Arabie saoudite à la France, redoutant, d'abord, qu'il n'alourdisse l'endettement déjà important du pays, ensuite qu'il ne soit assorti d'une clause d'approvisionnement en pétrole à 34 dollars le baril quand ledit baril en vaut 3ù sur le marché libre. La confirmation de la mise en œuvre de mesures exceptionnelles pour alléger la charge financière des entreprises n'a pas produit le moindre. « C'est en salle de réanimation qu'il faudrait mettre notre industrie », ironisait un gérant de portefeuille.

Avec la reprise du dollar, l'or a laché du lest. A Londres, l'once de métal précieux est revenue à 449,25 dollars (– 5,25 dollars). A Paris, le lingot a reperdu 1 150 F à 98 100 F (après 98 000 F) et le napoléon 2 F à 659 F.

Le volume de transactions s'est fortement contracté : 18,31 millions de francs contre 42,96 millions.

NEW-YORK

Tassement

Après une nouvelle avance initiale, Wall Street a été contraint, mercredi, de céder du terrain sous l'afflux des ventes bénéficiaires. De fait, parvenu à mi-séance au niveau le plus élevé de toute son histoire, soit à 1 069,72 (précédent record : 1 065,49 le 11 novembre), l'indice Dow Jones des industrielles est progressivement revenu à 1 047,09 (– 9,85 points).

C'est essentiellement la baisse de l'action Warner Communications (firme fabriquant les jeux vidéo Atari), à l'annonce d'un recul des résultats de l'entreprise pour le quatrième trimestre sur les prévisions établies, qui a provoqué le basculement du marché. Selon l'analyste de la firme Oppenheimer, la nouvelle a produit l'effet d'une véritable douche froide, la spéculation, ces derniers mois, ayant porté toute son attention sur le secteur des jeux vidéo en pleine expansion. Il faut cependant remarquer que la réaction n'a pas été violente, la déception causée ayant été, de l'avis général, contrebalancée par l'espoir d'un nouvel et prochain abaissement du taux d'escompte par la Réserve fédérale. Le volume très moyen de l'activité en témoigne avec 97,43 millions des titres échangés contre 130,76 millions la veille.

Sur 1 942 valeurs traitées, 811 ont baissé, 788 ont monté et 343 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 7 déc.	Cours du 8 déc.
Alcoa	29 3/4	29 7/8
A.T.T.	61	61
Boeing	33 7/8	32 3/4
Chase Manhattan Bank	54 1/4	54
Du Pont de Nemours	38 1/2	38
Eastman Kodak	95 3/4	93 3/8
Exxon	27 7/8	27 3/4
Ford	35 3/8	35 5/8
General Electric	97 3/8	97 1/8
General Foods	44 1/2	43 1/4
General Motors	60 1/8	60 5/8
Goodyear	33 3/4	33 1/4
I.B.M.	95 1/8	94 1/2
I.T.T.	31 1/2	31
Mobil Oil	25 5/8	25 3/4
Pfizer	75 7/8	75 1/4
Schlumberger	42 7/8	42 1/2
Texaco	29 5/8	29 5/8
U.A.L. Inc.	35 7/8	35 1/2
Union Carbide	53	52 1/4
U.S. Steel	19 1/4	19
Westinghouse	39 3/4	38 5/8
Xerox Corp.	39	37 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EMPAIN SCHNEIDER. — le chiffre d'affaires (hors taxes) du groupe pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours atteint 28,6 milliards de francs contre 26,6 milliards l'année précédente à la même époque, le montant des commandes réalisées ayant légèrement régressé de 33,8 à 33,4 milliards de francs d'une année à l'autre.

Ces résultats, qui s'entendent hors intégration de la société Trindel et à structures comparables, traduisent l'effet de la dégradation de la conjoncture, précise Empain Schneider, ajoutant que les chiffres de 1981 étaient assez exceptionnels en raison de l'impact des activités nucléaires, ce qui fausse un peu la comparaison 1982/1981.

SKIS ROSSIGNOL. — Prévoyant le retour à l'équilibre de ses résultats au cours de l'exercice 1982-1983, la société anticipe d'ores et déjà « *une évolution très favorable des résultats du groupe pour l'exercice 1983-1984* », précisant, à cette occasion, que le paiement du dividende, suspendu au titre de l'exercice 1981-1982, devrait reprendre en 1982-1983 au vu des perspectives qui s'offrent au groupe.

Les résultats consolidés au 30 septembre dernier (avant impôt sur les sociétés et provision pour investissements et participations) atteignent 56,83 millions de francs contre 25,21 millions l'année dernière à la même époque.

● Une augmentation du capital social de 31,9 à 39,9 millions de francs par émission de 76 760 actions nouvelles au prix d'émission de 500 francs (dont 400 francs de prime d'émission) et à raison d'une ancienne pour quatre nouvelles, la souscription débutant le 13 décembre.

● une émission d'obligations convertibles de 45 millions de francs, à raison d'une obligation pour cinq actions, et sous la forme de 60 000 obligations de 750 F nominal au taux de 12 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	7 déc.
Valeurs françaises	107,3
Valeurs étrangères	136,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 déc.	8 déc.
Indice général	103,4	102,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 décembre .... *12 15/16 %*

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 déc.	9 déc.
1 dollar (en yens)	241,60	243,83

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 DECEMBRE

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1865	1856 50	1856 50	1848	595	Facom	605	606	605	616	330	Paris-Réescomp	335 50	336	335	342	108	Vallourec	104	101 80	101 80	103	49	Imp. Chemical	48 95	48 10	48 10	48 10
3105	C.N.E. 3 %	3040	3020	3020	3020	740	Fichet-bauche	785	785	785	800	94	Pechelbronn	91	91	91	91	1180	V. Clicquot-P.	1248	1240	1240	1245	83	Inco. Limited	77	77 60	77 50	76 10
400	Agence Havas	405	395	395	400	152	Finextel	160	162 10	162	162	325	Penhoet	321	327 90	327	321 40	850	Viniprix	855	865	855	843	745	IBM	797	798	799	794
430	Air Liquide	450	444	441	446 90	142	Fives-Lille	145 50	145	145	144	370	Pernod-Ricard	383	379	377	379 70	197	Amax Inc.	179	179	179 50	180	35	Ito-Yokado	38 90	39 40	39 40	39 40
330	Als. Superm.	329 90	320 20	320 20	320 10	34	Fonderie (Gén.)	25 20	24	23	24	108	Pétroles (Fse)	118	117	116 10	117	595	Amer. Express	578	581	579	586	286	ITT	276 20	273 80	271	270
60	A.L.S.P.I.	59	59 90	59 90	58 75	82	Fraissinet	86	87	87	87	175	— (obl.)	179 50	177	177	176 10	540	Amer. Teleph.	529	524	523	516	48	Matsushita	49 90	49 90	49 90	49 90
147	Alsthom-Atl.	142 10	140 20	140 20	143	355	Francarep	300	295	309	300	26	— (certific.)	27 80	27 50	27 50	27 50	111	Anglo Amer. C.	127	122 10	122 10	122	725	Merck	717	725	725	714
880	Amrep	891	870	870	853	133	Gal. Lafayette	145	144 80	144 80	147 50	38	Pétroles B.P.	37	37	37	37	730	Angold	822	822	822	815	650	Minnesota M.	650	638	639	648

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
250	Exxon Corp.	236	234 50	234 50	233 70
285	Ford Motors	295	300	299	300
320	Free State	374	360	356	353
157	Gencor	175	169 80	169	166 40
215	Gén. Belgique	215	210 10	210 10	211
790	Gén. Electr.	800	820	818	819
510	Gen. Motors	512	513	510	515
59	Goldfields	64 70	64	64	62 80
125	Harmony	163 10	153 40	153 90	150 40
26	Hitachi	27 05	26 95	27 10	26 95
375	Hoechst Akt.	386	384	384	379

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
56	Shell transp.	53 50	54	54	53 05
860	Siemens A.G.	875	885	885	885
147	Sony	140	142 30	142 30	139 50
183	T.D.K.	192 90	189 50	192 50	190
640	Unilever	630	628	628	616
490	Utd. Techn.	493 50	491	490	490
670	Vaal Reefs	820	807	805	805
345	West Deep	434	415	413	406 70
345	West Hold.	420	405	401 60	400
335	Xerox Corp.	337	336 10	335	330 10
2 01	Zambia Corp.	2 21	2 16	2 16	2 16

224 40
800
13 10
150
1065
162 30
243 40
338
354 90
16 65
30 50
87 10
24
110
134 10
239 90
161 70
696
495
323
183 60
98
676
292
164 90
206 90
300
809
129 10
161
218
1195
149 50
389
139 20
2 10
183 90
218 50

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 823	6 905	6 640	6 990
Allemagne (100 DM)	283 210	283 230	275	289
Belgique (100 F)	14 440	14 426	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	256 650	257 050	250	262
Danemark (100 krd)	80 425	80 480	76	82
Norvège (100 k)	98 310	98 770	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 146	11 291	10 800	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 775	9 780	8	10
Italie (1 000 lires)	4 906	4 906	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	333 100	333 950	322	340
Suède (100 krs)	93 390	94 040	89	95
Autriche (100 sch)	40 250	40 370	39 200	40 900
Espagne (100 pes.)	5 402	5 397	5 200	5 650
Portugal (100 esc.)	7 500	7 440	6 200	7 400
Canada ($ can 1)	5 513	5 565	5 390	5 650
Japon (100 yens)	2 821	2 846	2 700	2 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/12
Or fin (kilo en barre)	99600	98250
Or fin (en lingot)	99250	98100
Pièce française (20 fr)	661	659
Pièce française (10 fr)	436	.....
Pièce suisse (20 fr)	631	628
Pièce latine (20 fr)	607	620
Souverain	736	754
Pièce de 20 dollars	3480	3440
Pièce de 10 dollars	1630	1675
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3895	3850
Pièce de 10 florins	625	624

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES SUITES DE « L'AFFAIRE DE L'INTERFERON »

Sept médecins s'estiment diffamés par le professeur Georges Mathé

Les sept membres du Conseil scientifique des essais cliniques d'interféron (1) estiment avoir été diffamés par le professeur Georges Mathé (spécialiste de cancérologie, chef de service de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif). Ils estiment aussi que la teneur des propos — qu'ils qualifient d'« *erronés* » — du professeur Mathé *« risque de jeter un discrédit sur les essais cliniques de l'interféron et les essais cliniques en général, condition pourtant indispensable au progrès de la médecine »*.

Ces médecins, nommés par le ministre de la santé, *« tiennent à mettre en garde les rédacteurs de chroniques médicales dans les journaux et revues »* et *« souhaiteraient vivement que, devant toute déclaration de caractère polémique sur ce sujet, les journalistes veuillent bien compléter leurs informations auprès du Conseil scientifique »*.

D'autre part, une plainte pourrait être déposée contre le professeur Mathé devant le conseil de l'ordre des médecins. Le professeur Mathé, qui est actuellement au Japon, doit présider, dans quelques jours, un congrès médical à Nice.

Le silence est rompu. La « note » que les membres du Conseil scientifique viennent d'adresser « *à l'attention des rédacteurs de chroniques médicales dans les journaux et revues* » constitue certes une parade. Mais c'est aussi une réponse aux graves accusations formulées — par voie de presse — par le professeur Mathé. Ces accusations portent sur les derniers développements de l'expérimentation officielle du type d'interféron humain produit par l'Institut Pasteur Productions dans différents services hospitaliers parisiens (*le Monde* du 2 juillet et du 5 novembre). Évoquant les quatre décès de malades survenus au cours de cette expérimentation, le professeur Mathé avait, dans *le Journal du Dimanche* du 7 novembre, mis en cause la méthodologie retenue par le Conseil scientifique. « *C'est un scandale* », déclarait-il. « *Ce n'est pas l'interféron de l'Institut Pasteur qui est en cause. C'est la façon dont il a été administré à des malades soignés à l'Institut Curie qui l'a rendu dangereux* », précisait le professeur Mathé, qui, parlant du professeur Robert Flamant, président du Conseil scientifique, disait : « *C'est un statisticien qui ne connaît rien à la médecine.* » Il évoquait aussi des erreurs commises, selon lui, dans le mode d'administration (injections intraveineuses au lieu d'injections intramusculaires) et dans les doses utilisées, selon lui trop élevées.

Il y a quelques mois déjà, dans les colonnes de *l'Express* (numéro 1621), le professeur Mathé critiquait les méthodes du professeur Flamant, « *statisticien d'un centre privé* ». « *Ce dernier* disait-il, *a donné l'interféron désormais payé par l'Etat à deux centres privés, tandis que mon équipe qui travaille dans un centre hospitalo-universitaire de l'Assistance publique n'a plus droit à cette substance.* » Il demandait aussi que « *la lumière soit faite* » sur les décès de malades. « *La commission Barrot* (2) *doit s'effacer*, concluait le professeur Mathé, *et son statisticien retourner à ses ordinateurs.* »

Selon les membres du Conseil scientifique les « *propos erronés et diffamatoires* » du professeur Mathé « *déclenchent une angoisse injustifiée dans le public, suscitant à la fois de faux espoirs et de fausses craintes* ». Ils indiquent aussi que, « *comme il avait été officiellement annoncé à la presse, le Conseil scientifique continuera à assurer une totale transparence de ses travaux* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Le Conseil scientifique des esais cliniques d'interféron est présidé par le professeur Robert Flamant (Institut Gustave-Roussy, Villejuif). Il est composé du docteur Jacques Brangier (Institut Pasteur Productions), du professeur Ernest Falcoff (Institut Curie, Paris), du docteur Pierre Pouillart (Institut Curie, Paris) et des professeurs Jean Gardent (Assistance publique, Paris), Jean-Paul Lévy (hôpital Cochin, Paris) et Guy Martin (Centre hospitalier régional de Lille).

(2) C'est M. Jacques Barrot qui, en décembre 1980, alors qu'il était ministre de la santé et de la sécurité sociale, avait mis en place cette commission (*le Monde* daté 21-22 décembre 1980). La composition de cette commission a, depuis, été en partie modifiée.

En représailles contre les banques étrangeres

LE CHEF DE LA SUCCURSALE DE LA B.N.P. A SINGAPOUR EST EXPULSÉ

M. Claude Blangero, directeur de la succursale de la B.N.P. à Singapour, a été invité à quitter le pays au plus tard le 12 décembre. Cette décision a été prise par les autorités de Singapour en représailles contre certaines pratiques de l'ensemble des banques étrangères installées sur le territoire, et considérées comme de nature à affaiblir le contrôle qu'exerce la Banque centrale sur sa monnaie.

L'Institut d'émission de Singapour reproche auxdites banques étrangères de commettre des infractions à la réglementation sur les réserves constituées par les établissements sur leurs dépôts et liquidités.

Au cœur de la controverse, on trouve une pratique courante des banques étrangères, que ces dernières considèrent comme légale, à savoir le placement, sur la place de Singapour, de dollars singapouriens collectés en dehors du pays, à Hongkong ou dans les Émirats par exemple. Bien qu'aucun contrôle des changes n'existe, la Banque centrale estime que sa réglementation est violée, et qu'en conséquence un tel processus pourrait déboucher sur l'internationalisation de sa monnaie, ce qu'elle ne veut pas. Il semble que la B.N.P., parvenue en dix ans au premier rang des banques étrangères à Singapour grâce au dynamisme de M. Blangero, ait été prise comme bouc émissaire. En tout cas, elle se refuse à toute déclaration pour ne pas envenimer les choses

L'ARABIE SAOUDITE VA VENDRE DU PÉTROLE A LA FRANCE ET LUI ACHETER DES ARMEMENTS

Un conseil interministériel restreint s'est tenu mercredi 8 décembre à l'Elysée, avec comme objet les relations franco-saoudienne. Le renouvellement du contrat à long terme d'approvisionnement pétrolier liant l'Arabie Saoudite aux deux compagnies françaises qui vient à échéance à la fin de l'année, a donné lieu à de multiples contacts entre les responsables français et saoudiens et a débouché sur des négociations plus larges que prévu initialement. M. Michel Rocard puis M. Michel Jobert se sont déjà rendus à Ryad, MM. Delors et Hernu y sont attendus, le premier entre le 20 et le 22 décembre, le second courant de janvier.

Outre l'octroi d'un dépôt de 2 milliards de dollars en devises par l'Arabie Saoudite auprès d'une banque française (*le Monde* du 8 décembre), le renouvellement du contrat pétrolier ainsi que celui de contrats d'armements ont été évoqués. Le renouvellement du contrat d'approvisionnement pétrolier semble acquis à un niveau toutefois nettement inférieur au précédent. Au lieu des 12 millions de tonnes de brut par an prévues par le contrat initial, les compagnies françaises ne s'engageraient à acheter à l'Arabie Saoudite que 3 à 6 millions de tonnes, un niveau plancher, étant prévu, au-dessus duquel les livraisons pourraient varier en fonction des besoins. Des instructions devraient être rapidement données aux compagnies pétrolières françaises Elf et Total pour qu'elles renégocient en ce sens le contrat commercial.

D'autre part, des négociations sont engagées pour le renouvellement d'un contrat d'armements navals et la conclusion d'un nouvel accord sur la livraison de missiles antiaériens (Crotale), l'ensemble s'élevant à 14 milliards de francs. Aucune signature n'est toutefois prévue avant l'an prochain, contrairement au contrat pétrolier, lequel devrait être très rapidement conclu.

LE PROGRAMME MX ET LES RÉUNIONS ATLANTIQUES DE BRUXELLES

L'agence Tass salue « la puissante opposition de l'Amérique » à la politique dangereuse de M. Reagan

Alors que s'est ouverte ce jeudi 9 décembre à Bruxelles la réunion des ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique, on se demande dans les couloirs de l'OTAN, nous indique notre correspondant Jean Wetz, dans quelle mesure le récent vote de la Chambre des représentants contre le nouveau missile intercontinental américain MX ne va pas encourager en Europe tous les adversaires des Pershing-2 et missiles de croisière, et si la décision du Parlement danois de suspendre la contribution financière de Copenhague à ce programme ne va pas faire tache d'huile en stimulant les réticences de la Belgique et des Pays-Bas, qui doivent accueillir ces euromissiles sur leur sol.

Pour M. Shultz, le secrétaire d'État américain, qui est arrivé à Bruxelles mercredi venant de Bonn, le vote de la Chambre des représentants est à la fois « *une déception et une erreur* ». M. Weinberger, son collègue de la défense, a parlé à Washington de « *revers* » et de « *décision mal avisée* », ajoutant toutefois que la Chambre n'avait pas « *totalement répudié* » le MX, puisqu'elle a voté des crédits pour la poursuite des recherches M. Weinberger a vu dans l'attitude du Danemark « *une malheureuse démonstration du manque de volonté et de fermeté d'un pays* ». Pour le porte-parole de la Maison Blanche, la décision de Copenhague est « *regrettable* » dans la mesure où « *elle risque de nuire aux perspectives d'un accord rapide* » sur les euromissiles à Genève.

L'agence TASS s'est surtout réjouie pour sa part du vote de la Chambre des représentants américains, qui traduit la « *puissante opposition de l'Amérique à la politique dangereuse de l'administration* ». Les députés américains, ajoute l'agence soviétique, « *ont refusé au fond d'accepter la thèse du gouvernement sur la prétendue rupture de l'équilibre approximatif des forces stratégiques au profit de l'Union soviétique* ».

Les réserves manifestées au sujet des euromissiles semblent avoir gagné du terrain au sein du S.P.D. ouest-allemand. Au cours d'un petit déjeuner de travail qu'ils ont eu mercredi avec M. Shultz à Bonn, les anciens chanceliers Brandt et Schmidt, ainsi que M. Vogel, candidat social-démocrate à la chancellerie, auraient exposé le ralliement de leur parti à un plan élaboré par M. Warnke, ancien responsable américain du contrôle des armements, qui laisserait à l'U.R.S.S. le droit de conserver quelque deux cents missiles SS-20 en échange d'une renonciation de l'OTAN au déploiement des engins américains. Selon des milieux proches de l'OTAN cités par l'agence Reuter, Moscou disposerait aujourd'hui de trois cent trente-cinq SS-20.

A Stockholm, le ministre suédois des affaires étrangères a annoncé mercredi que le nouveau gouvernement de M. Palme a demandé l'ouverture de consultations pour la création d'une zone dénucléarisée en Europe. Cette zone, qui s'étendrait sur 150 kilomètres de part et d'autre de la ligne de contact entre les deux blocs en Europe centrale, serait étendue progressivement le long des flancs nord et sud, mais « *son étendue exacte devrait faire l'objet de négociations entre les pays concernés* », a ajouté M. Bodstroem.

● *Une déclaration de M. Cheysson.* — « *L'OTAN n'a d'aucune manière à coiffer les études sur l'évolution des relations économiques Est-Ouest, qui ont été confiées à l'O.C.D.E. ou au COCOM* », a déclaré, ce jeudi matin 9 décembre à Bruxelles, M. Cheysson, avant l'ouverture de la session ministérielle de l'alliance atlantique. Ce dossier sera sans doute évoqué au cours de la réunion, mais la France est à l'évidence décidée à s'opposer à tout débordement : « *Il y a des réflexes naturels chez les Super-Grands, une tendance à tout vouloir chapeauter ; elle n'a aucune chance d'être entendue par nous* », a observé le ministre des relations extérieures. — (*Corresp.*)

LA REPRISE DU DOLLAR SE POURSUIT : 6,93 F

Amorcée, mercredi 8 décembre sur les marchés des changes, la reprise du dollar s'est poursuivie jeudi 9 décembre, la monnaie américaine passant, à Paris, de 6,87 F à 6,93 F environ à Francfort, de 2,43 DM à 2,4450 DM, et, à Tokyo, de 2,4150 yens à 244,50 yens. Aucune raison valable n'a été donnée pour cette reprise, si ce n'est la préparation de l'échéance de décembre et du bilan de fin d'année, qui entraîne des rachats de dollars, notamment à usage commercial. Le cours du mark à Paris continue à évoluer entre 2,8320 F et 2,8350 F.

Le numéro du « Monde » daté 9 décembre 1982 a été tiré à 514 080 exemplaires.

A B C D E F G H